HISTOIRE
DU REGNE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME HUITIE'ME,

SECONDE PARTIE.

Contenant ce qui eſt arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe depuis les premiers commencemens de la rupture entre les deux Couronnes, juſques à la priſe de Corbie par les Eſpagnols.

Par Mr. MICHEL LE VASSOR.

A AMSTERDAM,

Chez PIERRE BRUNEL, ſur le Dam,
M.DCCVII.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

LIVRE XXXIX.

IL nous reſte à voir le ſuccés de quatre autres armées que Louïs eut cette année en Allemagne, en Italie, dans la Valteline, en Picardie, & à raconter ſa nouvelle expedition en Loraine. Le Roi fait monter ſes troupes de la Valteline, à plus de douze mille hommes de pied & à cinq cens chevaux. On en faiſoit bien acroire au bon Prince. Son Secretaire d'Etat pour les affaires de la guerre mieux informé que lui du nombre des ſoldats dans chaque armée, avouë que le Duc de Rohan n'avoit dans la Valteline que quatre mille hommes de pied effectifs, & ſix ou ſept cens chevaux. Mais cet habile

1635. Le Duc de Rohan ſe ſaiſit de la Valteline, & défait les Impériaux & les Eſpagnols.

Digitized by Google

1635. Manifeſte du Duc de Rohan. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. chap. 21. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Teſtament Politique du même. Part. I. Sect. 1. Grotius Epiſt. 396. 397. 398. 399. 429. 433. 434. 435. 455. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 216. 287. 288. &c.

Genéral ſut toujours beaucoup faire avec peu de troupes réglées. Il ſe ſignala plus cette année que ceux qui commandoient les armées les plus nombreuſes. On lui avoit envoié ordre de paſſer de l'Alſace dans la Valteline, de s'en ſaiſir, & de fermer les paſſages aux troupes dont l'Empereur voudroit ſecourir le Milanois que le Roi de France & ſes Confedérez en Italie projettoient d'attaquer. *Je me ſaiſis de la Valteline*, dit Rohan lui même, & *la conſervai par quatre combats genéraux, où les armées de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne qui ſe preſentérent pour m'en chaſſer, furent défaites.* Voici ce que nous aprenons d'ailleurs du ſuccés glorieux de ſa campagne. Comme il étoit d'une extréme importance à Louïs d'empécher que les Imperiaux n'entraſſent par la Valteline dans le Milanois, Sa Majeſté ordonna au Duc de Rohan de ſe rendre le plus promptement & le plus ſecretement qu'il lui ſeroit poſſible chez les Griſons, de les faire conſentir que les troupes de France occupaſſent les paſſages & les forts de la Valteline, enfin de ménager ſi bien toutes choſes, que le Cardinal d'Albornoz qui commandoit dans le Duché de Milan depuis le départ du Cardinal Infant, n'eût pas le temps de s'oppoſer au projet, ni de le déconcerter.

L'ordre fut exécuté avec tout le ſecret & toute la diligence imaginable. La Lande & Bullion Commiſſaires du Roi chez les Griſons, gagnent les principaux du païs avec de l'argent, prenent trois regimens François qui ſont là, & avec trois autres de

Gri-

Digitized by Google

Griſons, s'emparent ſubitement de Bormio, de Chiavenne, de Riva, en un mot des endroits les plus importans de la Valteline. Cependant le Duc de Rohan y arrive par la Suiſſe, améne avec lui d'autres troupes, & achéve de ſe rendre maître de la province. On ne parloit point encore de rupture ouverte entre les deux Couronnes. Les principaux des Ligues Griſes corrompus par l'argent de France, ou gagnez par l'adreſſe du Duc de Rohan, qui leur promettoit de la part du Roi ſon maître qu'il les remettroit en poſſeſſion de leur Souveraineté ſur la Valteline, dont ils avoient perdu les plus beaux droits par le traité de Monçon en Eſpagne, qui termina le différend des deux Couronnes à l'occaſion de la Valteline; les Griſons, dis-je, font dire honnétement à Claude de Medicis veuve de Leopold Archiduc d'Inſpruck, & Regente du Comté de Tirol, que ſe voiant injuſtement dépouillez de la Souveraineté de la Valteline, ils ont cru devoir la recouvrer avec les troupes du Roi de France leur allié, & que cela ne les empécheroit point d'obſerver inviolablement les conditions de leur ancienne alliance avec la Maiſon d'Autriche. L'Archiducheſſe qui n'a point de forces à oppoſer, diſſimule, & avertit la Cour de Vienne de tout ce qui ſe paſſe. Le Cardinal d'Albornoz dépourvû de troupes dans ſon gouvernement, ne dit rien non plus, écrit promptement à Vienne, & à Madrid, & pourvoit le mieux qu'il peut à la ſeureté des places voiſines de la Valteline. 1635.

L'Empereur & le Roi d'Eſpagne bien in-

1635. formez de ce qui ſe trame en France & en Italie contre le Duché de Milan, reſolurent de remedier inceſſamment à l'embaras que la priſe de la Valteline par les François, leur cauſoit. Les Impériaux ne pouvoient plus paſſer au ſecours des Etats du Roi Catholique dans la Lombardie. Ferdinand aiant envoié un corps de troupes vers la fin de Iuin, le Duc de Rohan ſe vid obligé d'abandonner Bormio, & de ſe renfermer dans Chiavenne & dans Riva. Mais il reçoit bientôt après un renfort de Suiſſes, reprend le fort de Tirano, & defait ſix mille Impériaux ſur les bords de l'Adda. On trembloit déja pour la Valteline à la Cour de France. Rohan diſſipa toutes les craintes. Il bat derechef les troupes de Ferdinand, & les répouſſe hors du païs des Griſons. Le Baron de Fernemont Sergent Major de bataille de l'Empereur étant revenu avec huit mille hommes au mois de Novembre, Rohan va fiérement au devant de lui, le bat, & l'oblige à s'en retourner dans le Tirol. Puis il marche contre Serbellon qui entroit dans la Valteline du côté du Milanois avec huit ou dix mille Eſpagnols, les défait, & en tuë quinze cens ou deux mille. *L'armée du Roi*, dit Servien dans une lettre au Cardinal de la Valette, *compoſée ſeulement de quatre mille hommes de pied effectifs & de ſix à ſept cens chevaux, a entiérement defait celle des ennemis. Elle étoit de ſept mille hommes de pied pour le moins, & de deux mille chevaux. Les Eſpagnols vouloient faire un dernier effort pour entrer chez les Griſons, avant que la chute des neiges leur fer-*

fermât le paſſage. Deux mille ſont demeurez ſur la place, & le reſte a été mis en déroute. On a pris quantité de priſonniers, parmi leſquels il y a des Officiers diſtinguez. Les ennemis ont perdu leur canon, leur bagage, & l'eſperance de reüſſir en ces quartiers-là. 1635.

Dans le livre qui porte le nom de Richelieu, ces grans avantages ſont touchez d'un air aſſez froid. *Le Duc de Rohan*, y fait-on dire au Cardinal, *favoriſé des principales têtes des Griſons qui deſiroient leur liberté, entra heureuſement dans leur païs à forte ouverte, ſe ſaiſit des paſſages & des poſtes les plus importans, les fortifia nonobſtant les oppoſitions que les Eſpagnols y pouvoient apporter facilement à cauſe de la proximité du Milanois.* Il ſemble que Rohan devint ſuſpect à Richelieu depuis l'affaire de Clauzel. Du moins l'Hiſtorien du Cardinal l'inſinuë aſſez clairement. *Après avoir examiné le manifeſte publié par le Duc de Rohan ſur le dernier ſoulevement des Griſons & ſur les affaires de la Valteline*, dit-il, *certaines gens n'ont pas fait difficulté d'aſſurer qu'il fut tenté fortement d'accepter les offres que Du Clauzel lui fit de la part du Roi d'Eſpagne, qu'il auroit volontiers conſenti à la propoſition, s'il n'eût pas apprehendé que ce ne fût un artifice & une ruſe du Cardinal pour l'éprouver; que cette conſideration l'emporta ſur ſes propres mouvemens, & que là deſſus il arrêta l'entremetteur d'une négociation ſi ſuſpecte. A quoi ſemble s'acorder l'article qui le concerne dans le jugement ſur quelques Capitaines de ce temps-là*, qu'on attribuë à Richelieu. Le Duc y eſt traité *d'homme d'affaires, de peu de cœur,*

1635. *& de nulle fidelité.* J'ai lu le manifeſte de Rohan, & je n'y trouve rien qui faſſe penſer qu'il fut tenté d'écouter les propoſitions fauſſes, ou veritables que Du Clauzel lui apporta. Si la piéce citée par l'Hiſtorien de Richelieu, eſt de la façon du Cardinal, les paroles qui regardent le Duc de Rohan, ſont un effet de la haine & de la malignité de l'Auteur. Jamais un ſi grand Genéral ne paſſera pour un homme qui manquoit de courage. Cette calomnie ne mérite pas d'être refutée. Il en eſt de même de l'autre, que Rohan n'avoit *nulle fidelité.* L'hiſtoire de ſa vie eſt une preuve continuelle & certaine du contraire. Il ſeroit peut-être à ſouhaiter pour l'honneur du Duc de Rohan, qu'il ne ſe fût jamais intrigué avec Richelieu, ou qu'après ces liaiſons priſes, il l'eût ſervi moins fidelement. Rohan n'en vint là que dans l'eſperance de ſe rendre utile aux Suédois & aux Princes confedérez d'Allemagne. Le deſir de ſervir ceux de ſa Religion fut toujours ſa plus forte paſſion. *Infidelité* dans le dictionnaire du Cardinal, c'eſt ſouvent ne ſe pas devouër aveuglément à ſes volontez. Il n'eſt pas impoſſible que Rohan ne lui ait quelquesfois reſiſté: Et c'eſt là deſſus que l'accuſation ſera fondée. En ce cas elle fait honneur au Duc de Rohan.

Le Maréchal de Crequi entre dans le Milanois, & joint le Duc de Parme.

Quoiqu'il en ſoit des raiſons que Richelieu pût avoir de parler ſi deſavantageuſement de ce Seigneur, on dit avec beaucoup de raiſon cette année, que ſans lui la Gazette de Paris n'auroit pas eu grande choſe à raconter de la proſperité des armes Françoi-

çoises depuis la bataille d'Avein. Il s'en fallut beaucoup que les choses n'allassent si bien dans le Milanois que dans la Valteline. Le livre publié sous le nom de Richelieu, touche la guerre d'Italie avec beaucoup de modestie, & ne s'y arrête pas long-temps. *Les Ducs de Savoie & de Crequi*, dit-on à Louïs dans la personne de son Ministre, *qui commandoient vos armées en Italie prirent un fort dans le Milanois, & en bâtirent un sur le Po. Ce fut une facheuse épine aux pieds de vos ennemis.* Belle expedition! Nous verrons les raisons de cette narration succincte. Grotius remarque fort à propos dans une de ses lettres au Chancelier de Suéde, que la jalousie & l'inimitié des Generaux qui commandoient la même armée, furent les causes de tous les mauvais succés. Nous avons vu les suites facheuses de la mesintelligence de Brezé avec Chatillon. Celle du Duc d'Angouleme avec le Maréchal de la Force, ne fit guéres moins de mal. Voions maintenant ce que produisirent les différends survenus entre le Maréchal de Crequi & Victor Amédée Duc de Savoie. Les lettres patentes qui donnoient à celui-ci la commission de *Capitaine General* de l'armée de France au delà des Monts, furent expediées dans le mois de Juillet à S. Germain en Laïe. En voici la préface qui sert comme de manifeste sur l'irruption du Roi de France, & de ses alliez dans le Milanois.

1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 18. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. 1. Testament Politique du même. 1. Part. Sect. 1. Mercure François. 1635. Grotius Epist. 447. 463. 474. 475. 482. 489. 496. 500. 510. Nani Historia Veneta. L. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. 1. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 290. 291. 292. &c.

Après avoir essaié par tous les moiens qui ont été en nôtre pouvoir, dit Sa Majesté Très-Chrétienne, *d'établir une sure & durable paix dans*

1635. *l'Italie, à la faveur de laquelle tous les Princes nos amis & alliez, puſſent poſſeder ſans trouble les Etats que Dieu a mis entre leurs mains, nous avons enfin reconnu que le ſeul obſtacle qui a juſques ici retardé l'effet d'un ſi juſte deſſein, c'eſt le deſir immoderé qu'ont les Eſpagnols d'achever d'aſſujettir à leur domination, tout ce qui ne leur appartient pas dans cette partie de l'Europe. Leur refus opiniâtre de remettre la Valteline en l'état où elle doit être ſuivant même les articles du traité de Monçon, quelques inſtances & quelques proteſtations qui leur aient été faites, leurs entrepriſes pour uſurper les Etats de divers Princes, ſans autre droit que celui de bienſeance, & leur conſtante maxime de ne chercher d'autre pretexte pour envahir le bien d'autrui que la facilité ou la commodité qu'ils y ont trouvée, temoignent aſſez à tout le monde, que non ſeulement ils ne penſent point à faire ceſſer les ſujets de la guerre; mais qu'ils veulent encore être toujours en état d'inquiéter leurs voiſins, & par la communication des forces d'Allemagne avec celles d'Italie, tenir dans une perpetuelle apprehenſion ceux qui refuſent de dépendre abſolument d'eux. C'eſt pourquoi nous avons eſtimé avec les Princes d'Italie les mieux intentionnez pour leur liberté, que le meilleur moien de l'affermir, c'étoit de prendre conjointement les armes, ſuivant le traité de confedération que nous avons fait enſemble, afin d'obtenir par les efforts de la guerre une paix aſſurée & plus favorable que l'état incertain dans lequel il a fallu vivre juſques à preſent. Et d'autant que les grandes affaires que nous avons maintenant en divers endroits des frontiéres de nôtre Roiaume, ne nous permettent*

pas

pas d'aller commander en personne l'armée que nous avons fait passer au delà des Monts, & les forces que les Princes confedérez y doivent joindre, & que neanmoins il est necessaire d'établir un Chef qui en ait la direction & le commandement en nôtre absence, & sous nôtre autorité, nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour cet effet, que de la personne de nôtre très-amé frere & beaufrere le Duc de Savoie; non seulement à cause des preuves signalées qu'il a données d'une éminente valeur, qualité hereditaire aux Princes de sa maison, & d'une expérience consommée dans le commandement des armées; mais encore pour la singuliére affection que nous portons à sa personne unie à nous en un degré si proche d'alliance & de parenté. Ces considérations nous donnent lieu de croire que nous ne saurions confier la conduite de la guerre presente, à un Prince plus capable de remplir tous les devoirs d'un bon General, & de porter plus prudemment tous nos desseins & ceux de nos confedérez à une heureuse fin. 1635. Louïs constituoit ensuite Victor Amédée son *Capitaine General* en Italie, & ordonnoit au Maréchal de Crequi Lieutenant General de Sa Majesté & à tous les Officiers subalternes de le reconnoitre en cette qualité.

Les reproches que le Roi fait aux Espagnols ne sont pas sans quelque fondement. Mais les François, quand ils se trouvent les plus forts, ne font-ils pas comme les autres? Jamais Roi sut-il mieux se servir du *droit de bienseance* que le fils de Louïs XIII? Bon Dieu! quelle est sa promptitude à envahir le bien d'autrui, quand il y trouve de la

1635. *commodité* ou de la *facilité!* Les gens ſages jugérent bien que le Duc de Savoie ne ſe laiſſeroit pas éblouïr par les éloges qu'on lui donnoit dans les lettres patentes du Roi, & que ſon cœur ſeroit toujours plus Eſpagnol que François. Ses difficultez à convenir du traité de ligue offenſive & defenſive, ſes délais à le ſigner, ſes pretextes recherchez pour retarder la marche de ſes troupes, & pour venir prendre le commandement de l'armée le plus tard qu'il lui ſeroit poſſible, ſa conduite enfin durant le ſiége de Valence, donnérent aſſez à connoitre qu'il n'avoit pas trop grande envie d'échanger certains endroits voiſins de Pignerol avec les conquétes qui ſe feroient dans le Milanois. *M. le Duc de Crequi*, dit-on dans une relation envoiée de la part de ce Seigneur à la Cour, *ſe mit en campagne le 15. du mois d'Août, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majeſté, quoi qu'il n'eût alors que ſix compagnies de cavalerie Françoiſe, trois cens chevaux de M. de Savoie, & ſept à huit mille hommes de pied. Il aſſiégea d'abord le fort de Villette, qui ſe rendit en trois jours, ſans que nôtre canon eût tiré. Cependant la garniſon étoit de trois cens hommes. Sur l'avis donné que M. de Parme vouloit joindre l'armée, M. de Crequi s'avança ſur les bords du Po, à un lieu nommé Breme. Lors qu'il ſe preparoit à paſſer l'eau ſur trois barques, les ennemis vinrent avec vingt-quatre compagnies de cavalerie pour le troubler en ſon paſſage, & s'approcherent, après que la moitié de ſon armée fut au delà du Po. M. de Crequi voulant les prevenir dans le deſſein qu'ils avoient de*

de le charger en queuë, tourna tête contr'eux avec ſept ou huit cens chevaux qui faiſoient toute ſa cavalerie, les mit en fuite, prit une de leurs cornettes, & leur tua plus de cent hommes ſur la place. Après ce bon ſuccés, l'armée du Roi acheva de paſſer la riviere ſans que l'ennemi oſât paroître. De là il vint à Monte village du Milanois pour s'approcher du Tanare, & par conſequent du chemin que M. de Parme avoit à faire. Après avoir attendu là de ſes nouvelles durant ſept ou huit jours, on reçut avis qu'il étoit parti de ſes Etats, & que dans un tel temps il ſeroit ſur les bords du Tanare, à un gué près d'Alexandrie. M. de Crequi s'y étant acheminé, & aiant fait paſſer toute ſon infanterie à l'eau juſques au ventre, il joignit M. de Parme près d'un bourg nommé Salis. Il n'y eut alors que deux partis à prendre, de retourner dans le Monferrat, ou d'aſſiéger Valence. La ſituation de cette place eſt telle, qu'aiant un pont ſur le Po, il eſt impoſſible de rien entreprendre, ſans s'expoſer au danger d'avoir le chemin des vivres coupé, parce qu'on n'en pouvoit tirer que de Cazal. 1635.

Edouard Duc de Parme rempli des eſpérances chimériques dont la Cour de France l'avoit leurré, attendoit avec impatience l'arivée de l'armée du Roi. Le voila donc en campagne le 1. jour de Septembre à la tête de cinq mille hommes de pied, dit-on, & de mille chevaux. L'artillerie conſiſtoit en deux gros canons & quelques piéces de campagne. Il trainoit après lui un long attirail de charettes remplies de proviſions & ſur tout d'inſtrumens à remuër la terre, & un grand nombre de pionniers. Maine vieux

1635. Capitaine du regiment de Saux envoié par le Marechal pour diriger le jeune Prince grand novice dans la conduite d'une armée, l'acompagnoit. Cet Officier l'aida beaucoup à diſſiper un gros d'Eſpagnols qui vouloient s'oppoſer à ſon paſſage; bonheur qui enfla terriblement le cœur d'Edouard, qui s'imaginoit marcher à la conquête certaine d'une grande partie du Duché de Milan. Lors qu'il étoit devant Valence avec Crequi, le Vicelegat de Bologne lui vint rendre un bref du Pape, qui l'avertiſſoit de ne s'engager pas davantage dans une guerre, où il ne devoit attendre aucune protection du Siége de Rome dont il étoit vaſſal Perſuadé qu'il y a plus de bienſeance que de realité dans les remontrances & les menaces d'Urbain, faites à la ſollicitation des Miniſtres du Roi Catholique, & à la ſuggeſtion du Cardinal François Barberin entiérement devoué à la Maiſon d'Autriche, le Duc de Parme n'a pas autrement égard au bref du Pontife. Il écrit ſur l'heure à Louïs, fait de nouvelles proteſtations d'un attachement inviolable à Sa Majeſté, & envoie au Chevalier Carandini ſon Reſident à Rome une lettre en forme de manifeſte, avec ordre de la rendre publique. Edouard y expoſoit les raiſons qu'il croioit avoir d'entrer dans la ligue, & parloit avec tant de hauteur & de fierté, que le Grand Duc de Toſcane dit aſſez plaiſamment après avoir lu le manifeſte; *le Roi de Parme déclare la guerre au Duc d'Eſpagne.*

Siége de Valence par les Confederez en Italie.

Victor Amedée & le Maréchal de Crequi aiant envoié au Roi des rélations différentes du ſiége de Valence, je raporterai ce que

que chacun d'eux dit afin de ſe diſculper du mauvais ſuccés de l'entrepriſe, & d'en rejetter la faute ſur l'autre. Nous y verrons que le Cardinal d'Albornoz, les Miniſtres, & les Officiers du Roi d'Eſpagne, n'omirent rien de ce qui pouvoit déconcerter les entrepriſes des Confederez, en attendant que le Marquis de Leganez nommé Gouverneur de Milan vînt prendre la conduite des affaires & de l'armée. Don Carlos Coloma & le Marquis de Celada, dont l'un avoit le commandement general des troupes Eſpagnoles dans le Milanois, & l'autre s'étoit jetté dans Valence pour en ſoutenir le ſiége, acquirent beaucoup d'honneur en cette occaſion. *M. de Savoie*, dit le Maréchal de Crequi, *avoit promis que ſes troupes joindroient l'armée du Roi le premier jour de Septembre. Cependant, on n'eut aucun ſecours de lui avant que M. d'Hemeri l'eût obligé par ſes ſoins & par ſon adreſſe à envoier du moins M. le Marquis de Ville avec une partie des troupes de Savoie. Elles n'arrivérent que le 24. quoiqu'on eût aſſuré qu'elles ſe rendroient dez le 20. Nonobſtant ces délais, le ſiége de Valence fut commencé. On eſpéroit que les gens de M. de Savoie viendroient prendre le poſte delà l'eau, & que de cette maniére la place ſe trouveroit inveſtie de tous côtez. Cela n'aiant pas été fait, les ennemis eurent tout le temps de ſe munir depuis le 9. juſques au 25. ils jettérent dans Valence, non ſeulement autant de proviſions, mais encore autant de cavalerie & d'infanterie que bon leur ſembla. Cet avantage leur donna moien de faire ſur nos quartiers de deçà le Po les plus grandes ſorties, qui aient*

1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. chap. 18. 19. & 20. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Hiſtoire du Maréchal de Toiras. L. III. Memoires du Maréchal du Pleſſy. Mercure François. 1635. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 291. 292.

1635. *aient jamais été faites d'une place de l'étenduë de celle-là. Il y en eut trois de deux mille hommes de pied & de douze cens chevaux chacune.*

Nous les repouſſâmes toûjours avec grande perte des leurs. De maniére que la garniſon preſqu'auſſi nombreuſe qu'une armée, fut réduite à deux mille hommes; tout le reſte aiant été tué, ou bleſſé, ou rendu inutile par les maladies. Deux jours après l'arivée du Marquis de Ville, nous allâmes au pont des ennemis dans le deſſein de le bruler. D'un côté il étoit défendu par la place, & de l'autre par un grand fort, où il y avoit ſept ou huit cens hommes. Nous mimes le feu à deux de leurs barques, & ils perdirent plus de cent hommes. Le Po s'étant enflé le lendemain, la rapidité de l'eau emporta des moulins contre le pont déja ébranlé par le feu qu'on y avoit mis, & le rompit. Nous attaquâmes leur fort en même temps, & de ſept ou huit cens hommes qu'ils y avoient mis, il ne s'en ſauva que trente dans un bateau. Tous les autres furent tuez ou faits priſonniers. L'onziéme Octobre on ſortit ſur les ennemis qui vouloient à la faveur de la nuit nous troubler dans nos travaux. Nous les repouſſâmes juſques à un de leurs forts. Il fut ſi opiniatrément diſputé, qu'on le prit & reprit pluſieurs fois. Ne voulant pas continuer un ſi grand combat, Mr. de Crequi le fit abandonner à la fin. Les ennemis y eurent cent hommes tuez & autant de bleſſez. Nous en perdimes cinquante, & eûmes quelques bleſſez. Le fort a été depuis ruiné par les ennemis ſans y penſer. Nos trenchées aiant été pouſſées juſques là, une mine faite contre nous, le renverſa.

Soit

Soit que ce fût un effet du deſſein que Victor Amédée avoit formé, de ne faire pas trop de mal aux Eſpagnols, & de les ſervir même ſous main; ſoit qu'il eût du chagrin de ce que Crequi commençoit un ſiége conſidérable ſans lui, & que le Maréchal de Toiras retiré à Turin, qui avoit grande part à la confidence du Duc de Savoie, l'aigrît ſecretement, & lui repreſentât que Créqui prétendoit obtenir tout l'honneur de la conquête, & publier que Victor Amédée étoit ſeulement venu, lors que la place fort preſſée demandoit preſqu'à capituler, le Duc de Savoie ne ſe rendit devant Valence que le 18. Octobre, & dit ſans façon en y arivant, que le ſiége étoit entrepris & conduit contre toutes les regles de l'Art Militaire, & qu'il s'étonnoit que le Maréchal de Crequi eût écrit au Roi ſon maître, que la place ſeroit priſe en quinze jours. Voici les raiſons de Victor Amedée. *L'iſſuë du ſiége de Valence*, dit-il dans ſa premiére rélation envoiée à la Cour de France, *dépendant principalement de la communication que les aſſiégez peuvent avoir avec la partie de l'Etat de Milan qui eſt en deçà du Po au Septentrion, les Eſpagnols ont toûjours tâché de la maintenir autant qu'il leur a été poſſible. C'eſt pourquoi aiant prévû à loiſir que cette place ſeroit aſſiégée, ils dreſſérent un pont ſur le Po, par le moien duquel ils ont continué près d'un mois, depuis le ſiége commencé, de faire entrer dans la place tous les ſecours & toutes les munitions qu'ils jugeoient neceſſaires, ſans que l'armée du Roi campée au delà du Po du côté d'Alexandrie* 1635.

Digitized by Google

1635. *drie, pût les empêcher. Son Alteſſe Roiale prévoiant cet inconvénient, ne jugea pas à propos d'attaquer Valence, avant que toutes les troupes de la Ligue fuſſent armées, afin de la pouvoir inveſtir de toutes parts. Son avis n'étant pas ſuivi, M. le Duc de Crequi a connu par ſa propre experience l'impoſſibilité de forcer la place, ſans lui ôter la communication qu'elle avoit à la faveur du pont dreſſé par les ennemis. De là vient qu'il pria Son Alteſſe Roiale de lui envoier une partie de ſes troupes, afin de les déloger de leurs forts & de leurs retranchemens à la tête du pont en déçà de la riviére, s'il étoit poſſible.*

Elle fit partir trois mille hommes de pied avec l'eſcadron de ſa cavalerie de Savoie, & quelques autres compagnies de chevaux-legers, ſous la conduite du Marquis de Ville, Maréchal de Camp de ſes armées, & Lieutenant Général de la cavalerie Piémontoiſe. Aſſiſté de quelques compagnies de chevaux François & de deux régimens d'infanterie que M. de Crequi lui envoia, le Marquis contraint les Eſpagnols à quitter tous les forts & tous les poſtes de déçà le Po. Plus de ſix cens des leurs ſont tuez, ou noiez, ou faits priſonniers. Le feu eſt mis à leur pont: mais ils le refont incontinent. Comme ſi le Ciel vouloit favoriſer particuliérement le deſſein des nôtres, une grande inondation du Po emporte le pont dans une nuit, lors qu'on ſe prépare à l'attaquer, & l'ennemi ne peut remedier à cette diſgrace, le Marquis de Ville occupant avec les troupes de Savoie les forts abandonnez par les Eſpagnols. M. le Duc de Crequi ſouhaita peu de temps après que les troupes de Son Alteſſe Roiale paſſaſſent

ſaſſent le Po, & que le Marquis de Ville vint prendre quartier au camp entre le ſien, & celui de M. le Duc de Parme, afin de faire tête au ſecours qui pouvoit venir d'Alexandrie. Son Alteſſe Roiale juge alors qu'il eſt neceſſaire qu'elle s'avance du côté de Trino, & puis à Oximian, pour s'oppoſer avec le reſte de ſes troupes à Don Carlos Coloma, qui faiſoit un gros à la Piéve du Caire en déçà du Po, dans le deſſein de venir regagner le poſte que le Marquis de Ville avoit quitté. Et parce que Son Alteſſe Roiale étoit informée que les Eſpagnols faiſoient avancer des gens de tous côtez à la Piéve, afin de former une armée capable de forcer tout ce qui s'oppoſeroit au ſecours qu'ils prétendoient jetter dans Valence, elle propoſa au Duc de Crequi & au Conſeil de guerre d'aller attaquer l'ennemi dans la Piéve, avant qu'il fût plus fort. M. de Crequi jugeant l'entrepriſe trop hazardeuſe, fit de grandes inſtances à Son Alteſſe Roiale de vouloir plûtôt paſſer le Po, & ſe joindre à l'armée du Roi. Mais comme elle avoit jugé que le commencement de ce ſiége & la continuation étoient contre toutes les maximes de la guerre; ſoit pour les paſſages laiſſez trop long-temps libres à l'ennemi; ſoit pour l'étenduë demeſurée des quartiers pris, qui demandoient plus de vingt-cinq mille hommes, quoique toute l'armée du Roi & de M. de Parme n'en eût pas huit; ſoit pour la diſette des fourages qu'il falloit faire venir de loin, avec une perte extréme de gens & de chevaux que les ennemis, & les païſans d'alentour, attendoient à tous les paſſages, & même aux chateaux de Satirana & de Montcaſtel que 1635.

M. de

1635. *M. de Crequi avoit laiſſez après s'en être rendu maître.*

Pour toutes ces raiſons & pour pluſieurs autres, Son Alteſſe Roiale n'eſtimoit point qu'il fût à propos d'engager ſa réputation & celle du Roi en un ſiége, dont elle n'avoit point bonne opinion. Elle ſoutenoit qu'en s'arrêtant déçà le Po avec une partie de ſes troupes pour empêcher le ſecours que l'ennemi préparoit à la Piéve, elle faciliteroit beaucoup plus le ſuccés de l'entrepriſe, qu'en abandonnant ſon poſte. Car enfin l'armée du Roi renforcée par les troupes que le Marquis de Ville y avoit conduites, pouvoit faire tête à toutes les tentatives de l'ennemi du côté d'Alexandrie. On paſſa environ quinze jours à delibérer ſur ce point. Mais M. le Duc de Crequi continuant ſes inſtances preſqu'inſupportables, pour obliger Son Alteſſe Roiale à paſſer le Po, & à ſe loger avec toute ſon armée du côté de Valence, aſſuroit que ſi elle s'y diſpoſoit, il prendroit infailliblement la place dans peu de jours: faute de quoi, il proteſtoit de lever le ſiége, & de faire connoître que ſi Valence n'étoit pas priſe, le mauvais ſuccés de la campagne ne lui devoit pas être imputé. Son Alteſſe Roiale reconnut fort bien que ces inſtances n'étoient qu'un prétexte d'abandonner un ſiége mal commencé, & de s'en décharger ſur autrui. Il eſpéroit que Son Alteſſe Roiale ne s'y engageroit pas contre tant de raiſons qui l'en détournoient, ou que ſi elle s'y engageoit, la preſence de Son Alteſſe Roiale le mettroit à couvert du mauvais ſuccés. Elle eſtima neantmoins plus à propos de condeſcendre contre ſa propre opinion, & contre celle de tous ſes Officiers, aux priéres du Duc de Cre-

Crequi, que de lui donner ſujet de publier qu'il levoit le ſiége, faute d'être ſecouru de la maniére qu'il deſiroit. Après une depéche faite exprés au Roi ſur ce ſujet, où Son Alteſſe Roiale rendoit compte de tout ce qui s'étoit traité, & de l'opinion qu'elle avoit du ſiége, le 19. Octobre elle paſſa le Po; conduiſant avec ſoi quatre mille hommes de pied, & la compagnie de ſes gardes à cheval, & alla prendre quartier à Peſſe, endroit éloigné du camp une demie lieuë ſur le chemin d'Alexandrie. 1635.

Je ne ſai ſi je me trompe, la relation de Victor Amédée paroit mieux tournée, plus judicieuſe, je n'oſe dire, plus ſincére, que celle de Crequi. Ne ſeroit-elle point de la façon du Maréchal de Toiras? Il étoit ſi bien auprès du Duc de Savoie, que dans la guerre dont je parle, Victor Amédée le faiſoit coucher avec lui dans ſon caroſſe d'armée: *honneur*, dit-on, *qu'il n'accorda jamais au Prince ſon frére.* Quoiqu'il en ſoit, Crequi écrivoit avec tant de confiance à la Cour, qu'on y conçût une eſpérance préſque certaine de la priſe de Valence. *M. le Maréchal de Crequi*, dit Chatillon dans une lettre au Prince d'Orange, *auquel le Duc de Parme s'eſt joint avec de fort belles troupes, attaque Valence & la preſſe fort. Le Gouverneur de Milan a jetté quatre mille hommes dedans qui ſe défendent, & font de fréquentes ſorties. M. de Savoie eſt enfin delogé de Turin avec ſa cavalerie & ſon infanterie fort leſtes. Il va joindre l'armée devant Valence. Voila l'état veritable des affaires.* Cela s'écrivoit au commencement d'Octobre. Mais les Miniſtres parloient plus po-

1635. positivement que le Maréchal de Chatillon. *Nous avons de bonnes nouvelles d'Italie*, dit quelques jours après Bouthillier au Cardinal de la Valette. *Le Duc de Parme venant joindre les troupes du Roi, a battu les Espagnols qu'il a rencontrez. Celles de M. le Duc de Savoie ont joint aussi. Elles ont ôté d'abord aux ennemis l'avantage de leur pont sur le Po. M. le Maréchal de Crequi assure la prise de Valence dans peu de jours.* Le Capucin Joseph n'avoit pas de moins bonnes esperances, quand il écrivoit ainsi au même Cardinal. *Nos affaires d'Italie vont assez bien. On attend bientôt la prise de Valence. M. de Savoie y a mené en personne huit mille hommes de pied & deux mille chevaux.* Nous voions par là que les nouvelles écrites par les Ministres d'Etat, ne sont pas toujours éxactes. Victor Amédée ne mena pas en personne dix mille hommes au siége de Valence. Qui n'assureroit pas le contraire sur le temoignage du P. Joseph? Telle est l'incertitude du détail de l'Histoire.

Servien Secretaire d'Etat donne de plus grandes particularitez à la Valette. *Valence*, dit-il, *est aujourd'hui la ville qui doit décider des avantages de cette guerre. Si nous la prenons, comme tous les Chefs croient le pouvoir faire avant la fin de ce mois, nous serons infailliblement maitres de la campagne toute cette année dans le Milanois, & peut-être quelque chose de plus.* Espéroit-il que le Duché seroit entiérement conquis? Quoiqu'il en soit, voici ce que le Secretaire d'Etat ajoute. *Jusques au 29. du mois passé, la ville n'avoit pas été tout-à-fait assiegée. Le pont qui*

qui demeuroit libre, donnoit moien aux Eſpagnols de ſe rafraichir & de ſe renforcer. De maniére que nous avons toujours eu à combattre une armée entiére enfermée dans la place. Mais après la jonction des troupes de M. de Savoie, & la rupture du pont par une cruë extraordinaire du Po, arivée fort à propos, on ne doute plus de la priſe de Valence dans peu de temps. Il s'y eſt fait quantité de beaux combats. Je vous en raconterois les particularitez, ſi les Gazettes ne les publioient. M. le Maréchal de Crequi agit merveilleuſement bien, quoiqu'il n'ait pas moins que vous, ſujet de ſe plaindre de la legéreté des Françoïs. Ce que je viens de rapporter confirme la verité de la relation de Victor Amédée, que la place fut mal aſſiégée d'abord, & que Crequi étoit redevable de ſes premiers avantages à l'arivée du détachement de l'armée Savoiarde. L'excuſe du Maréchal ſemble pourtant recevable. Il laiſſa un côté libre, dans la penſée que Victor Amédée le viendroit occuper, comme il le promettoit. S'il eſt vrai que le Duc de Savoie & le Prince d'Orange aient traverſé ſourdement le progrés des armes de France en Italie & dans les Païs-Bas, avouons que Richelieu avec toute ſon habileté, fut bien la duppe de l'un & de l'autre. Après s'être longtemps faits rechercher, ils auront à la fin accepté le commandement de l'armée Françoiſe pour ſe venger avec autant d'habileté, que de diſſimulation; Victor Amédée du tort & des chagrins que le Cardinal lui avoit cauſez, & à toute la Maiſon de Savoie, & Frederic Henri du deſſein formé de le dépouiller de ſa Souverai- 1635.

Digitized by Google

1635. raineté. Le Comte du Pleſſy qui ſervoit dans l'armée de France en qualité de Maréchal de Camp, inſinuë aſſez clairement dans ſes memoires qu'il ne tint qu'à Victor Amédée de battre les Eſpagnols, & de prendre Valence. *Lorſque l'armée ennemie vint au ſecours de la place*, dit-il, *ſi on eût ſuivi le ſentiment du Comte du Pleſſy qui conſeilloit d'aller au devant, le Duc de Savoie auroit infailliblement battu les Eſpagnols, & Valence ſe ſeroit renduë enſuite.* Racontons ceci dans un plus grand détail.

Les Eſpagnols s'avancent au ſecours de Valence. Les Confederez vont au devant d'eux & ſe retirent après une eſcarmouche.

Un Auteur Italien rapporte quelque choſe des difficultez extrémes que Victor Amédée fit de ſe rendre au camp devant Valence. Il ne s'y détermina enfin que de peur d'irriter Louïs, ou plûtôt Richelieu, de l'indignation duquel Emeri Ambaſſadeur de France depuis le depart du Comte du Pleſſy pour l'armée d'Italie, le menaçoit. *J'aime mieux*, diſoit le Duc de Savoie, *demeurer chez moi, & penſer à la ſeureté de mes Etats, que d'aller voir conſumer une armée à un ſiége entrepris fort mal à propos, & recevoir enſuite l'affront de le lever honteuſement. Monſeigneur*, lui repartit Emeri, *je ne pourai me diſpenſer d'avertir le Roi mon maitre que vous trouvez chaque jour un nouveau pretexte de n'aller pas prendre le commandement des armes des Confederez. Vos délais ſeront regardez comme un manquement à vôtre parole ſolennellement engagée. M. le Maréchal de Crequi pourra bien recevoir ordre d'amener ſon armée dans le Piemont, & de l'y laiſſer vivre comme dans un païs ennemi.* Victor Amédée prend alors la reſolution d'aller au camp. Il pro-

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 20. & 21. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Mercure François. 1635. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato.

proteſte de continuer le ſiége juſques à ce que la place ſoit priſe, & de combattre les Eſpagnols en cas qu'ils viennent au ſecours. Mais quand il fut à S. Salvador dans le Monferrat, ajoute-t-on, le Duc changea tout à coup de ſentiment, & parla de s'arrêter là. *Monſeigneur*, lui dit Emeri, *Vous prenez un expédient fort propre à ménager l'amitié du Roi d'Eſpagne. Il vous ſaura bon gré de ce que vous ne voulez pas entrer à main armée dans ſes Etats. Y avez-vous bien penſé ? Au lieu de faciliter la priſe de Valence & de renforcer l'armée du Roi mon maitre, vous traverſez l'une, & vous jouez à ruiner entiérement l'autre. On vous a reçu comme ami dans le Monferrat : prenez garde que vous n'y ſoiez bientôt traité en ennemi. Il ſeroit plus avantageux au Roi mon maitre que vous fuſſiez à Turin qu'à S. Salvador.* Vaincu par une remontrance ſi libre & ſi forte, Victor Amédée ſe rend enfin au camp: mais ce n'eſt qu'avec une extréme répugnance. 1635.

Part. 1. L. X. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 292. 293.

M. de Savoie, pourſuit-on dans la rélation envoiée de la part du Maréchal de Crequi à la Cour de France, *ariva devant Valence le 18. Octobre. Sur l'avis reçu que les ennemis venoient avec une armée de huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux, nous reſolumes d'aller au devant d'eux. Pour cét effet, M. le Marquis de Villeroi paſſa le Po à la tête d'une bonne partie de l'armée du Roi. Les troupes de Savoie qui s'y devoient rendre en même temps, arrivérent ſi tard qu'on ne put attaquer les ennemis. L'éxécution eſt differée au lendemain. Mais quoique les troupes*

1635. *pes du Roi ſoient prêtes ce jour-là dez le matin, comme elles le furent le jour précédent, un long Conſeil où Son Alteſſe nous entretient de divers raiſonnemens durant pluſieurs heures, nous arrête. On va ſi tard aux ennemis fortifiez dans un village environné de foſſez & de grandes haies, qu'il n'y eut aucune apparence de les y forcer. Nous nous retirames donc dans le meilleur ordre qui ſe puiſſe imaginer.* Le Maréchal paſſe legérement ſur ce qui ſe fit à l'attaque du village nommé Freſcarol: Et ce n'eſt pas ſans raiſon. Il y perdit beaucoup de ſa réputation. Quelqu'un raconte que dans le Conſeil de la longueur duquel Crequi ſe plaint, Victor Amédée fut preſque ſeul d'avis d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, & que les autres parurent d'un ſentiment contraire, ou du moins incertains. *J'aime mieux mourir l'épée à la main*, dit le Duc de Savoie, *que de me voir réduit à la honteuſe néceſſité de lever le ſiége dans peu de jours. Il faut ſe battre à quelque prix que ce ſoit. Si je n'avois égard à moi-même & à mes interêts particuliers*, ajouta Son Alteſſe en ſe tournant vers Emeri, *je ſuivrois le conſeil de ces Meſſieurs. Mais je n'ai quitté mes Etats que dans le deſſein de chercher l'ennemi: à Dieu ne plaiſe que je fuie devant lui. On n'a pas voulu me croire quand j'ai propoſé de l'aller trouver à la Piéve: nous l'attaquerons à Freſcarol.* Il y eut en effet un commencement de combat. Soit que le Maréchal ſe défiât de Victor Amedée, & qu'il craignît que ce Prince irrité contre lui ne l'abandonnât dans l'action; ſoit qu'il eût reçu de faux avis ſur la maniére

niére dont les Eſpagnols s'étoient retranchez à Freſcarol, il envoia dire au Duc de Savoie qu'il ne vouloit pas hazarder la perte de toute l'armée Françoiſe contre des ennemis trop avantageuſement poſtez, & défendit à quelques Officiers de s'engager plus avant. De maniére que Victor Amédée ſe retira, faché, ou bien-aiſe de ne faire pas plus de mal aux Eſpagnols: Dieu le ſait. 1635.

Voici comment cette affaire eſt racontée dans ſa rélation fort circonſtanciée. *Dès que Son Alteſſe Roiale eut paſſé le Po*, dit-on, *Don Carlos Coloma qui étoit à la Piéve, ne perdit point de temps, & ſe mit en état de marcher au ſecours des aſſiegez. Il prétendoit jetter un pont au même endroit, où il y en avoit un auparavant. L'avis apporté incontinent à Son Alteſſe Roiale, contenoit que Don Carlos étoit parti le 25. avec une armée d'environ dix mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux; qu'il faiſoit porter quatorze barques ſur des bateaux, dans le deſſein de dreſſer promptement ſon pont, & de faire paſſer deſſus le ſecours qu'il deſtinoit aux aſſiegez; & que ce ſoir-là même, il viendroit loger à Freſcarol qui n'eſt qu'à deux petits milles de Valence. Sur quoi, Son Alteſſe Roiale aiant tenu conſeil avec Mrs. les Ducs de Crequi & de Parme, M. le Maréchal de Toiras, & Mrs. les Maréchaux de Camp des troupes de France & de Savoie, il fut reſolu qu'elle repaſſeroit le Po avec la plus grande partie de ſes gens, auxquels M. de Crequi joindroit tout ce qu'il pouroit de l'armée du Roi, & qu'on iroit rencontrer l'ennemi. Son Alteſſe Roiale*

1635. *pourvut prealablement à la ſeureté du camp, y laiſſa quelques-unes de ſes troupes avec celles de Sa Majeſté, & repaſſa le Po ſur le pont qu'on y avoit jetté depuis quelque temps. Elle avoit avec ſoi M. le Maréchal de Toiras, quatre mille hommes de pied & huit cens chevaux de ſon armée; trois mille hommes de pied & mille chevaux des troupes du Roi, douze cens hommes de pied & trois cens chevaux de celles de M. le Duc de Parme. Le lendemain matin jour de Dimanche, on eut avis que l'ennemi ſe préparoit à marcher vers Valence. Son Alteſſe Roiale met incontinent toute l'armée en bataille, & s'arrête long-temps dans la plaine vis à vis de la place en deçà du Po, quoi que nos gens fuſſent incommodez de l'artillerie ennemie qui battoit cet endroit à découvert. Don Carlos n'avançant point, & ſe retranchant au contraire dans Freſcarol, Son Alteſſe Roiale tint conſeil de guerre ſur ce qu'il falloit faire en cette occaſion. Après diverſes opinions, celle de Son Alteſſe Roiale fut ſuivie. C'étoit d'aller droit à l'ennemi, & de lui preſenter bataille. En cas qu'il la refuſât, & que ſes retranchemens ne permiſſent pas de l'attaquer, on devoit ſe retirer en bon ordre à ſa vuë. Son Alteſſe Roiale jugeoit ce mouvement néceſſaire à la réputation des armes du Roi, & à la ſienne.*

La reſolution fut reçuë de toute l'armée avec une joie qui ne ſe peut exprimer. Elle redoubla quand on vit Son Alteſſe Roiale armée de toutes piéces avec une écharpe blanche, aller de rang en rang le viſage riant, donner ordre à tout, & encourager par ſes maniéres obligeantes juſques aux moindres ſoldats. M. le Duc

Duc de Crequi desirant d'avoir l'honneur de 1635.
l'avant-garde avec Mrs. de Villeroi & de Va-
rennes qui commandoient les troupes du Roi,
Son Alteſſe s'arrête à la bataille avec M.
le Maréchal de Toiras, le Comte de Ver-
ruë & le Marquis de Ville. M. le Duc de
Parme conduiſoit l'arriére-garde, aſſiſté du
Marquis Bobba, & renforcé du regiment Sa-
voiard du Baron de Manthou. On marcha en
cet ordre juſques à la vuë de Freſcarol. Nous
y arrivâmes trois heures avant le coucher du
ſoleil. L'ennemi s'étoit campé & retranché
au dehors, à la faveur d'un bois qui cou-
vroit ſa cavalerie. M. le Duc de Crequi
avec toute l'avant-garde, tourne d'abord à
droite pour reconnoître de ce côté-là les for-
ces de l'ennemi. De maniére que Son Alteſſe
Roiale, qui découvroit découverte en tête
des Eſpagnols, fit commencer l'eſcarmouche
par la compagnie de ſes gardes à cheval que
le Comte de Pioſaſque commandoit, & par
celle du Marquis de Ville. L'infanterie qui
les ſecondoit, fut ſoutenuë à droite & à gau-
che de quelques compagnies de cavalerie. Le
Marquis de Ville premier Officier en cet endroit,
donna pour mot à tout cet eſcadron, vive Ma-
dame †, *bien reſolu de paſſer à la faveur*
d'un ſi bon augure, au travers des ennemis.
Le Maréchal de Toiras ſe porta bien avant
pour reconnoître leur contenance de plus près.
Nonobſtant une grêle de mouſquetades, Son
Alteſſe Roiale marchoit, & donnoit ordre à
tout. Elle détacha cent mouſquetaires des re-
gimens de Maroles & de Bois-David qui ſe
portérent ſi vaillamment ſous la conduite de
deux de leurs Capitaines, que ſoutenus &

† C'eſt Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoie, & ſœur du Roi.

1635. *ſuivis de main en main, par pluſieurs autres mouſquetaires, que Son Alteſſe Roiale choiſiſſoit dans tous les autres regimens, ils délogerent ceux qu'ils avoient en tête, & les pouſſérent juſques à cinquante pas de Freſcarol. L'eſcarmouche dura près de deux heures ſans que l'ennemi voulût ſortir des poſtes avantageux qu'il occupoit.*

L'inclination de Son Alteſſe Roiale, c'étoit qu'on donnât de tous côtez dans les retranchemens de l'ennemi. Le ſoldat qui la voioit aller ſi librement au feu, ne demandoit pas mieux que de ſuivre ſon exemple. Mais M. le Duc de Crequi, s'étant avancé du côté du bois pour reconnoitre les Eſpagnols, les crut ſi bien fortifiez, qu'il jugea qu'on ne pouvoit entreprendre de les forcer, ſans trop hazarder. M. le Marquis de Villeroi vint de ſa part, en avertir Son Alteſſe Roiale, & lui inſinuer qu'il étoit à propos de ſe retirer avant que la nuit qui s'approchoit, pût cauſer du deſordre. Elle eſtima devoir ſuivre l'avis d'un Géneral qui avoit pris ſoin de reconnoitre l'ennemi. L'armée ſe retire donc en bon ordre, quoique les Eſpagnols la ſuiviſſent, en reprenant les poſtes que les nôtres abandonnoient. La prévoiance de Son Alteſſe Roiale ne fut pas moins grande dans cete retraite, que dans l'attaque. Par tout où ſa preſence étoit neceſſaire, elle y acouroit avec tant de promptitude, qu'elle ſembloit être en plus d'un endroit. L'armée fut de retour à ſon poſte environ le coucher du ſoleil. Elle ſe logea dans le même endroit que le Marquis de Ville prit lors qu'il attaqua le pont. Quinze ou ſei-

ze

seize soldats ont été blessez en cette rencontre, & les ennemis ont perdu environ cinquante hommes. Le transfuge qui nous a dit cette particularité, assure que le desordre & l'effroi furent si grans parmi eux, que Don Carlos Coloma eut beaucoup de peine à retenir ses gens à coups d'épée, & que si on eût donné de tous côtez, l'armée Espagnole étoit mise en déroute. Ainsi Valence ne pouvant plus être secouruë, la garnison auroit incontinent demandé à capituler. 1635.

On conclut de ce récit que le seul moien d'emporter la place, c'étoit d'attaquer les Espagnols à la Piéve, ou dans leurs retranchemens de Frescarol, comme Victor Amédée le proposa. Quoiqu'il en soit, la rélation envoiée par ce Prince, méritoit de trouver ici sa place. On y raille finement le Maréchal de Crequi, & ses fautes y sont délicatement touchées. J'estimerois davantage cette piéce, si le Duc de Savoie, sous les yeux duquel son Secretaire la dressa, y étoit moins loué. Un grand Capitaine doit paroitre s'oublier lui même, quand il raconte, ou fait raconter ses actions. La modestie ne sied pas moins aux Princes qu'aux particuliers. Une relation écrite avec tant de soin, ne disculpe pas entierement Victor Amédée. *Pour sauver les apparences*, dirent quelques Courtisans de Louïs, *M. de Savoie n'a-t-il pas pu temoigner une extréme impatience de combatre, & cependant se rendre si tard à Frescarol, qu'il n'y eût pas assez de temps pour attaquer l'ennemi retranché? Don Carlos Coloma informé que Son Altesse ne lui sera pas grand mal, s'est bien gardé de sortir*

1635. *de son poste. Il savoit qu'après une tentative, où il y avoit plus d'ostentation que de realité, on lui laisseroit la liberté de secourir la place.* S'il m'est permis d'ajoûter ici mes conjectures, je dirai qu'il est assez vraisemblable que Victor Amédée & Crequi ne se soucioient pas, autrement l'un & l'autre de prendre Valence. Le Savoiard vouloit empêcher que les François ne fussent maîtres de la campagne, dans le Milanois, & *peut-être quelque chose de plus*, comme Louïs & ses Ministres s'en flattoient. Le Maréchal de son côté, pensoit à dérober l'honneur de la conquête à un Prince qui le condamnoit hautement, & à lui ôter l'occasion de se vanter que sans lui, le siége mal commencé n'auroit jamais eu un heureux succès.

Les Confederez levent le siége de Valence.

Ce que Crequi raconte des choses arivées depuis l'escarmouche de Frescarol, achéve de rendre la conduite de Victor Amédée extrémement suspecte. *M. de Savoie*, dit-il, *voulut demeurer au delà du Pô avec M. de Parme, & s'y fortifia contre le secours qui étoit proche de lui. Le 23. Octobre M. le Marquis de Villeroi m'aiant envoié avertir sur le soir qu'on entendoit plusieurs tambours au delà du Pô près du quartier de M. de Savoie, & qu'il lui sembloit que c'étoit une feinte pour nous faire croire que les ennemis battoient aux champs de ce côté-là, & pour nous attaquer plus facilement de l'autre, j'écrivis sur l'heure à M. le Marquis de Pianezze de faire battre l'estrade à ses carabins toute la nuit, parce que je conjecturois que dans le dessein de nous amuser par leurs tambours, les ennemis méditoient quelqu'entrepriſe de son côté. Je l'en priai*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 19. 20, & 21. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. 1. Mercure François. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. 1. L. X. Vittorio Siri

priai derechef par une ſeconde lettre. On ne me répond rien ; & j'apprens le lendemain la facheuſe nouvelle d'un ſecours de ſix cens hommes chargez de poudre & de méches, entré dans la place, & qu'ils ont paſſé près du quartier de M. de Pianezze. Ma précaution d'avertir ſi ponctuellement de ce que je prévoiois, me rendit opiniâtre à ne point croire ce rapport, juſques à ce qu'il me fut confirmé par ceux-là mêmes qui devoient empêcher ce malheur. M. de Savoie preſſoit alors la levée du ſiége. Après l'entrée du ſecours, il change de ſentiment, propoſe de le continuer, & veut retourner en deçà du Po. On lui repreſenta qu'en abandonnant le quartier au delà, ceux des nôtres qui gardoient le fort de l'avenuë du pont, demeureroient en proie aux ennemis, & que les Eſpagnols auroient la liberté de faire entrer tout ce qu'il leur plairoit dans la place. Et bien, *repartit-il*, on retirera demain les ſoldats qui ſont dans le fort. Car enfin ma cavalerie ne peut plus ſubſiſter où elle eſt. 1635.

Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 295. 296. 297. &c.

Dès que M. de Savoie a paſſé le Po avec une partie de ſes troupes, trois mille hommes des ennemis ſoutenus de quelques eſcadrons de cavalerie, attaquent le fort à la vuë de celles qui reſtent. Les cent cinquante des nôtres qui étoient dedans, ſe défendirent ſi courageuſement, qu'ils tuérent plus de quatre cens cinquante Eſpagnols. Une partie mourut l'épée à la main, & les autres demeurérent priſonniers. Les ennemis maîtres du fort firent paſſer ſur des bateaux autant de gens & de munitions qu'ils voulurent. Rien ne pouvoit plus les en empêcher au delà du Po. C'eſt une cho-

1635. *ſe inconteſtable, qu'avant ce ſecours, la place étoit reduite à une telle extremité, que tous ceux qui en ſortirent, nous confeſſérent qu'elle ne pouvoit durer huit jours. Jamais les travaux d'un ſiége ne furent plus beaux, ni ſi avancez. Nous approchions du foſſé, nous euſſions fait bréche dans peu de jours, & les ennemis n'auroient pu ſoutenir un aſſaut. Le ſecours entré dans Valence par d'autres quartiers que ceux de l'armée du Roi, nous a fruſtrez des eſpérances que le progrès du ſiege nous faiſoit juſtement concevoir. Tout à cette heure, un ſoldat ſorti de la place s'eſt venu rendre à nous, & a dit en preſence de M. de Savoie, que ſans le ſecours elle ſe rendoit dans ſix jours.* On ne ſe doit pas repoſer ſur le rapport d'un transfuge. Outre que ces gens-là ne connoiſſent ordinairement ni les forces d'une place, ni les intentions & les reſſources des Commandans, ils penſent toujours à flatter le Genéral dans l'armée duquel ils viennent.

Une ſeconde rélation de Victor Amédée en Italien, nous apprend la maniére dont la reſolution de lever le ſiége de Valence, fut enfin priſe. Le Duc de Parme, le Maréchal de Crequi, Emeri Ambaſſadeur de France, les Marquis de Villeroi & de Varennes, & le Comte du Pleſſy-Praſlin, étant allez le 24. Octobre chez le Duc de Savoie, Emeri parla ainſi d'abord. *Voici la ſaiſon déja fort avancée : il n'y a preſque plus de beau temps à eſperer. Quand nôtre armée ſeroit beaucoup plus nombreuſe, je ne ſai ſi on ſe pouroit flatter d'emporter Valence. Quinze jours de ſiége encore diminueront tellement les trou-*

troupes, les chemins deviendront ſi mauvais, & la cavalerie déja fort haraſſée, ſe trouvera reduite à ſi peu de gens, qu'il ne ſera plus poſſible de faire une retraite honorable. 1635.
Créqui appuie la propoſition de l'Ambaſſadeur, & dit qu'il eſt d'avis qu'on léve le ſiége pendant que cela ſe peut exécuter avec plus d'honneur & de facilité. *Nos gens*, ajoute le Maréchal, *ſont encore en état de ſervir. On prendra des quartiers d'hiver dans le païs ennemi, & M. le Duc de Parme ſera conduit ſeurement dans ſes Etats. Il eſt de la gloire & de l'interêt du Roi, de temoigner qu'il a ſoin de ſes ſerviteurs & de ſes alliez. Je prevoiois bien depuis quelques jours*, reprit Victor Amédée, *qu'il en faudroit venir là. S'il y avoit ſujet d'eſpérer de prendre Valence, je devrois le ſouhaiter plus que perſonne du monde. Puis que vous êtes tous d'avis de lever le ſiege, je donnerai les ordres neceſſaires, afin que cela s'exécute le plus promptement & de la meilleure maniére qu'il ſera poſſible.* On décampe donc le 26. Octobre. Le Duc de Savoie & Créqui avoient dîné enſemble le jour précédent, pour diſſiper le bruit qui couroit de leur mesintelligence. On fortifia Bréme. C'eſt la place *qui fut*, comme dit Richelieu, *une épine au pied* des Eſpagnols. A cauſe de la groſſe garniſon qu'on y mit, ils ne purent ſe diſpenſer de loger la plus grande partie de leurs troupes à Novare, à Alexandrie, à Mortare, à Valence.

La nouvelle de la levée du ſiége de cette place fut un coup de foudre à Richelieu & à ſes confidens. Ils en parurent étourdis &

1635. consternez. Quelques-uns s'imaginérent que Victor Amédée & Crequi, plus attachez à Marie de Medicis qu'au Cardinal, avoient été nonobstant leur mesintelligence, bien-aises l'un & l'autre, que les armes du Roi ne fussent pas plus heureuses en Italie que dans les Païs-Bas, & qu'ils se flattérent que la fortune de Richelieu seroit ébranlée par ces deux disgraces. Mais plus le foible Louïs se trouvoit embaraſſé, plus il s'opiniâtroit à croire que le secours de son Ministre lui étoit absolument nécessaire. Richelieu ne savoit comment s'y prendre pour lui anoncer une si triste nouvelle. Il eut beau *dorer la pilule*, elle fut extrémement amére au Roi déchu des grandes espérances qu'on lui fit concevoir de la conquête des Païs-Bas & du Duché de Milan dès la premiére campagne. Victor Amédée n'étoit pas moins en peine de son côté. Il emploioit toute son adresse à se disculper du mauvais succès de l'entrepriſe qu'on lui imputoit hautement. Pendant qu'il s'efforçoit de persuader Emeri que les soupçons conçus au desavantage de Son Alteſſe étoient sans aucun fondement, le Nonce Mazarin bon ami de Victor Amédée, & le Comte de S. Maurice son Ambaſſadeur à la Cour de France, agiſſoient auprès de Richelieu que la relation du Maréchal de Crequi, arivée avant celle du Duc de Savoie, avoit prevenu. *Il faut*, disoit-il à Emeri, *que les gens soient étrangement aveugles ou injuſtes. Ne voit-on pas que je refuſe tous les jours les offres avantageuſes de la Cour de Madrid, que j'expoſe ma vie à la tête de l'armée confédérée, que*

que j'entretiens en faveur du Roi des troupes nombreuſes qui deſolent mes Etats, que bien loin de faire travailler aux fortifications de Turin contre la France, j'emploie des ſommes conſiderables à celles de Verceil & de mes autres places voiſines du Milanois contre l'Eſpagne; enfin que mes regimens ſont preſque tous compoſez de François? Si ces conſiderations ne ſont pas capables de convaincre le Roi de la ſincerité de mes intentions, j'avouë de bonne foi que je ne ſai plus quelle preuve lui en donner. On croit peut-être, ajouta Victor Amédée, *que j'ai un peu de ſens commun. Je dois donc m'appercevoir des raiſons qui m'engagent à demeurer attaché aux interêts de la France. Ma ſanté n'eſt pas trop robuſte, je deviens vieux, mes enfans ſont fort jeunes. Je ne puis les laiſſer après ma mort qu'entre les mains de Madame leur mere ſœur du Roi Très-Chrétien. A Dieu ne plaiſe que je les mette ſous la protection du Roi Catholique. C'eſt un tuteur trop ſuſpect à tous les Princes d'Italie. Le Prince Thomas mon frere s'eſt attaché à la Maiſon d'Autriche. Il a des pretenſions ſur une partie du Piémont. Elles ſont mal fondées: mais enfin le Roi d'Eſpagne peut l'aider à les faire valoir. Je dois donc chercher quelqu'un qui protége mes enfans contre mon frére. Et à qui aurai-je recours, ſi ce n'eſt au Roi de France? On s'imagine que Pignerol me tient fort au cœur. Je vous proteſte que je croi l'avoir bien vendu. Dans le traité de la paix generale, les Eſpagnols en demanderont la reſtitution, pour leur propre ſeureté, peut-être pour me rendre ſuſpect à la France. Soiez perſuadé que cet article ne ſera jamais de ma-* 1635.

1635. *part un obſtacle à la concluſion de la paix. Je connois les interêts de ma maiſon. Nous avons tout à craindre & beaucoup à eſpérer de la France. Mais l'Eſpagne, que nous peut-elle faire? ni grand bien, ni grand mal. Nous nous ſommes defendus contr'elle ſans le ſecours de la France. Et reſiſterons-nous bien à la France avec le ſecours de l'Eſpagne? Quelle raiſon aurois je euë de traverſer la priſe de Valence? Une conquête de cette importance mettoit mes Etats à couvert. Nous prenions des quartiers d'hiver dans le Milanois, & mes ſujets auroient été ſoulagez.* La Cour de France reçut, ou fit ſemblant de recevoir les juſtifications de Victor Amédée. On avoit trop grand beſoin de lui dans la conjoncture preſente. Louïs confirme ſes traitez avec le Duc de Savoie. Et pour prevenir des inconvéniens ſemblables à ceux, que la mesintelligence de Victor Amédée avec le Maréchal de Crequi cauſa, on parle d'ôter à celui-ci la Lieutenant Générale de l'armée d'Italie, & de la donner au Duc de Candale fils aîné du Duc d'Epernon. Chagrin de ce qu'on ne le faiſoit pas Maréchal de France, il continuoit de ſervir les Venitiens. Le Cardinal de la Valette ſon frere travailloit à le mettre bien auprès du Miniſtre, & à lui obtenir de l'emploi dans les armées de France. Les gens éclairez ne ſe laiſſérent point ébloüir par les diſcours étudiez du Duc de Savoie. Ils demeurérent perſuadez que ce Prince fier, dont le pere ſe vantoit de porter dans ſa poche les clefs de la porte de l'Italie, ſe repentoit de les avoir venduës, & qu'il ſouffroit avec une extrême impatience la néceſſité à la-

laquelle il s'étoit réduit de dépendre abſo- 1635.
lument de la France.

La levée du ſiége de Valence fut précé- Le Cardi-
dée d'une auſſi grande diſgrace en Allema- nal de la
gne. C'eſt le mauvais ſuccès de l'expedi- Valette ob-
tion du Duc Bernard de Saxe Weymar & tient le
du Cardinal de la Valette au delà du Rhin. commande-
Dans le livre qui porte le nom de Riche- ment
lieu, cette affaire eſt touchée d'une maniére d'une ar-
aſſez énigmatique. L'Auteur marque peu de mée, pour
choſe & craint de s'expliquer trop. *Cette mê-* joindre
me année, dit-on ſous le nom du Cardinal celle du
au Roi ſon maître, *les forces de l'Empire* Duc Ber-
aiant paſſé le Rhin à Briſac, vinrent ſi près de nard de
vos frontiéres, que ſi vous ne pûtes les garan- Saxe Wey-
tir de la peur, vous ſûtes bien les exempter du mar.
mal que vos ennemis ſentirent eux-mêmes. On
vid perir dans la Loraine une des plus puiſſan-
tes armées que l'Empereur eût miſe ſur pied
depuis long-temps. La perte en fut d'autant
plus conſiderable, que la ſeule patience de ceux
qui commandoient vos forces, en eſt la cauſe.
On ſemble inſinuër que les François eurent
de grans avantages contre les Impériaux.
Mais les Auteurs & les Mémoires du temps,
aſſurent poſitivement le contraire. Il auroit
été plus à propos que Richelieu avouât de
bonne foi que les affaires allérent auſſi mal
en Allemagne, que dans les Païs-Bas & en
Italie. Conſterné au dernier point, le Car-
dinal perdit preſque la tramontane, & eut
beſoin que ſon Capucin le raſſurât.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Teſtament Politique du même. 1. Part. Chap. 1. Hiſtoire du Maréchal de Guébriant. L. I. Chap. 1. 2. 3. &c. Mercure François, 1635. Grotius Epiſt. 426. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1635. Vittorio Siri Memorie

Depuis la retraite du Chancelier Oxenſtiern
dans la baſſe Saxe, Bernard Duc de Wey-
mar tacha de racommoder un peu les affai-
res découſuës des Proteſtans confédérez ſur

1635. le haut Rhin. Mais la publication de la paix concluë entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, & les grandes forces que Ferdinand mit ſur pied pour ſecourir les Païs-Bas, pour achever de reduire ceux qui refuſeroient d'accepter le traité de Prague, & pour chaſſer les François hors de l'Allemagne & de la Loraine, jettérent une telle épouvante par tout, que peu s'en fallut que Bernard abandonné des Suédois, & de la plus grande partie des Princes & des villes de l'Union Proteſtante, ne fût entiérement accablé avec le petit corps de troupes qui lui reſtoit. Toujours ſupérieur à ſes diſgraces, le Duc ne perdoit point encore courage. Il écrit à la Cour de France que ſi on veut lui envoier quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux, il obligera Galas Genéral de l'Empereur à repaſſer le Rhin. *Sans ce renfort*, ajoutoit-il, *je ne puis conſerver ni Maience, ni pluſieurs autres places ; je perds dix mille hommes de la meilleure infanterie de l'Europe que j'y ai mis, & les ſept mille hommes qui me reſtent ici aux environs de Sarbruck, ſe diſſiperont. Que ſi le ſecours vient promptement, je ne deſeſpere point de rétablir les affaires des Conféderez.* Il devoit dire les ſiennes propres. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel & lui, étoient les ſeuls qui refuſaſſent de ſe ſoumettre à l'Empereur. Les autres qui demeuroient fidéles à l'union dépouillez de leurs Etats, ſe retirerent à Strasbourg & ailleurs. Le Prince Adminiſtrateur du Palatinat s'enfuit à Sedan, trainant après lui le corps de Frederic Roi de Bohéme, pour le mettre à couvert des outrages que les Imperiaux maîtres de tout le Pa-

Recondite. Tom. VIII. pag. 304. 330. 331. &c.

LOUIS CARDINAL
DE LA VALETTE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Palatinat, auroient pu lui faire. Tel fut le malheur de ce Prince infortuné, mêmes après sa mort. Comme il étoit d'une extreme importance à Louïs d'occuper en Allemagne l'armée de l'Empereur, & d'empêcher qu'il n'achevât de subjuguer tout le haut Rhin, le Roi de France acorda volontiers tout ce que Bernard demandoit. On lui fit toucher cent mille écus pour l'entretien de ses troupes, & Richelieu en avança vint mille de sa bourse pour le Duc en particulier. 1635.

Le Cardinal de la Valette fut l'Officier auquel on destina le commandement de l'armée qui devoit joindre celle de Bernard. Peu de temps après qu'il eut fait son aprentissage sous le Maréchal de la Force, on lui promit un emploi considerable. Il vient donc à la Cour vers la fin de Juin. *Le Cardinal de la Valette est ici, dans l'esperance de se voir bien-tôt Général d'armée*, dit Grotius en raillant avec le Chancelier de Suéde. *Pourquoi ne suivroit-il pas l'exemple de son ami qui prit le casque au siége de la Rochelle? Il est juste qu'un bon office rendu fort à propos, lors que la fortune du Ministre paroissoit renversée, soit recompensé d'une maniére fort extraordinaire. Voilà jusques où les Prêtres & les Diacres de l'Eglise de Rome se sont poussez insensiblement & par degrez. Les Rois ont laissé faire les Cardinaux. On n'a pas prévû qu'en favorisant leur élévation, les Princes les aidoient à se rendre égaux & même redoutables aux Têtes Couronnées.* Il fallut obtenir une dispense du Pape, car enfin la Valette *irrégulier* desormais selon les regles

1635. gles du Droit Canonique, auroit perdu ſes riches benéfices. Le Comte de Noailles Ambaſſadeur de France à Rome eut ordre de la ſolliciter.

Urbain refuſa d'abord de la donner auſſi ample qu'on la lui demandoit. *Ie ne puis acorder*, dit-il, *cette diſpenſe dans une autre forme, que celle du Cardinal Infant. Il lui eſt ſeulement permis de porter les armes dans l'étenduë & pour la défenſe de ſon gouvernement des Païs-bas.* L'Infant commanda pourtant à la bataille de Norlingue en Allemagne. Peut-être qu'on le ſauva de l'*irregularité*, par cette interprétation, que le Pape lui permettant d'aller défendre ſon gouvernement à main armée, il lui donnoit par conſéquent la liberté de s'y ouvrir un paſſage. La Valette eût pu dire de même qu'il défendoit l'entrée de ſon gouvernement de Mets aux Impériaux, qui prétendoient y penétrer. Mais ſon ardeur martiale ne s'acommodoit point de ces reſtrictions. Il vouloit que rien ne l'empéchât de la ſignaler par tout. Le Pape fut moins difficile à la fin. On acorda une diſpenſe ſemblable à celle qu'eut Richelieu de porter les armes où bon lui ſembleroit. Non ſeulement les dévots de la communion de Rome, furent ſcandalizez de voir un Cardinal adjoint à un Prince Proteſtant dans le commandement d'une armée contre des Catholiques : mais encore les perſonnes judicieuſes trouvérent que ce bizarre acouplement choquoit toutes les régles de la bienſeance. *Sommes-nous donc ſi dépourvus de bons Officiers*, diſoit-on même en France, *qu'il fail-*

faille avoir recours au Cardinal de la Valette? 1635.
Le moindre Colonel en ſait plus qu'un homme élevé dans l'Egliſe, & qui ne s'eſt occupé depuis qu'il a quitté ſes études, que des intrigues de Cour & de galanterie. Le Miniſtre eſt un Prêtre ſoldat, répondoient quelques-uns. *Il veut que ceux de ſa profeſſion deviennent guerriers. On ſe fie plus à eux qu'aux gens d'épée. Le plus intime confident de M. le Cardinal, c'eſt un Moine, & tous ſes émiſſaires ſont des Abbez.*

Il ſurvint une difficulté à Richelieu touchant la maniére, dont le Duc Bernard en voudroit uſer au régard du rang que les Cardinaux prétendent au deſſus des Princes de Maiſon ſouveraine. Car enfin, les Proteſtans ne reconnoiſſent en aucune maniére la dignité de Cardinal. Ils regardent tout au plus le Pape, dont les Cardinaux ſont les Prêtres & les Diacres, commme l'Evêque Metropolitain de la ville de Rome. Richelieu avoit tellement à cœur de ménager Bernard, qu'il ordonna au P. Joſeph d'écrire à la Valette, de n'inſiſter point trop ſur les prétenſions des Cardinaux. Voici la lettre du Capucin. *Monſeigneur le Cardinal m'a commandé de vous écrire la penſée qui lui eſt venuë ſur la difficulté qui ſe peut rencontrer dans l'eſprit du Duc de Weymar touchant les rangs. Pour ce qui regarde l'ordre de la guerre, le Duc s'étant déja trouvé avec nos Généraux, ne fera ſur ce point nulle différence entre vôtre Eminence & eux. L'affaire regarde la dignité de Cardinal, & ſi vous prendrez la main dans vôtre logis. M. de Feuquiéres à qui j'écris ſur ce ſujet, fera tout*

ce

1635. *ce qu'il poura pour disposer le Duc à vous ceder. Que s'il refuse, ou se rend si fort à régret, qu'il soit à craindre que ce mécontentement n'augmente les tentations qu'il a peut-être, Monseigneur le Cardinal persuadé de vôtre zéle pour le service du Roi, auquel vous n'ignorez pas combien il est important d'attacher ce Prince, se repose sur vôtre prudence, & vous laisse une entiére liberté d'en user comme il vous plaira. Le Sieur Ponica Confident du Duc m'a fort assuré que son maître ne manquera pas de donner à Vôtre Eminence toute sorte de marques d'estime, de respect, & de confiance. L'exécution de la plus difficile & plus glorieuse entrepriſe, vous est échuë en partage. Je souhaite qu'elle ait le bon succès que le bien public demande.* On raporte que Bernard content d'avoir la principale autorité dans le commandement, ne disputa pas sur le cerémoniel, & qu'il céda volontiers à la Valette qu'il regardoit, non comme Cardinal, mais comme intime ami d'un Miniſtre dont les bons offices seroient fort avantageux à l'établiſſement de la fortune du Duc, qui eut toûjours en tête d'acquerir une souveraineté en Allemagne.

La principale raison pourquoi Bernard demandoit du secours avec tant d'instance au Roi, c'est que nonobstant le détachement fait en faveur du Cardinal Infant, Galas s'étoit reservé un puissant corps de vingt mille hommes d'infanterie, & de douze mille chevaux, avec lequel il bloquoit Maience, & assiégeoit Keiserlauter. Le Duc avoit retiré dans cette derniere place, qu'un des meilleurs regimens du feu Roi de Suede, nommé

mé le *regiment jaune*, defendoit avec une bravoure extraordinaire, tout ce qui lui restoit de plus précieux. Louïs auquel il importoit d'occuper les Impériaux loin de ſes frontieres & de la Loraine, fit marcher au plûtôt environ vingt mille hommes que le Cardinal de la Valette devoit commander. Sa Majeſté nous explique ſes intentions & la ſituation de ſes affaires dans une lettre à ſon nouveau Général du 20. Juillet de cette année. *Mon Couſin, comme je ſuppoſe que vous avez maintenant aſſemblé la plus grande partie des troupes dont vôtre armée doit être compoſée, je vous envoie ce courier, afin de vous faire ſavoir que pour conſerver mon Couſin le Duc de Weymar dans mon ſervice, & le tirer des irreſolutions où il peut être ſur le parti qu'il doit prendre, il eſt abſolument neceſſaire que vous vous avanciez juſques à Sarbruck & que vous le joigniez. Car enfin, il ſe trouve étrangement preſſé par les ennemis, & craint de perdre la plûpart de ſes places, à moins qu'il ne ſoit promptement ſecouru de mes forces. Lors que celles que je vous ai deſtinées, ſeront venues, vous prendrez enſemble reſolution ſur l'état des affaires, & vous pourrez avancer juſques à Lamſtat fort bon chateau, où il y a garniſon Suedoiſe. Vous verrez là ce qu'il ſera poſſible d'entreprendre pour empêcher la perte de Keyſerlauter.* 1635.

S'il y a moien de ſecourir cette place capable d'arrêter les ennemis & de les tenir éloignez de nous, ce ſera une choſe fort avantageuſe à mes affaires. Que s'il n'eſt pas poſſible de la ſauver, vous examinerez avec mon Couſin le Duc de Weymar, en quel lieu ſur & commode

vous

1635. *vous pourez vous poſter, afin d'arêter les ennemis, & de prendre avantage ſur eux, en cas que la néceſſité les oblige à diviſer leurs troupes, ou qu'ils vous en donnent quelqu'autre facilité. Keyſerlauter étant delivré, vous verrez ſur les lieux, ſi ſans expoſer mes troupes à de trop grans perils, & ſur tout à la difficulté des vivres, qui a toûjours été la principale cauſe de la diſſipation de mes armées, il ſera poſſible de faire marcher celle-ci plus avant, & d'aller avec celle de mon Couſin le Duc de Weymar au ſecours de Maience; ou bien s'il ne ſera pas plus à propos de vous excuſer envers lui, ſur ce que les troupes dont l'armée que vous commandez, doit être compoſée, ne ſont pas encore arivées, & lui inſinuer qu'il eſt plus avantageux au bien commun d'attendre un renfort de cavalerie Françoiſe, avec lequel vous ſerez en état de faire de plus grans efforts. Cependant, vous me depecherez un courier, me donnerez avis de la ſituation des affaires, & me direz ce que vous jugerez plus convenable. Je vous ferai ſavoir promptement ma reſolution. Au reſte, je ne prétens pas que cet ordre vous faſſe perdre l'occaſion, en cas qu'elle ſe préſente, & que vous puiſſiez entreprendre ſans hazarder beaucoup. Je ſouhaite ſeulement que vous conſidériez, que j'aſſemble de nombreuſes troupes, afin de former une nouvelle armée dans mon Roiaume, & que juſques à ce qu'elles ſoient toutes reünies, il faut joüer à jeu ſur dans l'endroit où vous êtes, la raiſon ne permettant pas encore de hazarder rien mal à propos.*

Avant que de rapporter la ſuite de cette expedition, diſons quelque choſe d'un Gentilhomme

lhomme Breton qui commença d'y acque- 1635.
r de la réputation. Il commandera dans
uelque temps les troupes de France en
llemagne sous le Duc Bernard de Saxe
Veymar, & puis en chef. Je parle de
ean Baptiſte Budes Comte de Guébriant. Il
'éleva par tous les dégrez de la milice à la
ignité de Maréchal de France. Après
voir emploié les premiéres années de ſa
euneſſe à l'étude des belles lettres, dans leſ-
uelles il fit un progrés conſidérable, il ſe
onna beaucoup à la debauche, & au jeu:
ices dont il ſe corrigea, dit-on, bien-tôt.
Aiant ſervi de ſecond dans un duël au Mar-
uis du Bec-Créſpin, dont il épouſa la ſœur
nſuite, Guébriant fut obligé de ſortir de
rance juſques à ce que la colére du Roi
ît appaiſée. A ſon retour, il obtint une
ompagnie dans le regiment de Piémont.
a bravoure qu'il temoigna durant la guer-
e d'Italie, le fit connoître au Roi, qui lui
ermit d'acheter une charge de Capitaine
u regiment des gardes. Louïs en aiant
etaché douze compagnies pour l'armée du
Cardinal de la Valette, Guébriant & Sa-
ignac Capitaine au même régiment, eu-
ent la conduite de ce détachement.

Galas avoit non ſeulement pris Vormes & Le Cardinal de la Valette paſſe le Rhin.
Keyſerlauter, mais il aſſiégeoit encore la vil-
e de Deuxponts, lorſque le Cardinal de la
Valette joignit le Duc Bernard à Sarbruck
ers la fin de Juillet. Dez que le Général
e l'Empereur ſait que l'armée confederée
ient à lui dans le deſſein de l'attaquer, il
bandonne ſubitement Deuxponts, quoique
a garniſon eût déja capitulé, & ſe retire

au

1635. au plus vîte. Plus foible que les Confedérez à cauſe d'une grande partie de ſes troupes laiſſées devant Maïence, il arrête la marche de Bernard & de la Valette qui le ſuivent, par la priſe de Landeſtel qu'on lui livra. La diſette des vivres les obligeant encore à faire moins de diligence, il eut tout le temps d'éviter leur rencontre. Le Duc propoſa pour lors au Cardinal d'aller au ſecours de Maïence fort preſſée par les Impériaux qui l'aſſiegérent pendant que Galas s'avançoit avec l'autre partie des forces de Ferdinand en déçà du Rhin, & forçoit les places que les Suédois & les Confédérez y occupoint encore. La Valette à qui ſon maître a défendu de s'engager trop avant ſans un nouvel ordre, lui écrit & attend ſa réponſe. La voici. *Mon Couſin, j'ai vû par vos lettres la peine où vous êtes de prendre reſolution ſur la propoſition que mon Couſin le Duc de Weymar vous a faite, de vous avancer juſques à Maïence. Comme je ne connois ni les périls, ni les incommoditez de ce voiage; je remets à vôtre diſpoſition, de conduire mon armée que vous commandez, dans les lieux que vous jugerez convenables à mon ſervice, perſuadé que je ſuis de vôtre prudence & de vôtre affection. Je vous recommande ſeulement, & je croi que vous ne l'oublierez pas, d'aſſurer ſi bien vos vivres, que la néceſſité ne ruine pas mes troupes, & ne les oblige pas à ſe débander. Cela ne manquera pas d'arriver, ſi elles ſe trouvent en des endroits, où elles n'aient pas du pain. Vous êtes trop clairvoiant pour ne connoître pas, combien il m'importe de conſerver le Duc de Weymar attaché à mes interêts.*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. & 14. Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotii Epiſtola paſſim. 1635. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VII. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333.

terêts. *C'eſt pourquoi j'eſtime qu'il faut eſſaier en toutes façons que vous demeuriez joints, pourvû que ce ſoit en des lieux où les armées puiſſent ſubſiſter, & ſoient hors d'un péril évident. Quelque deſſein que vous formiez, je ſuis bien aſſuré que vous n'omettrez rien de ce qu'on doit attendre d'un ſage & prévoiant Capitaine.* Il y a un ſi grand ridicule dans ce Cardinal Archevêque devenu *Capitaine*, que je ne puis m'empêcher de rire en transcrivant la lettre de Louïs. Fera-t-elle le même effet ſur ceux qui la liront. 1635.

Les complimens que la Valette reçut de la part de Richelieu ſon confrére, ne ſont pas moins divertiſſans. *Je me rejouis extrémement*, dit celui-ci, *de ce que vous avez fait lâcher le pied à Galas, tant pour le bien du ſervice du Roi, que pour vôtre gloire particuliere. J'attens de vous tout ce qu'on peut attendre d'une perſonne zelée, capable, & appliquée à ce qu'elle veut faire. Je vous promets que je n'oublierai rien de ce qui dépendra de moi, pour faire que ſous vôtre adminiſtration, les armées du Roi perdent leurs mauvaiſes habitudes, & acquiérent les bonnes qu'elles doivent avoir. Pour cet effet il faut une grande vigueur de vôtre part. Sans cela, il eſt impoſſible de mettre les affaires ſur le pied que vous & moi, deſirons pour le ſervice du Roi.* Voici donc un Evêque & un Archevêque qui conçoivent le grand deſſein de rétablir la diſcipline militaire, dechuë dans les troupes de France. Ils ne firent pas de fort merveilles. La Valette ne fut pas non plus un auſſi *ſage*, auſſi *prevoiant Capitaine* que Louïs ſe l'imaginoit. Bernard & ſon Collegue firent encore à la verité *lâcher le pied* aux

Im-

1635. au plus vîte. Plus foible que les Confedérez à cauſe d'une grande partie de ſes troupes laiſſées devant Maïence, il arrête la marche de Bernard & de la Valette qui le ſuivent, par la priſe de Landeſtel qu'on lui livra. La diſette des vivres les obligeant encore à faire moins de diligence, il eut tout le temps d'éviter leur rencontre. Le Duc propoſa pour lors au Cardinal d'aller au ſecours de Maïence fort preſſée par les Impériaux qui l'aſſiegérent pendant que Galas s'avançoit avec l'autre partie des forces de Ferdinand en déçà du Rhin, & forçoit les places que les Suédois & les Confédérez y occupoint encore. La Valette à qui ſon maître a défendu de s'engager trop avant ſans un nouvel ordre, lui écrit & attend ſa réponſe. La voici. *Mon Couſin, j'ai vû par vos lettres la peine où vous êtes de prendre reſolution ſur la propoſition que mon Couſin le Duc de Weymar vous a faite, de vous avancer juſques à Maïence. Comme je ne connois ni les périls, ni les incommoditez de ce voiage; je remets à vôtre diſpoſition, de conduire mon armée que vous commandez, dans les lieux que vous jugerez convenables à mon ſervice, perſuadé que je ſuis de vôtre prudence & de vôtre affection. Je vous recommande ſeulement, & je croi que vous ne l'oublierez pas, d'aſſurer ſi bien vos vivres, que la néceſſité ne ruïne pas mes troupes, & ne les oblige pas à ſe débander. Cela ne manquera pas d'arriver, ſi elles ſe trouvent en des endroits, où elles n'aient pas du pain. Vous êtes trop clairvoiant pour ne connoître pas, combien il m'importe de conſerver le Duc de Weymar attaché à mes interêts.*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. & 14. Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotii Epiſtola paſſim. 1635. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VII. Vittorio Siri Memorie Reconditæ. Tom. VIII. Pag. 333.

terêts. C'eſt pourquoi j'eſtime qu'il faut eſſaier en toutes façons que vous demeuriez joints, pourvû que ce ſoit en des lieux où les armées puiſſent ſubſiſter, & ſoient hors d'un péril évident. Quelque deſſein que vous formiez, je ſuis bien aſſuré que vous n'omettrez rien de ce qu'on doit attendre d'un ſage & prévoiant Capitaine. Il y a un ſi grand ridicule dans ce Cardinal Archevêque devenu *Capitaine*, que je ne puis m'empêcher de rire en transcrivant la lettre de Louïs. Fera-t-elle le même effet ſur ceux qui la liront. 1635.

Les complimens que la Valette reçut de la part de Richelieu ſon confrére, ne ſont pas moins divertiſſans. *Je me rejouis extrémement*, dit celui-ci, *de ce que vous avez fait lâcher le pied à Galas, tant pour le bien du ſervice du Roi, que pour vôtre gloire particuliere. J'attens de vous tout ce qu'on peut attendre d'une perſonne zelée, capable, & appliquée à ce qu'elle veut faire. Je vous promets que je n'oublierai rien de ce qui dépendra de moi, pour faire que ſous vôtre adminiſtration, les armées du Roi perdent leurs mauvaiſes habitudes, & acquiérent les bonnes qu'elles doivent avoir. Pour cet effet il faut une grande vigueur de vôtre part. Sans cela, il eſt impoſſible de mettre les affaires ſur le pied que vous & moi, deſirons pour le ſervice du Roi.* Voici donc un Evêque & un Archevêque qui conçoivent le grand deſſein de rétablir la diſcipline militaire, dechuë dans les troupes de France. Ils ne firent pas de rares merveilles. La Valette ne fut pas non plus un auſſi *ſage*, auſſi *prevoiant Capitaine* que Louïs ſe l'imaginoit. Bernard & ſon Collegue firent encore à la verité *lâcher le pied* aux

Im-

1635. Impériaux devant Maïence & obligerent Galas à ſe retrancher près de Darmſtat. La maniére dont le Capucin Joſeph parle à la Valette de ce nouvel exploit, eſt tout-à-fait curieuſe. On en donne toute la gloire au Cardinal. Le Duc de Weymar, il n'eſt pas ſeulement fait mention de lui. *Je n'ai rien à dire ſur l'occurrence des affaires, que pour en augurer une bonne fin par de ſi heureux commencemens. Vôtre Eminence voit la difference de ſe rendre aux premiéres difficultez, ou de les ſurmonter. On craignoit ici avec apparence que l'armée ne pût s'avancer faute de vivres. Cela faiſoit apprehender la perte de Maïence, & la ſuite de tous les mauvais évenemens qu'on en peut juger. J'ai ſupporté cette crainte avec impatience, je l'avoue. Car enfin, j'ai toûjours eſperé que Vôtre Eminence feroit l'impoſſible. Et cela eſt arrivé. Ne diroit-on pas que les Cardinaux ont cette année quelque bonheur fatal pour arrêter les progrès des grans Capitaines?* Les eſperances du bon Pere Joſeph furent trompées. L'étoile du Cardinal de la Valette ne fut point ſi heureuſe en Allemagne contre Galas, que celle du Cardinal Infant dans les Païs-Bas contre le Prince d'Orange. Le Genéral de l'Empereur fera bientôt *lâcher le pied*, ou comme dit Baſſompierre, *trouſſer bagage* avec une extrême diligence à celui du Roi de France.

Voici le commencement du récit que nous trouvons dans les Mémoires du Maréchal. L'expedition au delà du Rhin y eſt décrite. *En ce temps-là les hàbitans de Francfort dénuez de ſecours, n'y aiant plus d'armée au delà du Rhin que celle du Landgrave de Heſſe, fort embaraſſé à défendre ſon propre païs, envoiérent des Dé-*

Députez au Roi de Hongrie pour demander la protection de l'Empereur. Le Landgrave & le Duc Bernard qui ſavoient de quelle importance la conſervation de cette puiſſante ville étoit aux Confédérez, propoſerent au Cardinal de la Valette de paſſer le Rhin à Maience. Le premier de ces deux Princes donnoit eſperance de joindre l'autre & le Cardinal de la Valette, afin de ſecourir Francfort. Il remontroit la facilité de ſe ſaiſir même de cette ville, & l'avantage que les Confederez, qui donneroient par ce moien à leur armée des quartiers d'hiver au delà du Rhin, en tireroient. La Valette écrit promptement à Richelieu, qui lui permet de la part du Roi de faire ce qu'il jugera plus à propos. Nous avons le memoire envoié ſur cela en Allemagne. On y voit la ſituation des affaires de France, les projets que le Miniſtre & ſon Capucin formoient, enfin l'imprudence de la Valette qui ſur des eſpérances incertaines, va paſſer le Rhin, ſans prendre les précautions néceſſaires pour avoir de quoi nourir ſes troupes. *Sa Majeſté*, lui dit-on, *a tant de confiance en la prudence du Sieur Cardinal de la Valette, que ſans lui préſcrire de paſſer le Rhin, ou de ne le paſſer pas, elle lui laiſſe une entiere liberté d'agir, ſelon que les occaſions qui ſe preſenteront, lui paroitront avantageuſes à l'un, ou à l'autre deſſein. Il eſt vrai que ſi le Sieur Cardinal avoit preſentement dans ſon armée, toutes les troupes qui lui ſont deſtinées, Sa Majeſté feroit plus de difficulté de lui permettre de paſſer le Rhin. Il ne demeureroit rien pour defendre la frontiere. Mais puiſqu'il y a du côté de Metz aſſez de forces, non ſeulement pour cela, mais encore pour l'attaque de Sirk ordonnée de-* 1635.

1635. *puis peu au Sieur de Bellefonds, & pour la seureté des convois qui passeront à l'armée du Sieur Cardinal, on ne voit pas que la resolution qu'il prendra puisse être perilleuse à l'Etat, supposé qu'il ne s'embarque point dans une entreprise, où il risqueroit trop de recevoir un échec considerable.*

De plus Sa Majesté considére que si le Sieur Cardinal avoit près de lui plus de forces qu'il n'en a, il auroit beaucoup de peine à les nourir, & que s'il se détermine à joindre le Duc Bernard & le Landgrave de Hesse au delà du Rhin, ils auront ensemble des forces suffisantes pour ruiner les ennemis. Sa Majesté lui recommande sur toutes choses d'avoir un soin particulier des vivres, & de n'engager point ses troupes sans pourvoir de bonne heure à leur subsistance. Il est important que le Sieur Cardinal écrive promptement ici le dessein qu'il entreprendra d'exécuter. Sa Majesté a quelque pensée de lui envoier deux mille chevaux & six mille hommes de pied de l'armée des Pais-Bas, qui ne fait rien où elle est. Cela seroit facile si après avoir sauvé Francfort, Hanau, & Manheim, comme le Sieur Cardinal l'espére, en passant le Rhin, il persiste à trouver l'entreprise de Pologne praticable. Le mémoire envoié insinuë que le Duc de Weymar & lui en ont quelque dessein. Cependant, il saura que Sa Majesté ne veut pas le déterminer à cette entreprise plûtôt qu'à une autre. On prétend seulement lui témoigner que le Roi n'épargnera rien pour seconder les projets que le Sieur Cardinal formera. Il est à propos que Sa Majesté en soit avertie de bonne heure, pour agir ici en conformité, autant qu'il sera possible.

Ce

Ce qui donne le plus de peine, c'eſt de ſavoir comment les troupes du Roi vivront au delà du Rhin, en cas qu'elles le paſſent. Il eſt bien difficile de porter de Metz tous les blés dont le Sieur Cardinal peut avoir beſoin. On manque de chariots, & il n'y a pas moien de lui en envoier autant qu'il ſouhaiteroit. Les blés ne peuvent même être conduits que juſques à Sarbruck. C'eſt au Sieur Cardinal d'engager le Duc de Weymar à trouver une invention de les venir prendre là, ou de voir s'il eſt poſſible d'en acheter aux environs du Rhin. L'argent ne manquera pas. Rien ne fait mieux ſentir l'imprudence & la temerité de la Valette. Ce prétendu *ſage & prévoiant Capitaine* ſe remplit la tête d'eſpérances chimeriques, & paſſe le Rhin quoiqu'on lui eût expreſſément recommandé de n'en rien faire, ſans ſavoir bien où il prendroit des vivres, & qu'il fût averti de la difficulté de lui envoier du blé ſi loin. Quand je refléchis ſur cette avanture, je ſuis tenté de croire que le Landgrave de Heſſe & le Duc Bernard le leurrérent auſſi bien que Richelieu, de je ne ſai quelle apparence d'exécuter facilement les projets ſpecieux qu'ils propoſérent, afin qu'après l'avoir attiré fort avant dans l'Allemagne avec les troupes de France, ils puſſent obliger Louïs & ſon Miniſtre à leur acorder tout ce qu'ils demandoient, de peur que dégoutez de leur premier attachement aux interêts du Roi, ils n'abandonnaſſent la Valette au milieu du païs ennemi, & ne fiſſent leur paix avec l'Empereur. Ce que je vas raconter appuie ma conjecture. 1635.

Au commencement de Septembre, dit Baſſompier-

1635. Embarras du Cardinal de la Valette au delà du Rhin.

pierre, *le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette aiant paſſé le Rhin à Maience, pour ſe joindre au Landgrave de Heſſe qui s'étoit aproché à une journé d'eux, les habitans de Francfort reſolurent de chaſſer la garniſon de Saxenhauſen, fauxbourg de leur ville fortifié au delà du Mein, & de traiter avec le Roi de Hongrie, ſoit qu'ils fuſſent informez du deſſein de ſe ſaiſir de Francfort; ſoit qu'ils en ſoupçonnaſſent quelque choſe. La garniſon ne leur fit aucune reſiſtance, & le Roi de Hongrie acorda les conditions qu'ils voulurent. Le Landgrave averti ſe retire incontinent dans ſon païs. Nos armées ſe retranchent, & celle du Cardinal de la Valette ſe trouve dans une extréme diſette de vivres.* Richelieu & ſon Capucin applaudiſſoient de tout leur cœur aux fauſſes demarches de la Valette. Peu s'en falloit qu'ils ne l'exaltaſſent comme un nouveau Céſar. *Monſeigneur le Cardinal*, lui dit Bouthillier dans une lettre, *eſt plus que ſatisfait de Vôtre Eminence. Il ne ſe laſſe point de louër & d'aprouver vos actions avec des temoignages d'une tendreſſe extraordinaire pour vous. Je ne vous dirai pas la centiéme partie des éloges qu'il donne tous les jours à vôtre conſtance & à vôtre courage. Vous étes dans ſon eſprit le ſeul en France, ſur qui le Roi peut desormais jetter les yeux pour le commandement de ſes armées.* Joſeph n'étoit pas moins joieux de ce que la Valette avoit enfin *remis les affaires du Roi ſur un pied à pouvoir eſpérer beaucoup, & de ce qu'il les avoit certainement retirées de la ruïne, où elles alloient tomber, ſi ſes ſoins & ſon courage n'euſſent ſurmonté les difficultez.* A Dieu ne plaiſe que je vueille malignement di-

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Hiſtoire du Maréchal de Guebriant. L. I. Chap. VIII. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 316.

diminuër la gloire & la reputation de la Valette. Je rapporterai ſeulement ce que je trouve dans les memoires du temps, & laiſſerai à chacun la liberté de juger, s'il mérita veritablement des éloges ſi magnifiques. Ce Cardinal ſeroit-il devenu en ſi peu de temps ſuperieur à Rohan, à la Force, à Chatillon, à tous les Maréchaux de France? 1635.

Dès qu'il fut au delà du Rhin, Bernard commença de ſe plaindre de ce que les Officiers de ſon armée n'avoient rien touché depuis un an. Le Duc ajoutoit que tous les Princes Allemans ſe racommodoient avec l'Empereur, de peur d'être mis au ban de l'Empire, & réduits à la néceſſité d'abandonner leur païs. Qu'il ne voioit rien qui fût capable de le preſerver de la tentation de ſuivre l'exemple des autres. Que l'argent qu'il recevoit de la France, n'étoit point ſi conſiderable, que pour une penſion modique, il dût ſe brouiller avec toute la Nation Germanique, & agir contre les interêts de ſa patrie. Qu'il ne ſavoit comment il conſerveroit desormais ſes troupes. Qu'il voudroit de tout ſon cœur le pouvoir faire, pour donner une nouvelle marque de ſon attachement au Roi. Qu'il eſperoit pourtant d'en venir à bout, ſi Sa Majeſté lui vouloit donner quatre millions par an. Ce diſcours étonne la Valette. Il craint d'être abandonné. Ses ſoupçons & ſa défiance redoublérent, quand il vit la maniére dont Guillaume Landgrave de Heſſe, répondoit à l'invitation que le Cardinal lui avoit faite de venir joindre l'armée des Conféderez, afin de ſauver Francfort qui n'avoit point encore reçu garniſon

1635. Impériale, & dont plusieurs habitans demeuroient bien intentionnez. Guillaume dépecha un Gentilhomme à la Valette avec une lettre de compliment, & un mémoire qui contenoit les raisons, pourquoi le Landgrave & ses principaux Officiers, ne croioient pas qu'il dût aller joindre les Confédérez.

En voici la substance. Qu'après avoir sérieusement refléchi sur la proposition de la Valette, Guillaume & son Conseil ne la jugent pas avantageuse à la cause commune. Que l'armée du Duc de Weymar n'aiant pas de quoi vivre, il étoit à craindre que si celle du Landgrave la joint, l'une ne soit bien-tôt affamée par l'autre. Que quand même on voudroit remedier à cet inconvénient par une bataille, Galas en éviteroit l'occasion. Qu'il se contentera de harceler les confédérez & de les incommoder. Que la ville de Francfort & les riviéres voisines, dont il se trouve le maître, lui fourniront toutes les commoditez possibles pour l'exécution de ses desseins. Que supposé que Galas en veuille venir à une action décisive, la prudence ne permet pas aux Confédérez de hazarder tout ce qui leur reste de forces. Que si les Impériaux y ont de l'avantage, leur victoire sera infailliblement suivie de la ruïne de tous ceux qui n'acceptent pas encore la paix de Prague. Qu'on se privera par là des avantages que la conclusion de la tréve entre la Suede & la Pologne doit produire. Que tous les soldats ne sont pas également affectionnez aux interêts de l'Union Protestante. Que mécontens de n'avoir reçu aucune païe depuis longtemps, plusieurs se mutineront peut-être quand

quand on leur propoſera de ſe battre. Que le Chancelier Oxenſtiern a inſtamment recommandé par lettres & de vive voix au Landgrave, de penſer plûtôt à la conſervation de ſes troupes qu'à une entrepriſe douteuſe. Qu'il exhorte Son Alteſſe à ne s'éloigner pas de l'armée Suédoiſe, & à s'approcher même d'Eichsfeld, pour contribuer à l'exécution d'un deſſein important au bien public. Qu'elle ſe doit conformer à cela ſans contradiction, à moins que de ſe vouloir rendre reſponſable de tout ce qui pourroit ariver de ſiniſtre ſur l'Elbe & ailleurs. Qu'après la jonction des troupes de Guillaume à celles de la Valette & de Bernard, la Heſſe demeure ſans defenſe & expoſée aux entrepriſes des Impériaux. Que depuis la perte de Francfort & de Saxenhauſen, Galas maître du Nekre, du Mein, & du Rhin, pourra ôter au Landgrave le moien de retourner dans ſes Etats, & de joindre le Chancelier de Suéde, ou le Général Bannier. Guillaume n'oublia pas de faire inſinuer à la Valette, que Son Alteſſe étoit vivement ſollicitée de s'accommoder avec l'Empereur, & qu'elle craignoit d'être obligée d'accepter les conditions qu'on lui offroit, à moins que Louis ne fournît au Landgrave de quoi contenter les Officiers de ſes troupes qui demandoient de l'argent. 1635.

La Valette fort intrigué avertit promptement la Cour des ſujets qu'il a de craindre que Guillaume & Bernard ne l'abandonnent. Cependant il tâche de les amuſer par de bonnes paroles. La perplexité de Richelieu ne fut pas moindre que celle de ſon confrere. La Cour de France accorde tout au Duc Bernard de Weymar, afin de tirer d'intri-

1635. Après y avoir bien penſé, il ne trouva pas de meilleur expédient que d'envoier inceſſamment à la Valette ce pouvoir de traiter avec les deux Princes. *Sa Majeſté aiant conſideré l'état des affaires qui lui ſont repreſentées par la depêche de M. le Cardinal de la Valette, a jugé à propos de lui donner pouvoir de conclure deux traitez: l'un avec M. le Duc Bernard de Weymar pour l'entretien de ſix mille hommes de pied Allemans; & l'autre avec M. le Landgrave de Heſſe-Caſſel, de la maniére plus amplement expliquée dans la lettre de M. le Cardinal de Richelieu jointe à cette depêche. Il marque avec tant de clarté tout ce qui ſe peut dire ſur ces deux points importans, que le Roi juge à propos de n'y rien ajouter. Sa Majeſté ne fera point difficulté de ratifier les articles & les conditions que M. le Cardinal de la Valette eſtimera convenables au ſervice du Roi. Que ſi l'occaſion ſe preſente d'entrer dans un nouveau traité avec les Princes, Villes, & Communautez qui ont été ci-devant de la confedération, afin de les maintenir dans le parti, ou de les détourner le plus qu'il ſera poſſible, d'agir contre le bien commun & au desavantage du ſervice de Sa Majeſté, elle donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de négocier & de traiter avec eux, comme il le jugera plus expédient. Que ſi pour quelques conſiderations il n'agrée pas que les traitez ſe concluent en ſon nom, M. de Feuquiéres y ſera emploié.* S'imaginoit-on que la Valette feroit ſcrupule de ſigner un traité fait avec des gens que ceux de ſa communion regardent comme heretiques; lui qui commandoit une armée coujointement avec

gue le Cardinal de la Valette. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.*

un

un Prince Proteſtant, & qui en invitoit un autre à venir l'aider à tirer une ville Proteſtante des mains des Catholiques? Le bon Prelat ne fut jamais délicat ſur l'article de la bienſéance, encore moins ſur celui de la conſcience. 1635.

Je trouve la lettre de Richelieu envoiée à la Valette avec ce nouveau pouvoir. Elle eſt écrite en forme d'inſtruction. Je la raporterai. On y voit le trouble & l'embaras où les depéches de la Valette jetterent ce Miniſtre. *Le Roi*, dit-il, *a toujours eu une telle confiance en M. le Cardinal de la Valette, qu'il lui a laiſſé dès le commencement de ſon emploi, & lui laiſſe encore à preſent, une entiére liberté, & un plein pouvoir de faire avec ſes armes tout ce qu'il jugera plus à propos pour le bien du ſervice de Sa Majeſté. On a toujours craint les changemens ſubits, auxquels nôtre Hiſtoire nous apprend que les Allemans ont été quelquesfois ſujets. On ne ſauroit aſſez s'étonner de celui qu'on remarque dans le Landgrave de Heſſe, & des quatre millions que demande le Duc Bernard de Weymar. On veut croire que les conſidérations d'honneur les empécheront de faire aucune choſe qui les puiſſe perdre de réputation, en cauſant la ruine de M. le Cardinal de la Valette, & de l'armée qu'il commande. Cependant, ſi conſentir à un traité déraiſonnable, tel qu'eſt celui des quatre millions demandez par le Duc Bernard, c'eſt choſe abſolument néceſſaire pour l'empécher d'abandonner les interêts de la France, le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de le ſigner, ou de le faire ſigner par M. de Fenquiéres, ainſi qu'il le jugera plus à propos.*

1635. *M. le Cardinal de la Valette doit premiérement tâcher de reduire M. le Duc Bernard de Weymar à des termes raiſonnables. L'entretien de ſix mille hommes de cheval ſur le pied de huit montres, & c'eſt beaucoup pour des gens qui n'en ont jamais eu, revient à dix écus par cavalier, & à ſeize cent mille francs par an. Celui des douze mille hommes d'infanterie ſur le pied de huit montres pareillement, ne revient pas à davantage. Il ſemble donc que ſi le Roi donnoit trois millions pour l'entretien de ſix mille chevaux & de douze mille hommes de pied, qui ne laiſſeront pas de tirer encore des contributions en Allemagne, où ils n'ont jamais vécu autrement, on auroit ſujet d'être content. Que ſi l'occaſion & le temps requiérent qu'on acorde davantage au Duc Bernard de Weymar, le Roi en laiſſe le pouvoir à M. le Cardinal de la Valette juſques à la concurrence des quatre millions demandez. C'eſt à lui de mettre dans le traité qui ſe fera, les conditions les plus avantageuſes qu'il pourra pour le ſervice du Roi. Il eſt bien raiſonnable par exemple qu'il ſoit dit que Sa Majeſté donne ſon argent, à condition que le Duc Bernard tiendra toûjours ſur pied pour le ſervice du Roi le nombre de ſix mille chevaux & de douze mille hommes de pied: ce qui ſera juſtifié par les revuës qui s'en feront à toutes les montres. En un mot, M. le Cardinal de la Valette obtiendra les meilleures conditions qu'il ſera poſſible. On ne lui en préſcrit aucune, & le Roi lui laiſſe une entiére liberté de conclure le traité comme il jugera plus à propos, en y ajoutant, ou en diminuant ce que bon lui ſemblera.*

Bien qu'on ne croie pas que le Landgrave de Heſſe

Heſſe & le Duc de Weymar faſſent une infidélité ; ſi eſt-ce toutesfois qu'on ne laiſſe pas de conſiderer, & d'apprehender l'état & le lieu, où ſe trouve M. le Cardinal de la Valette, tant pour l'affection qu'on porte à ſa perſonne, que pour l'interêt du Roi. On juge comme lui que le parti le plus avantageux qu'il pourroit prendre maintenant, ce ſeroit ſi le Landgrave de Heſſe & le Duc de Weymar veulent s'y reſoudre, de donner bataille avec toutes les circonſpections requiſes, & d'en chercher le temps & le lieu. S'il voioit auſſi que quelque négociation & quelque traité qu'on voulût faire, il ne pouroit s'aſſurer de la fermeté des deux Princes, il ſera de ſa prudence de penſer à tous les moiens les plus convenables de ſe retirer en un lieu, où leur inconſtance ne le fût pas perdre tout-à fait, comme vers Metz ſous pretexte de la néceſſité des vivres, ou de mettre l'armée en quartiers d'hiver. Si on lui donne cet avis, ce n'eſt pas qu'on le croie reduit à un tel malheur. Mais il eſt de la prudence de prévoir tous les expédiens imaginables en telles extrémitez, afin de s'en ſervir le plus tard qu'on poura. Au nom de Dieu, tirez nous de peine, en nous écrivant au plûtôt l'état où vous ſerez. Le Roi eſt en Champagne. On y tiendra une armée pour s'avancer vers Metz, ſi vous en avez beſoin. Mais il eſt à propos que vous nous le faſſiez promptement ſavoir Si elle n'eſt pas neceſſaire là, on l'enverra ailleurs. J'ai oublié de vous marquer un moien d'affermir le Landgrave & de l'engager à ne ſe ſéparer point du Roi. C'eſt de lui promettre que Sa Majeſté ne fera jamais la paix ſans y comprendre la perſonne du Landgrave, ſes Etats, 1635.

1635. *& même ſes nouvelles conquêtes, ou du moins ſans lui obtenir une juſte récompenſe. Je me promets que vôtre adreſſe, vôtre bonheur, & vôtre bon eſprit, trouveront un expédient à tous nos maux du côté où vous êtes. Vous pouvez traiter dez à preſent. Si la guerre dure, & qu'il ſe faſſe des conquêtes, Sa Majeſté promet d'en faire part au Landgrave comme il le deſirera.*

Il y a dans ce mémoire un certain deſordre qui prouve bien l'embaras de Richelieu & de ſon confrere. Guillaume & Bernard leur donnerent la peur tout entiére. Un ou deux jours après, on dreſſa une inſtruction mieux digérée pour la Valette. Donnons en l'exhait. Elle ſervit comme de fondement aux traitez faits enſuite avec ces deux Princes. *Si le Roi*, diſoit-on, *ne vouloit prendre confiance en la ſincérité du Duc de Weymar, Sa Majeſté croiroit que la demande exceſſive qu'il fait de quatre millions de livres par an, n'eſt qu'un prétexte de rompre dez à préſent avec elle, ou de ſe détacher de ſes interêts dans quelque temps, en cas que le paiement d'une ſomme ſi conſidérable ne ſe faſſe pas exactement. Quoiqu'au lieu de recevoir du ſecours des troupes de ſes confedérez, le Roi ſe voie par là réduit à les avoir toutes à ſa charge, & à les entretenir à ſes frais; choſe extrémement difficile dans le grand nombre des autres dépenſes qu'il ſupporte en Italie, chez les Griſons, en Loraine, dans les Pais-bas, & en Picardie: néantmoins Sa Majeſté juge qu'il eſt ſi néceſſaire de conſerver dans ſes interêts, & qu'il ſeroit ſi périlleux de perdre le Duc Bernard de Weymar, qu'elle croit ne devoir rien*

rien omettre de ce qui peut l'y attacher tellement, qu'il n'y ait plus aucun ſujet de craindre qu'il s'en ſépare jamais. Pour cet effet le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de promettre au nom de Sa Majeſté juſques à trois millions deux cent mille livres, s'il reconnoit n'en pouvoir ſortir à meilleur marché, & que demeurant dans les offres d'une moindre ſomme, le Duc ſeroit tenté de prendre le parti contraire. 1635.

Il ſera de la prudence de M. le Cardinal de la Valette, de ménager en cette occaſion importante les interêts du Roi le mieux qu'il poura, & de ne ſe relâcher que par degrez, en repréſentant que Sa Majeſté fait beaucoup, ſi elle acorde à M. le Duc de Weymar le double de ce qu'elle donnoit autrefois à la Couronne de Suéde; propoſition que M. de Feuquiéres lui a déja faite. Que ſi deux millions ne ſont pas capables de le contenter, M. le Cardinal de la Valette offrira quelque choſe de plus, & poura même aller juſques à trois millions deux cent mille livres, pourvû qu'il y eût ſujet de craindre que le refus des entiéres prétenſions du Duc ne le portât à une reſolution extréme & contraire à ſon honneur & à ſes promeſſes. En cas que M. le Cardinal juge que le Duc en eſt tenté; choſe que le Roi ne veut pas croire de la part d'un Prince qui a juſques à préſent acquis beaucoup d'honneur, & qui fait profeſſion de droiture & de probité, ce ſeroit à M. le Cardinal de la Valette d'emploier toutes ſortes de moiens pour mettre l'armée du Roi en ſeureté, & pour la tirer du danger, auquel elle demeureroit expoſée après que le Duc auroit changé de parti. S'il accepte trois millions deux

1635. *cent mille livres, il faudra tâcher de le faire convenir des conditions ſuivantes. Qu'il entretiendra dix-huit mille hommes en campagne au ſervice de Sa Majeſté, ſans y comprendre les garniſons qui pouront être laiſſées en divers endroits. Que de cette ſomme, il en ſera donné ſix ou ſept cent mille livres au Landgrave de Heſſe pour l'entretien de ſes troupes. Qu'ils conviendront enſemble de la forme du commandement, ſoit qu'ils ſe joignent, ou qu'ils ſe ſéparent. Qu'ils commanderont leurs armées l'un & l'autre ſous l'autorité du Roi; le Duc de Weymar comme Genéral des Confedérez, & le Landgrave de Heſſe comme Genéral des troupes Allemandes entretenuës par Sa Majeſté. Qu'ils ne pouront ni l'un ni l'autre, abandonner les interêts du Roi, ni entendre à aucune propoſition de paix, ou d'acommodement genéral ou particulier, ſans le conſentement de Sa Majeſté. Que le Duc de Weymar étant ainſi à la ſolde du Roi, il ſuivra & exécutera les ordres qui lui ſeront envoiez de la part de Sa Majeſté, préférablement à tous les autres contraires qu'il pouroit recevoir d'ailleurs. En cas qu'il en faſſe trop grande difficulté, le Roi ſe contentera que le Duc promette que nonobſtant tous les mauvais ſuccès que pouront avoir les affaires d'Allemagne, il demeurera ferme dans les interêts & dans le ſervice de Sa Majeſté, ſur l'aſſurance qu'elle lui donne de ne faire point la paix ſans l'y comprendre, & d'acomplir tous les articles du traité qui ſera fait avec lui.*

Après que le préſent mémoire a été fini, ajoutoit-on, *le Roi a crû devoir laiſſer à M. le Cardinal de la Valette la liberté de promettre juſques à quatre millions, s'il juge ne pouvoir*

voir arrêter autrement le Duc de Weymar dans les interêts de Sa Majeſté. Cette condition paroit ſi déraiſonnable, & la ſomme eſt tellement exceſſive, que M. le Cardinal de la Valette ne s'y doit obliger qu'à la derniére extrémité, & pour éviter les inconveniens qu'il croira pouvoir ariver s'il ne le faiſoit pas. On voit bien que Richelieu acordoit les quatre millions avec grande répugnance. Il falloit à quelque prix que ce fût tirer d'intrigue ſon ami, & l'armée du Roi. Galas aiant épargné aux deux Cardinaux l'embaras d'une négociation épineuſe, & fourni lui même l'expedient que Richelieu recommandoit à la Valette de chercher, afin de repaſſer le Rhin & de mettre l'armée de France en ſeureté, le Miniſtre écrivit de la ſorte à ſon confrere. *Quand on vous a donné pouvoir de promettre au Duc de Weymar juſques à la ſomme de quatre millions, cela s'eſt fait parce qu'on voioit l'extréme péril où vous étiez, s'il vous eût abandonné, & qu'on ne vouloit rien omettre de ce qui ſembloit capable de vous ſauver. Maintenant, on veut bien entrétenir au Duc de Weymar les troupes qu'il mettra effectivement en campagne. Mais on ſait bien qu'il n'y peut avoir ſix mille chevaux & douze mille hommes de pied. Si le Roi emploioit mal à propos une partie ſi conſiderable de ſon argent, il n'auroit pas de quoi entretenir le corps de François, ſans lequel le Duc Bernard ne ſauroit rien faire.* Il fallut enfin revenir aux quatre millions, malgré l'extréme répugnance de Richelieu. Le Saxon fut plus habile que lui. Diſons auparavant quelque choſe de la retraite de la Valette en Loraine. 1635.

Un

1635. Un Auteur prétend qu'elle lui fut *avantageuſe* ou du moins *honorable*. Le premier, on en convient. Il ſe ſauva, & ramena une partie de ſon armée. Le ſecond, il y a quelques raiſons d'en douter. Le Maréchal de Baſſompierre étoit homme du métier. Nous pouvons nous en rapporter à lui.

Galas oblige le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette à repaſſer le Rhin, & à ſe retirer promptement à Metz.

Galas, dit-il, *aiant renforcé ſon armée des garniſons voiſines, & des troupes emploiées au blocus de Manheim qui ſe rendit en même temps, prend la reſolution de couper le retour & chemin des vivres à la nôtre. Le 20. Septembre, il commande à trois mille Croates de paſſer le Rhin, & ſe prépare à les ſuivre avec le reſte de ſon armée. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette avertis du deſſein de Galas, ſe crurent perdus, s'il ſe mettoit entre la France & eux. Ils laiſſent les malades à Maience, & aiant trouſſé bagage, ils paſſent le Rhin pour s'en retourner. Les Croates rencontrent nôtre armée déja paſſée, la chargent, puis lachent le pied ſelon leur coutume, & diſparoiſſent. Nos gens ravis croioient avoir défait l'armée de Galas. La rencontre de treize petites piéces de campagne qu'un cheval auroit pu trainer, les confirma dans cette agréable penſée. Ils ſe réjouiſſoient déja de leur heureux retour, comme d'une choſe aſſurée, quand à quatre heures de là, ils ſe voient chargez derechef par les mêmes Croates, qui les harcélent & ne les quittent qu'à ſix lieues de Metz, tuant tout ce qui demeuroit derriére, ou ne gardoit pas bien ſon ordre. Nous perdimes huit piéces de canon, preſque tout le bagage de l'armée, & ceux qui ne purent ſuivre durant une marche de trente-ſix heures, ſans loger, ni*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. & 14. Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du Maréchal de Guebriant. L. I. Chap. 9.

ni repaitre, & avec mille autres incommoditez. Galas qui suivoit nos Généraux, les manqua de six heures. Sans cela toute l'armée auroit été infailliblement perduë. 1635. 10, & 11. *Journal de Bassompierre. Tom. II.*

Trois Auteurs Italiens parlent comme le Maréchal. L'Historien de la Republique de Venise, dit rondement que la retraite fut regardée comme *une veritable défaite*; & que les François y perdirent neuf canons, & un grand nombre de gens. Un autre prétend que dans le Conseil de guerre, les principaux Officiers François furent d'avis de se sauver le mieux qu'on pouroit avec la cavalerie, & de laisser là l'infanterie: sentiment, ajoute-t-il, auquel Bernard s'opposa fortement. Enfin, le troisiéme rapporte que les deux Généraux des Confedérez ne ramenérent avec eux que huit mille hommes de pied, cinq mille chevaux, & mille carabins: trop heureux d'avoir évité Galas par des chemins où une armée ne passa jamais. Il les suivoit avec quinze mille hommes de pied, huit mille chevaux, & six mille Croates ou dragons. Dès que la Valette est de retour à Metz, Richelieu le félicite de sa glorieuse retraite, & de ce qu'il a *battu les ennemis*. Le Roi fort content, l'invite honnétement à le venir trouver à S. Michel. Sa Majesté y étoit alors. Elle vouloit savoir de la bouche même de son Genéral que Richelieu regardoit encore au rapport de Bullion, comme *le seul homme en France sur qui on pût jetter les yeux pour la conduite des armées*, l'état veritable des affaires, & *prendre avec lui les resolutions les plus avantageuses* au service de Louis. Je trouve dans une lettre du Ma-

Mercure François. 1635. *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VII. Grotii Epistolæ passim.* 1635. *Nani Historia Veneta. L. X.* 1635. *Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag.* 336. 337. 338.

Digitized by Google

1635. Maréchal de Chatillon au Prince d'Orange, ſur quoi ces complimens qui doivent certainement nous ſur prendre, pouvoient être fondez. *Le Roi*, dit-il, *a reçu des nouvelles de la retraite de l'armée de M. le Cardinal de la Valette. A ſon retour, elle a rencontré une bonne partie des troupes de Galas. Il y a eu un grand combat. Les Imperiaux ont perdu quelques cornettes de cavalerie, que M. le Cardinal de la Valette a envoiées au Roi. De fort braves gens ſont morts de nôtre côté. On regrette entr'autres la perte de Monï & de Cahuſac Lieutenans de la compagnie des gendarmes & de celle des chevaux-legers de M. le Cardinal Duc de Richelieu. Nous ne ſavons pas encore toutes les particularitez de cette action. Le premier courier nous les aprendra. M. le Duc de Weymar a paſſé le Rhin conjointement avec M. le Cardinal de la Valette. Ils ſe ſont venus rafraichir aux environs de Vaudrevange à cinq lieuës de Metz. On apprehende que cette retraite ne faſſe perdre Mayence & ce qui reſte dans le Palatinat.*

L'Hiſtorien du Maréchal de Guebriant les a-t-il mieux ſuës qu'aucun autre, ces particularitez de *la belle retraite* ? Je n'en répons pas. Rapportons les cependant ſur ſa bonne foi. Il mériteroit d'être mis au nombre des Auteurs exacts & judicieux, ſi ſemblable aux autres François, il ne diminuoit les avantages des ennemis, ne relevoit trop ceux de ſa nation, & ne diſſimuloit leurs pertes. *L'eſperance de la jonction des Heſſiens étant évanouie*, dit-il, *& nôtre armée qui s'affoibliſſoit à vuë d'œil par la mortalité des hommes & des chevaux, n'aiant plus que pour quatre jours de vi-*

vivres, les Généraux reſolurent au Conſeil de guerre de s'aller rafraichir en Loraine. L'armée repaſſe le Rhin le 15. Septembre, & arive à Kreutzenac le 18. toujours ſuivie par celle de Galas qui paſſa au pont de Vormes. Le jeune Coloredo devança avec huit regimens de cavalerie Hongroiſe & quelques autres troupes Allemandes. Il ſe mit en bataille devant nôtre avant-garde le 20. Septembre à une lieuë de Meſſenheim, pour s'oppoſer à nôtre retraite, & pour nous amuſer en atendant l'arivée de toutes les troupes Impériales. Nous fûmes d'abord ſaluez par une ſimple eſcarmouche, pendant qu'on avançoit treize piéces de campagne derriere ſon eſcadron. Mais le Duc de Weymar les repouſſa ſi bravement avec ſa cavalerie, qu'il les contraignit à faire caracole. Le Comte de Guébriant qui ce jour-là commandoit les gardes & les volontaires, s'avance incontinent pour ſoutenir le Duc. Les Imperiaux enfoncez prennent la fuite dans une ſi grande confuſion, que pluſieurs ſe vont noier dans la riviere. Les fuiards qui ſe ſauvent dans le camp, y cauſent une ſi furieuſe alarme, que Galas l'épée & le piſtolet à la main, ne put les renvoier à la charge. Nous gagnâmes tout le canon & un fort grand nombre de chevaux. 1635.

Cette action où l'Auteur nous repreſente huit regimens Impériaux défaits, n'eſt autre que la premiere eſcarmouche des trois mille Croates, dont parle Baſſompierre. Tout ce canon pris, ſe réduit à quelques *petites piéces de campagne qu'un cheval pouvoit trainer*, dit le Maréchal. Suivons l'Hiſtorien de Guébriant. *La famine preſſant de plus en plus nos gens, & le Général Galas toujours à leurs*

1635. *leurs trouſſes, les obligeant à marcher ſerrez & en ordre de bataille, nos Généraux reſolurent de prendre une route plus facile*, l'Auteur devoit dire plus ſure, *vers Obersheim. Et afin que le grand nombre de chariots de bagage ne pût retarder la marche, on ordonna de les abandonner avec toutes les hardes inutiles. Ils furent brulez à la reſerve de ſix cens charettes vuides. Le Duc de Weymar s'en vouloit ſervir pour un ſtratagéme qui lui reüſſit. Il les envoie du côté d'Ohenviller ſous la conduite du Colonel Ohm. Les ennemis croiant que nôtre armée ſuivroit, prenent le même chemin, & marchent vainement après ce prétendu bagage. Cependant nos gens tournent à droite par un autre endroit à travers les montagnes, & arivent à Birkenfeld auparavant que les ennemis connoiſſent leur deſſein.* Tout ceci a plus l'air d'une fuite précipitée que d'une *belle retraite.* On y voit agir le Duc Bernard de la tête & de la main. Le Comte de Guiche & le Vicomte de Turenne Maréchaux de Camp ſignalent leur valeur. Pour ce qui eſt de la Valette ce *ſage & prévoiant Capitaine, ce ſeul homme capable de commander deſormais les armées* de France, je trouve par tout un profond ſilence ſur ſon chapitre. On nous dit ſeulement qu'il fut d'avis d'abandonner l'artillerie pour fuir plus vîte. Les complimens qu'il reçut de la part de Richelieu & de ſes confidens, ſont les uniques monumens qui nous reſtent de la valeur & de la prudence d'un ſi excellent Genéral en cette occaſion.

L'Auteur Italien qui prétend que les principaux Officiers François propoſérent d'aban-

Digitized by Google

bandonner l'infanterie, & de la laiſſer revenir le mieux qu'elle pouroit, s'eſt apparemment trompé. Il prend l'artillerie pour l'infanterie. La ſuite du récit de l'Hiſtorien de Guébriant le fait voir. *On delibera ſur l'artillerie*, ajoute-t il. *Les chevaux qui avoient toujours travaillé, manquoient de force & de fourage. Au lieu d'être ſoulagez, ils portoient la peine de ceux qui mouroient au collier. On conſidera qu'ils ne pouroient continuer juſques au bout de la marche, & qu'il étoit plus à propos d'abandonner l'artillerie pour devancer l'ennemi, que d'attendre qu'il nous eût joints de plus près. Le Duc de Weymar fut de cet avis, & le Cardinal de la Valette en demeura d'accord avec les autres Officiers. Il n'y eut que les gardes, les gensdarmes du Roi & les Suiſſes qui remontrérent que la conquête du canon donneroit aux ennemis, l'audace de ſe vanter d'avoir remporté la victoire. Ils vouloient mourir pour le defendre, comme ſi leur réputation y étoit plus intereſſé que celle des autres. Le Comte de Guébriant en demanda la conduite, & promit de perir avant que de le perdre. Il offrit en ſon nom & à celui de ſes compagnons, de donner leurs chevaux pour le tirer, & de le faire trainer par des fantaſſins à la maniére des Suédois dans le beſoin. Ses ſentimens furent louëz; mais ils ne furent pas ſuivis. On reſolut ſeulement de laiſſer marcher l'artillerie comme elle pouroit derriére l'armée, au hazard de la perdre, ou de la ſauver; n'étant pas vraiſemblable de la conſerver avec moins de quinze mille hommes fatiguez, contr'une armée de trente-cinq mille bien rafraichis. Galas en trouva quelques piéces en* 1635.

ſon

1635. *ſon chemin, & ſe flatta ſi bien d'une entiére victoire qu'il crut n'avoir plus qu'à venir promptement cueillir des lauriers.*

Cependant nos troupes paſſent la Saar ; la cavalerie à gué, & l'infanterie ſur un pont de bateaux que le Duc de Weymar fit dreſſer à ſon arivée. Galas acouru peu après, ne put paſſer ſi-tôt, & ne joignit nôtre arriere-garde qu'à une demie heure de Boulas. Il détacha huit ou neuf regimens Impériaux & ſix autres de Croates & de dragons. Tous firent avec des cris épouvantables une grande décharge ſur la queuë de nôtre arriére-garde. Le Comte de Guébriant qui faiſoit alors la retraite avec un bon nombre de mouſquetaires tirez des gardes & des autres corps, ſoutint vaillamment leur impétuoſité, répondit à leurs hurlemens par le bruit de ſon eſcopéterie, donna tête baiſſée dans le gros des dragons, & acheva de les mettre en déroute. Les autres regimens engagez dans la mêlée ſoutinrent quelque temps aſſez opiniatrement le front de nos gens. Mais ils furent contraints de prendre la fuite, laiſſant grand nombre de morts, ſept cornettes, quantité de priſonniers & beaucoup de chevaux. Cet Auteur a ſon dictionnaire particulier. Se retirer avec autant de bonheur que de bravoure, à la vuë de cinq mille chevaux conduits par un Officier mal-habile & négligent, cela ſignifie chez lui, une *défaite de quinze regimens Impériaux.* On dit que l'infanterie Françoiſe fit auſſi bien en cette occaſion, que la cavalerie Allemande commandée par Gotz ſe conduiſit mal. Le Duc Bernard admira la valeur des François, & confeſſa n'avoir jamais vû combattre avec plus de joie & de cou-

courage. Ils perdirent moins de cent hommes, & les Impériaux trois cens. Mais il y eut de fort braves gens tuez du côté des premiers. Richelieu *pleura* la mort de Mouï, de Cahuſac, & de Londigni Officiers de ſes gendarmes & de ſes chevaux-légers. *Il m'eſt impoſſible*, dit-il, à la Valette, *d'exprimer la joie que j'ai de vôtre retour. Elle ſeroit entiere ſans la perte que j'ai faite. J'en ſuis affligé plus que je ne puis dire. Si je pouvois racheter ceux que je plains, je le ferois d'une partie de mon bien.* L'avantage ne fut pas grand, puiſqu'il ne conſola pas le Cardinal de la mort de deux Lieutenans & d'un Enſeigne. 1635.

Le courage & la conduite du Comte de Guébriant furent louez, pourſuit l'Auteur de ſa vie. *Il échauffa nos gens, & refroidit ſi fort l'ardeur des ennemis, que pendant les treize jours que dura le reſte de nôtre marche, ils n'oſérent plus s'approcher à la portée de nos mouſquets. Galas changea le ſoin de nous pourſuivre, en celui de ſe ſaiſir des places de Vaudrevange. Denetz les défendit bravement pour favoriſer nôtre retraite à S. Avau & à Sarbruck. Le Général de l'Empereur ſe campa ſur la Saar, & nous lui renvoiâmes la famine & la miſére qui nous acompagnerent depuis Maience.* C'eſt de cette armée de Galas que quelqu'un a dit ſous le nom de Richelieu, que par *la patience* des Généraux de Louïs, *la Loraine vid périr cette année une des plus nombreuſes armées que l'Empereur eût jamais miſe ſur pied.* Nous parlerons de cela, quand nous aurons rapporté le traité du Roi avec le Duc Bernard, le voiage de Sa Majeſté en Loraine, &

1635. & ce que firent, ou plûtôt ce que ne firent pas les Maréchaux de Chaunes & de Chatillon en Picardie. L'Auteur dont je viens de transcrire le récit de la retraite des Confédérez, remarque trois fautes dans la conduite de Galas, *qui ſervirent beaucoup à nôtre retraite*, dit-il. *La premiere de n'avoir pas attaqué nôtre armée dans ſes quartiers près de Maience avant ſa jonction. Il le pouvoit faire en même temps, ou en pluſieurs jours, à cauſe de la diſtance d'un endroit à l'autre. La ſeconde, de n'avoir pas apporté l'ordre néceſſaire pour rompre nôtre pont de Maience. Galas l'entreprit à la verité: mais ce fut avant la nuit, & à une demie lieuë de là. Les grenades miſes dans les brulots firent leur effet trop tôt, & nos gens qui n'étoient pas encore retirez, eurent le loiſir d'aller couper le pont, & de faire paſſage aux brulots. La troiſiéme faute, ce fut de ne ſe ſaiſir pas des montagnes de Vaudrevange. Nous y devions néceſſairement paſſer. Huit ou neuf cens hommes empéchoient nôtre retraite, & arrêtoient nos troupes. Par ce moien, Galas auroit pû nous défaire facilement, ou ruïner nôtre armée.*

Traité entre le Roi & le Duc Bernard de Saxe Weymar.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. 1. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1635.

Ce fut en vain que Richelieu ſe voulut défendre d'acorder les quatre millions que la Valette, ſelon le pouvoir qui lui en fut donné, fit eſperer au Duc de Weymar. Il en fallut venir-là. On avoit trop grand beſoin de lui. Galas poſté à l'entrée de la Loraine, & en état de joindre le Duc Charles qui avoit ſu y penétrer & s'y fortifier, cauſoit une fort grande inquiétude à Louïs & à ſon Miniſtre. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable à Bernard. Soit que la Mai-

Maiſon d'Autriche intereſſée à le detacher de la France & de la Suede, lui offrît veritablement des avantages conſidérables, ſoit qu'il eût l'adreſſe de le faire acroire à Richelieu, Ponica ſon intime confident, & ſon Agent à la Cour de France, ménagea ſi bien toutes choſes que le Roi donna encore quelque choſe de plus important que les quatre millions. Je parle de la ceſſion de toute l'Alſace au Duc de Weymar, en y comprenant le bailliage de Haguenau. Ce fameux traité fut conclu & ſigné le 27. Octobre à S. Germain en Laïe par Bullion, Bouthillier, Servien & Ponica; les trois premiers Commiſſaires de Louïs nommez pour cette négociation, & le dernier nommé pareillement Commiſſaire deputé de Bernard, avec pouvoir de traiter. Je ne ſai ſi ce fut un effet du beſoin que la Cour de France avoit de ſon maître, ou de la dexterité de Ponica: Mais enfin, il ſe conduiſit ſi bien qu'en extorquant, pour ainſi dire, une ſomme d'argent, & une ceſſion ſi conſidérables, il acquit l'eſtime & la bienveillance du Roi & de ſes Miniſtres. Nous voions que Louïs le recommanda particulierement à Bernard, & fit prier le Duc d'acorder quelque gratification à Ponica. 1635.

Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 341.

On diſoit d'abord dans le traité que Sa Majeſté aiant toûjours la même inclination pour le rétabliſſement de la liberté Germanique, elle vouloit donner aux villes, Princes, & Etats entrez en confedération avec elle, les moiens de ſe remettre en leur premiére vigueur, & de parvenir à une paix generale, dans laquelle ils puſſent par l'intervention de Sa Majeſté, recouvrer leurs droits

1635. & leurs privileges. Après avoir loué Bernard, de ce que nonobſtant la défection de la plûpart des Confederez, qui avoient mieux aimé accepter les conditions d'un acommodement incertain & desavantageux, que d'attendre les ſuretez d'une paix générale & utile à tous les intereſſez, que Sa Majeſté Très-Chrétienne leur vouloit procurer conjointement avec la Reine & la Couronne de Suede, il n'avoit point ceſſé de ſoutenir par les armes la cauſe commune; Louïs déclaroit qu'en conſideration de la conſtance & du courage de ce Prince, il avoit reſolu de lui continuer ſon aſſiſtance Roiale, & de le ſeconder dans le noble deſſein de relever & de maintenir les juſtes prétenſions des Confederez. Tels étoient les principaux articles du traité. Que durant la guerre le Roi fourniroit quatre millions de livres par an au Duc. Que celui-ci entretiendroit ſix mille chevaux & douze mille hommes de pied effectifs pour le ſervice de Sa Majeſté. Que ſi dans un combat, ou par quelqu'accident ſiniſtre, Bernard venoit à perdre ſon armée, ou une partie conſiderable de ſes troupes, Louïs avanceroit ſur les quatre millions de quoi en lever de nouvelles, juſques à la concurrence des dix-huit mille hommes ſtipulez. Que ſi le Duc ou quelques-uns de ſes Officiers, étoient faits priſonniers par les ennemis, le Roi en auroit le même ſoin que d'un Genéral, & des autres Officiers de Sa Majeſté. Qu'elle ne feroit aucun traité de paix ſans y comprendre les Princes de la confedération, & particulierement Bernard, ſes Officiers, & ſes ſoldats, dont

Louïs

Louïs obtiendroit le retabliſſement dans leurs biens, dans leurs Etats, & dans leur liberté. Enfin, que le Duc s'obligeoit tant pour lui, que pour les Princes qui demeuroient dans la confedération, ou qui s'y joindroient, de n'entendre à aucun acommodement, ſans l'intervention, & le conſentement de Sa Majeſté. 1635.

La ceſſion de l'Alſace fut un des trois articles ſecrets ajoutez au traité. Voici le premier. Que l'armée du Duc devant être desormais entretenuë aux dépens du Roi, Bernard la commanderoit ſous l'autorité de Sa Majeſté, qu'il ſerviroit envers tous & contre tous, quelqu'ordre qu'il pût recevoir au contraire, & que ſon armée ſeroit emploiée aux entrepriſes que Louïs deſireroit. Le Duc ſe reſervoit pourtant la direction de toutes les actions de guerre, qu'il pouvoit reſoudre & exécuter comme il le jugeroit à propos pour le bien de la cauſe commune, par l'avis & le conſeil de ceux qui réſideroient près de lui, de la part du Roi & des Princes conféderez. Que lors qu'il ſeroit queſtion de paſſer le Rhin, d'entrer dans un nouveau païs, & d'entreprendre quelque ſiége important, Bernard en donneroit premiérement avis à Sa Majeſté, & recevroit ſes ordres, afin qu'elle y pût ajuſter ſes autres deſſeins. Le ſecond article portoit que durant la guerre preſente, le Duc prendroit par preférence ſur les quatre millions, la ſomme de deux cent mille livres pour ſon entretien particulier, & que dès le jour de la ſignature du traité, Louïs aſſureroit à Bernard durant ſa vie cent cinquante mille li-

1635. vres de penſion annuelle. *Outre ce que deſſus*, diſoit-on dans le troiſiéme article, *Sa Majeſté donne & délaiſſe au Sieur Duc le Landgraviat d'Alſace, y compris le balliage de Haguenau, tenu à preſent par les armes du Roi, pour en jouir ſous le titre de Landgrave d'Alſace, avec tous les droits qui ont appartenu ci-devant à la Maiſon d'Autriche dans cette province; à la charge d'y conſerver ſans aucun trouble l'exercice de la Religion Catholique, les perſonnes & les biens des Eccleſiaſtiques dans tous leurs priviléges. Et au cas qu'on en vienne à un traité de paix, Sa Majeſté promet de faire tout ſon poſſible pour conſerver au Sieur Duc la jouiſſance de l'Alſace, & de toutes les donations qui lui ont été faites par la Couronne de Suéde, ou de lui en obtenir une recompenſe convenable, dont il puiſſe être content.*

Voiage du Roi en Loraine.

Tout cela ne ſe conclut qu'après le retour du voiage de Sa Majeſté en Loraine, qui fit plus d'éclat que de bien. Chagrine de ce que les grands projets dont Richelieu l'avoit entretenuë, échouérent dans les Païs-bas, & inquiéte du ſuccès de l'expédition du Cardinal de la Valette au delà du Rhin, elle réſolut de s'avancer vers la frontiére de Champagne & de paſſer même en Loraine. Le Duc Charles profitant de l'afoibliſſement de l'armée du Maréchal de la Force pour groſſir celle de la Valette, y faiſoit des progrès conſidérables avec un corps de troupes qui s'augmenta beaucoup par les renforts qui lui vinrent de pluſieurs endroits. La Princeſſe de Phaltzbourg, comme une *nouvelle Amazone*, dit Grotius, en amena un elle

Digitized by Google

elle même à ſon frere. La Force repreſenta inutilement que ſi on lui ôtoit ce qu'il avoit de meilleur, ſon armée ne ſeroit plus en état d'arrêter Charles, on n'eut aucun égard à ſes remontrances. Richelieu ne penſoit qu'à fournir des troupes à ſon ami la Valette. Peu s'en fallut que le Maréchal ne fût rappellé, ſous prétexte que ſon grand âge le rendoit peſant & timide. Mais n'oſant faire cette injuſtice criante à un vieux Officier de la Couronne, après de longs & importans ſervices, Richelieu reſolut de lui donner ſeulement un adjoint. Le Duc d'Angoulême fut l'homme ſur qui le Cardinal jetta la vuë. On ménage les Proteſtans au dehors, diſoit fort bien Grotius; Et au dedans on leur ôte toute ſorte de commandement, ou du moins on leur donne des ſurveillans & des directeurs. La Force n'étant pas en état de repouſſer le Duc de Loraine, en faveur duquel la plus grande partie du païs ſe declaroit, & qui emportoit facilement des villes bien-aiſes de retourner ſous ſa domination, Angoulême reçut ordre de s'avancer au plûtôt avec un regiment Irlandois, & d'aller joindre le Maréchal. Il n'y eut pas plus de concert & de bonne intelligence entre ces deux Generaux qu'entre les autres, & les affaires n'en allérent pas mieux. Cela n'eſt pas ſurprenant. Tout ſe régloit par Richelieu & par ſon Capucin. Le premier s'étoit fait depuis peu Surintendant Genéral des vivres, & laiſſoit mourir les armées de faim. L'autre croioit en ſavoir plus que les Maréchaux de France. S'il eût oſé, il auroit pris le caſque & endoſſé la cuiraſſe. 1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 15. & 16. Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotii Epiſtolæ paſſim. 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio. Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333. 334. 335. 339.

1635. Dans cet embaras des affaires d'Allemagne & de Loraine on délibéra dans le Conſeil du Roi, ſi Sa Majeſté iroit ſe mettre à la tête de l'arriere-ban convoqué, & de cinq mille Gentilshommes, dit-on, qui de bon gré ou autrement, ſervoient comme volontaires. Ils avoient tous ordre de marcher vers la Champagne. Soit que Richelieu qui eut cette année de ſi furieuſes atteintes de ſes hémorrhoides, qu'il y fallut faire de grandes inciſions, n'eût pas envie de voiager; ſoit qu'il craignît plus pour ſa perſonne à l'armée, que dans ſes maiſons, où il ſe faiſoit garder avec une extréme précaution; ſoit qu'il diſſimulât ſes véritables ſentimens, de peur de ſe rendre reſponſable des accidens qui pouvoient ariver au Roi dans un voiage, ou dans ſiége; ſoit enfin qu'il ne vît rien qui obligeât Louïs à marcher lui même en perſonne, le Cardinal ne fut point d'avis que Sa Majeſté s'avançât vers la frontiére de Champagne. *On a donné ſi bon ordre à tout*, dit-il, *que je n'apperçois pas qu'il y ait aucune néceſſité que le Roi aille à l'armée. Je connois ſon courage & les nobles ſentimens de ſon cœur. Mais cela me donne d'autant plus d'apprehenſion pour ſa perſonne. Il l'expoſe trop librement, quand on ne le retient pas. Je ne puis avoir l'honneur de ſuivre Sa Majeſté. La conjoncture preſente des affaires ne me permet pas de m'éloigner de Paris. Une ſeule raiſon ſeroit capable de me porter à conſeiller le voiage. C'eſt la profonde melancholie du Roi. Si les Medecins diſent qu'il peut contribuer à la diſſiper, & que ſa ſanté s'altereroit autrement, il faudra bien le*

Digitized by Google

le laiſſer partir, quoique le bien de ſes affaires demande qu'il demeure à Paris, & qu'il ſe repoſe de la conduite de l'armée ſur de bons Généraux. La grande chaleur fort contraire à ſon temperament, n'eſt pas encore paſſée. Quand il eſt à la guerre, il s'inquiéte extrémement. Les ennemis ſont près de la frontiére, & nous n'avons pas encore des troupes aſſez nombreuſes pour garder le Roi, & pour lui donner moien de repouſſer vigoureuſement le Duc Charles & les Imperiaux. Cela ſera dans peu de temps. Si Sa Majeſté s'engage à preſent, on ne manquera pas de crier qu'elle ne le peut tirer avec honneur de l'embarras où elle ſe trouvera. Quand le Roi eſt en campagne, il ne peut demeurer quinze jours dans le même endroit ſans s'y ennuier, & ſans être en danger de tomber malade. Un pareil malheur releveroit le courage des ennemis, & refroidiroit les alliez. Je ne voi donc aucune raiſon qui oblige Sa Majeſté à marcher en perſonne, & je ne puis le lui conſeiller. Si elle le veut abſolument pour diſſiper ſa melancholie, & pour éviter une maladie qu'elle craint, il faudra conſulter les Medecins. 1635.

Supposé que Richelieu ait veritablement opiné de la ſorte, dans le Conſeil, nous devons croire que Louïs n'y étoit pas preſent. Après quelques éloges donnez au courage de ſon maître, le Cardinal parle fort cavaliérement de lui.

Le Roi ſembla d'abord changer de ſentiment. Mais ſon inquietude & ſon chagrin redoublérent ſi fort quelque temps après, que Richelieu & ſes confidens, contre leſquels il ſe mettoit ſouvent en colére, & qu'il maltraitoit extraordinairement, reſolu-

1635. rent à la fin de le laiſſer partir, & tachérent de le contenter en lui promettant une armée nombreuſe. On avoit ordonné la levée de douze mille Suiſſes, de ſix mille chevaux, & de vingt regimens François. *Le Roi*, dit Servien dans une lettre du 16. Août, *eſt encore incertain s'il s'avancera vers la frontiére de Champagne. Il y a quelque apparence aujourd'hui qu'il s'y determinera. Sa Majeſté ſera bien acompagnée. On fait état qu'il y aura vers la fin de ce mois à Châlons cinq mille Gentilshommes volontaires de ceux qui ont été mandez avec les Gouverneurs, ſans compter ce qui poura venir de l'arriere-ban.* Cette convocation extraordinaire de la Nobleſſe, n'eſt-elle pas une preuve évidente de l'embaras du Miniſtre, de l'épouvante jettée par les grandes armées de l'Empereur & par le mauvais ſuccès de l'entrepriſe dans les Païs-bas, enfin de la verité des reproches de Marie de Medicis à Richelieu? *Le Roi*, dit le Cardinal à ſon ami la Valette, *a pris la reſolution de s'en aller lui même en Loraine. Avant ſon départ, on fortifie Mrs. d'Augoulême & de la Force d'environ cinq mille Gentilshommes. Sa Majeſté ſera le 6. Septembre à S. Dizier avec quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Elle s'avancera juſques à Metz pour vous épauler, ſi le Duc de Loraine eſt chaſſé en ce temps-là. J'eſpére que tout ira bien.* Tel étoit le génie de ce Politique. Il s'abattoit rarement dans l'adverſité publique. *Les grandes affaires ont de grandes difficultez*, dit-il encore à la Valette vers la fin d'Octobre, après tant de projets échouez. - *Mais avec l'aide de Dieu nous ne perdrons point courage. Un bon ſuc-*

ſuccès contre le Duc Charles nous auroit mis au deſſus du vent. La choſe étoit faiſable, ſi on s'y fût pris autrement. 1635.

Louïs part enfin aux derniers jours du mois d'Août, acompagné du Comte de Soiſſons, de quelques Seigneurs, de Séguier Garde des ſeaux, de Bouthillier Surintendant des finances, & de Chavigni Secretaire d'Etat. *M. de Bullion & moi*, dit Servien dans une lettre du 21. Août, *avons l'honneur & le contentement de demeurer auprès de Monſeigneur le Cardinal.* L'expreſſion eſt aſſez particuliére. Nous aurions penſé que ces deux Meſſieurs devoient être mortifiez de ne ſuivre pas Sa Majeſté. Il n'en étoit pas ainſi du temps de Louïs XIII. On ſe trouvoit & plus content & plus honoré de demeurer auprès du Miniſtre, que d'acompagner le Roi. *Le rendez-vous de l'armée*, pourſuit Servien, *eſt à S. Dizier. Toutes les troupes s'y avancent, & la plûpart ſont arivées. Je vous puis dire ſans y ajouter, qu'avant le 20. du mois prochain, Sa Majeſté aura plus de vingt-quatre mille hommes de pied François, douze mille Suiſſes, & ſix mille chevaux nouvellement levez en France, ſans compter cinq mille Gentilshommes, dont le Roi prétend ſe ſervir juſques à ce que ſon armée ſoit aſſemblée. Je ne puis vous dire à quoi de ſi belles forces que Sa Majeſté veut commander en perſonne, ſeront emploiées. Je croi que M. le Maréchal de la Force viendra ſervir près d'elle, & que Mrs. Dubaillier, d'Arpajou, & de Cramail ſeront Maréchaux de Camp.* Elles ſe reduiſirent à beaucoup moins, *ces belles forces.* L'armée que Louïs eut en effet, fut *emploiée* à prendre

1635. une bicoque. Fiez-vous après cela aux mémoires du temps. Qui ne croiroit ſur une lettre ſi poſitive du Secretaire d'Etat pour la guerre au Cardinal de la Valette que Servien n'avoit nul interêt de tromper, que le Roi alla veritablement en Loraine à la tête d'une armée de trente-deux mille hommes de pied, & d'onze mille chevaux, dont il y avoit cinq mille Gentilshommes?

On raiſonna fort dans le monde ſur ce que Richelieu ne ſuivoit pas ſon maître. Les uns diſoient que les inciſions qu'on lui avoit faites, n'étoient pas encore bien guéries. Les autres qu'il craignoit pour ſa vie à l'armée, où ſes ennemis y pouvoient attenter plus facilement. Ceux-ci, que n'y aiant pas grande choſe à entreprendre, il faiſoit ſemblant de vouloir laiſſer au Roi toute la gloire de l'expedition. Ceux-là, que le Miniſtre prévoioit que Sa Majeſté ne trouvant pas ſur la frontiére les *belles forces* dont il l'avoit amuſée, s'en reviendroit bien-tôt. *Il eſt arivé*, dit encore Servien dans la même lettre du 28. Août, *un accident qui m'épouvanteroit, ſi tout le monde ne ſavoit qu'il a toûjours été le preſage de quelque grand bonheur. Le Roi étant hier à la chaſſe dans ſa petite brouëtte, le tonnerre tomba ſi près de lui, qu'il renverſa & bleſſa un peu le cocher qui étoit ſur le derriére, où il ſe met toûjours quand Sa Majeſté tient les rênes des chevaux comme elle faiſoit alors. Deux furent renverſez ſur le devant, auſſi bien que deux valets de pied qui étoient à côté du Roi. Il n'a reçu aucune incommodité.*

Vous

Vous pouvez croire qu'on fait bien des discours sur cette avanture. Avec la grace de Dieu, nous en rendrons la suite heureuse. Ce mélange de religion & de superstition a quelque chose de bizarre & de plaisant dans la bouche d'un Courtisan. C'est entre Monceaux & Treilleport que le tonnerre tomba si près du Roi. Bautru ce fameux diseur de bons mots, vint de la part de Richelieu faire des complimens à Sa Majesté. Soit qu'il fût l'auteur de l'interprétation du presage, soit que le Cardinal la lui eût suggérée, *il allegua fort à propos*, dit-on, *l'exemple de l'Empereur Auguste, qui eut un de ses gens tuez du tonnerre près de sa litière, en marchant contre l'Espagne, dont il triompha peu de temps après.* Le Courtisan adulateur inféroit de là, que l'accident arivé à Louïs, étoit de bon augure, & que *le ciel sembloit mettre ses armes entre les mains de Sa Majesté pour exterminer les Espagnols, s'ils n'avoient bien-tôt recours à la clemence du Roi, au lieu de provoquer plus long-temps sa valeur.* Que d'extravagance dans cette flatterie de Bautru, ou peut-être du Ministre qui l'avoit dépêché! Grotius parle dans ses lettres à la Reine & au Chancelier de Suéde, du tonnerre tombé à la gauche de Louïs, & des bons augures qu'il en tiroit lui même. Le savant Ambassadeur n'y ajoutoit pas grande foi. 1635.

La belle & curieuse recherche de Bautru n'empêcha pas que Sa Majesté ne se chagrinât un ou deux jours après contre Richelieu. Quelqu'un aiant rapporté que tous les chevaux nécessaires à l'artillerie de l'armée, n'é-

Louïs se chagrine contre le Cardinal de Richelieu, & lui en demande humblement pardon.

1635. n'étoient pas encore arivez, Louïs s'imagina que le Cardinal qui avoit été contraire au voiage de Loraine, rompoit ſecrétement les meſures priſes, afin que le Roi ne s'avançât pas au delà de Monceaux. Dans le premier mouvement de colere il écrit à Richelieu un billet plein de reproches ; peut-être de menaces, & s'en repent dès le lendemain. C'eſt dommage que nous ne l'aïons pas. On a ſeulement conſervé une petite lettre, où Louïs demande humblement pardon à ſon Miniſtre, & les deux reponſes du Cardinal. Ces piéces ſont curieuſes. On y decouvre la ſoupleſſe avec laquelle un Miniſtre aitificieux menage les caprices de ſon maître, & en même temps l'empire qu'il ſut prendre ſur cet eſprit foible & timide. *Au commencement*, dit Richelieu en répondant au premier billet perdu, *je n'ai pas approuvé le voiage, à cauſe de l'incertitude de vôtre ſanté, & de cette impatience naturelle dont Vôtre Majeſté veut bien s'accuſer elle-méme. Mais depuis que vous m'avez fait ſavoir par diverſes perſonnes vôtre deſir d'aller à l'armée, que vous me l'avez temoigné vous même, & que vous m'avez aſſuré que vous étes en fort bonne diſpoſition, & que bien loin de recevoir quelque préjudice du voiage, le déplaiſir de demeurer à Paris, ou aux environs, altereroit plûtôt vôtre ſanté, j'ai conſenti de fort bon cœur à ce que vous ſouhaitiez. Je reconnois même que ſi Vôtre Majeſté ſe peut garantir de ſes ennuis & de ſes inquiétudes ordinaires, le voiage ſera fort avantageux à vos affaires. Tel eſt mon ſentiment. Au lieu de vous arréter, je vous exhorte à vous avancer vers la frontiére, puis-*

Recueil des lettres du Cardinal de Richelieu. Lettre 215. & les ſuivantes. Memoire, là même. Pag. 265. 266. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Pag. 788. 789. 791. 792. 793.

Digitized by Google

puisque le voiage a été publié par vôtre ordre dans Paris, dans les provinces, & dans vos armées. 1635.

Après cela, Vôtre Majesté voudra bien permettre à un ancien serviteur & fidele confident, de lui remontrer avec le respect dû à un maître, que si elle s'acoutume à penser que les intentions de ses plus devouées creatures, ne sont pas telles qu'on les lui represente, on aprehendera tellement vos soupçons à l'avenir, qu'il sera difficile de vous servir aussi utilement qu'on le desire. Je puis repondre à Vôtre Majesté, que la liberté qu'elle donne à ses serviteurs, fait qu'ils lui disent librement ce qu'ils croient plus avantageux à son service. Comme ils tacheront de vous agréer dans toutes les choses indifferentes, leur complaisance n'ira pas aussi jusques à vouloir faire ce qui vous pouroit être préjudiciable. Je vous conjure au nom de Dieu de continuër gaiement vôtre voiage, & de ne vous facher pas si mille choses peu importantes ne sont pas exécutées au temps & au point que vous le desirerez. Il n'y a que Dieu qui puisse prévenir tous les inconveniens. Je supplie encore très-humblement Vôtre Majesté, d'être bien persuadée, que telle que puisse être son humeur, rien ne sera jamais capable de fâcher, ou de degoûter une personne qui est plus à vous qu'à soi-même, & qui aura toujours plus d'ardeur à vous complaire & à vous servir, qu'à conserver sa propre vie. Que cette lettre est finement tournée ? Qu'elle prouve bien la dépendance de Louïs au regard de son Ministre ! Le bon Prince se laissoit conduire par Richelieu, comme un écolier par son maître.

1635. Le Cardinal y paroit fort content, & fort tranquille. N'avoit-il pas déja reçu le ſecond billet du Roi, quoiqu'il n'en faſſe pas ſemblant? *Mon Couſin*, y diſoit Sa Majeſté, *je ſuis au deſeſpoir de la promptitude que j'eus hier à vous écrire le billet ſur le ſujet de mon voiage. Je vous prie de le vouloir bruler, & d'oublier en même temps ce qu'il contenoit. Croiez que comme je n'ai pas eu deſſein de vous fâcher en rien, je n'aurai jamais d'autre penſée que de ſuivre ponctuellement vos bons avis en toutes choſes. Je vous prie encore une fois d'oublier.....* Il y avoit apparemment ici quelques termes d'une trop grande ſoumiſſion, & indignes de la majeſté du Souverain. On n'a pas jugé à propos de le publier. *Ecrivez-moi par ce porteur*, ajoûtoit Louïs, *que vous n'y penſez plus. Cela me mettra l'eſprit en repos. Soiez aſſuré que je ne ſerai point content, juſques à ce que je vous puiſſe temoigner encore l'extréme affection que j'ai pour vous. Elle durera juſques à la mort.* Richelieu répondit à ce ſecond billet auſſi delicatement qu'au premier. *Je n'ai garde*, dit-il, *d'oublier la lettre qu'il vous plut de m'écrire hier. Je proteſte à Vôtre Majeſté que je n'y ai pas penſé; c'eſt-à-dire que je n'ai été aucunement fâché de ce qui étoit dedans. Continuez, s'il vous plaît, de me découvrir vos divers ſentimens, & je continuerai auſſi de vous déclarer librement les miens ſur le bien de vôtre ſervice. Ce qui m'a porté à m'oppoſer d'abord au voiage, c'eſt la connoiſſance que j'ai de vôtre temperament. Il vient de la nature, & ne dépend pas abſolument de vous. L'ardent deſir que vous temoignez d'acquerir en-*

encore de l'honneur & de la gloire par les armes, m'a fait conſentir à un deſſein digne de vous. J'y applaudis. Mais depuis que j'ai vu la depêche de M. de Vaubecour, je croi qu'il faut differer vôtre depart, juſques à ce qu'on ait nettoié S. Mihel, & que vos troupes ſoient amaſſées. Il eſt impoſſible que divers changemens n'arrivent aux projets formez dans la guerre. On y doit prendre des reſolutions ſur le champ, ſelon les divers mouvemens de l'ennemi. 1635.

En certaines conjonctures, on avance plus par la patience que par les combats. De là vient que la Nation Françoiſe naturellement impatiente, paroit à tout le monde moins propre à la guerre, que celles qui ſont plus vives, ont plus de peſanteur & moins d'inquiétude. Je ſupplie Vôtre Majeſté au nom de Dieu, de ne s'ennuier point, de ne ſe fâcher jamais contr'elle même, & de croire que ſes ſerviteurs ne ſe peuvent chagriner de quelques promptitudes qu'elle a. Je me ſens extraordinairement obligé de ce qu'il vous a plu m'écrire ſur la derniére qui vous eſt arivée. Si Vôtre Majeſté m'avoit outragé, ce qu'elle ne fit jamais par ſa bonté, les termes de ſa lettre ſont ſi obligeans, que la ſatisfaction, s'il eſt permis d'uſer de ces mots en parlant d'un grand Roi, ſurpaſſeroit de beaucoup l'offenſe. La lettre dont vous vous plaignez, ne bleſſe vos ſerviteurs en aucune maniere, & la derniere les oblige extrémement. Ce petit incident découvre admirablement bien l'inégalité de l'humeur & de l'eſprit du Prince dont j'écris l'Hiſtoire. Elle étoit ſi grande que Richelieu avouoit franchement, que cela l'em-

1635. l'embaraſſoit infiniment plus que les affaires les plus épineuſes de ſon miniſtére. Il eſt certain qu'il en a été ſouvent deconcerté.

Les ennemis ſecrets du Cardinal s'étant apperçus dans ce voiage que le Roi paroiſſoit quelquefois aſſez mécontent de lui, entreprirent de profiter de ſon abſence, & tentérent de le perdre dans l'eſprit de Sa Majeſté. Mal informez de ce qui ſe paſſoit ſecrétement entr'elle & Richelieu, & des précautions que le prévoiant & delié Cardinal avoit ſu prendre, les pauvres gens ſe perdirent eux mêmes. Après *la journée des duppes*, il extorqua fort habilement une promeſſe, que Louïs ne garda que trop exactement pour ceux qui voulurent dans la ſuite lui parler contre ſon Miniſtre. *Puis qu'il plait au Roi de ſe ſervir encore de moi dans ſes affaires*, dit Richelieu dans un memoire preſenté à Sa Majeſté, après que Marie de Medicis eut éclaté contre lui, *je m'aſſure qu'il trouvera fort raiſonnable, la priere que je prens la liberté de lui faire: c'eſt de n'ajouter aucune foi à tout ce que ceux qui ſe ſont déclarez mes ennemis en cette occaſion, lui pouront dire à mon préjudice. La raiſon veut qu'il leur ferme la bouche & qu'il ne leur ouvre pas ſes oreilles. Sa Majeſté conſiderera enſuite, s'il lui plait, qu'étant fort certain de n'avoir à l'avenir ni moins de zéle, ni moins de fidelité en ce qui regarde ſon ſervice, que j'en ai témoigné ci-devant, je ne dois plus rien craindre que les ſoupçons qui peuvent naître, & les fauſſes impreſſions qu'on peut donner de moi. il ſera facile de diſſiper les uns, en les dé-*

découvrant dez leur naiſſance, & en les éclair- 1635.
ciſſant avant qu'ils ſe ſoient fortifiez.

Pour ce qui eſt des autres, il y a deux moiens d'empécher le mal qu'elles peuvent cauſer. Le premier, c'eſt de fermer l'oreille. Je ne le demande pas, lorſque ceux qui voudront parler, ne ſeront pas mes ennemis déclarez. Il ſembleroit que ſous prétexte d'arrêter le cours des calomnies, je voudrois fermer toutes ſortes de voies à la verité. Le ſecond moien conſiſte à ne recevoir aucun avis, que le Roi ne daigne me découvrir, afin d'en éclaircir la verité: à cette condition que ceux qui rapporteront des choſes importantes à l'Etat, ſeront récompenſez, & que ceux qui impoſeront des calomnies, ſeront chatiez. Le Roi ne ſe peut diſpenſer d'en uſer de la ſorte. Autrement, il ſeroit impoſſible de le ſervir dans ſes affaires. Ceux que Sa Majeſté y emploie ſe font tant d'ennemis, dez qu'ils veulent remplir leurs devoirs, que s'il étoit permis de calomnier en ſecret, la malice & les artifices de la Cour ne permettroient pas à un Ange d'y ſubſiſter ſix mois. Le Roi eſt d'autant plus obligé à m'acorder ma demande, que je me ſoumets à tel chatiment qu'il lui plaira, ſi lorſque Sa Majeſté me découvrira quelqu'un qui m'aura voulu faire du mal, j'en ai d'autre reſſentiment que celui qu'elle me préſcrira elle même.

J'ai encore à lui repréſenter que ſi elle veut maintenir ſon autorité, il faut avoir l'œil perpétuellement ouvert, & ne laiſſer pas échapper l'occaſion de faire les choſes abſolument neceſſaires pour cette fin. Autrement on ſe perdra infailliblement. Il en eſt de cette affaire comme d'une grande maladie qu'une ſeule medecine n'em-

1635. *n'emporte pas, & qui ne peut être guérie que par des remedes forts & souvent réiterez. Le Cardinal s'est perdu chez la Reine Mere, en ne déconcertant pas les caballes dez leur naissance. Pour se sauver on doit prendre le contrepied. Il vaut mieux faire trop que trop peu, pourvû que le trop n'aille qu'à éloigner de la Cour ceux qui paroissant capables d'y faire du mal, donneront sujet de croire qu'ils en ont la volonté. En faisant trop peu, on risque de se perdre. Et quand on fait quelque chose de trop qui ne blesse point la conscience, il n'en peut ariver aucun inconvénient, & on se met dans une entiére seureté. Rien ne dissipe mieux les caballes qui se forment ensuite d'une autre qui a réüssi impunément, que la terreur & la crainte. Il ne faut pas attendre des preuves mathématiques d'une conspiration & d'une caballe. On ne les connoit ainsi que par l'evénement. Alors il n'y a plus de reméde. Il les faut toûjours prévoir par de fortes conjectures, & les prévenir par de prompts remédes.*

Je ne suis pas surpris qu'après de pareilles precautions auprès d'un Prince peu éclairé, & sujet à tout craindre au moindre rapport, la fortune de Richelieu n'ait jamais pu être depuis ébranlée. Quoiqu'il y ait des choses raisonnables & judicieuses dans son memoire, l'artifice en est si grossier que tout autre que Louïs XIII. s'en seroit apperçu. En mettant la Reine Mere, le Duc d'Orleans, & tous ceux qui leur demeurérent attachez au nombre de ses ennemis, le Cardinal exigeoit de son maître qu'*il fermât la bouche, & qu'il n'ouvrit pas ses oreilles* à sa mere, à son épouse, à son frere, à des Prin-

Digitized by Google

Princes du ſang, à un grand nombre de Seigneurs, aux Magiſtrats les plus éclairez & les plus intégres du Roiaume. Dire qu'il conſent que Louïs écoute ceux qui ne ſe ſeront pas ouvertement déclarez contre ſon Miniſtre, c'eſt une illuſion manifeſte. Le Roi s'étant engagé à decouvrir au Cardinal même ceux qui donneroient des avis à ſon préjudice, dez qu'un homme bien intentionné venoit à parler ſelon ſes lumiéres & ſa conſcience, les creatures que Richelieu avoit auprès du Roi, ne manquoient pas d'inſinuer à Sa Majeſté que le donneur d'avis étoit un ennemi du Cardinal, & un calomniateur; qu'il y avoit une puiſſante caballe formée contre le plus habile & le plus fidéle Miniſtre qui fut jamais, & qu'il falloit la diſſiper au plûtôt. Prévenu qu'on ne doit pas attendre des *preuves mathematiques* d'une conſpiration, qu'il eſt important de l'*étouffer dez ſa naiſſance par de forts & prompts remedes*, *& qu'en ces occaſions*, *il vaut mieux faire trop que trop peu*, Louïs chaſſoit incontinent de ſa Cour, & envoioit même en priſon les prétendus ennemis de Richelieu. L'illuſion n'eſt pas moins viſible, quand le Cardinal promet qu'après que Sa Majeſté lui aura decouvert ceux qui donneront des avis ſecrets, il n'en aura pas d'autre reſſentiment que celui qu'elle voudra preſcrire. Il ſuffiſoit à Richelieu de connoitre ceux qui n'approuvoient pas ſa conduite, & qui reflechiſſoient contre en preſence du Roi. Si Sa Majeſté vouloit que le Cardinal diſſimulât pour cette fois, & ne fît rien, il trouvoit bien-tôt un pretexte d'éloigner de la Cour, 1635.

Digitized by Google

1635. Cour, & de perdre même ſans reſſource les gens qui avoient oſé parler. Tel fut un des grans artifices, dont cet habile ſcelerat ſe ſervit pour maintenir ſa fortune, & pour engager ſon foible maître à n'écouter point les bons avis que ſes plus proches parens, & ſes plus fideles ſerviteurs lui pouroient donner.

Priſe de St. Mihel.

Le coup de tonnere ne fut fatal ni à l'Empereur, ni au Roi d'Eſpagne. Il s'en fallut beaucoup que les conquêtes de Louïs n'égalaſſent celles d'Auguſte. On revint promptement à Paris après la priſe d'une méchante place. Impatient du progrès que le Duc Charles ſecondé de la Nobleſſe du païs & favoriſé de l'inclination du peuple, faiſoit en Loraine, le Roi reſolut d'y aller lui même. La Force trop foible pour tenir la campagne, ſe retranchoit près d'Epinal, & le Duc d'Angoulême envoié par Richelieu, afin de remédier à la prétenduë lenteur du Maréchal, & de remettre les choſes ſur un meilleur pied, *demeuroit ſans rien faire campé près de Luneville*, dit Baſſompierre, *& laiſſoit piller ſon bagage à S. Nicolas. On lui enlevoit des convois conſidérables, & toute la Loraine paioit contribution au Duc Charles. Sa Majeſté ordonna au Duc d'Angoulême, de s'avancer à Becharat près de Rembervilliers.* C'étoit afin d'obſerver Charles poſté en cet endroit avec Jean de Wert, & de les y arrêter pendant que le Roi aſſiégeroit S. Mihel, où le Duc de Loraine avoit mis deux mille hommes de garniſon. *Les derniéres nouvelles que nous avons reçuës du Roi*, écrivoit le Maréchal de Chatillon

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Memoires de Beauvau. L. I. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 16. Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Tom. I. & II. Mercure François. 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato.

tillon au Prince d'Orange le 5. Octobre, *ſont datées du camp devant S. Mihel le 1. de ce mois. Il ſemble que ceux qui ſont enfermez dans cette place, quoique mauvaiſe, veulent faire réſiſtance & ſe defendre hardiment. On a commencé de loger du canon qui incommode fort les aſſiégez. M. de la Meilleraie eſt auprès de Sa Majeſté. Il y fait ſa charge de Grand-Maître de l'artillerie avec ſa chaleur & ſa hardieſſe acoutumées. On croit qu'aux premiéres nouvelles, nous aurons la reddition de la place. Elle ſera, je croi, marquée de quelque chatiment exemplaire, à cauſe de l'opiniatreté des aſſiégez, qui oſent diſputer une ſi mauvaiſe place contr'une armée que le Roi commande en perſonne. Le Duc de Loraine eſt retranché à Rembervilliers, aſſiſté de Jean de Wert. On croit leur armée forte de neuf à dix mille hommes de pied, & d'un pareil nombre de cavalerie. Mrs. d'Angoulême & de la Force n'ont pas moins de troupes pour leur tenir tête. Les Lorains demeurent clos & couverts dans leurs retranchemens, & le Duc Charles n'oſe hazarder un combat genéral. Ceux qui auront le plus de vivres à la fin, feront lacher le pied aux autres. Les armées du Roi en manqueront moins apparemment. La Champagne, la Bourgogne, & les autres provinces leur en fourniront long-temps.*

1635. *Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333. 334. &c.*

Il y eut en effet une punition à la priſe de S. Mihel. Mais n'étoit-elle point plus injuſte qu'exemplaire? Un Auteur de la vie de Richelieu dit que la garniſon fut obligée *de ſe rendre à diſcretion, & de ſouffrir le chatiment dû à leur temérité & à leur imprudence. Dix d'entr'eux aiant été pendus pour l'exem-*

1635. *l'exemple, le reſte des ſoldats fut envoié aux galéres.* Il y a là prèſqu'autant de fautes que de mots. La garniſon ne ſe rendit point à diſcretion, & ſi quelques gens furent mis à mort, ce furent des habitans, ſous prétexte qu'ils avoient violé le ſerment de fidélité fait au Roi. On abuſa de la bonne foi, on plûtôt de l'imprudente ſimplicité de Lénoncour Gouverneur de S. Mihel pour le Duc Charles. Le Marquis de Beauvau Lorain & temoin oculaire de la deſolation de ſon païs, eſt plus croiable que cet Hiſtorien infidéle & flatteur. *Le Roi*, dit Beauvau, *voulut aſſujettir entiérement la Loraine, afin que débaraſſé du ſoin d'en achever la Conquête, il pût emploier ſes armes ailleurs. Sa Majeſté y retourne une ſeconde fois, & attaque en perſonne la ville de S. Mihel. Nonobſtant ſa foibleſſe, elle oſa ſoutenir le ſiége ſous la conduite du Marquis de Lénoncour qui en étoit Gouverneur, & qui avoit trouvé moien d'y faire couler un nombre aſſez conſidérable de gens de guerre. Sa reſiſtance opiniâtre ne ſervit qu'à le faire envoier à la Baſtille avec ſes principaux Officiers, & ſes pauvres ſoldats aux galéres. Réduit à la néceſſité de capituler, il ſe contenta d'inſérer ces mots dans ſon traité;* qu'ils ſortiroient tous la vie ſauve, *ſans y ajouter la liberté. Grand exemple à ceux qui défendent des places! Il n'y a rien de plus captieux que les capitulations, lors qu'elles ne ſont pas bien expliquées, & qu'on traite avec un puiſſant Prince colere. Ardent à contenter ſa vengeance & à établir ſon autorité par la crainte, il oublie les loix de la clemence & de la generoſité.* Ce recit de Beauvau eſt conforme

forme à une lettre du Cardinal au Roi. 1635.

Les ennemis de Richelieu tenterent durant ce siége de profiter de son absence. Il y eut une intrigue contre lui. Je ne sai si le Comte de Soissons n'en fut point. Son exil de la Cour, même après le retour du Roi à Paris, rend la chose assez vraisemblable. On dit qu'il reçut de grandes mortifications devant S. Mihel. Sa Majesté ne l'appella point au Conseil de guerre, & le Comte en témoigna hautement son chagrin. Le Cardinal avoit-il inspiré à Louïs de traiter de la sorte un Prince de son sang, dont le plus grand crime dans l'esprit de Richelieu, c'étoit le refus constant & genéreux d'épouser sa niéce Combalet? Quoiqu'il en soit de la part que Soissons put avoir à ce qui se trama contre le Ministre en Loraine, & aux insinuations faites au Roi pour le lui rendre suspect, on met à la tête de l'intrigue le Comte de *Cramail*, ou de *Carmain*. Je lui donnerai le premier nom, puisque Richelieu & les Secretaires d'Etat l'appellent ainsi. Cependant la Reine Mere & le Maréchal de Bassompierre le nomment *Carmain*. Ils devoient savoir l'un & l'autre le nom d'un ancien Courtisan. Peut-être qu'on lui donnoit indifféremment ces deux noms à la Cour. Ce Seigneur de la maison de Montluc entra fort avant dans les intrigues de la Princesse de Conti, & de la Comtesse du Fargis contre Richelieu. On le croioit même un des amans de celle-ci. Depuis la fameuse *journée des duppes*, il se racommoda en apparence avec le Cardinal, qui estimoit son mérite, & souhaitoit même de l'avoir

Nouvelle intrigue contre le Cardinal de Richelieu, & retour du Roi à Paris.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 17. Mémoires pour servir à l'histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotius Epist. 470. 498. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 339. 340. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X.

Digitized by Google

1635. voir pour ami, comme il le dit quelque part. De maniére que Cramail rentrant dans le ſervice, fut Maréchal de Camp dans l'armée du Roi au ſiége de S. Mihel.

Voici ce qui ſe trouve dans un jugement des Capitaines du temps dont j'écris l'hiſtoire attribué à Richelieu, touchant ce Seigneur. *Le Comte de Cramail chaſſé de la Cour à cauſe de ſes caballes durant la régence de la Reine Mere, & rappellé à la priére du Cardinal, ne demeura pas deux mois dans l'emploi auprès du Roi, parce que Sa Majeſté reconnut elle même ſes mauvais deſſeins.* Richelieu ne s'explique pas davantage dans une lettre à ſon ami la Valette. Il dit ſeulement que Cramail *étoit du nombre de ceux qui au lieu d'avancer les affaires du Roi, en deſtroient le ralentiſſement. Il y a beaucoup d'autres particularitez fort mauvaiſes qui ne ſe peuvent écrire*, ajoute le Miniſtre. On voit dans une lettre de Chavigni Secretaire d'Etat, que Cramail *parla aſſez ouvertement* contre le Cardinal, choſe qui lui déplut extrémement, quoique Son Eminence fût *douce & facile*, dit Chavigni. Il ſeroit mal-aiſé de trouver des preuves de cette *douceur* & de cette *facilité* prétenduë de Richelieu, ſur tout au regard de ceux qui attaquoient ſa fortune. Dans la lettre de Marie de Medicis au Roi ſon fils rapportée cideſſus, il eſt dit que Louïs aiant demandé avis à Cramail ſur le voiage que Sa Majeſté vouloit faire en Champagne & en Loraine, le Comte lui remontra qu'*il n'y avoit point d'apparence qu'elle dût ſe trouver en perſonne à l'armée; que s'il ſe donnoit un combat, l'événement*

ment en ſeroit douteux, & qu'il valoit mieux qu'elle demeurât dans le cœur de ſon Roiaume que d'être obligée à ſe retirer en déſordre. La Reine Mere prétend que ce fut là tout le crime de Cramail. Mais il eſt certain qu'il dit à l'armée pluſieurs choſes contre Richelieu, & qu'il tacha d'ouvrir les yeux au Roi ſur le chapitre de ſon Miniſtre. C'eſt ce que Richelieu nomme de *mauvais deſſeins, & deſirer le ralentiſſement des affaires de Sa Majeſté.* 1635.

Un Auteur raconte que Cramail parla fortement contre la guerre, & qu'il avertit Louïs du danger auquel il ſe trouvoit expoſé d'être enlevé par le Duc de Loraine, à moins que Sa Majeſté ne retournât promptement à S. Dizier. Jean de Wert après avoir fait reconnoître le quartier du Roi, étoit parti avec ſix mille chevaux dans le deſſein de le ſurprendre. Un Hiſtorien de Richelieu donne un plus grand détail. *Le Comte de Cramail*, dit-il, *voulut ſe prévaloir de l'impatience du Roi chagrin de ce que ſon expédition ne répondoit pas à ſes eſpérances, & de l'éloignement du Cardinal qu'il tacha de mettre mal dans l'eſprit de Sa Majeſté. Promptement averti de l'intrigue, par le Roi même, Richelieu envoie ordre à Chavigni & à ſes autres creatures d'empêcher adroitement l'effet de la mauvaiſe volonté de Cramail, en attendant qu'il puiſſe déconcerter par ſa préſence les projets du Comte. Il eſt certain que Cramail parla fort librement au Roi contre le Miniſtre. Mais on ne marque pas preciſément les diſcours qu'il tint, ni ce qui le rendit criminel d'Etat. L'opinion la plus commune & la plus*

1635. *vraiſemblable, c'eſt qu'il voulut inſinuër à Sa Majeſté, que le Cardinal jouiſſoit à ſon aiſe des plaiſirs de la paix, & du délicieux ſejour des plus belles maiſons de campagne autour de Paris, tandis que le Roi commandoit ſes armées en perſonne, & eſſuioit ſur la frontiére toutes les fatigues & tous les périls de la guerre.* Grotius écrivant à Oxenſtiern la nouvelle de l'empriſonnement de Cramail, & du banniſſement du Comte de Soiſſons hors de la Cour, aſſure que toute la Nobleſſe ſe plaignoit hautement, & que le Prince de Condé même parloit librement contre la guerre declarée mal à propos à l'Eſpagne.

Après la priſe de S. Mihel, dit Baſſompierre, *le Roi donna une partie de ſon armée au Cardinal de la Valette. Elle devoit joindre les troupes ramenées d'Allemagne, & celles du Duc de Weymar. Le deſſein, c'étoit de repouſſer Galas au delà du Rhin. Le reſte de l'armée de Sa Majeſté fut envoié au Duc d'Angoulême, qui craignant d'être enfermé entre l'armée de Galas & celle du Duc de Loraine, s'étoit avancé au Pont S. Vincent. Le Roi lui écrivit de ſe perdre, ou d'obliger le Duc Charles à retourner dans ſon ancien retranchement de Rembervilliers. Après ces ordres donnez Sa Majeſté tourne vers Paris & ſe rend à S. Germain le 22. Octobre.* Elle voulut paſſer par Ruel, & y conférer avec ſon Miniſtre ſur l'état des affaires préſentes, qu'elle laiſſoit fort embaraſſées en Loraine, à cauſe des forces extraordinaires du Duc Charles & de Galas. Richelieu alla juſques à Nevilli au devant du Roi. On le reçoit fort bien, & après

après l'avoir embraſſé tendrement, on s'entretient long-temps avec lui. Louïs ne manqua pas ſelon ſa bonne coutume de raconter tout ce que Cramail lui avoit dit. Richelieu va le lendemain à S. Germain à un grand Conſeil. Le Comte fut arrêté enſuite par un Enſeigne des gardes du corps, & conduit à la Baſtille. Richelieu déclare le même jour au Comte de Soiſſons que Sa Majeſté eſt extrémement irritée contre lui, & qu'il fera bien de s'abſenter de la Cour. Soiſſons obeït. Content de faire ſentir que ſon crédit augmente bien loin de diminuër, le Cardinal obtient peu de temps après le rappel du Comte, qui ſe racommode, ou fait ſemblant de ſe racommoder avec lui. Soiſſons eut alors le commandement de l'armée en Champagne. Il s'étoit plaint avec hauteur de ce que Sa Majeſté retournoit de Loraine à Paris, ſans lui donner un emploi convenable à ſon rang. Les Gentilshommes volontaires, & ceux de l'arriere-ban s'en allérent chez eux dez que Louïs eut quitté l'armée. La deſertion étoit ſi grande parmi les troupes, que le Capucin Joſeph écrivoit ainſi le 22. Octobre au Cardinal de la Valette. *Si les ennemis demeurent deux mois entre la Saar & la Seille, je croi que nos troupes ſuivront nôtre arriere-ban.* 1635.

Le Maréchal de Chatillon va commander en Picardie conjointement avec le Maréchal de Chaunes.

Quoiqu'il s'en fallût beaucoup que les ennemis n'euſſent d'auſſi grandes forces ſur les frontiéres des Païs-bas, qu'en Loraine, la Picardie n'étoit guéres moins allarmée que la Champagne, où les troupes de Galas firent des courſes juſques à Langres. Depuis la levée du ſiége de Louvain, & la priſe

1635. ſe du fort de Skenk, un corps d'armée envoié par le Cardinal Infant, portoit le feu & la deſolation aſſez avant dans la Picardie. Le Maréchal de Chaunes Gouverneur de la province trop foible pour repouſſer l'ennemi, étoit obligé de le laiſſer faire, & demandoit inſtamment du ſecours. On reſolut de lui en donner & même un adjoint plus habile & plus expérimenté que ce Seigneur élevé par la faveur de Luïnes ſon frere à la dignité de Maréchal de France, ſans avoir jamais été beaucoup à la guerre. Chatillon nouvellement arivé des Païs-Bas, parut ſe préſenter fort à propos pour cet emploi. *J'ai reçû ordre du Roi par la bouche de M. le Cardinal*, dit-il dans une lettre au Prince d'Orange du 5. Octobre, *de m'en aller commander ſon armée en Picardie, conjointement avec M. le Duc de Chaunes, qui a en tête le Duc de Balançon & le Comte de Buquoi. Avec trois mille chevaux & huit mille hommes de pied, ils deſolent nôtre frontiére, & brulent beaucoup de villages. M. de Chaunes n'aiant que mille ou douze cens chevaux, & quelques régimens nouvellement levez auſſi bien que ſa cavalerie, ſe trouve fort embaraſſé, & n'a pu s'oppoſer juſques ici aux courſes & aux ravages des ennemis. M. le Cardinal m'a promis d'augmenter cette armée de deux mille Allemans commandez par un brave homme qui ſervoit dans les troupes du Duc de Saxe, & de deux régimens Suiſſes de trois mille hommes chacun. La cavalerie ſera pareillement renforcée & renduë complete juſques à deux mille cinq cens chevaux. Lors que ces troupes ſeront jointes à celles qui ſont déja ſur la frontiére, j'eſpere d'ar-*

Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mercure François. 1635. Gretius Epiſt. 489. 498. 505. 510.

d'arrêter le cours des ravages. On poura même par ſurpriſe, ou autrement, les faire reculer & obtenir quelqu'avantage ſur eux, pourvû que vous occupiez tellement le Cardinal Infant, qu'il ne ſoit pas libre de venir vers nos frontiéres avec le gros de ſon armée. Chatillon avoit tort de compter ſur les promeſſes de Richelieu. On ne lui pouvoit pas donner tant de troupes. Elles étoient trop néceſſaires en Loraine. Il eut mêmes ordre d'y envoier quelques-uns des regimens qu'il trouva en Picardie. 1635.

Puiſque le Maréchal raconte lui-même ſa marche, dans une lettre à Servien Secretaire d'Etat du 15. Octobre, il ſuffira d'en tranſcrire ici quelque choſe. *Le lendemain de mon arivée à Amiens*, dit-il, *je ſuis allé trouver M. le Duc de Chaunes à Bettencour. Il y avoit donné rendez-vous à toutes les troupes qu'il a pu ramaſſer, ſans dégarnir trop les places importantes de ſon gouvernement. Comme il étoit en bonne diſpoſition, & reſolu à s'approcher des ennemis, je ne l'ai point détourné de ce deſſein. Nous partimes l'onziéme avec nôtre petite armée de trois mille hommes de pied François, & d'environ quatorze cens chevaux. On paſſa par Dourlens le long de la riviere d'Authie qui ſepare l'Artois de la Picardie, & nous fimes un logement dans le pais ennemi. Depuis deux jours, nous ſommes dans un village nomme Outrebois à deux lieuës d'Auchi-le-Château ſur la même riviere. Les Croates ont été obligez de quitter les quartiers qu'ils avoient près d'ici ſur la petite riviere de Canche, & de ſe retirer plus avant dans l'Artois entr'Heſdin & Auchi-le-Château. Le Com-*

1635. *te de Freſingue s'eſt poſté en cet endroit depuis quelque temps avec une partie de ſon infanterie. Il y a mis quarante compagnies qui font plus de trois mille hommes de pied, & ſemble s'y vouloir fortifier, afin de couvrir ce qui eſt derriére, & de nous incommoder entre Monſtrueil & Abbeville, où le païs eſt fort étroit. M. de Chaunes avoit grande envie de chaſſer les ennemis de cet endroit-là, & croioit la choſe fort importante. On délibera deux ou trois fois ſi nous l'entreprendrions. M. de Vignoles & moi avons été d'avis qu'avec quatre mille hommes, il n'étoit pas poſſible d'en attaquer trois mille bien retranchez, & ſoutenus de toute leur cavalerie, & du reſte du païs dont ils pouvoient être ſecourus. N'y aiant donc aucune apparence de former un pareil deſſein, nous avons reſolu de marcher demain, & de nous poſter entre Abbeville & Auchi-le-Château pour empécher les courſes que les ennemis peuvent faire de ce côté-là, & pour donner moien à l'équipage du canon qui vient de nôtre armée des Païs-Bas, de paſſer ſeurement de Monſtreuil à Abbeville. Je prens un interêt particulier à la conſervation de cette artillerie que nous avons gagnée à la bataille d'Avein.*

L'expedition de Chaunes & de Chatillon ſe termina là. *Les troupes diminuent à vuë d'œil*, diſent-ils dans une lettre écrite au Roi vers la fin d'Octobre, & *l'infanterie ne peut ſouffrir la rigueur des campemens dans une ſaiſon ſi avancée. Nous avons depuis quinze jours plus de huit cens malades dans les regimens François, & deux cens pour le moins dans cinq compagnies Allemandes qui commencent de former le corps d'un regiment. Le peu qu'il y avoit*

avoit de Nobleſſe volontaire s'eſt retiré, & M. de Villequier s'en eſt retourné à Bologne avec la cavalerie qu'il avoit amenée de ſon gouvernement. Reduits à trois mille hommes de pied, & à ſix ou ſept cens chevaux tant bons que mauvais, nous ne pouvons plus tenir la campagne. Ce qui nous reſte de troupes acheveroit de ſe ruïner, & les ennemis s'apercevroient de nôtre foibleſſe. A entendre parler Richelieu, il devoit mettre par tout de nombreuſes armées. Et ſes vaſtes projets n'aboutiſſent vers la fin de la campagne qu'à ſe tenir ſur la défenſive, & à empêcher que les ennemis ne penétrent dans le Roiaume. *Vôtre Majeſté*, diſoient Chaunes & Chatillon à Louïs après trois ſemaines de marche, *nous permet de mettre, ſi nous le jugeons à propos, les troupes en garniſon, & de les diſtribuer de telle maniére, que les places du paſſage de la Somme ſoient ſi bien gardées que l'ennemi ne puiſſe prendre aucun avantage ſur cette frontiére.* Nonobſtant les précautions de Louïs, les Eſpagnols paſſeront bien-tôt la Somme, avanceront dans la Picardie, & jetteront l'épouvante dans Paris. Le bon Prince s'imaginoit que Richelieu ſe donnoit de fort grans ſoins. Mais il ſe trompoit fort. *Incapable de ſupporter le travail*, dit Grotius à Oxenſtiern, *le Cardinal ſe repoſe de tout ſur ſon Moine, qui fait les choſes fort legérement. Chavigni eſt court de tous côtez. Bouthillier ſon pere n'expedie rien & remet les affaires à un autre temps. Ceux qui manient les finances, ou qui ſont chargez de ce qui regarde la guerre, croient ne devoir penſer qu'à s'enrichir. On rend Richelieu reſponſable des fautes de ſes* 1635.

1635. *creatures, & il tremble continuellement pour ſa vie.* On ne pouvoit donner en peu de mots une plus juſte idée du Miniſtére au temps dont j'écris l'Hiſtoire.

La même depéche des deux Maréchaux nous apprend que le but principal de Louïs, c'étoit de les envoier bruler des villages dans l'Artois. *Vôtre Majeſté*, lui diſent ils, *nous a fait connoitre par ſa lettre du 18. Octobre, le deſir qu'elle a que pour la ſatisfaction du public, & même pour ſa juſtice, nous brulions deux fois autant de villages dans le pais des ennemis, qu'ils en ont brulé dans vôtre Roiaume, & que nous faſſions publier en même temps que ce n'eſt qu'en revanche de leurs inhumanitez, & que ſans cela on n'auroit jamais penſé à faire la guerre d'une maniére ſi éloignée du courage des François. Vôtre Majeſté veut qu'après ces ravages faits, nous tachions d'obliger les ennemis à convenir que les incendies ceſſeront, & que de part & d'autre on ſe fera une meilleure & plus honorable guerre.* On l'a bien oublié en nos jours ce *courage des François*, qui leur rendoit les incendies odieux. Si Louïs XIII. ordonne ici à ſes Officiers de bruler, ce n'eſt que pour arrêter l'inhumanité des Eſpagnols, qui commencerent les premiers à mettre le feu aux villages. Plût à Dieu que ſon Fils eût ſuivi ces juſtes ſentimens. Vous ſubſiſtierez encore, anciennes & floriſſantes villes d'Allemagne. Vous ſeriez habitez, riches & nombreux villages le long du Rhin & de la Moſelle. Vous auriez été mieux cultivées, belles & fertiles campagnes du Palatinat & de l'Electorat de Tréves; au lieu que vous vous reſſentirez peut-

peut-être plus d'un siécle, des ordres que Louïs XIV. & son barbare Ministre, ont donnez contre vous. Les Maréchaux de Chaunes & de Chatillon n'eurent garde d'obeïr d'abord au commandement de leur maître, quoiqu'il parût juste & raisonnable. Ils s'en défendirent, & de peur de passer pour des incendiaires, ils remontrérent à Louïs que les ennemis n'avoient pas tant fait de mal qu'on le lui avoit rapporté, & que leurs Officiers desavouoient les inhumanitez commises, & offroient de faire autrement la guerre. Qu'il s'en faut bien que le misérable Melac & les autres Officiers de Louïs XIV, n'aient été si genéreux & si justes! Ravis du moins en apparence, d'être les exécuteurs des ordres que Louvois leur envoioit, ils prenoient gaiement le flambeau à la main, & portoient par tout le feu & la desolation, sans considerer que l'honneur & la conscience ne leur permettoient pas de se rendre les ministres d'une barbarie si contraire, je ne dis pas au Christianisme, mais au droit des gens & aux premiers sentimens de l'humanité. 1635.

La grande affaire de la Cour de France, c'étoit d'obliger le Duc Charles à sortir de la Loraine, & le Comte Galas Genéral de l'Empereur à repasser le Rhin. Le Cardinal de la Valette en fut principalement chargé. On lui donna une si grande autorité, que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force n'aprenoient que de lui les volontez du Roi. C'étoit par son canal que les ordres de Sa Majesté leur venoient, quoiqu'ils fussent tous trois également Lieutenans Ge- Le Duc Bernard de Weymar, le Cardinal de la Valette, le Duc d'Angoulême, & le Maréchal de la Force, s'assemblent à Nanci pour conférer

1635. Généraux de l'armée de France, & qu'en cette qualité, la Valette Officier de nouvelle creation, dût être leur inférieur. Mais tout cédoit alors à la dignité de Cardinal, & au crédit du Miniſtre. *Nous ſommes revenus à Luneville*, diſoit la Force à la Valette dans une lettre du 6. Octobre, *& nous attendons les ordres de Sa Majeſté. Le Duc Charles demeure toûjours dans ſes retranchemens de Rembervilliers. Son armée commence fort à patir. Nous avons avis par divers endroits qu'il en doit partir aujourd'hui, ou demain. Mais on ne ſait pas encore quelle route il prendra. Si Sa Majeſté trouve bon qu'on rallie ſes forces, je croi qu'il ſera bien facile de repouſſer Galas. Il eſt important à mon avis, d'y penſer au plûtôt, & d'empêcher qu'il ne s'établiſſe ſur la Saar. Autrement il ſera mal-aiſé de l'en chaſſer, & il pourra prendre de grans avantages. Vôtre Eminence en peut mieux juger qu'aucun autre, & ſavoir les volontez de Sa Majeſté.* C'eſt ainſi qu'un vieux Officier de la Couronne Proteſtant, plioit devant un Cardinal, lui donnoit du *Monſeigneur*, & recevoit ſes ordres en quelque maniére ſur ce qui concernoit la guerre.

ſur les moiens de repouſſer le Duc de Loraine, & Galas Général de l'Empereur.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Grotii Epiſtolæ paſſim ad finem anni 1635.

La diſette des fourages aiant obligé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force à quitter leur camp de Luneville & à ſe retirer dans S. Nicolas, le Roi en fut d'autant plus mécontent que Galas joignit le Duc Charles, après avoir emporté Sarbruck & Deux-Ponts. La Cour de France en fut effraiée. Le Général de l'Empereur amenoit avec lui dix huit mille hommes de pied & ſeize mille chevaux. Pour ar-

Digitized by Google

arrêter une armée formidable qui ſe pré- 1635.
paroit à prendre des quartiers d'hiver en Loraine, & peut-être en Champagne, on reſolut que les troupes du Cardinal de la Valette renforcées de celles que le Roi avoit au ſiége de S. Mihel, ſe joindroient a l'armée du Duc Bernard de Weymar, & à ce qui reſtoit au Duc d'Angoulême & au Maréchal de la Force, après la retraite des Gentilshommes de l'arriere-ban & des autres qui étoient venus ſervir en qualité de volontaires. Ces quatre Generaux ſe donnent incontinent *rendez-vous* à Nanci, conférent ſur les moiens d'oppoſer une digue à un nouveau torrent, dont l'inondation pouvoit ſe repandre bien avant dans la France, & attendent les ordres qu'il plaira au Roi de leur envoier.

On ne ſera pas faché de voir ici les raiſonnemens & les projets que le Pere Joſeph faiſoit dans une de ſes lettres à la Valette, avant la jonction du Duc Charles & de Galas. *Que vous vous ſoiez demêlé de la ſorte*, diſoit le Capucin au Cardinal, *après vous être trouvé dans la néceſſité de faire un long chemin, & de revenir ſans avoir de quoi ſubſiſter, ce n'eſt pas tant un effet du bonheur, que du courage & de la ſageſſe de Vôtre Eminence.* Je ne puis lire ſans indignation les louanges que ce Moine, & les autres confidens de Richelieu, donnent à la Valette ſur ſa retraite, ou plûtôt ſur ſa fuite précipitée. Le Maréchal de Chatillon en parle avec plus de juſteſſe, & peut-être encore avec trop de ménagement, dans une lettre à Sommersdick confident du Prince d'Orange. *Je trouvai*, dit-il, *M. le Cardinal fort picqué & fort degouté de ce que les ef-*

1635. *fets n'avoient pas répondu à la bonne opinion qu'il avoit de la conduite de Son Excellence. Il eſt maintenant fort adouci. Ses ſoins regardent ce qui ſe peut mieux faire à l'avenir. Les affaires d'Italie qui ont auſſi mal reüſſi, & le voiage inutile du Cardinal de la Valette au delà du Rhin, ne rebutent point nôtre premier Miniſtre. La retraite du Cardinal de la Valette aiant été forcée, il a laiſſé derriére lui un grand nombre de gens accablez de faim & de laſſitude. Le canon & preſque tout le bagage de ſon armée, furent abandonnez. Cependant, on a remporté l'honneur des combats qui ſe ſont donnez. Toutes les fois que nos gens ont tourné tête, les ennemis*, c'eſt-à-dire, des Croates & des Huſſars detachez pour harceler les François dans leur fuite, *ont été battus & repouſſez.* Si Chatillon eût voulu parler ſincerement, il auroit dit que les Croates & les Huſſars ſe retirérent après quelques eſcarmouches ſelon leur ordinaire de combattre. *M. le Cardinal de la Valette*, pourſuit le Maréchal, *a donné des preuves de ſon courage & de ſa bonne volonté. Mais il a eu grand beſoin de l'expérience & de la valeur du Duc de Weymar, dont la vigilance & la bonne conduite ont paru avec éclat. Ce Prince a gagné l'eſtime & l'amitié de tous nos François qui l'ont vu agir. Le Roi & M. le Cardinal ont conçu une opinion ſi avantageuſe de lui, qu'ils ont reſolu de le conſerver à quelque prix que ce ſoit, & de recompenſer ſon rare mérite.* Il étoit néceſſaire de rapporter ce jugement du Maréchal de Chatillon, de peur que les gens ne ſe laiſſent ſurprendre par les éloges outrez que Richelieu & ſes confidens donnent

à

à leur Cardinal de la Valette. Suivons maintenant les raiſonnemens du bon P. Joſeph dans ſa lettre à ce Prélat guerrier. 1635.

Il eſt certain, dit il, *que le pire de tous les deſſeins, c'eſt de ne rien faire. Cela donne lieu au débandement des troupes, & à mille autres inconveniens. Il eſt donc important de bien prendre ſes meſures pour emploier les ſoldats. Monſeigneur le Cardinal croit qu'il n'eſt pas facile de repouſſer Galas au delà du Rhin, & que la ſeule utilité qui s'en peut tirer, c'eſt de ſecourir Maïence au beſoin, comme on a déja fait. Mais il faudroit s'expoſer une ſeconde fois au péril de revenir avec le même peril que vous avez couru. On doit craindre d'un autre côté, que ſi le Duc Bernard voit perir Maïence, & que le temps ſe perd ſans rien entreprendre, il le ſupportera fort impatiemment; & que ſait-on s'il ne prendra point quelque reſolution facheuſe? Si vous pouviez découvrir l'état veritable des troupes ennemies, qui ont peut-être leurs incommoditez comme nous, juger autant qu'il eſt poſſible ce que Galas peut & veut faire, & voir quel parti le Duc Charles doit prendre dans peu de temps; j'eſtime qu'il ſeroit à propos que vous formaſſiez un bon avis ſur l'emploi de vos troupes pour le temps preſent, & ci-après, ou ſur le poſte avantageux qu'elles peuvent occuper durant l'hiver. Après cela, vous dreſſeriez un ample mémoire, ou vous depécheriez ici quelqu'un bien inſtruit de vos intentions, qui ſeroit entendre vôtre reſolution, afin qu'on la pût ſeconder par l'aſſiſtance de toutes les choſes néceſſaires. Je voi que Monſeigneur le Cardinal y eſt fort déterminé, tant pour la conſidération du bien public, que pour*

1635. *l'eſtime & l'affection particuliére qu'il a pour Vôtre Eminence au dernier point. Il attend d'elle principalement un bon ſuccès, ou pour mieux dire le rétabliſſemens des affaires.*

Outre qu'il eſt aſſez divertiſſant de voir un Capucin qui ſe méle de raiſonner profondement ſur l'emploi des armées, & ſur les entrepriſes militaires, cet extrait de ſa lettre prouve manifeſtement que tout alloit de travers, excepté dans la Valteline. Ce ſera encore pis l'année prochaine. Je n'en ſuis pas ſurpris. Les choſes les plus difficiciles de la guerre ſe décidoient par un Cardinal, un Moine, & un Secretaire d'Etat moins habile que Joſeph. L'aveu ſincere de celui-ci que les affaires ont beſoin d'être *retablies* par la bonne conduite de la Valette, ne découvre-t-il pas l'aveuglement du Miniſtre, & l'embaras dans lequel il ſe trouvoit? Quand je refléchis ſur ces circonſtances, je ſuis tenté de croire, que les Maréchaux de France, & les autres Généraux d'armée, étoient bien-aiſes d'un deſordre qui devoit enfin rabattre l'orgueil de Richelieu, & le reduire à la néceſſité de conſulter & d'emploier des gens plus habiles & plus expérimentez que la Valette, Joſeph, & Servien. La jonction du Duc de Loraine & de Galas épargna au Cardinal de la Valette la peine de dreſſer les amples mémoires qu'on lui demandoit. Il fallut raſſembler promptement les forces principales de Louïs, & celles du Duc Bernard, former une armée d'environ quarante mille hommes, & deliberer ſi on donneroit bataille à Charles & à Galas, ou bien ſi on ſe contenteroit de les in-

incommoder dans leur camp, & de les contraindre à ſe retirer, l'un au delà du Rhin, & l'autre dans la Franche-Comté. 1635.

Je trouve dans les mémoires du temps que le Cardinal de la Valette mécontent d'Arnaud d'Andilli Intendant de ſon armée, ſouhaita d'avoir à ſa place François Auguſte de Thou fils de l'incomparable Préſident Jacques Auguſte de Thou. Avant ſa retraite dans la ſolitude voiſine du Monaſtére de Port-Roial dont ſa ſœur étoit Abeſſe, & où ſa mere & quelques autres de ſes ſœurs avoient pris le voile, Andilli n'aquit pas une fort bonne réputation dans le monde. On lui reprochoit que par ſa négligence, & par le mauvais ordre qu'il apporta dans les finances, il avoit beaucoup contribué à la diſgrace du Maréchal de Schomberg. Andilli gagna enſuite les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, en trahiſſant le Duc d'Orleans & le Maréchal d'Ornano. Le Miniſtre lui donna quelques emplois. Mais il s'y fit peu d'amis. Non content de rendre de mauvais offices à pluſieurs perſonnes, il ſe mit ſur le pied d'ordonner tout de ſa tête, & de négliger les ordres de ceux qui avoient la direction des finances. De maniére que le Cardinal de la Valette, auquel Andilli devint inſupportable, demanda un autre Intendant de ſon armée. Lorſque j'ai parlé de ce qu'Andilli fit contre le Duc d'Orleans, & contre le Maréchal d'Ornano, quelques perſonnes prevenuës des grans éloges donnez à ce fameux ſolitaire de Port-Roial par les Défenſeurs de Janſenius, & de l'eſtime que ſes élegantes traductions, & les pieuſes occupations

1635. tions de ſa retraite, lui acquirent durant pluſieurs années d'une longue vie, me demandérent des preuves de ce que j'avançois contre un homme d'un merite ſi généralement reconnu. On ne prenoit pas garde que j'en apportois deux fort bonnes, le témoignage du Duc d'Orleans, & celui d'un confident de ce Prince. De peur qu'on ne s'aviſe de me faire encore la même ſommation, je citerai mon garant ſur ce que je viens de remarquer au desavantage d'Andilli. C'eſt Bullion Surintendant des finances en deux lettres à la Valette.

J'ai parlé à M. le Cardinal, dit Bullion, *ſur l'article de M. de Thou, pour la juſtice & les finances auprès de vous. Son Eminence en demeure d'accord. Ecrivez lui, s'il vous plaît, pour la remercier, & marquez que je vous ai écrit ſur l'ordre que vous m'avez donné de lui en parler. J'ai aſſuré Son Eminence que M. d'Andilli ſe retiroit, & je n'ai fait ſemblant d'aucune choſe. Dieu aidant, j'empecherai avec le temps que ces Meſſieurs n'oppriment la verité. On fera connoître, de quel côté eſt la raiſon.* Et dans une autre lettre. *M. d'Andilli perſiſte toujours dans ſes premieres reſolutions de regler tout comme il lui plaît, de ne ſuivre ni ordre, ni état du Roi, & de ne ſe mettre pas en peine de ceux qui ont la charge des finances. C'eſt ainſi qu'il a ſervi M. de Schomberg. Le mauvais ordre qu'il apporta aux finances, mit ſon maître en déroute. Quand il ſera auprès du Roi, je lui dirai en preſence de Son Eminence, ce que la raiſon veut qu'on lui diſe. Il a augmenté l'extrait des montres, comme ſa fantaiſie le lui a dicté.* A Dieu ne plai-

plaiſe que je prétende flétrir la belle réputation qu'Arnaud d'Andilli a laiſſé après lui. Je rens juſtice à ſon mérite, & j'eſtime, autant qu'aucun autre, ſa pieté, & les occupations Chrétiennes dans lesquelles il a fini ſa vie. Si le commerce du monde, & la Cour lui corrompirent le cœur en certaines rencontres, il a ſu réparer ſes fautes par une pénitence ſouvent plus glorieuſe que l'innocence ſelon la penſée d'un Ancien. 1635.

De Thou fut fait à l'age de 27 ou 28 ans, Intendant de l'armée du Cardinal de la Valette. Il entretenoit un commerce étroit avec Grotius, auquel il écrivoit réguliérement ce qui ſe paſſoit dans l'armée, comme nous le voions dans les lettres de ce ſavant homme. Si de Thou moins ambitieux, ſe fût contenté d'aſpirer aux grandes dignitez de la Robe glorieuſement remplies par ſes ancêtres, il auroit pu y parvenir avec le temps. Mais en ſe liant trop avec des perſonnes du premier rang, il entra dans des intrigues qui lui furent funeſtes à la fin du Regne dont j'écris l'Hiſtoire. Je ne ſai comment il trouva le moien de ſe rendre ſi agreable aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette. Sa naiſſance illuſtre du côté de ſon pere, & de ſa mére iſſuë de la maiſon de la Chaſtre, lui donnoit accès auprès du Miniſtre d'Etat, & des gens de la plus grande diſtinction. Ne fut-ce point plûtôt un effet de ſon rare mérite, & de ſes excellentes qualitez? Quoiqu'il en ſoit, cette Intendance qui lui donna occaſion de ſe faire encore plus connoitre à la Cour, fut, pour ainſi dire, la premiére cauſe de ſon malheur.

Tel

Digitized by Google

1635. Tel fut le reſultat de la conférence de Nanci ; que le Duc de Weymar & les trois Généraux de France, ſe poſteroient avec leur armée forte d'environ quarante mille hommes entre Vic & Moienvic, afin de couvrir les places occupées par le Roi dans la Loraine, d'empécher les courſes ſur la frontiére de Champagne, d'incommoder Charles & Galas retranchez près de Marimont, & de leur couper les vivres autant qu'il ſeroit poſſible. Le plus court c'étoit d'en venir à une bataille, d'éviter par ce moien la rigueur de la ſaiſon fort avancée, & de prévenir la deſertion des ſoldats, & la difficulté du fourage. Mais Bernard, la Valette, & les deux autres Généraux n'oſérent rien hazarder ſans un ordre précis du Roi. On leur laiſſa une pleine liberté de faire ce qu'ils jugeroient à propos. Richelieu ſe repoſoit entierement ſur l'habileté de ſon ami la Valette. Citons les paroles mêmes du Miniſtre. On pouroit s'imaginer que nous lui en impoſons. *Je vous envoie un mémoire, où j'ai marqué ce que je penſe*, dit-il à ſon confrére. *Vous y verrez que ſi Sa Majeſté ne vous préſcrit point de donner bataille, elle vous en laiſſe la liberté. J'en demeure d'accord avec vous : comme un mauvais évenement mettroit nos affaires en grand desordre ; un bon ſuccès ſeroit capable de les mettre à un haut point. Je me repoſe tellement ſur vôtre courage, ſur vôtre prudence, ſur vôtre zele pour le ſervice du Roi, ſur vôtre ardeur à contenter vos amis, que je m'en promets tout. Nous allons faire prier Dieu dans tous les Convens de Paris, afin qu'il lui plaiſe de benir les armes de Sa Majeſté.* Auroit-on parlé autrement

Les Ducs de Weymar, & d'Angoulême, le Cardinal de la Valette, & le Maréchal de la Force ſe retranchent à Vic, pour arrêter le Duc de Loraine & Galas.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 340. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X.

Digitized by Google

ment au plus grand Capitaine du temps ? La dévotion de Richelieu me charme. Je crains ſeulement que les priéres extraordinaires qu'il ordonne, ne ſoient une preuve de ſa crainte & de ſon embaras. 1635.

La lettre de Chavigni Secretaire d'Etat au même la Valette, nous découvre que les ſoldats découragez ſe débandoient, qu'on avoit peine à trouver des gens qui vouluſſent faire de nouveaux régimens, & que le Miniſtre & ſes confidens déchus de leurs grandes eſpérances, ſouhaitoient la paix. *Je ne vous puis exprimer*, dit Chavigni, *le déplaiſir que le Roi & Monſeigneur le Cardinal, ont de voir ſi peu de fermeté, & tant de découragement parmi les ſoldats. La choſe la plus facheuſe, c'eſt qu'on a beaucoup de peine à trouver des gens qui veuillent lever. Nous attendons avec impatience ce que vous aurez fait contre les ennemis. On auroit grand beſoin d'un bon ſuccès pour faire la paix. Mais je crains qu'il ne ſoit difficile d'engager les ennemis à un combat, & que la diviſion ne ſe mette dans l'armée commandée par tant de Chefs. Je ſuis en peine de ſavoir comment Meſſieurs d'Angoulême & de la Force auront vécu avec vous.* La Valette eſt toujours ſur un grand pied à la Cour du Miniſtre. Le voilà maintenant un guerrier de la valeur & de l'expérience duquel on attend une victoire ſignalée, qui oblige l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à demander la paix. Ridicule imagination de Richelieu & de ſes malhabiles confidens !

Tout ce qui nous reſte des grans hommes eſt précieux. Tranſcrivons le mémoire où Richelieu expoſe ſa penſée ſur les meſures qui

1635. qui ſe doivent prendre pour arrêter le Duc de Loraine & le Général de l'armée Impériale. *Le Roi aiant appris que depuis les derniers ordres envoiez aux Lieutenans Généraux de ſes armées, les affaires ont changé de face par la jonction que le Duc Charles & Galas ont faites de toutes leurs forces, & par la reſolution que les Sieurs Lieutenans Généraux ont priſe avec M. le Duc de Weymar dans leur conférence à Nanci, de faire de même, Sa Majeſté*, c'eſt-à-dire, Son Eminence, qui déclare ce qu'elle penſe, *approuve cette reſolution. Perſuadé qu'ils auront déja pris un poſte commode & avantageux pour faire tête à l'ennemi, & pour couvrir les places qu'on tient dans la Loraine, le Roi ne croit pas leur devoir rien préſcrire de ce qu'ils auront à faire. Sa Majeſté a tant de confiance en leur affection & en leur prudence, qu'elle s'en veut remettre entiérement à leur jugement, aſſurée qu'elle eſt que comme ils ne perdront aucune occaſion d'executer avec hardieſſe & courage ce qu'ils reconnoitront plus utile & plus avantageux, ils n'entreprendront auſſi rien mal à propos, & qu'ils ne ſe détermineront à aucune choſe qui puiſſe être blamée de temérité. Puis donc que le Roi ne veut ni leur ordonner, ni leur défendre de hazarder un combat général, & qu'il entend ſeulement leur en laiſſer l'entiere liberté, Sa Majeſté ſe promet que lors qu'ils délibereront ſur une affaire ſi importante, ils conſidereront tous enſemble avec M. le Duc de Weymar, les raiſons d'état & de guerre qui doivent convier à prendre cette reſolution, ou à ne la prendre pas.*

L'opinion du Roi, liſons du Cardinal, & *qu'il*

qu'il ſoumet neantmoins à ce que les Sieurs Lieutenans Généraux trouveront plus à propos ſur les lieux, ce ſeroit de faire un campement près de l'ennemi, où les armées puiſſent vivre commodément, après que leurs convois auront été aſſurez par le moien des places que Sa Majeſté tient ſur le derriére, ou des chateaux qui ſe pouront occuper. Que le camp étant bien retranché, on envoiera ſans ceſſe de forts partis de cavalerie à la guerre, tant pour bruler les vivres & les fourages dans les lieux, d'où les ennemis en peuvent tirer, que pour empécher ceux qu'ils peuvent faire venir de plus loin, & les obliger de cette ſorte à décamper les premiers. On poura les ſuivre alors, & les combattre. Si les Sieurs Lieutenans Généraux trouvent quelque meilleur expédient, afin d'incommoder, ou de ruïner l'ennemi, le Roi s'en remet à leur choix. Il veut ſeulement les faire ſouvenir, qu'en cas qu'ils ne jugent pas devoir donner bataille, il eſt neantmoins fort à propos d'en répandre le bruit. Cela poura ſervir à épouvanter les ennemis, à encourager nos ſoldats, & à retenir la Nobleſſe volontaire par cette eſpérance. Que ſi on prend la reſolution de combattre & d'y engager l'ennemi, on doit choiſir avec tant de précaution le lieu, le temps, & les autres avantages, que ſelon les apparences on s'en puiſſe promettre un bon ſuccès. 1635.

Bernard & les trois Généraux François, jugérent fort bien qu'en leur laiſſant la liberté de donner bataille, le Roi, ou plûtôt ſon Miniſtre leur inſinuoit aſſez clairement qu'il ne ſouhaitoit pas dans le fonds, qu'ils hazardaſſent une action déciſive, à moins qu'ils ne

1635. ne fuſſent preſque certains de remporter la victoire. Ce ne fut pas ſans grande raiſon que Richelieu héſita ſur cet article. Il y alloit du ſalut de la France, & encore plus de la ruïne entiére du Cardinal. Charles & Galas victorieux ſeroient entrez dans la Champagne, & auroient jetté l'épouvante juſques dans Paris. Et quel avantage pour les ennemis déclarez, ou ſecrets, du Miniſtre unique auteur d'une guerre ſi funeſte au Roiaume? Son avis fut d'autant plus facilement ſuivi, que le Genéral de l'Empereur ſe trouva du même ſentiment. Galas ne voulut pas expoſer les principales forces de ſon maître menacé d'un autre côté par les Suédois. Bannier embaraſſoit beaucoup l'Electeur de Saxe, & le Colonel Wrangel avoit ordre de conduire en Allemagne douze mille hommes que la Suéde tenoit pour ſa ſeureté dans la Pruſſe, contre la Pologne, en cas que la tréve ne ſe conclût pas entre les deux Couronnes.

Le Maréchal de Chatillon marque ainſi dans ſa lettre du 21. Novembre à Sommerſdick l'état des affaires en Loraine. *Les armées du Roi ſont à preſent ſur la frontiére, & celles du Duc de Loraine & de Galas ſont campées & retranchées fort près de là, ne voulant hazarder aucun combat genéral. Le Colonel Gaſſion Bearnois a défait depuis peu ſix cens chevaux du Duc de Loraine, & pris deux Colonels eſtimez dans ce parti là. Peu de temps auparavant le Duc de Weymar avoit battu douze cens Croates des troupes de Galas. On eſt aſſuré maintenant que les ennemis ſont beaucoup plus incommodez que les nôtres, & qu'ils*

Digitized by Google

ont grande peine à ſubſiſter. Cela fait eſpérer que ces grans corps de cavalerie ſeront obligez d'aller prendre des quartiers d'hiver loin de nos frontiéres. Nous aurons ainſi moien de remettre toutes nos armées en garniſon. Elles ont grand beſoin de ſe rafraiſchir. Chatillon a oublié par affectation, ou autrement, de parler des deſavantages des François en Loraine. La Meilleraïe que le Roi y avoit laiſſé après la priſe de S. Mihel aiant fait conduire avec trop de négligence un grand convoi envoié de Toul à l'armée du Duc d'Angoulême & du Maréchal de la Force, avant ſa jonction à celle du Cardinal de la Valette, Jean de Wert attaqua ſi à propos le convoi, qu'il s'en rendit maître. Cette perte aiant ôté aux deux Généraux de France tout moien de ſubſiſter à S. Nicolas, ils ſe virent contraints à ſe retirer vers Nanci. Les Impériaux donnent incontinent ſur l'arriére-garde Françoiſe, enlévent une partie du bagage, & s'emparent de Luneville & de S. Nicolas. 1635.

Puiſque Chatillon rend un temoignage ſi avantageux à Gaſſion, il eſt juſte de dire ici quelque choſe de ce brave Officier, & de raconter comment il quitta le ſervice d'une Couronne étrangére, & entra dans celui de ſon Prince naturel. Chagrin de ce que le Chancelier Oxenſtiern & les Généraux Suédois, n'avoient pour lui ni la même diſtinction, ni la même bienveillance que le Grand Guſtave leur maître, Gaſſion commença de ſe dégouter d'eux, & de chercher les moiens de s'avancer en France. Le Maréchal de Brezé, & le Marquis de Feuquiéres furent les deux patrons qu'il tacha de ſe faire d'abord.

Gaſſion quitte le ſervice de la Suéde, & entre dans celui de France.

Digitized by Google

1635. bord. Le premier promit tout, & ne tint rien. L'autre témoigna de la bonne volonté ; mais il ne fit pas plus. Cela n'eſt pas ſurprenant. Gaſſion s'aviſa de demander un emploi que le P. Joſeph deſtinoit à Arnaud Colonel des Carabins ſa créature, & parent de Feuquiéres qui l'appuioit de tout ſon credit. C'étoit le gouvernement de Philipsbourg, après que les Suédois & les Princes conféderez d'Allemagne eurent remis cette place importante au Roi de France. Gaſſion eut beau promettre de la conſerver avec ſon régiment & mille fantaſſins, de ſe contenter d'une demi païe pour ſa garniſon, & de lui fournir le ſurplus ſur les contributions qu'il eſperoit de tirer du païs voiſin. Ces offres avantageuſes ne furent point acceptées ; & la faveur d'Arnaud l'emporta. On eut ſujet de s'en repentir. Gaſſion auroit mieux gardé Philipsbourg, & ne ſe ſeroit pas ſi honteuſement laiſſé ſurprendre.

Hiſtoire du Maréchal de Gaſſion. Tom. II.

Il s'adreſſe enſuite au Marquis de la Force fils ainé du Maréchal, afin d'obtenir par ſon moien le gouvernement de quelqu'une des places remiſes au Roi de France en Alſace. Le Colonel ne fut pas plus heureux. Cependant, il continuoit de ſervir dans l'armée du Duc Bernard de Saxe Weymar, qui connoiſſoit depuis long-temps ſon mérite & ſa bravoure. Ce Prince preſſé par Galas, aiant été obligé de ſe retirer promptement à Sarbruck, fit demander au Maréchal de la Force que l'armée de France joignît la ſienne, parce qu'autrement il ne pouvoit ni faire tête aux Imperiaux, ni ſauver les villes

LE MARECHAL
DE GASSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

les qui reſtoient ſur le haut Rhin aux Proteſtans d'Allemagne confederez. Bernard envoia Gaſſion au Maréchal, avec ordre de lui propoſer cette jonction. La lettre dont Gaſſion fut le porteur, étoit conçue en termes fort avantageux pour lui. *L'Officier que je vous dépêche*, diſoit le Duc à la Force, *eſt un homme capable de tout. Il fit tant de belles actions en ſix mois, qu'il devint le favori du Roi de Suéde, dont il a toûjours été tendrement chéri & particuliérement eſtimé.* Le Maréchal ne pouvant joindre Bernard ſans un ordre exprès du Roi, conſeille à Gaſſion de l'aller ſolliciter à la Cour, & lui donne des lettres pour Servien Secretaire d'Etat, & pour Richelieu, à qui la Force envoie la copie de celle que le Duc de Weymar lui avoit écrite. 1635.

Ce voiage de Gaſſion fut, dit-on, l'origine de la belle fortune qu'il fit enſuite. Le Cardinal le voulut entretenir, & le retint à diner. *M. le Colonel*, lui dit Richelieu fort content de ſon eſprit après le repas, en faiſant alluſion à la lettre de Bernard, *il n'y a point de favori en France. Mais ſi vous voulez ſervir le Roi, vous y trouverez vôtre compte, du moins auſſi bien qu'auprez du défunt.* On reſolut de donner au Cardinal de la Valette le commandement de l'armée qui joindroit celle de Bernard, & Gaſſion eut la commiſſion & les inſtructions néceſſaires, pour négocier auprès de l'Electeur de Brandebourg & des autres Princes que la Cour de France vouloit detourner d'accepter la paix de Prague, & pour engager des Officiers & des régimens de l'armée de l'Electeur de Saxe, à venir ſervir le Roi.

1635. Gaſſion obtint dans ce même voiage une faveur extraordinaire ; que le régiment qu'il avoit dans l'armée du Duc de Weymar preſqu'entiérement compoſé de François, ſeroit reçu comme celui de Batilli, au ſervice du Roi ſur le pied de régiment étranger. On dit que Batilli & Gaſſion ſont les premiers François qui eurent dans les armées de Louïs XIII. de ces régimens regardez & païez comme étrangers. Leurs Colonels avoient de fort grans privileges. Ils n'obéïſſoient qu'au Genéral, nommoient tous leurs Officiers ſubalternes, & avoient droit de vie & de mort ſur leurs ſoldats.

Richelieu voulut que Chavigni preſentât Gaſſion au Roi, & qu'il informât Sa Majeſté du mérite d'un Officier dont le Cardinal avoit reſolu de ſe faire une creature. *J'aime les gens comme vous*, dit-elle à Gaſſion. *En me ſervant bien vous aurez toute la ſatisfaction que vous pouvez deſirer.* Le P. Joſeph parut d'abord fort content de Gaſſion. Mais l'Officier Proteſtant fit mal ſa cour au Capucin. Soit qu'il ne pût modérer en certaines occaſions la grande vivacité de ſon eſprit, ſoit qu'il eût un ſecret mépris pour un Moine qui ſe méloit de décider les affaires de la guerre, Gaſſion lui fit certaines reparties qui ne furent jamais bien oubliées. Joſeph propoſoit de prendre ſeulement deux ou trois mille chevaux du débris de l'armée de l'Electeur de Saxe, que certains Officiers & leurs régimens abandonnoient depuis ſon acommodement particulier avec l'Empereur. Gaſſion remontra là deſſus au Capucin, qu'il ſeroit preſqu'auſſi facile de débaucher tou-

Digitized by Google

toute l'armée Saxone, que d'en tirer trois mille hommes, & que ce n'étoit pas la peine d'aller chercher ſi loin à grans frais, & avec beaucoup de riſque d'en perdre du moins une partie conſiderable, un petit nombre de gens qui ſe pouvoit trouver facilement en France. *Si on veut*, ajouta Gaſſion, *augmenter mon régiment de ſix compagnies de cent maîtres chacune, je m'engage à tirer de l'armée ennemie avant la fin de la campagne, les deux ou trois mille chevaux.* Joſeph ne goûta pas l'expédient, & dit en ſouriant à l'Officier Proteſtant : *je voi bien que nous ne ſommes pas de même creance. Encore moins de même métier*, repliqua bruſquement Gaſſion. Le Moine fut piqué juſques au vif d'une repartie qui le renvoioit à ſa regle & à ſon breviaire. *C'eſt aſſez*, reprit-il en diſſimulant ſa colére, *que je ſache les intentions du Roi. On ne veut que trois mille chevaux. Vous devez vous en tenir là.* Joſeph congédie gravement Gaſſion, & le Colonel continuë avec ſa vivacité, de vouloir prouver à Servien preſent à la converſation, que la remontrance faite au Capucin eſt raiſonnable. Toute la Cour rit du demêlé de l'Officier & du P. Joſeph. Bautru attentif à chercher un nouveau conte pour divertir le Roi, va demander des gardes à Sa Majeſté, afin d'arrêter deux gens qui ſe vont faire un appel. *Qui ſont-ils ?* demande-t'elle. *Le P. Joſeph & un Huguenot*, repond Bautru, & il ſe met à contrefaire un Capucin qui ſe voudroit battre. La choſe ſembla ſi plaiſante, que Louïs en parla tout le reſte du jour. Joſeph irrité au dernier point du ridicule qu'on 1635.

1635. lui donnoit, resolut de se venger de Gassion, & de traverser son établissement en France.

Les lettres de creance de Gassion pour l'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse-Cassel, & quelques autres Princes de l'Empire, étant expediées, on lui donna des instructions dressées par le P. Joseph. Voilà Gassion le plus content du monde. Il revient trouver le Duc Bernard, & lui rend compte du succès de sa negociation pour la jonction des troupes de France à celles de ce Prince. Quelle fut la surprise du Colonel rempli de grandes esperances de fortune quand on lui rendit une lettre, par laquelle Servien Secretaire d'Etat lui redemandoit les instructions du P. Joseph, & les lettres de creance. Persuadé que c'est un tour du Capucin, Gassion s'emporte contre lui. Le premier feu de la colere étant passé, il resolut d'obéir. Sa réponse fut respectueuse pour Richelieu, mais il ne put s'empêcher de se plaindre de l'auteur de la revocation de l'emploi qu'on lui avoit donné. *Je n'examinerai point*, dit-il à Servien, *les causes de la petite injure que je reçois de la part du P. Joseph, & je me contenterai d'obéir promptement. Conservez moi seulement, je vous en prie, l'honneur de vôtre protection auprès de Son Eminence. Je me suis devoüé à elle jusques à la mort. Quand j'aurai ses bonnes graces, le reste ira comme il pourra. Mes services & la guerre m'obtiendront le pardon de mes péchez de Cour. Le Roi & Son Eminence n'auront jamais sujet de me reprocher les graces que j'aurai reçues.*

Une

Une seconde lettre de Servien consola Gaſſion du chagrin que la premiére lui avoit causé. *Quand nous vous avons demandé les instructions du R. P. Joseph*, disoit le Secretaire d'Etat au Colonel, *ce n'a point été par aucun changement de l'estime qu'on a de vôtre personne; mais pour en faire part à M. le Marquis de S. Chaumont, nommé Ambassadeur du Roi en Allemagne, & pour garder plus de justesse dans le cours de son Ministére & du vôtre. On a lu vôtre lettre à Monseigneur le Cardinal. J'ai ordre de vous assurer de la solidité de ses promesses. Ne vous mettez point en peine du genre d'emploi qu'on vous donnera. Son Eminence fait grand fonds sur vôtre amitié. Vous pouvez tout espérer de sa bienveillance.* Richelieu qui s'étoit mis en tête de gagner un si brave Officier, joignit ce billet obligeant de sa main à la lettre de Servien. *Je conserve toute l'estime que je vous ai promise, & je suis convaincu que vous la méritez. Les emplois que le Roi vous donnera, vous témoigneront combien il vous distingue des autres, & ses bonnes dispositions à vôtre égard. Je les cultiverai avec soin, & mêmes avec amitié, à proportion de celle que vous aurez pour moi. Servez bien Sa Majesté, attendez tout d'elle, & ne m'épargnez pas.* Telles furent les bonnes paroles, avec lesquelles Gaſſion aiant obtenu son congé, que le Duc Bernard acorda de bonne grace & pour le régiment & pour le Colonel, entra cette année au service de France, dans l'armée que le Maréchal de la Force commandoit en Loraine. 1635.

Il n'y demeura pas long-temps sans signaler sa bravoure. Dans les premiers jours du Gaſſion se devoüe en-

1635. du mois de Septembre, il taille en piéces un escadron des coureurs du Duc Charles, laisse quatre-vingt morts sur la place, fait cinquante prisonniers, & prend deux cens chevaux. Son Lieutenant lui aiant demandé, où il vouloit que son butin fût conduit, *au P. Joseph*, répondit-il en souriant. *J'ai promis de lui envoier quelque chose. Les Capucins ne vont point à cheval*, reprit le Lieutenant. *Et bien*, dit Gassion, *quand nous prendrons des sandales & des batons, nous les lui enverrons.* C'est ainsi qu'on se moquoit à l'armée d'un Moine, qui vouloit faire l'habile homme en ce qui regardoit la guerre. Cette raillerie fut rapportée à Joseph. On en rit à la Cour, & il conçut un nouveau chagrin contre Gassion. Quelques jours après, le Colonel donna une autre preuve de sa valeur contre les Croates de l'armée Loraine. Il se battit avec leur Genéral & le tua. Le Duc Charles chagrin de ces pertes, donne mille ou douze cens chevaux à un de ses Officiers, nommé Clinchant, afin d'écarter Gassion dont les courses continuelles le desoloient. Averti du dessein de l'ennemi, le Colonel va fiérement au devant de Clinchant, poste si bien ses gens, & combat si bravement à leur tête, qu'il défait les Lorains fort supérieurs en nombre. Enfin, Charles aiant détaché de son camp de Rembervilliers douze cens hommes, pour incommoder le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force retranchez à S. Nicolas, Gassion fut chargé de repousser les Lorains. Il les attaque bravement à l'improviste, les enfonce, tuë plus de deux cens hommes, em-

tiérement au Cardinal de Richelieu.

Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Mercure François. 1635.

Digitized by Google

emméne trois cens priſonniers, & met le feu à leur quartier. 1635.

Toutes ces belles actions acquirent une fort grande reputation au Colonel. Certaines affaires domeſtiques l'aiant obligé à demander la permiſſion d'aller à la Cour, vers le commencement de l'année ſuivante, il l'obtint & fut parfaitement bien reçu du Roi & de Richelieu. Afin de l'attacher à ſa perſonne, le Cardinal lui fait porter deux mille piſtoles comme une gratification du Roi. Mais Servien ne manque pas d'inſinuer à Gaſſion, qu'il en eſt uniquement redevable à Richelieu. *Vous n'êtes pas encore fait aux maniéres de la Cour*, lui dit le Secretaire d'Etat. *Il faut que je vous donne quelques avis juſques à ce que vous connoiſſiez mieux le manége de ce pais-ci. Contentez vous de temoigner vôtre reconnoiſſance à M. le Cardinal, & priez le de faire lui-même vos remercimens à Sa Majeſté.* Gaſſion n'étoit point encore ſi novice, qu'il n'entendît bien ce que cela vouloit dire. Ses complimens à Richelieu furent acompagnez de tant de proteſtations d'attachement & de fidelité, que le Cardinal content de l'avoir gagné, forma le deſſein de le faire Capitaine de ſes gardes. Ce fut en cette occaſion que le P. Joſeph ſe vengea ſecretement du chagrin que Gaſſion lui avoit cauſé. *Ces braves*, dit le Capucin lors que Richelieu lui fit confidence du projet, *ſont plus propres à tuer les gens, qu'à bien garder un maître. Ce ſont des lions qui ne s'apprivoiſent jamais bien. Il eſt toujours dangereux de ſe mettre entre leurs pattes. On ne doit pas même les retenir trop long-temps à la Cour. Ils ſont mieux dans un*

1635. *camp, ou dans un quartier.* Le Cardinal qui deferoit beaucoup aux ſentimens de ſon Capucin, ne voulut, ou n'oſa pas le contredire en cette rencontre. *Bon homme*, lui dit-il à ſa maniere ordinaire, *nous ſerons tous deux contens. Gaſſion ne ſera ni mon domeſtique, ni dans mes gardes. Mais cela n'empechera pas qu'il ne ſoit à moi.* Le Colonel qui penétroit les intentions & la ſecrete jalouſie de Richelieu, ſut fort bien faire ſa cour. Il ſe preſentoit tous les jours devant le Cardinal, voioit rarement le Roi, & jamais les Miniſtres ſubalternes. Cela plut tant au Cardinal, que plus perſuadé de la ſincerité des proteſtations que le Colonel avoit ſouvent faites à Son Eminence, de lui être uniquement devoué, elle parloit avantageuſement de Gaſſion dans toutes les occaſions, & préparoit inſenſiblement le Roi à gratifier le Colonel d'un emploi plus conſiderable.

Le Duc Charles & Galas ſe retirent de la Loraine.

Les deux armées ennemies en Loraine demeurérent un mois retranchées l'une devant l'autre. Quoiqu'elles ſouffriſſent près-qu'également, l'Imperiale par la difficulté des vivres & par les maladies; la Françoiſe par la deſertion des ſoldats, & par la rigueur de la ſaiſon, les Genéraux s'opiniatroient des deux côtez à ne point décamper. Chacun attendoit que l'ennemi ſe retirât le premier. Il ſemble que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force craignant l'entiére diſſipation de leurs troupes, furent d'avis de les poſter dans un endroit, où elles puſſent plus commodément ſubſiſter. Mais le Cardinal de la Valette s'oppoſa de toute ſa force à cette reſolution, & obtint un ordre con-

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Grotii Epiſtola paſſim ad finem anni 1635. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 341.

contraire du Roi. *Mon Cousin*, disoit Sa Majesté dans une lettre conçuë en mêmes termes pour les trois Généraux, *aiant appris qu'il s'est fait entre vous quelque proposition de quitter le quartier où vous êtes, & de vous retirer en d'autres lieux plus éloignez de Galas; démarche capable de soulager son armée, & de la délivrer des incommoditez qu'elle souffre; j'ai voulu vous écrire cette lettre, afin de vous témoigner l'étonnement que cette proposition m'a causé, & de vous dire en même temps que le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, c'est de n'abandonner pas un pouce de terre à Galas, & de le contraindre par vôtre fermeté à déloger le premier. Après sa retraite vous prendrez sur lui tous les avantages que vous pourez.* Quelques-uns louérent la constance de la Valette. D'autres la blamérent comme une opiniatreté mal entenduë. Le Maréchal de la Force convaincu qu'un sentiment appuié seulement par deux Prélats & un Moine, presqu'également mal-habiles & ignorans dans la conduite des armées, pouvoit ruïner celle du Roi, depêche quelques jours après un Gentilhomme à Sa Majesté, & lui represente que les troupes ne pouvant plus subsister, on doit absolument décamper. 1635.

La Cour n'osa rejetter la remontrance d'un ancien & experimenté Général. *Je vous avois envoié ordre de ne point quitter vos postes*, répondit Louïs à la Force, *parce que je supposois que vous y pouviez demeurer. Plusieurs personnes m'ont écrit diverses fois que la chose étoit possible, & que vous trouveriez des vivres. En ce cas, la perte de Galas & de*

1635. *ſon armée paroiſſoit inévitable. Mais ce fondement n'étant point veritable, je vous laiſſe la liberté de prendre telle reſolution que vous jugerez à propos.* En faut-il davantage pour montrer que les troupes de Galas ne furent pas autant ruïnées, qu'on le prétend dans un livre qui porte le nom de Richelieu? En feignant de feliciter ſon maître, il s'applaudit à lui-même de ce qu'une des plus formidables armées que l'Empereur eût miſe ſur pied, avoit été détruite par la patience des Généraux de Louïs. Les Impériaux ne purent prendre des quartiers d'hiver, ni en Loraine, ni en Champagne. Tel fut l'avantage que Louïs remporta: il eſt certainement conſiderable. Mais ſes troupes furent autant & peut-être plus affoiblies que celles de Ferdinand. On rappella le Duc d'Angoulême, dont le Roi n'avoit pas grand ſujet d'être content; & le Maréchal de la Force obtint la permiſſion de revenir pour ſes affaires domeſtiques. Il l'avoit demandée; ſoit que depuis la mort de ſon épouſe arivée au commencement de cette année, ſa preſence fût néceſſaire chez lui; ſoit qu'il prît ce prétexte pour ſe delivrer de la néceſſité de ſervir en quelque maniere ſous un Cardinal. Que ſait-on ſi Richelieu n'affecta point de chagriner & de dégouter cet ancien & habile Officier, afin que la Valette, ce nouveau *Fabius*, commandât ſeul en Loraine & en Allemagne. Le Miniſtre de Louïs ne paroiſſoit point déconcerté du mauvais ſuccès de ſes vaſtes entrepriſes. *Cette premiere année*, diſoit-il aux Miniſtres étrangers, *on commence ſeulement de faire la guerre. Nous la*

la poursuivrons plus vigoureusement, la seconde. Le Roi attaquera tout de bon ses ennemis, la troisiéme, & il deploiera toutes ses forces, la quatriéme. Les gens d'esprit laissoient dire le Cardinal, & n'en croioient rien. Du moins l'Ambassadeur de Suéde le raconte ainsi au Chancelier. 1635.

Galas partit pour l'Allemagne avec une partie de ses troupes, quelque temps avant que les Généraux de France décampassent. Jean de Wert eut le commandement de celles qui resterent avec le Duc Charles. Mais la disette des vivres les obligea bien-tôt à se séparer. L'Alleman tourna du côté de l'Alsace, & le Lorain se retira dans la Franche-Comté après avoir laissé des garnisons dans les places de ses Etats qu'il avoit reprises & conservées. Le Général de l'Empereur eut du moins la consolation de retourner avec plus d'honneur en Allemagne, que la Valette n'étoit revenu en France. Le bon P. Joseph nous l'apprend ainsi lui-même dans une lettre du 26. Decembre à ce Cardinal. *Nous sentons maintenant l'avantage que vôtre fermeté nous cause*, dit le Capucin. *Galas seroit nôtre voisin de plus près que de la Loraine. Les fautes commises en ne secondant pas vos actions, feront prendre de meilleures mesures à l'avenir. Vôtre Eminence a grande raison. De deux choses qui sont à faire, l'une est le secours de Coblentz, & l'autre celui de Colmar & de Schelestat. Il est bien facheux que déja les Impériaux aient pris sans combattre, Hidelberg, Manheim, Frankendal, Maience, Vormes, & plusieurs autres places qu'il ne falloit perdre qu'après des batailles. Nous aurions*

1635. *la douleur de voir périr le reſte, ſi Vôtre Eminence n'offroit de s'emploier pour le ſauver. Sans cela, il ne nous reſteroit plus d'eſperance. Vôtre bonheur & vôtre courage nous en font concevoir encore quelqu'une. C'eſt de vous que j'attens le commencement de nôtre reſtauration.* Cependant Galas au rapport d'un Alleman, faiſoit ſelon ſa coutume bonne chere à Saverne. Comme il n'avoit pas le commandement abſolu de l'armée, & qu'il devoit attendre les ordres du Conſeil de Vienne, il laiſſoit aller quelquesfois les affaires comme elles pouvoient, & rejettoit ſur les Miniſtres Impériaux les mauvais ſuccès qui lui arivoient.

Séguier eſt fait Chancelier de France. *Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. XVII. Mercure François. 1635. Grotius Epiſt. 516. 530. 531.*

Aligre Chancelier de France finit triſtement ſes jours l'onziéme Decembre de cette année dans ſa maiſon de la Riviere près de Chartres. Il y étoit relegué depuis pluſieurs années, ſans aucune raiſon. Dur & terrible effet du pouvoir arbitraire! Ne plaignons point ces premiers Magiſtrats qui meurent ainſi dans l'exil, depouillez de leurs charges, ou du moins privez de la liberté d'en faire les fonctions. Il eſt juſte qu'ils ſoient accablez du poids de l'inique domination, à l'établiſſement de laquelle ils emploient tout leur eſprit. Séguier Garde des ſeaux fut mis à la place d'Aligre, & prêta ſerment de fidelité le 19. du même mois. Le Maitre Avocat, à qui ſa rare éloquence avoit acquis beaucoup de reputation, preſenta ſelon la coutume l'onziéme Janvier ſuivant, les lettres du nouveau Chancelier au Parlement de Paris, & fit un beau diſcours à la louange de Séguier & de ſes ancêtres. Celles de Richelieu, à qui le Magiſtrat étoit redevable de

ſon

ſon élevation, n'y furent pas oubliées. Le Maître renonça quelque temps après au Barreau, & ſe retira dans la ſolitude de Port-Roial. 1635.
Il étoit par ſa mere petit-fils d'Antoine Arnaud fameux Avocat, grand ennemi des Jeſuites, & pere d'Arnaud d'Andilli, d'Henri Arnaud Evêque d'Angers, & d'Antoine Arnaud Docteur de Sorbonne, ce ſavant & zelé defenſeur des ſentimens de S. Auguſtin & de Janſenius ſur la Grace & la Predeſtination. Dès le lendemain de ſa promotion, Séguier fit la premiére fonction de Chancelier au Parlement. Le Roi y étoit allé en grande cerémonie pour l'enregitrement de quelques Edits portans création de pluſieurs nouvelles charges. Le Jai premier Préſident, baſſement devoué à la Cour depuis qu'elle voulut contenter ſon ambition, abandonna ſelon ſa coutume les interêts du public & ceux de ſa compagnie. Bignon Avocat Général eut plus de courage & de zéle. Il remontra vivement que la venalité des charges introduite par le Roi François, avoit cauſé de fort grans maux à la France, & que la creation continuelle de ces nouvelles charges, qui s'achetoient fort cher, étoit la choſe du monde la plus préjudiciable à l'Etat. Louïs & ſon Miniſtre écoutérent avec chagrin l'excellent diſcours du ſavant & intégre Magiſtrat. Mais tous les honnétes gens lui applaudirent. On n'oſa punir un Magiſtrat qui faiſoit ſon devoir. Séguier auſſi lâche que le Jai, fit ſeulement des reprimandes à Bignon, & Louïs ſe contenta de dire quelques jours après, que ſi l'Avocat Genéral s'étoit preſenté devant lui

1635. avec les gens du Parlement que Sa Majeſté avoit mandez à S. Germain en Laïe, il auroit été mal reçû.

Richelieu cherchoit de l'argent de tous côtez, & trouvoit nonobſtant ſon crédit, divers obſtacles à ſurmonter. On demandoit quatre millions au Clergé. Les Prélats aſſemblez à Paris faiſoient de fortes remontrances, ſe defendoient autant qu'ils pouvoient d'acorder cette ſomme exorbitante, & crioient qu'elle acheveroit de ruiner les Eccleſiaſtiques déja extraordinairement accablez. Soit qu'Achilles de Harlai Evêque de S. Malo, autrefois intime confident du Miniſtre, vît avec dépit que le Capucin Joſeph étoit ſur le point d'obtenir la nomination du Roi au Cardinalat, à laquelle Harlai avoit aſpiré; ſoit que ce fût ſeulement un effet de l'humeur chagrine & bizarre du Prélat, il s'aviſa de dire en pleine aſſemblée du Clergé, que ceux qui exaggéroient tant les preſſans beſoins de Sa Majeſté, attaquoient indirectement la reputation de Richelieu. *C'eſt inſinuër malignement au monde*, ajouta-t-il, *qu'un Miniſtre ſi prevoiant & ſi ſage, a conſeillé au Roi de faire la guerre ſans avoir premiérement pourvû aux moiens de la ſoutenir.* La Cour ſut fort mauvais gré à l'Evêque de S. Malo. Sa feinte apologie du Cardinal fut regardée comme une raillerie piquante. Je ne ſai ſi c'eſt dans cette même aſſemblée du Clergé, ou dans une autre, que le même Harlai indigné de ce que Denis Cohon parvenu à l'Evêché de Nimes nonobſtant l'obſcurité de ſa naiſſance, parloit contre les interêts de ſon ordre, interrom-

rompit la harangue de Cohon, en l'apoſtrophant de la ſorte : *Vous devriez mourir de honte. L'Egliſe vous a tiré de la pouſſiere. Avec quel front oſez-vous la trahir* ? Cette ſaillie ne manqua pas d'être rapportée au Roi & à ſon Miniſtre, que l'Evêque de Nimes vouloit ſervir. Louïs reſolut de venger Cohon, en reprochant à Harlai, que ſans le bon Evêché dont Sa Majeſté l'avoit gratifié, il n'auroit pas lui même de quoi vivre. *M. de S. Malo*, lui dit-elle la premiere fois qu'il parut à la Cour, *je vous ai tiré de la pouſſiére.* *Je l'avouë*, *Sire*, répondit bruſquement Harlai. *Mais Vôtre Majeſté m'a rendu juſtice. Mon pere avoit depenſé tout ſon bien pour aider le feu Roi à monter ſur le thrône de ſes ancêtres.* Louïs s'arrêta. Il ſentoit la juſteſſe & la force d'une repartie, qui lui reprochoit l'important ſervice que Harlai de Sanci rendit à Henri IV. dans ſon plus grand beſoin, & l'ingratitude avec laquelle un ſi fidéle ſujet fut dépouillé des récompenſes qu'on lui avoit juſtement accordées. 1635. 1636.

Mouvemens dans le Parlement de Paris.

L'an 1636, rapporte le Maréchal de Baſſompierre dans ſon Journal, *commença par quelques deſordres qui arivérent dans le Parlement de Paris. Les Chambres des Enquêtes aiant voulu s'aſſembler afin d'examiner les Edits verifiez lors que le Roi tint ſon lit de juſtice le 20. Decembre precédent, & de voir ſi leur Compagnie pouroit tirer quelque meilleur parti de l'augmentation faite de 24. Conſeillers, & d'un Preſident au Mortier, le premier Preſident dit aux Enquêtes qu'il avoit une lettre du Roi qui defendoit aux Chambres de s'aſſembler*

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Grotii Epiſtolæ paſſim initio anni 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 433. 434.

1636. *bler extraordinairement. Les gens des Enquêtes demandent qu'elle ſoit leuë en leur preſence. Le premier Preſident* qui n'en avoit point, ſelon toutes les apparences, *aiant refuſé de montrer la lettre, les Enquêtes vinrent prendre place à la Grande Chambre le Vendredi 4. Janvier. On produiſit alors un ordre du Roi qui commandoit au Parlement de deputer le lendemain à Sa Majeſté trente Magiſtrats de la Compagnie.* Laiſné Conſeiller parle hardiment contre le premier Preſident, l'accuſe, & lui reproche de trahir les interêts du Parlement, pour ſe rendre plus agreable au Roi & à ſon Miniſtre. *Le Lundi ſuivant, Barillon Preſident aux Enquêtes, & les Conſeillers Laiſné, Foucaut, Sevin & d'Arbonne furent releguez en divers endroits.* On conduiſit Barillon au château de Saumur, Laiſné & Foucaut, à celui d'Angers, Sevin à Clermont en Auvergne, & Arbonne à Breſt. Ces Meſſieurs furent rappellez trois ou quatre mois après, à la requête de leurs confreres qui ſe ſoumirent humblement aux ordres du Roi.

Je trouve quelque part que l'Avocat Général Bignon devint ſuſpect à la Cour. On y croioit que ſa forte remontrance à Louïs ſeant en ſon lit de juſtice, & les inſinuations adroites de ce Magiſtrat éclairé & bien intentionné, avoient inſpiré du courage aux Chambres des Enquêtes, & cauſé des mouvemens capables d'embaraſſer Richelieu, contre l'adminiſtration duquel tous les ordres du Roiaume ſe déchainoient. Le Prince de Condé lui-même, oubliant les magnifiques éloges qu'il avoit donnez tout publique-

quement au Cardinal en diverſes rencontres, 1636.
parloit avec plus de liberté qu'aucun autre. *La France*, dit-il un jour à propos de l'uſurpation de la Loraine, *reſſemble à un homme, qui dans le deſſein de ſe rendre plus vigoureux & plus robuſte, prend un remede trop violent. Après qu'on le lui a tiré du corps, les humeurs miſes mal à propos en mouvement, cauſent de grandes convulſions & des ſimptomes facheux.* La comparaiſon fut bien tôt relevée & chacun ſe mit à raiſonner deſſus à la Cour & à la ville. Les honnêtes gens applaudiſſoient à ce que Laiſné avoit dit contre Le Jai premier Preſident au Parlement de Paris. Outre que ce Magiſtrat qui s'étoit ſignalé autrefois en parlant ſi fortement contre l'adminiſtration du Marechal d'Ancre, & en ſoutenant les droits du Parlement avec tant de hauteur, que la Reine Mere le fit enfermer dans le château d'Amboiſe, devint un vil eſclave du Cardinal de Richelieu, il ſe laiſſa gagner en cette occaſion par la promeſſe de faire quelqu'un des ſiens Prevôt des Marchands de la ville de Paris, & d'obtenir la charge de Chancelier des ordres du Roi. Bullion Surintendant des finances offroit de s'en demettre, & prenoit celle de Preſident au Mortier nouvellement creée.

Ce fut apparemment au temps de la députation des trente Magiſtrats à S. Germain en Laïe, où le Roi étoit alors, que le Chancelier Seguier autant & plus ſervilement dévoué à la Cour que ſes derniers prédeceſſeurs, parla de la ſorte aux gens du Parlement. *Vous devez vous ſouvenir toujours que ſi les Rois vous ont rendu depoſitaires d'une partie*

1636. *tie de leur autorité, ce n'eſt pas pour vous donner moien de vous élever contr'eux, & de reſiſter à leurs volontez. Les Magiſtrats ſont des organes choiſis afin d'expliquer au peuple la juſtice des loix que le Souverain juge à propos de faire. C'eſt à eux d'aprendre aux autres à s'y ſoumettre. Le Roi obeit à celles de Dieu ; il reconnoit que ſa main toute-puiſſante l'a placé ſur le throne. En cela il temoigne ſa religion & ſa pieté. Si Sa Majeſté ordonne quelque choſe, elle ſuit les regles de la raiſon & de la juſtice, afin de rendre ſon autorité plus ferme & plus reſpectable. Par là, le Roi ſignale ſa prudence. Que s'il venoit à ceder lors que ſes ſujets trouvent à redire à ce qu'il ordonne, & à ſouffrir qu'ils lui reſiſtent impunément, ce ſeroit une extréme foibleſſe. Il ne vous appartient point de raiſonner ſur ce que Sa Majeſté vous commande. Les Magiſtrats ne ſont inſtituez que pour faire recevoir les ordres du Souverain avec ſoumiſſion. Si vous oubliez ce que vous étes, le Roi ſe ſouviendra qu'il eſt le maître.* Quel galimatias ! On n'y comprend rien. Tel eſt le jargon de ces laches flateurs qui cherchent à faire fortune en favoriſant contre les lumiéres de leur conſcience, l'établiſſement du pouvoir arbitraire & de la tirannie. *Obeiſſez premiérement*, ajouta le Chancelier, *& recevez ceux qui ſeront revêtus des charges qu'il a plu au Roi de créer par ſes derniers Edits. Après cela, Sa Majeſté pourra écouter les remontrances que vous lui ferez en faveur de vos confreres exilez ou priſonniers.*

La Ville-aux-Clercs Secretaire d'Etat porta enſuite au Parlement une lettre de cachet. Louïs

Louis defendoit aux Magiſtrats de s'aſſem- 1636.
bler extraordinairement. Irritez de cette violence & des menaces du Chancelier, ils ceſſent de tenir leurs ſeances & de rendre la juſtice. Je louerois davantage cette fermeté du Parlement de Paris, s'ils l'avoient temoignée en d'autres occaſions. Plus ſenſibles à leurs interêts qu'à ceux du public, ils gardent le ſilence, ou ne parlent que foiblement, lors qu'on leur porte des Edits qui accablent le peuple d'impots exorbitans, au lieu qu'ils crient de toute leur force, dès que par l'augmentation du nombre des Conſeillers & des Préſidens, le Roi diminuë le prix de leurs charges qui deviennent moins conſidérables. On parla incontinent des moiens d'appaiſer les clameurs du Parlement. Le Prince de Condé s'entremit pour cela. Richelieu lui inſinuë que ſi les Magiſtrats obeïſſent en recevant quelques-uns de ceux que le Roi a pourvus des nouvelles charges, Sa Majeſté n'inſiſtera pas ſur la réception des autres. Condé tache d'amuſer les Magiſtrats, leur porte cette parole, *va le* 8. *Fevrier au Parlement*, dit Baſſompierre, *& fait commandement de par le Roi, de recevoir Colombet. Cela fut executé avec grand opprobre pour ce nouveau Magiſtrat*, ajoute le Maréchal. Colombet étoit fort habile dans la connoiſſance du Droit Romain, & les livres qu'il a écrits ſur cette matiére, ſont eſtimez. La Cour crut que les gens du Parlement ne feroient pas difficulté de recevoir un homme, qui avoit enſeigné à la plûpart d'entr'eux, les premiers élemens de la Juriſprudence. Mais les Magiſ-

1636. giſtrats choquez de ce qu'on leur preſentoit Colombet dans la penſée qu'ils n'oſeroient le rejetter, ni même l'examiner, lui firent certaines queſtions, auxquelles il répondit mal; ſoit que ces choſes ne fuſſent pas alors preſentes à ſon eſprit; ſoit que la maniere impérieuſe & rigide dont ſes anciens écoliers prétendoient l'interroger, l'eût déconcerté. Quelques jours après Claude de Bullion Surintendant des finances, fut reçu à la charge de Preſident au Mortier de la nouvelle creation. Richelieu peu étonné du bruit que le Parlement de Paris avoit voulu faire, continua de vendre les autres charges qui s'achetérent aſſez lentement. Condé temoigna quelque chagrin de ce que la Cour ne tenoit pas la parole qu'on lui avoit permis de donner au Parlement, que le Roi ſe contenteroit de la reception de deux ou trois nouveaux Magiſtrats. Mais la colere du Prince ne fut pas longue. On ne manquoit jamais de l'appaiſer avec quelque gratification. Il ſe chargea même de la commiſſion d'aller faire recevoir les nouveaux Edits dans quelques provinces, où le mécontentement éclatoit. Le Parlement de Bourdeaux plus ferme que celui de Paris, en avoit défendu l'exécution.

Intrigues dans la maiſon du Cardinal de Richelieu & dans celle du Duc d'Orleans.

Le Palais Cardinal n'étoit gueres moins agité que le Parlement. Il y avoit de la diviſion & deux puiſſantes factions. Le Maréchal de Brezé nouvellement revenu de Hollande, vivoit en fort mauvaiſe intelligence avec la Combalet. Tous deux avoient leurs creatures & leurs partiſans. Servien Secretaire d'Etat s'attachoit au Maréchal

réchal. Mais on trouva moien de le perdre dans l'esprit de Richelieu, & le parti de Combalet prévalut. Je ne sai pas bien les véritables raisons de la disgrace de Servien. Bullion & Chavigni fils de Bouthillier avec lesquels il s'étoit brouillé à l'occasion de l'argent nécessaire à l'entretien des armées, en furent apparemment la cause. Il semble même que le Cardinal de la Valette entra dans l'intrigue. Quoi qu'il en soit, Servien eut ordre de se demettre de la charge de Secretaire d'Etat, & de se retirer à Saumur. Richelieu, dont il voulut prendre congé avant son départ, lui donna le choix de demeurer à Saumur, ou à Nantes. Sublet Des Noiers fut mis à sa place. Brezé, homme fort violent, aiant reproché à Bullion, que sa négligence à fournir les choses nécessaires à la subsistance des troupes, étoit la cause du mauvais succès des armes du Roi dans les Païs-Bas; Bullion soutint hautement au Maréchal que l'armée auroit eu de quoi subsister, si ce Général avoit mieux ménagé l'argent envoié. Brezé sortit mal de ce différend. On l'envoia dans son gouvernement de Saumur. Mais sa disgrace ne fut pas longue. Je ne sai si Chavigni ne désigne point Servien dans une lettre écrite au Cardinal de la Valette peu de temps avant cette affaire. *Tout va bien pour nous*, dit Chavigni. *Je croi qu'avant le Carême, celui dont vous avez pris la peine de m'envoier souvent des lettres, sera chassé. Du moins la resolution en est prise. Après cela, nous vivrons en repos, & nous n'aurons plus personne qui nous soit suspect.* Servien pouroit bien être encore celui, qui comme Cha-

1636.

Memoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Memoires de Montresor. Grotii Epistola passim init. anni 1636.

1636. Chavigni le raconte au même la Valette, menaça dans l'antichambre de Richelieu, de donner des coups de baton à Boisrobert, qui se plaignoit qu'après huit jours de sollicitation, il n'avoit pu obtenir l'expedition d'une gratification que le Roi lui avoit acordée.

Le Cardinal sembloit se mettre moins en peine de ce qui se passoit chez lui entre ses creatures & ses plus proches parens, que des intrigues de la maison du Duc d'Orleans. J'en dirai quelque chose, après que j'aurai rapporté la situation des affaires de ce Prince au commencement de cette année. Richelieu continuoit de remuer ciel & terre, afin d'obliger Gaston de consentir à la dissolution de son mariage avec la Princesse Marguerite de Loraine, & d'engager le Pape à souffrir que cette grande affaire se décidât en France. Mais le Cardinal avançoit aussi peu à Rome qu'à Paris. Fenouillet Evêque de Montpellier aiant fait à Urbain un long & vehément discours sur la pretenduë nullité du mariage, *cela est fort bien*, lui dit froidement le Pontife. *Mais venons au fonds de l'affaire. Que me demandez-vous?* *Rien, Très-Saint Pere*, repliqua Fenouillet. *J'ai seulement ordre de vous exposer les raisons que l'Assemblée du Clergé de France a euës, de déclarer que les mariages des Princes du sang, & particuliérement des heritiers presomptifs de la Couronne, contractez sans le consentement, & encore plus contre la volonté du Roi, sont nuls. Donnez les moi donc par écrit, ces raisons*, reprend Urbain, *nous les examinerons.* L'Evêque de Montpellier se fatigua inutilement. Voi-

ci

ci toute la reponſe qu'il remporta. *L'affaire du mariage de M. le Duc d'Orleans, eſt d'une ſi grande importance, que le Pape la veut juger lui même ici après une ſérieuſe diſcuſſion. Sa Sainteté croit encore qu'il en faut différer la deciſion juſques à la concluſion de la paix générale.* 1636.

Tout cela deſoloit Richelieu. Perſuadé qu'il ne gagnera rien à Rome, il s'aviſe de faire par ſes creatures une nouvelle tentative auprès de Gaſton. Quelqu'un propoſe au Prince de donner un écrit, par lequel il déclare que ſi le Pape ne veut pas nommer des Commiſſaires pour prononcer ſur la validité, ou la nullité du mariage, Son Alteſſe Roiale s'en tiendra au jugement du Parlement de Paris. Mais le Duc d'Orleans demeure inflexible dans ſa premiere reſolution. Le Coigneux qui ſe remettoit bien auprès du Roi, ſe chargea d'agir auprès du Duc Charles de Loraine, & d'obtenir le conſentement de ce Prince à la diſſolution du mariage, en le leurrant de la reſtitution de ſes Etats. On crut que Charles iroit dans les Païs-Bas, afin de gagner ſa ſœur. Il n'en fit rien. Tout ce qu'on put tirer de Gaſton, ce fut un écrit, par lequel il promettoit de ſe ſoumettre à la deciſion du Pape, ou d'un Concile des Evêques de France, auquel preſideroient des Légats envoiez par Urbain. *Cependant*, ajoutoit le Prince, *quel que ſoit le jugement rendu à Rome, ou en France, je n'aurai jamais d'autre épouſe que la Princeſſe Marguerite, à laquelle j'ai prétendu m'engager legitimement.*

Pendant que tout ceci ſe tramoit, il y eut com-

1636. comme une nouvelle revolution à la Cour de Gaſton. L'Abbé de la Riviére ſon confident ſe brouille avec Chavigni, & eſt enfermé à la Baſtille. Quelques autres ſont éloignez de la maiſon de Son Alteſſe Roiale. Irrité de ces nouvelles violences, le Duc d'Orleans chaſſe l'Abbé Delbéne l'un des trois eſpions que Richelieu avoit mis auprès de lui. Chavigni s'efforçant un jour de prouver qu'il n'avoit aucune part aux ordres donnez par le Roi. *Mon Dieu*, répondit Gaſton, *je ne me plains point de vous, ni de M. le Cardinal. Vous êtes nos maîtres.* On avoit inſinüé à Louïs que ſon frere penſoit à exciter quelque nouveau mouvement dans le Roiaume, & le bruit s'en répandit à Paris. Mais ce fut un des artifices ordinaires de Richelieu, afin d'éloigner tous les ſerviteurs fidéles du Duc d'Orleans. Montreſor rapporte naïvement les reſſorts de l'intrigue. Il y entra fort avant. *L'Evêque de Cahors premier Aumonier de Monſieur, étant mort*, dit ce Gentilhomme, *la Riviere qui avoit été domeſtique du Prelat, ſe mit en tête d'obtenir la charge de ſon premier maître, & de lui ſucceder. C'étoit un mauvais titre pour une ſi haute pretenſion. Habile à profiter de la conjoncture, la Riviere inſinuë adroitement à Monſieur, qu'il eſt important à la réputation de Son Alteſſe Roiale, de preferer une de ſes anciennes creatures à l'Evêque de Bologne que Chavigni ſon neveu vouloit mettre à la place du défunt.* L'oncle, *diſoit la Riviere à Gaſton*, croira être uniquement redevable de ſon avancement au neveu, & lui en ſera plus obligé qu'à vous. Le monde

de jugera encore que vôtre Alteſſe Roiale ne peut pas diſpoſer des charges de ſa maiſon. 1636.

Bien que Monſieur fût perſuadé qu'il n'y avoit rien de veritable dans tout ce que la Riviére lui dit avec la derniére effronterie, pour appuier ſa demande, l'averſion que Son Alteſſe Roiale avoit conçuë contre Chavigni, étoit ſi forte, que ſans autre reflexion, la charge fut acordée à la Riviére.

Le choix étoit inſoutenable. Une place ſi conſiderable dans la maiſon d'un Prince, ne doit être remplie que par une perſonne d'une qualité & d'une vertu diſtinguée. Chavigni offenſé de cette preférence qui enfloit le cœur à la Riviére, entreprit de l'humilier, & de lui faire ſentir la différence qu'il y avoit entr'eux. Le credit de Chavigni auprès du Cardinal de Richelieu fut emploié pour cet effet. Delbéne s'entremettant auſſi de ſon côté par des rapports faux ou véritables, ne demeure pas inutile. La choſe fut conduite avec tant de chaleur, que pour avoir voulu ſe meſurer avec Chavigni, qui n'étoit pas d'humeur à le ſouffrir, la Riviére fut conduit à la Baſtille. Il ne fut pas le ſeul diſgracié en cette conjoncture. Afin de tenir toûjours l'eſprit du Roi en jalouſie contre Monſieur, le Cardinal de Richelieu ſuppoſe que les caballes ne ceſſent point auprès de Son Alteſſe Roiale. Là deſſus, l'Epinai qu'elle conſidéroit, le Vicomte d'Authenil, le Chevalier de Bueil, & quelques autres domeſtiques ſont chaſſez. Tous ont ordre de ſortir de Paris, & de n'approcher plus de Monſieur. Delbéne & Goulas continuérent dans leurs emplois. Le premier plus libre par l'abſence de la Riviére, & par l'éloignement des autres, eſpéra d'établir mieux

1636. *ſa fortune. Mais il fut bien trompé. Monſieur irrité au dernier point des mauvais moiens dont Delbéne s'étoit ſervi, pour faire éloigner de Son Alteſſe Roiale des gens qui l'avoient ſuivie dans tous ſes malheurs, & particuliérement l'Epinai, chercha l'occaſion de chaſſer Delbéne avec infamie.*

Je ne veux pas omettre ici que Monſieur a raconté pluſieurs fois que jamais Delbéne ne lui avoit parlé avantageuſement de qui que ce fût. Sa malice étoit ſi grande, qu'il n'y avoit perſonne dans la maiſon de Son Alteſſe Roiale, dont il ne lui eût dit du mal. Comme la providence divine ne permet pas que les actions d'honneur & de vertu demeurent ſans récompenſe, elle ne ſouffre pas non plus que les crimes ſoient impunis. Celui de Delbéne étoit extrémement odieux. Il avoit voulu prevenir Monſieur contre ſes plus fidéles ſerviteurs, ſans en excepter aucun. Son Alteſſe Roiale n'avoit pas encore pris la reſolution de chaſſer Delbéne. On craignoit que le Cardinal ne s'intereſſât à le maintenir. Monſieur donnoit ſeulement à comprendre qu'il en avoit grande envie. Je puis aſſurer en conſcience, ajoute Montreſor, *que je ne haiſſois point Delbéne. Si je fortifiai Son Alteſſe Roiale dans la diſpoſition qu'elle me fit la grace de me communiquer, ce fut purement un effet de mon zéle pour ſon ſervice, & le deſir de venger mes amis de celui qui étoit l'auteur de leur banniſſement. Il avoit tant deſobligé de gens, qu'il recevoit de tous côtez des atteintes dangereuſes.*

Sardigni, Saumeri, & moi lui donnâmes celle qui acheva de le perdre. Ce fut au coucher de Monſieur, où nous nous trouvames ſeuls. Après un long entretien des choſes paſſées & pre-

preſentes, Son Alteſſe Roiale tomba ſur le chapitre de Delbéne qui lui tenoit fort au cœur. Chacun travailla ſi utilement que venant à faire reflexion ſur ce qu'on lui avoit remontré, Monſieur m'aſſura le lendemain que ſi Delbéne étoit aſſez impudent pour ſe preſenter devant Son Alteſſe Roiale à Orleans, où elle devoit coucher ce jour-là, il reçevroit l'affront tout entier. Monſieur me tint parole. Delbéne ne manque pas de ſe trouver à Orleans, & Son Alteſſe Roiale le chaſſe de la maniere du monde la plus mépriſante. Un Prince ne pouvoit maltraiter davantage un Gentilhomme. Le Cardinal ne prit point l'affirmative pour Delbéne, quoique pluſieurs en euſſent fait peur à Monſieur. Goulas le moins dangereux des trois eſpions donnez par Richelieu, demeura ſeul auprès de Son Alteſſe Roiale. Le repos des gens de bien n'étant plus ſi traverſé, je commençai d'eſpérer qu'avec le temps je pourois entreprendre pour le ſervice de mon maître des choſes plus importantes que de pareilles intrigues. Ceux qui font une profeſſion particuliere d'honneur, en ont toûjours un extréme éloignement. Nous verrons vers la fin de cette année quel fut le projet de Montreſor. 1636.

Le Pape ordonne au Cardinal de la Valette de quitter le commandement des armées, & refuſe de recevoir la nomination du P. Joſeph au Cardinalat.

Le Pape ſembloit prendre plaiſir à chagriner Richelieu & ſur la diſſolution du mariage du Duc d'Orleans, & en pluſieurs autres affaires d'aſſez grande importance. Le Cardinal de la Valette reçut un bref d'Urbain qui lui ordonnoit de quitter le commandement de l'armée. *Il n'eſt pas bienſeant*, diſoit-on à la Cour de Rome, *qu'un membre du Sacré Collége ſoit aſſocié à un Genéral d'armée heretique.* On trouve dans une lettre de Richelieu

1636. chelieu quelque détail de la mortification donnée à ſon ami. *Je n'ai pas attendu juſques à preſent*, lui écrivoit Richelieu le 10. Janvier 1636, *à m'acquitter de ce que j'ai jugé néceſſaire au ſervice du Roi & à vôtre ſatisfaction ſur le ſujet du bref que le Pape vous a envoié. Nous en avons fait de grandes plaintes au Nonce. M. le Cardinal de Lion & M. l'Ambaſſadeur en ont parlé au Pape & à ſes Neveux, ſans oublier aucune des raiſons & des exemples qui ſe doivent alléguer en pareille occaſion. Je viens d'en parler encore preſentement à M. Mazarini. Il m'a dit qu'on a répondu à ce que les Nonces avoient écrit à Rome de la part du Roi, que le Pape ne pouvoit pas moins faire; mais qu'il ne paſſeroit pas plus avant. Tout ce qui vous touchera, me ſera toûjours plus ſenſible qu'à vous même.* Le Cardinal de Lion frere de Richelieu reçut auſſi une mortification. Ce Prélat tiré de l'Ordre des Chartreux, crut qu'il ſeroit moins difforme, & moins deſagréable aux Dames Romaines que ſa mauvaiſe mine & ſa laideur choquoient extrémement, s'il laiſſoit croitre ſes cheveux, & s'il les portoit auſſi longs que les autres Cardinaux. Urbain lui ordonna de ſe faire razer la tête à la maniére des Chartreux.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Richelieu. Tom. I. Hiſtoire du P. Joſeph. Tom. II. Chap. 17. La Vie du véritable P. Joſeph. Pag. 363. 364. 365. Grotius Epiſt. 540. 550. 554. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 424. 425. &c.

Le bon P. Joſeph eût volontiers promis de demeurer toute ſa vie tondu en Capucin, pourvû que le Pape ne fît plus difficulté de lui acorder un chapeau rouge. Louïs avoit nommé au Cardinalat ce Moine Miniſtre d'Etat vers la fin de l'année precedente, parce qu'on croioit qu'Urbain feroit bien-tôt une promotion pour les Couronnes. Mais

Mais plusieurs incidens la retardérent si long- 1636.
temps que Joseph mourut dans son long froc. Le Pape rejettoit l'Abbé Perretti, nommé par le Roi d'Espagne, & ne vouloit pas non plus recevoir la nomination du P. Joseph. On dit que le Cardinal de S. Onuphre qu'Urbain son frere avoit tiré de l'Ordre des Capucins, ne pouvant souffrir qu'aucun de ses anciens confréres parvint à la même dignité que lui, persuada au Pape d'exclure les Capucins de ce qu'on nomme *le Sacré College*, mêmes de l'Episcopat, sous pretexte que ces Religieux se relachoient de leur premiére austerité, & que plusieurs d'entr'eux s'intriguoient dans les Cours des Princes, & cherchoient à s'avancer dans les premiéres places de l'Eglise. Un certain Pere Magno Milanois s'étoit fait nommer au Cardinalat par le Roi de Pologne, & l'Empereur demandoit le chapeau rouge pour un autre Capucin nommé Quiroga. Ces trois Moines qui briguoient en même temps la seconde dignité de l'Eglise de Rome, se firent tort l'un à l'autre. Quelle mortification à l'ambitieux Joseph! Nous voions dans les mémoires du temps qu'il avoit une extréme impatience de sortir de son cloître, & de devenir Cardinal; peut-être de supplanter Richelieu, ou du moins de lui succeder dans le Ministere. Il avoit été fort malade cette année, & sa santé ne se rétablissoit pas trop bien. On dit que l'ardeur du Capucin donna de l'inquiétude & de la jalousie à Richelieu, & qu'après avoir serieusement reflechi sur l'ambition, & sur l'esprit artificieux & insinuant de son prétendu *bon homme*, le Car-

1636. dinal traverſa ſous main la promotion de Joſeph au Cardinalat après lui avoir obtenu la nomination du Roi. Quoiqu'il en ſoit, Louïs écrivit cette année au Comte de Noailles ſon Ambaſſadeur à Rome une lettre fort preſſante en faveur du Capucin. La voici.

Monſieur le Comte de Noailles, comme il y a pluſieurs places de Cardinaux vacantes, il eſt vraiſemblable que le Pape ne ſera pas long-temps ſans faire une promotion. Cela me donne ſujet de vous écrire la preſente lettre, pour vous dire que lors que vous jugerez qu'il en ſera temps, vous faſſiez inſtance à Sa Sainteté avec toute la vigueur & la fermeté poſſible, à ce qu'elle acorde au P. Joſeph la dignité de Cardinal, & que vous vous efforciez de ſurmonter les difficultez qu'on voudroit apporter en cette affaire. Si Sa Sainteté en fait ſur ce qu'il eſt Religieux, comme elle l'a donné à entendre par avance, vous lui direz que l'Evêque de Vienne propoſé par l'Empereur à la même dignité, l'eſt auſſi bien que le P. Joſeph, & qu'il n'y a pas plus de lieu de l'acorder à l'un en conſideration de l'Empereur, qu'à l'autre en la mienne. Si nonobſtant ce que vous repréſenterez, le Pape perſiſte à me refuſer cette ſatisfaction, vous lui direz que mon Couſin le Cardinal de Lion, le Maréchal d'Etrées & vous, avez ordre de vous retirer de Rome. Sa Sainteté ne doit pas trouver étrange que j'en uſe de la ſorte ſur le refus qu'elle me feroit de ce que je lui demande pour un de mes ſujets, ſi digne de l'honneur que je deſire de lui procurer. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne a déclaré à Sa Sainteté, qu'il ſe retirera de même, ſi elle ne fait pas l'Abbé Perretti Cardinal, quoique ce

ſoit

ſoit un vaſſal du Pape, & que le Roi d'Eſpagne ne ſoit pas ſi bien fondé dans ſa nomination, que je le ſuis dans la mienne. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui dépendra de vous en cette occaſion, pour porter le Pape à me donner contentement. 1636.

Le Maréchal d'Etrées étoit alors à Rome en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire. Toutes ſes ſollicitations étant auſſi inutiles que celles du Comte de Noailles, Joſeph obtint au mois de Mars de l'année ſuivante une lettre encore plus preſſante que la précédente. *Mon couſin*, diſoit Loüis à Etrées, *je croi que nôtre S. P. le Pape poura faire une promotion de Cardinaux à cette fête de Pâque. Comme l'Ordre des Capucins lui ſert toujours de pretexte pour ſe defendre d'acorder cette dignité au P. Joſeph, vous direz à Sa Sainteté que je ſuis ſi content des ſervices que ce Religieux m'a rendus & me rend tous les jours dans mes plus importantes affaires, & que j'ai toujours reconnu en lui tant de mérite & de vertu, que je perſiſte dans la reſolution que j'ai priſe depuis long-temps de le faire Cardinal. Vous le declarerez en termes précis au Pape, & à mes couſins les Cardinaux Barberin & Antoine, en cas qu'il y ait une promotion, & vous leur alleguerez toutes les raiſons que j'ai de deſirer que le P. Joſeph ſoit Cardinal. Si après cela Sa Sainteté continue de vous apporter les mêmes difficultez, vous lui direz que je ſuis abſolument déterminé à ne changer pas pour cela. Que c'eſt à moi de nommer les perſonnes, & non pas à lui. Qu'il les doit accepter lors que leurs mœurs ſont approuvées de tout le monde, & qu'elles ont le zele & les ſentimens qu'elles doivent avoir*

1636. *pour la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Que le P. Joſeph étant irréprochable ſur ces deux articles, on ne peut me le refuſer avec juſtice. Si le Pape vous dit qu'en paſſant par deſſus la loi qu'il s'eſt faite d'exclure les Capucins des dignitez Eccleſiaſtiques, leur Ordre ſera bien-tôt ruiné, vous lui repreſenterez avec reſpect que cela n'eſt pas à craindre. Il a fait ſon frere Cardinal. Bien loin que cette promotion ait porté préjudice à l'Ordre des Capucins, la dignité & l'autorité du Cardinal de S. Onuphre le maintiennent & le maintiendront. Il en ſera de même du P. Joſeph en ce Roiaume. Le Pape vous alléguera peut-être que les Eſpagnols lui ont demandé l'Abbé Peretti, & que ne l'aiant pas voulu faire Cardinal, ils en ont nommé un autre. En ce cas, vous répondrez premiérement que l'Abbé Peretti étant né ſujet de Sa Sainteté, elle doit avoir tout pouvoir ſur lui. Et quand cela ne ſeroit pas, cette raiſon ne m'oblige point à me relacher. Si les Eſpagnols le font, c'eſt par des motifs particuliers que je n'ai pas. En un mot, je prétens qu'aiant l'honneur d'être le fils aîné de l'Egliſe, je dois ſervir de regle au Roi d'Eſpagne, & non lui à moi.*

Après toutes ces conſiderations, je croi que le Pape m'accordera ce que je deſire. Mais ſi par opiniatreté, il perſiſtoit dans ſa premiere reſolution, & vouloit faire la promotion en laiſſant la place pour la France, ſans la remplir, vous vous y oppoſerez fortement. Que ſi nonobſtant cela, il veut paſſer outre, vous lui direz à la derniére extremité que vous avez ordre de vous retirer. Faites-le & allez attendre mes commandemens dans quelque ville frontiere de l'Etat Eccleſiaſtique. Il faudra me donner avis aux oc-

occaſions nouvelles de cette affaire, & m'envoier un courier exprès afin de recevoir mes ordres, s'il arive quelque choſe qui preſſe. Je finis cette lettre, en vous diſant que le Pape ne ſauroit m'obliger davantage, que de m'acorder ce que je lui demande pour le P. Joſeph, & que vous ne pouvez me faire plus de plaiſir, que de vous emploier en tout ce qui dépendra de vous, afin de l'y porter. Servez-vous de toute mon autorité, & faites agir les Cardinaux Barberin & Antoine. Vous conjurerez celui-ci de ma part de ſolliciter cette affaire avec la même affection qu'il me porte, & vous lui temoignerez que je lui ſaurai fort bon gré du ſoin qu'il prendra de la faire reüſſir. Tel étoit le credit du Capucin à la Cour de France. L'extrait qu'on nous rapporte d'une lettre de Chavigni Secretaire d'Etat & creature de Richelieu au Maréchal d'Etrées, ne donne-t-il point à penſer que Joſeph avoit non ſeulement une merveilleuſe impatience de quitter ſon froc & de prendre une calotte rouge; mais encore qu'il ſe défioit du Cardinal, & qu'il craignoit qu'on ne voulût mettre à ſa place Mazarin moins ſuſpect & moins redoutable à Richelieu? *Ne manquez pas*, diſoit Chavigni à Etrées, *de mettre dans vos depêches qu'on preſſe la promotion, & que vous eſperez qu'elle ſe fera bien-tôt. Cela eſt néceſſaire pour contenter le P. Joſeph, & pour empêcher qu'il ne prêne de l'ombrage, & qu'il ne croie que vous agiſſez avec négligence dans les affaires qui le regardent.* 1636.

Le Cardinal de la Valette ſe préparoit à marcher au ſecours de Colmar, de Scheleſtat, & de Haguenau, lors qu'il reçut le bref Le Cardinal de la Valette marche au

1636. du Pape qui lui commandoit de quitter le commandement de l'armée. On avoit accepté avec applaudiſſement à la Cour de France ſon offre d'aller ſauver ces places que les Imperiaux tenoient comme bloquées, afin de les obliger à ſe rendre faute de vivres. *Je vous écrivis, il y a huit jours*, diſoit Richelieu dans une lettre du 1. Janvier à ſon ami la Valette, *pour vous apprendre le gré que le Roi vous ſait de l'offre que vous avez faite à Sa Majeſté, d'entreprendre vous même le ſecours des places de l'Alſace ; & je prens maintenant la plume pour vous témoigner le contentement que j'ai de ſavoir la facilité que vous y rencontrerez. Elle eſt beaucoup plus grande que je ne l'oſois eſpérer. M. de Manicamp écrit au Roi que ſans rien hazarder, on peut ſecourir Colmar & les autres places avec des forces inférieures à celles que vous aurez. Je me repoſe tellement ſur vôtre prudence, & ſur vôtre bonne conduite, que je ne fais aucun doute que vous n'exécutiez avec honneur & réputation, ce deſſein important au bien des affaires de Sa Majeſté.* Depuis que Galas eut repaſſé le Rhin pour conduire une partie de ſes troupes au ſecours de l'Electeur de Saxe fort preſſé par l'armée Suedoiſe du Général Bannier, les Impériaux devinrent extrémement foibles en Alſace. Manicamp Gouverneur de Colmar obtint de l'avantage en plus d'une rencontre ſur Merci, & ſur Coloredo à qui Galas laiſſa le commandement de quelques troupes en Alſace. L'Officier François répondoit qu'avec quatre ou cinq mille hommes, on ſecourcroit les places qui manquoient de vivres,

au ſecours de quelques places d'Alſace.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. 5. Chap. 24 & 25. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Maréchal de Gaſſion. Tom. II. Grotii Epiſt. paſſim initio anni 1636.

vres, qu'on ſe rendroit maître de la campagne depuis Beffort juſques à Saverne, & qu'on prendroit Enſizeim, Margleſſeim, & Guémur. 1636.

Puiſque la choſe étoit ſi aiſée, comme il paroit par les lettres de Manicamp homme habile & intelligent, ne doit on pas être ſurpris de ce que Bullion rapporte, que Richelieu diſoit qu'il n'y avoit qu'un Cardinal de la Valette au monde qui pût entreprendre le voiage d'Alſace ? Le Comte de Guiche & Faber, tous deux devenus enſuite Maréchaux de France, ſervirent utilement en cette occaſion. De l'aveu d'un Hiſtorien flatteur de Richelieu, le premier de ces deux Officiers contribua beaucoup au bon ſuccès de l'expédition de la Valette. Ne pouvoient-ils pas l'un & l'autre faire du moins auſſi bien qu'un Prélat nouvellement érigé en Général d'armée ? Le bon P. Joſeph ſe récrie à ſon ordinaire ſur les merveilleux effets du courage & de l'expérience de la Valette. *Vôtre affection & le bon ordre que vous apportez aux choſes difficiles*, lui dit le Capucin, *les font reüſſir heureuſement. Si vous fuſſiez venu à Paris, les places de Loraine ſeroient dans la même peine que celles d'Alſace. Vous avez garanti les premieres, j'eſpére que vôtre bonheur conſervera les autres.* A entendre parler ce Moine courtiſan & flatteur, ne croiroit-on pas que la Valette entreprenoit la choſe du monde la plus mal-aiſée, afin de ſauver l'Etat ? Cependant elle ne demandoit qu'une habileté mediocre. *Je vous donne avis*, écrivoit Oſſa Officier Alleman au Grand Maître de l'Ordre Teutonique le 2. Fe-

1636. vrier, *que le Cardinal de la Valette a jetté des vivres & des proviſions dans Colmar & dans Scheleſtat. Il a écrit aux gens de Strasbourg, que ſi on veut l'aſſiſter dans cette ville, il pourverra de même Haguenau. Cela s'exécutera ſans que nous puiſſions nous y oppoſer. Il eſt depuis huit jours aux environs de Scheleſtat avec deux mille chevaux & ſix mille hommes de pied. Nous avons en tout huit cens chevaux & mille fantaſſins qui manquent de pain depuis quatre jours.* Falloit-il être un homme ſi extraordinaire pour faire cette rare merveille, avec des troupes fort ſuperieures à celles des ennemis, & avec le ſecours de la valeur & des bons conſeils du Comte de Guiche, de Faber, & de pluſieurs autres braves Officiers? On eut un peu plus de peine à pourvoir Haguenau, parce que les Magiſtrats de Strasbourg faiſoient difficulté de fournir du blé, ſous prétexte qu'ils n'en avoient pas trop pour eux-mêmes. De Thou Intendant de l'armée Françoiſe alla les preſſer d'acorder ce que la Valette leur demandoit. Mais il n'obtint rien. Cependant on trouva moien de pourvoir Haguenau.

Nous aprenons quelque choſe de cette affaire dans les lettres de Grotius. Les avantages remportez en Saxe par Bannier, aiant obligé Galas à repaſſer le Rhin & à courir au ſecours de l'Electeur, le Genéral de l'Empereur laiſſa quelques troupes près de Saverne, & un autre petit corps dans la haute Alſace ſous le commandement du Colonel Coloredo. Les François s'étant mis entre les Imperiaux ſeparez, ceux-ci ne ſe purent joindre, ni s'oppoſer aux deſſeins des au-

autres. Le Cardinal de la Valette toujours ardent à donner des preuves de ſa bravoure, fut legerement bleſſé au ſiége de Guémur. La botte empêcha heureuſement qu'une balle de mouſquet ne lui caſsât la jambe. Preſſé enſuite lui même par la diſette des vivres, le Cardinal guerrier ne demeure pas en Alſace autant qu'il l'auroit ſouhaité. Il revient en Loraine vers le commencement de Mars, & obtient la permiſſion d'aller à Paris, recevoir les louanges & les applaudiſſemens de Richelieu & du P. Joſeph. *Il n'eſt pas néceſſaire*, lui avoit déja écrit le Miniſtre, *que je vous repreſente l'extréme contentement que le Roi a du ravitaillement des places de l'Alſace, & de ce qui s'eſt paſſé enſuite, ni le plaiſir que cela me cauſe. Vous concevrez aiſément l'un & l'autre par l'avantage qui en revient aux affaires de Sa Majeſté, & par l'affection que je vous porte. Je me contenterai de vous dire que ce bon ſuccès n'a point trompé mon attente, & que je me le ſuis toujours promis de vôtre zele pour le ſervice du Roi, de vôtre prudence & de vôtre bonne conduite.* Les complimens du Capucin furent plus courts & moins outrez qu'à l'ordinaire. *Vôtre Eminence*, dit-il à la Valette, *peut juger de la joie que me cauſent ſes bons ſuccès. Son contentement augmentera, quand elle ſaura celui que Monſeigneur le Cardinal a reçu par cette bonne nouvelle.* 1636.

Une ſi grande joie fut mêlée d'amertume. Les Impériaux attaquent inopinement Longwy, le prénent ſans que le Vicomte de Turenne le puiſſe ſecourir, ſe mettent au milieu des quartiers du Duc Bernard de Weymar,

1636. & incommodent fort ſes troupes qui ont déja beaucoup de peine à ſubſiſter. Cette diſgrace fut réparée par la défaite de deux mille Impériaux que Coloredo conduiſoit. Le Marquis de la Force les attaqua bravement & les battit. Coloredo & quelques autres Officiers diſtinguez démeurérent priſonniers, & furent conduits à Vincennes près de Paris. Les complimens de Des Noïers nouveau Secretaire d'Etat au vainqueur, ſont plus juſtes & mieux fondez que ceux du Miniſtre & de ſon Capucin à la Valette. *Ceux qui n'ont point l'honneur d'être connus de vous*, dit Des Noïers au Marquis, *applaudiſſent à vôtre victoire & s'en réjouiſſent. Jugez quelle eſt la joie de vos amis & de vos ſerviteurs particuliers. La mienne n'eſt pas la moindre. Car enfin, je prétens être plus à vous qu'aucun autre. Le Roi & M. le Cardinal ont temoigné ſi publiquement l'eſtime qu'ils font de vôtre valeur & de vôtre mérite, que vous en devez avoir un extréme contentement.* La bataille ſe donna près d'une petite ville nommé Ravon, à deux lieuës de Baccara. Gaſſion s'y ſignala encore. Averti que Coloredo vient de la haute Alſace vers la Mozelle, il marche avec ſon regiment au devant des Imperiaux. Mais ne ſe croïant pas aſſez fort pour les attaquer, il a l'adreſſe de les arrêter. Cela donna le temps au Marquis de la Force d'ariver avec un bon corps de troupes, & de battre Coloredo.

Arivée du Duc de Parme à Paris.

Le Cardinal de la Valette trouva deux Princes étrangers nouvellement venus à Paris, Edouard Farnéſe Duc de Parme, & Bernard Duc de Saxe Weymar. L'un avoit quitté ſes Etats, & l'autre ſon armée dans le

Digitized by Google

le deſſein de faire leur cour au Roi, ou plûtôt à ſon Miniſtre. Farneſe menacé d'une irruption des Eſpagnols dans les deux Duchez, à laquelle le Marquis de Leganez nouveau Gouverneur de Milan ſe préparoit, & de quelques brefs foudroians du Pape, que les Miniſtres de Philippe preſſoient vivement d'ordonner à ſon vaſſal de poſer les armes; Farneſe, dis je, prit la reſolution d'aller à la Cour de France, d'y ſolliciter lui-même le puiſſant ſecours dont il avoit beſoin, & de s'aſſurer de la protection de Louïs auprès d'Urbain. Le Duc de Parme ſouhaitoit paſſionnément d'avoir un corps d'armée ſéparé à commander, pour defendre ſes Etats, ou pour attaquer le Milanois ſi l'occaſion s'en preſentoit, & d'obtenir au Maréchal de Toiras toujours retiré à Turin, la permiſſion de ſervir ſous lui. Les troupes de France étoient néceſſaires pour le premier, & l'autre ne ſe pouvoit faire ſans le conſentement de Richelieu, qui vouloit ſe venger de Toiras en l'éloignant de toute ſorte d'emploi en France & dans les païs étrangers. Emeri Miniſtre de Louïs auprès des Princes confederez en Italie, tâcha de détourner Edouard de ſon deſſein, en lui repreſentant que les Eſpagnols ne manqueroient pas de profiter de ſon abſence, & d'attaquer l'un de ſes Duchez, & peut-être tous les deux enſemble. Mais il parut ſi ferme, qu'Emeri n'oſa trop inſiſter, de peur que venant à s'imaginer qu'on ne ſe ſoucioit pas de le voir en France, Edouard ne ſe repentît d'être entré dans la ligue, & ne ſe rendît aux inſtances que le Pape lui faiſoit de conclure ſon acommodement parti-

1636.

Mercure François. 1636. *Grotii Epiſtolæ paſſim initio anni* 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag.* 389. 390. *&c.*

Digitized by Google

1636. ticulier avec le Roi d'Eſpagne.

Voilà donc Farnéſe en France dès les premiers jours de cette année. Le Comte de Brulon alla au devant de lui à Orleans avec une partie des Officiers de la maiſon du Roi, envoiez pour le regaler. D'Orleans, on conduit Edouard à Chilli. Le Duc de la Valette & le Comte de Duras y allérent lui faire de nouveaux complimens de la part de Sa Majeſté. Les caroſſes du Roi lui furent amenez au Bourg-la-Reine par les Ducs de Mercœur & de Beaufort fils du Duc de Vendome, acompagnez d'un grand nombre de Gentilshommes diſtinguez. Jamais cortege ne fut plus beau que celui de Farnéſe entrant à Paris. Un vieux Libraire de la ruë S. Jacques, autrefois zelé ligueur, s'approcha, dit-on, de la portiére du caroſſe où étoit le Duc de Parme, & lui parla de la ſorte, avec une liberté qui ſurprit tous ceux qui l'entendirent. *Je bénis Dieu, Monſeigneur, de ce qu'avant que de me tirer de ce monde, il me fait la grace de voir ici le petit fils d'un Héros, à qui la France eſt redevable de la conſervation de la Religion Catholique, & du ſalut de cette grande ville alors extrémement preſſée par la famine.* Cet homme déſignoit le fameux Alexandre de Parme, qui ſecourut Paris aſſiégé par le Roi Henri IV. Ceux qui étoient dans le caroſſe avec Farneſe ſe mirent à exalter la valeur & les belles actions de ſon grand-pere en France. *Ce ſont des choſes paſſées & entiérement oubliées*, répondit-il avec beaucoup de prudence & de modeſtie. Edouard ne vouloit pas donner à penſer qu'il

qu'il s'entretenoit avec plaiſir de ce qu'Alexandre de Parme fit pour empêcher Henri IV. de monter ſur le throne de ſes ancêtres. Il changea promptement de diſcours. On le conduiſit à la chambre du Roi au travers des regimens des gardes Françoiſes & Suiſſes, rangez en haïe à l'avenue & dans la cour du Louvre. Louïs l'embraſſa tendrement, & le fit couvrir après les premiers complimens. Tout le monde loüa la bonne mine, les maniéres gracieuſes & polies du Prince étranger, & ſa facilité à ſe bien exprimer en François. Louïs le mena enſuite à la chambre de la Reine. Les Princeſſes & les Dames y étoient venuës pour le cercle. Elles furent extrémement contentes de ſa converſation agreable & aiſée. Le Roi lui avoit fait donner un ſiége pliant à côté du fauteuil de Sa Majeſté; mais non ſur la même ligne. Le cercle étant fini, les Ducs de Mercœur & de la Valette conduiſirent Farnéſe à l'appartement de la Reine Mere préparé pour lui. 1636.

Les difficultez & les conteſtations ſur le cerémoniel troubleront bien-tôt la joie de cette premiére reception. Les Seigneurs qui venoient d'applaudir à ſa politeſſe & à ſa civilité, crient dès le lendemain contre ſa fierté, & l'accuſent même d'arrogance. Edouard n'aiant pas donné dans ſon appartement la main au Duc de Mercœur, ni conduit le Duc de la Valette & les autres perſonnes du même rang, au delà de ſa chambre, tous les Ducs & Pairs de France firent de grandes plaintes, & proteſtérent qu'ils ne rendroient point viſite à Farnéſe, à moins qu'il

ne

Digitized by Google

1636. ne leur donnât la main chez lui. Le différend eſt porté au Conſeil du Roi. A l'inſtigation de Richelieu, ces Meſſieurs perdirent leur procès. Entêté de gagner Edouard, & de l'attacher fortement aux interêts de Louïs, le Cardinal appuie au préjudice des meilleures maiſons de France, un Italien devenu Prince par l'ambition honteuſe d'un Pape, qui contre toutes les regles de la religion & de la bienſéance, voulut avancer ſon batard. *C'eſt une choſe indigne*, dit Richelieu, *que des gens élevez en un inſtant comme des champignons, demandent à precéder chez le Roi même, un Prince Souverain, iſſu d'une illuſtre & ancienne maiſon. Aucun d'eux a-t-il jamais prétendu que M. le Chancelier leur donnât la main chez lui? Cependant, M. le Chancelier s'eſt bien gardé de porter ſes prétenſions auſſi loin que les Ducs & Pairs. Si je n'étois pas Cardinal, je cederois ſans heſiter à M. le Duc de Parme chez lui-même, quoique le Roi m'ait honoré de la dignité de Duc & Pair. Sa Majeſté doit en cette occaſion obliger un Prince allié de la France, & humilier ces gens qui veulent mal à propos s'égaler aux Souverains.* Les Ducs & Pairs de France n'y penſoient pas. Ils cedoient en lieu tiers au Duc de Parme ſans difficulté. On conteſtoit ſeulement ſur la diſtinction qu'il leur acorderoit dans ſon appartement. N'eſt-il pas infiniment plus étrange, qu'un Moine, & un homme de la plus baſſe naiſſance precéde les Princes Souverains, parce qu'on lui a donné une calotte rouge, en le faiſant Prêtre ou Diacre de l'Egliſe de Rome? Où Richelieu avoit-il trouvé que les Farnéſes étoient

étoient d'une illuſtre & ancienne maiſon avant le Pape Paul III. mort depuis quatre-vingt ans, ou environ ? Suppoſons qu'Edouard fût ſuperieur aux Epernons, aux Luines, & à quelques autres Ducs de nouvelle creation. La Maiſon Farneſe eſt-elle comparable à celles de Loraine, de Savoie, de Longueville, de Vendôme, d'Angoulême? Les ainez & les cadets de ces grandes maiſons en France, eurent ordre de ceder par tout à Edouard, auſſi bien que les Ducs & Pairs. De tous ceux qui prétendoient le rang de Prince à la Cour de Louïs, le Duc de Mercœur fils aîné du Duc de Vendome, le Comte d'Harcourt frere du Duc d'Elbeuf de la maiſon de Loraine, & le Comte d'Aletz fils du Duc d'Angoulême, furent les ſeuls qui deferérent à la déciſion du Conſeil du Roi. Les autres ſe diſpenſérent d'aller chez le Duc de Parme. Pour ce qui eſt des Princes du ſang Roial qui ne veulent céder qu'aux Rois, ou à leurs freres, ils évitérent de ſe trouver avec Farnéſe. 1636.

Richelieu eut ſon cerémoniel particulier auſſi bien que le Duc d'Orleans. Le Cardinal prit le rochet & le camail à la maniére de Rome, lors qu'Edouard lui vint rendre viſite. Il reçut Son Alteſſe au haut de l'eſcalier & ne lui donna pas la main. On eut un entretien particulier de deux heures ; après quoi Richelieu conduiſit le Duc juſques à ſon caroſſe. Son Eminence le voulut voir partir, nonobſtant les inſtantes priéres qu'Edouard lui fit de ne ſe donner pas tant de peine. Le Duc d'Orleans garda en tout le rang de Fils de France. Il fit

1636. fit à Edouard les mêmes honneurs, à peu près que le Roi avoit acordez. Le nouvel hôte fut regalé de tous les divertiſſemens poſſibles. Louïs fit pour lui la revuë de quelques troupes de ſa maiſon, & l'invita pluſieurs fois à des parties de chaſſe. La magnificence de Richelieu ſurpaſſa celle de ſon maître. Le Cardinal donna dans ſon palais une comédie, dont la repreſentation couta un million. Elle fut ſuivie d'un ballet & d'un repas ſomptueux. Enfin, on promit à Farneſe la qualité de Lieutenant Genéral des armées du Roi, le commandement genéral de toutes les troupes des Confedérez en l'abſence du Duc de Savoïe, & les inſtances de Louïs auprès de Victor Amédée, afin qu'il conſentît qu'Edouard eût un corps d'armée particulier ſous ſa conduite, pour défendre les Duchez de Parme & de Plaiſance, en cas que le Marquis de Leganez Gouverneur de Milan les attaquât. Pour ce qui eſt de Toiras, le Roi ne voulut point permettre qu'il allât ſervir ſous Edouard; ſoit que Sa Majeſté crût cet emploi au deſſous de la dignité de Maréchal de France; ſoit que Richelieu l'implacable ennemi de Toiras ne voulût pas ſouffrir qu'il eût le moindre commandement en Italie. Louïs ſe défendit de déterminer le nombre de troupes dont l'armée particuliére de Farnéſe ſeroit compoſée. Il promit ſeulement d'engager Victor Amédée à faire un détachement conſiderable en faveur d'Edouard. Ces paroles generales & un preſent eſtimé cent mille écus, furent tout ce que le Duc de Parme rem-

por-

Digitized by Google

porta de ſon voiage en France. Il partit de Paris le 18. Mars. Souvré premier Gentilhomme de la chambre, Brulon Introducteur des Ambaſſadeurs, & quelques autres Officiers de Sa Majeſté, l'acompagnérent juſques à Fontainebleau. Là il prit la poſte pour retourner plus promptement dans ſes Etats ravagez par les Eſpagnols & par le Duc de Modene. 1636.

Bernard Duc de Saxe Weymar étoit arrivé à Paris quelque temps avant le départ de Farneſe. Il n'y fut pas traité avec la même diſtinction, quoiqu'il prétendît qu'un cadet de l'ancienne branche Electorale de Saxe valoit bien le petit-fils du batard d'un homme devenu Cardinal par la ſupercherie de ſa ſœur concubine d'un Pape, & élevé enſuite lui même au Pontificat. La poſſeſſion actuelle de deux Duchez ſouverains dont l'un releve de l'Empire, & l'autre du Siége de Rome, l'emporta ſur toutes les autres conſiderations. Bernard venoit ſolliciter l'acompliſſement du traité fait cinq mois auparavant avec lui, & concerter les meſures néceſſaires pour une campagne plus heureuſe que la precedente en Allemagne. La Cour de France projettoit de l'attacher encore plus fortement à ſes interêts par un riche mariage dans le Roiaume. On penſa premiérement à lui donner la fille unique du Duc de Rohan. Le parti agréoit à Bernard. Mais ſoit que Richelieu conçût depuis un nouveau deſſein ; ſoit qu'il eſperât de venir enfin à bout d'engager Weymar à embraſſer la Religion Romaine, & à ſervir Son Eminence dans le projet qu'elle n'abandon-

La Cour de France refuſe au Duc Bernard de Saxe Weymar les honneurs acordez au Duc de Parme.

Vie du véritable P. Joſeph. Part. III. Grotius Epiſt. 557. 558. 559. &c. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 393. 394. 395. &c. Puffendorf Commentar. Rerum Sueſicarum. L. VIII.

Digitized by Google

1636. donnoit point encore de ſe faire Electeur de Tréves & Evêque de Spire, peut-être de former ſon pretendu Roiaume d'Auſtraſie, dont il avoit fait graver la carte, le Cardinal ſe mit en tête de marier ſa niéce Combalet au Duc de Weymar qu'il ne deſeſpéroit pas de voir bien-tôt Landgrave d'Alſace. Le mariage fut, dit-on, propoſé à Bernard. Il le rejetta d'une maniere qui dut bien choquer & l'oncle & la niéce. *Madame de Combalet*, dit-il, *eſt aſſez belle pour en faire une maitreſſe. Mais M. le Cardinal me connoit fort mal, s'il me croit capable de conſentir à une alliance ſi inégale.* Bernard raconta cette repartie à Hervart alors ſon confident, & depuis Controlleur Genéral des finances en France, emploi dont le Cardinal Mazarin récompenſa un ſervice fort important rendu à Louïs XIV. durant ſa minorité. Hervart fut fort affligé de ce que Weymar s'étoit ſi librement expliqué. *Ces ſentimens, Monſeigneur*, lui dit-il, *ſont dignes d'un Prince de vôtre auguſte maiſon. Mais plût à Dieu que vous ne les euſſiez point declarez. On ne manquera pas de les rapporter à M. le Cardinal. Vous connoiſſez combien il eſt ſenſible au mepris, & à quel excés ſon humeur vindicative eſt capable de le porter.* On a cru que Richelieu irrité au dernier point contre Bernard, penſa dez lors à ſe défaire de lui. Je tiens cette anecdote d'un fort bon endroit. Cependant beaucoup de gens auront de la peine à ſe perſuader que le Cardinal ait voulu donner ſa niéce à un Proteſtant. Cette difficulté m'arrêteroit peut-être, ſi je ne trouvois dans les lettres de Grotius qu'on ſe flattoit

à la

à la Cour de France d'attirer le Duc de Weymar à la communion de Rome. 1636.

L'inégalité du traitement fait à Farneſe & à lui, fut ſi grande, que le Prince Alleman en parut extrémement choqué. On le logea ſeulement à l'Arſenal. Les Officiers nommez pour le ſervir, étoient en plus petit nombre & d'un ordre inferieur à celui de ceux qui furent donnez au Duc de Parme. Mais ce qu'il y eut de plus mortifiant, c'eſt que dans la premiére audience de Bernard, Louïs ſe couvrit, & le laiſſa decouvert. Après avoir inutilement attendu que Sa Majeſté lui fît ſigne, ou lui dît de mettre ſon chappeau, Weymar ſe couvre de lui même ſans façon. Il parut alors de l'alteration ſur le viſage de Louïs, qui ſe decouvre incontinent pour obliger Bernard à faire de même, rompt la converſation, & ſe retire dans ſon cabinet. Bertize qui avoit ſervi d'Introducteur, y eſt appellé, & le Roi lui demande pourquoi il n'a pas executé l'ordre qu'on lui avoit donné d'avertir le Duc qu'il ne lui appartenoit pas de ſe couvrir en preſence de Sa Majeſté. *J'ai fait ponctuellement tout ce qui m'a été commandé*, répondit Bertize. *Si M. le Duc de Weymar n'a pas égard à mes avertiſſemens, c'eſt qu'il ne l'a pas voulu.* Louïs ſe remet un peu, rentre dans ſa chambre, & conduit Bernard à l'appartement de la Reine. Le Duc demeura toûjours découvert, quoique le Roi eût ſon chappeau ſur la tête. On ſuppoſa que c'étoit une civilité renduë au ſexe.

Dans la ſituation preſente de ſon armée fort diminuée par la deſertion des ſoldats, Wey-

1636. Weymar avoit ſi grand beſoin de la Cour de France, & la paſſion d'obtenir l'Alſace étoit ſi vive, qu'il diſſimula ſon reſſentiment au regard du Roi, qui faiſoit une telle diſtinction entre le Duc de Parme, & un Prince de la Maiſon de Saxe. Mais quoiqu'Edouard eût envoié un de ſes Gentilhommes lui faire des complimens, il ne put s'empécher d'éclater contre lui. *M. le Duc de Parme*, dit un jour Bernard en preſence de quelques perſonnes, *s'applaudit merveilleuſement des honneurs extraordinaires qu'il reçoit ici. Auroit-il oublié que mes ancêtres portoient la Couronne Imperiale, lorſque les ſiens étoient de ſimples Gentilshommes?* *J'avouë*, repondit Edouard lors que cette reflexion maligne lui fut rapportée, *que l'Empire a été dans la Maiſon de Saxe. Mais n'en déplaiſe à M. le Duc Bernard, mes ancêtres étoient en ce temps-là Chevaliers & Comtes. Seroit-il poſſible qu'il ignorât que les Comtes d'Italie étoient autrefois comme des Souverains? Sans inſiſter trop là-deſſus, je dirai que lorſque nous avons obtenu les Duchez de Parme & de Plaiſance, la branche de Saxe Weymar a été privée de ſes Etats & de la dignité Electorale par l'Empereur Charles-Quint. Reduits à la condition de ſimples particuliers, les ancêtres de M. le Duc Bernard ont perdu leur rang & leur conſideration en Allemagne, lorſque les miens ont acquis une belle Souveraineté en Italie.* Je ne ſai pas ſi Edouard auroit bien pu prouver que ſes ancêtres étoient Chevaliers & même Comtes en Italie, lorſque des Princes de la Maiſon de Saxe rempliſſoient avec éclat le Throne Imperial. Un Pape ambitieux, &

ſes

ſes enfans, ou ſes neveux, trouvent facilement des titres d'une nobleſſe diſtinguée. Les Genealogiſtes s'empreſſent à les faire décendre des meilleures maiſons de l'Europe. 1636.

Quoi qu'il en ſoit de l'ancienneté de la Maiſon Farnéſe, je dirai que ſans conteſter la prétenſion du Duc de Parme, Weymar auroit pu lui demander ſi le mariage légitime du Pape Paul III. avec la mere de Pierre Louïs Farnéſe, premier Duc de Parme & de Plaiſance étoit bien avéré. L'Abbé Farnéſe depuis Evêque de Rome, l'avoit-il certainement épouſée dans les formes, avant que d'entrer dans ce qu'on nomme les Ordres Sacrez? Tous les Hiſtoriens n'en conviennent pas. Un Prince dont l'aieul ſe trouvoit flétri par une naiſſance illégitime, ou du moins fort douteuſe, par une vie dereglée & criminelle, enfin par une mort plus que tragique, avoit-il bonne grace d'inſulter de la ſorte au malheur de l'Electeur de Saxe dont Bernard décendoit? Il fut plus illuſtre par ſes grandes qualitez, par ſon courage heroïque, & par ſes belles actions, que par ſa naiſſance & par ſa dignité dont Charles-Quint le depouilla injuſtement. Car enfin, ſi George Electeur de Saxe eut raiſon de défendre ſa Religion & la liberté de l'Allemagne opprimée par un Empereur ambitieux, comme il ſeroit facile de le prouver, méritoit-il d'être mis au ban de l'Empire? Celui qui profita de ſa dépouille, ſe vid obligé à prendre les armes contre ſon bienfaicteur, & à s'oppoſer au deſſein formé par Charles-Quint de détruire les Proteſtants & de

1636. ſubjuguer l'Allemagne. Maurice de Saxe n'étoit pas moins coupable que ſon predeceſſeur, ou plûtôt ils ne le furent ni l'un ni l'autre dans leur reſiſtance à l'Empereur. Mais Géorge eut le malheur de perdre la bataille de Mulberg, & Maurice appuié du Roi de France, contraignit Charles-Quint à s'enfuir promptement d'Inſpruck, & à conſentir au traité de Paſſau. Bien loin que l'oppreſſion violente que la branche ainée de la Maiſon de Saxe ſouffroit alors, la rendit *mépriſable* en Allemagne, comme le petit-fils du Pape qui en fut un des principaux auteurs, eut l'inſolence de le reprocher à Bernard, toutes les perſonnes équitables l'en eſtimerent davantage & plaignirent unanimement ſa diſgrace.

Je l'ai déja remarqué, ſi la Cour de France fit une ſi grande diſtinction entre Farnéſe & Weymar, elle fut uniquement acordée à la poſſeſſion actuelle d'une Souveraineté aſſez conſiderable en Italie. Cela eſt ſi vrai que Louïs fit dire à Bernard que s'il vouloit prendre la qualité de Duc de Franconie dont le feu Roi de Suéde avoit flatté l'ambition de ce Prince, ou de Souverain de quelqu'autre Etat, Sa Majeſté le feroit couvrir devant elle ſans aucune difficulté, parce que cette diſtinction s'acordoit à la dignité, & non pas à la naiſſance: reponſe tout-à-fait conforme au cerémoniel établi en France. Si le Duc de Weymar n'eut pas les mêmes honneurs qu'Edouard dans la chambre du Roi, il fut dedommagé en quelque maniere par les viſites que les Princes & les grans Seigneurs lui rendirent avec empreſſement.

Digitized by Google

ment. Comme il ne portoit pas ſes pré- 1636.
tenſions ſi loin que le Duc de Parme, tous allerent en foule chez lui ; ſoit que ce fût une marque de leur eſtime, ſoit qu'ils euſſent envie de chagriner Edouard qui en uſoit avec trop de hauteur & de fierté. Grotius Ambaſſadeur de Suéde qui n'avoit point d'ordre particulier de faire des civilitez à Bernard, heſita quelque temps s'il iroit lui rendre viſite. Mais l'Ambaſſadeur d'Angleterre aiant fait la démarche, Grotius en uſa de même. Ces deux Miniſtres n'envoiérent point leurs caroſſes à l'entrée du Duc de Parme dans Paris, de peur qu'on ne les obligeât à marcher après ceux de Mazarin & de Bolognetti Nonces du Pape. Les Ambaſſadeurs & même celui de Veniſe ne virent point Edouard. Tous evitérent de ſe commettre avec un Prince ſi fier, que les Nonces du Pape dont il étoit feudataire, n'allérent point chez lui. Le Duc leur refuſoit je ne ſai quels honneurs qu'ils prétendoient.

Richelieu & ſon P. Joſeph rendirent viſite à Weymar. On ne dit pas ſi ce fut en cette occaſion, ou dans quelqu'une de ſes frequentes conferences à S. Germain & ailleurs avec les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, le Maréchal de la Force, le Marquis de Feuquieres & le Capucin, que Bernard donna un fort grand ridicule à ce Moine impertinent qui vouloit non ſeulement parler de la guerre qu'il n'entendoit pas, mais encore faire des leçons aux plus anciens & aux plus habiles Generaux d'armée. On deliberoit dans ces conferences ſur les moiens

1636. de couvrir la frontiere du Roiaume, & de retablir les affaires des Protestans confederez d'Allemagne. Joseph s'avise un jour de prendre la carte & de marquer avec son doigt les villes qu'il falloit prendre l'une après l'autre, pour repousser les Imperiaux au delà du Rhin, & pour reconquerir tout ce qu'on avoit perdu depuis la bataille de Nortlingue dans les Electorats de Tréves & de Maïence, dans les Evêchez de Vormes & de Spire, dans le Palatinat, dans la Suabe & dans la Franconie. *Cela est fort bien, Monsieur Joseph*, répondit Bernard après avoir écouté en souriant les projets chimeriques du Capucin, *mais les villes ne se prenent pas avec le bout du doigt.* On se mit à rire, & *M. Joseph* demeura confus. Le Duc de Weymar partit de Paris vers la fin d'Avril *avec six cens mille florins, & chargé de promesses magnifiques*, dit Grotius au Chancelier Oxenstiern.

Mazarin est rappellé de la Cour de France.

Mazarin Nonce Extraordinaire du Pape en France partit de Paris environ ce même temps. Son maître lui avoit ordonné dez la fin de l'année précedente de s'en aller faire ses fonctions de Vice-Légat d'Avignon. Quel coup de foudre pour l'Italien ambitieux! Fut-ce un effet de la vengeance des Espagnols irritez de ce qu'il se dévouoit ouvertement à la France, ou de l'intrigue de Bolognetti à la Cour de Rome? Revêtu du caractere de Nonce Ordinaire auprès de Louïs, il voioit avec dépit, que Mazarin pensoit à le debusquer, & à remplir sa place. Cet homme souple & délié, s'étoit si bien insinué dans l'esprit de Richelieu,

Hiſtoire du Cardinal Mazarin.

chelieu ; qu'il comptoit sur le credit du Ministre, à la premiere, ou du moins à la seconde promotion de Cardinaux qui se feroit. Il ne manquoit à Mazarin que la qualité de Nonce Ordinaire en France, afin d'avoir le temps de bien lier son intrigue, & d'obtenir la recommandation du Roi. Les Ministres que le Pape envoie à Vienne, à Paris & à Madrid manquent assez rarement de parvenir au Cardinalat, s'ils ont de bons patrons à la Cour de Rome, & si par leur complaisance & par leur dexterité, ils savent engager les plus puissans Princes de la Communion Romaine à les recommander au Pape. Mazarin n'étoit pas mal auprès d'Urbain. Le Cardinal Antoine Barberin, dont il fut premiérement domestique l'appuioit de tout son credit, & Richelieu lui faisoit espérer la recommandation de Louïs. Il falloit seulement fournir à Sa Majesté un prétexte d'écrire, & d'ordonner à ses Ambassadeurs d'agir en faveur de Mazarin à Rome. 1636.

L. I. Chap. 3. Recueil des lettres du du Cardinal de Richelieu. Lettre 55. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 385. 386.

La Nonciature Ordinaire en France parut le plus plausible & le plus honnête. Mazarin la briguoit pour cet effet. Mais les Espagnols & ses ennemis secrets, peut-être le Cardinal François Barberin lui même, firent de si fortes remontrances au Pape, & criérent si fort auprès de lui que consentant enfin au rappel de Mazarin, il lui envoia ordre d'aller incessamment à Avignon. *Le Nonce Extraordinaire de Vôtre Saintetè en France*, dirent certaines gens à Urbain, *se degrade honteusement lui-même. C'est le valet du Cardinal de Richelieu. Vos bonnes graces*

1636. *ne lui ſemblent pas un moien ſi ſur d'avancer ſa fortune, que la faveur & la protection du Miniſtre de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Il s'applique infiniment plus aux affaires des Cours de France & de Savoie qu'à celles du S. Siége. Ses inſinuations artificieuſes ont porté le Duc de Savoie à ſe liguer avec le Roi de France, & il n'a pas tenu à vôtre Miniſtre que le Duc de Modéne ne ſuivît l'exemple du Duc de Parme. Vous envoiâtes Mazarin en France avec ordre d'agir de vôtre part en faveur du Duc & des Princes de Loraine injuſtement opprimez. Tel fut le ſujet de cette Nonciature extraordinaire. Mazarin y parut plus propre qu'un autre à cauſe de ſes liaiſons avec le Cardinal de Richelieu. Il a dit quelque choſe par façon dans ſes premieres audiences. Pouvoit-il s'en diſpenſer ? Mais on s'eſt bien gardé d'inſiſter trop fortement ſur la commiſſion que vous avez donnée. Elle n'eſt pas agréable à la Cour de France. On regarde Mazarin à Ruël & à Paris, non comme un Miniſtre de Vôtre Sainteté, mais comme le premier & le plus aſſidu Courtiſan du Cardinal de Richelieu.* L'Auteur de la vie de Mazarin donne aſſez à connoître que ſon Heros manqua beaucoup de prudence dans ſa négociation. Je ne ſai ſi un autre moins prevoiant & moins habile auroit tant negligé d'ôter à ſes envieux les occaſions de réflechir ſur ſa conduite, & aux Eſpagnols le ſujet de s'en plaindre au Pape. Mazarin accepte un appartement à Ruël. Quels furent les ſoins & les empreſſemens de Richelieu lors que ſon confident tomba malade dans cette belle maiſon ! *Les marques d'eſtime & d'amitié que Mazarin reçut en*

en France, dit ſon Hiſtorien, *donnérent de l'inquiétude & de la jalouſie aux Eſpagnols. On répandit le bruit qu'il faiſoit mieux les affaires de la France & du Roi, que celles du S. Siége & du Pape. De maniére que ſur les plaintes des Eſpagnols, ou du moins par leurs intrigues, il fut rappellé de ſa Nonciature, & envoié à ſa Vice-legation d'Avignon.* 1636.

Louïs irrité de cet ordre depéche incontinent un courier à Rome & écrit au Pape. Sa Majeſté lui témoignoit qu'elle trouvoit fort étrange qu'on rappellât de la ſorte un Miniſtre qu'elle n'avoit reçu que par complaiſance pour Urbain. Que Mazarin étoit venu en France avec une commiſſion desagréable au Roi, parce que les Eſpagnols l'avoient demandé. Que ce Miniſtre leur paroiſſant depuis trop bien intentionné pour la concluſion de la paix générale, ils obligeoient le Pape à lui ôter ſon emploi. Que ſa dexterité pouvoit beaucoup contribuër à terminer la guerre allumée dans l'Europe; & que la preſence d'un ſi habile négociateur, étoit fort néceſſaire à Paris. Les inſtances du Roi furent inutiles. *Sa Sainteté*, dit-il dans ſon chagrin, *ne pouvoit me cauſer un déplaiſir plus ſenſible, que de rappeller à la ſollicitation des Eſpagnols, un Miniſtre dont je ſuis content.* La Cour de France fit une autre tentative en faveur de Mazarin, & je ne ſai ſi ce ne fut point une nouvelle fineſſe de cette homme attentif à trouver tous les moiens d'avancer ſa fortune. On demanda que Mazarin acompagnât le Légat qu'Urbain envoioit à Cologne, ville choiſie pour la négociation de la paix générale. Cette inſtance ne fut pas

1636. mieux écoutée. Urbain craignoit que ſon Légat ne devint ſuſpect à la Maiſon d'Autriche, s'il lui donnoit pour adjoint un homme ouvertement dévoué à la Cour de France. Richelieu ſe plaint amérement du rappel de Mazarin dans une lettre au Pape, & lui dit ſans façon que cette démarche donne à penſer, que les Eſpagnols obtiennent de lui tout ce qu'ils ſouhaitent au préjudice de la France.

Le Cardinal de Richelieu veut ſe faire Chef, & Superieur Général de quelques Ordres Monaſtiques.

La Cour de Rome toujours en garde contre Richelieu, affectoit de le mortifier dans toutes les occaſions qui ſe preſentoient. Soit que ce fût un effet de ſa vanité naturelle qui le portoit à rechercher tous les moiens d'acquerir de la réputation, & de paſſer même pour un zelé devot; ſoit qu'il eût quelque vuë ſecrete en appuiant la reforme des anciennes & riches Abbaïes de France, dont les Moines menoient une vie deréglée & ſcandaleuſe, le Cardinal non content de réformer les Abbaïes qu'il poſſedoit, ſe fit élire Abbé de Clugni, de Ciſteaux, & de Prémontré; trois Monaſtéres Chefs d'Ordre en France, dont les Abbez ſont comme Supérieurs Généraux d'un grand nombre d'Abbaïes, ou de Prieurez dans le Roiaume & dans les païs étrangers. On publia en même temps que le Cardinal vouloit reformer & les trois Chefs d'Orde & tous les Monaſteres de leur dépendance. La Cour de Rome ne crut point que *le zele de la maiſon du Seigneur devorât* tellement Richelieu. Les ſoupçonneux & défians craignirent que le prétexte ſpecieux de rendre à l'Egliſe Gallicane ſon ancienne ſplendeur, ne lui ſervît à couvrir

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. VI. Chap. 36. L. VII. Chap. 8 & 9. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 386.

vrir des desseins profonds, & qu'il ne pen- 1636.
sât à se faire Patriarche en France, ou du moins à mettre le Pape dans la nécessité de le nommer Légat du Siége Romain, comme le fameux Cardinal d'Amboise le fut sous le Roi Louïs XII.

Par la distribution des Evêchez, des Abbaies, & de tous les autres benéfices consistoriaux, disoit-on dans le Conseil secret d'Urbain, *Richelieu tient tous les Prélats & tous les Ecclesiastiques de France dans une dépendance absolue de ses volontez. Les Evêques ont envie de devenir Archevêques, ou d'être transferez à une Eglise plus riche. Combien de nouvelles creatures le Cardinal se fera-t-il encore, s'il est une fois pourvû de l'Abbaie de Clugni qui a tant de bons Prieurez à sa collation? Il domine dans l'Université de Paris. En rebatissant l'ancien College de Sorbonne dont il s'est fait Proviseur, il gagne le plus grand nombre des Docteurs de la Faculté de Theologie. Tous se dévouent à un Ministre capable de les bien recompenser. Une chose sembloit lui manquer: c'étoit l'empire sur les Moines. Ces reformez qu'il introduit dans les meilleures Abbaies le revérent comme leur protecteur. Eux & certains Missionnaires qu'il a établis, & qui lui servent d'émissaires dans tous les endroits où ils vont prêcher, ne parlent que du zele & de la pieté de M. le Cardinal. On en fait un Saint à canonizer immédiatement après sa mort. Quand il sera une fois pourvû des Abbaies de Clugni, de Cisteaux, & de Prémontré, le voilà maître de trois Ordres nombreux & riches. Le S. Siége ne poura plus compter que sur les Religieux mendians fort mépriſez en France. Ri-*

1636. *chelieu ſaura même leur fermer la bouche, & les mettre dans ſon parti, en les menaçant d'arrêter les aumônes dont ils vivent. Les Jeſuites ont à la verité du credit & un grand attachement au S. Siége. Mais le Cardinal ne les aime point. Il les humilie même autant qu'il peut. Que ſait-on s'il n'affecte point de relever les Univerſitez de France, ſur tout celle de Paris, ennemies declarées des Jeſuites afin d'abaiſſer une Societé qui lui paroit trop dévouée au Pape? Enfin le Confeſſeur du Roi dépend du premier Miniſtre. Celui que Richelieu a donné depuis peu à Sa Majeſté, eſt un vieillard de quatre-vingt ans, incapable d'agir avec tant ſoit de vigueur.*

Ces conſidérations furent ſi puiſſantes à Rome, que le Pape refuſa hautement des bulles au Cardinal pour les Abbaïes de Clugni, de Ciſteaux, & de Premontré. Les bigots & les gens qui ſe font ſottement en France un point de religion d'être attachez à l'Evêque de Rome, ſoupçonnerent encore Richelieu d'aſpirer au Patriarcat, & de prendre des meſures ſecretes pour former un ſchiſme. Durant les demêlez de la Cour de France avec celle de Rome dont je parlerai dans quelque temps, il parut un livre ſous le nom de l'*Optat de France*. L'Auteur inſinuoit malignement que tous les bons Catholiques de ſon païs devoient prendre garde aux pieges qu'on leur tendoit, & que Richelieu plus entreprenant & plus puiſſant que Majorin & Donat premiers auteurs du ſchiſme des Donatiſtes en Afrique, contre lequel Optat Evêque de Milan écrivit à la fin du quatriéme ſiécle de l'Egliſe, projettoit d'en former un

en

Digitized by Google

en France qui ne ſeroit ni moins grand, ni moins dangereux. A propos des reflexions faites à Rome ſur le grand nombre de creatures, que le Cardinal acqueroit par la diſtribution des Evêchez & des benéfices, je le louerois ici volontiers d'avoir donné quelques excellens Prélats à l'Egliſe de France, ſi je ne craignois qu'il n'y eût des motifs ſecrets d'ambition & d'orgueil dans la nomination de trois ou quatre grans hommes à des Evêchez reculez au fonds du Roiaume & peu conſiderables. Si Richelieu avoit pris à tache de remplir dignement les premiers ſiéges de l'Egliſe de France, & de mettre par-tout de bons Evêques, il mériteroit certainement de grans éloges. Mais quatre ou cinq Eccleſiaſtiques d'un mérite diſtingué promus à l'Epiſcopat par la recommandation de ſa niéce Combalet, ou de quelques-uns de ſes confidens, ne l'excuſeront jamais d'avoir mis un fort grand nombre de ſujets indignes dans les premiéres places du Clergé. Quoiqu'il en ſoit des raiſons qu'eut le Cardinal de procurer les Evêchez de Marſeille, de Cahors, & d'Alet, à Jean Baptiſte Gault Prêtre de l'Oratoire, à Alain de Solminhiac Abbé Régulier de Chancelade, & à Nicolas Pavillon Prêtre du Diocéſe de Paris, il eſt certain que le Clergé de France lui ſera toujours redevable d'avoir mis ſur le *chandelier* trois hommes, dont la charité, le courage, le zele & les autres vertus Epiſcopales ont brillé avec éclat dans leur *ſiécle pervers*. 1636.

Richelieu ne ſe voulut-il point venger du Pape, en perſuadant à Louïs de rappeller de Rome le Comte de Noailles ſon Ambaſſadeur, Le Maréchal d'Etrées eſt envoié Am-

1635. deur, & de lui ſubſtituer le Maréchal d'Etrées. Urbain n'aimoit point celui-ci depuis l'enlevement des forts de la Valteline dépoſez entre les mains de ſon prédeceſſeur. Les manieres hautes & bruſques du Maréchal avoient choqué la Cour de Rome durant ſa premiere Ambaſſade ſous Paul V. On pretendoit même qu'elles mirent ce Pontife dans une ſi furieuſe colere, qu'il en tomba dans l'apoplexie dont il mourut. Mais l'humeur d'Etrées étoit une des grandes raiſons, pourquoi le Cardinal s'opiniâtroit à le faire envoier à Rome, malgré l'extréme répugnance du Pape. On croioit, & le Cardinal Antoine & le Nonce Mazarin en convenoient, que dans la ſituation preſente des affaires, l'eſprit vif & bouillant du Maréchal, feroit mieux à Rome, que la douceur & la modération de Noailles. *On avancera plus*, diſoit Richelieu, *par le bruit & les menaces, que par la ſouplesſe & par les ménagemens. Le Pape veut intimider le Duc de Parme, il faut lui faire peur à lui-même & à ſon Cardinal Barberin. Ces Italiens amoureux du repos, & circonſpects quand ils apprehendent une rupture ouverte entr'eux & la France, acorderont peut-être enfin ce qu'on leur demande ſur le prétendu mariage de Monſieur, & ceſſeront de tourmenter le Duc de Parme. Le Marechal d'Etrées nous acommode mieux qu'aucun autre. Acoutumé aux allures & au genie de la Cour de Rome, il ſaura deconcerter par ſa vivacité, le Pape, ſes neveux, ſes Miniſtres, & ſoûtenir avec dignité les interêts de la France contre la faction Eſpagnole.*

baſſadeur Extraordinaire à Rome.

l'Hiſtoire du Cardinal Mazarin. L. I. Chap. 3. Recueil de lettres du Cardinal de Richelieu. L. 55. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 361. 362. 367. 368. 383. 384. 385.

Le Maréchal part vers la fin de Janvier.

On

On lui enjoignoit dans ſon inſtruction, de voir en paſſant Victor Amédée Duc de Savoie, de l'aſſurer de l'affection du Roi, de lui dire que le principal motif de l'Ambaſſade, c'étoit d'appuier le Duc de Parme à la Cour de Rome, & d'empécher qu'on y procedât contre lui. Après ces premiéres ouvertures, Etrées devoit promettre à Victor Amédée que Sa Majeſté agiroit la campagne prochaine puiſſamment par terre & par mer en Italie. Cette inſtruction nous découvre que le Cardinal Antoine Barberin toujours dévoué à la France, propoſoit une diverſion dans le Roiaume de Naples, qu'il offroit de lever à ſes dépens ſix mille hommes de pied qui s'en iroient par pelottons joindre l'armée conféderée, & qu'il demandoit que ces ſix mille fantaſſins renforcez d'un détachement de deux mille chevaux que les Conféderez fourniroient, marchaſſent vers le Roiaume de Naples, où ils devoient trouver, diſoit-on, un grand nombre de bandits & de mécontens prêts à ſe ſoulever contre les Eſpagnols. L'exécution de ce projet paroiſſoit fort difficile. Cependant, on avoit peine à s'imaginer qu'Antoine eût voulu faire une pareille avance, ſans un aveu du moins tacite de ſon oncle. Etrées eut ordre de ſonder les deſſeins d'Antoine, & de voir ce qui ſe pouroit faire avec le Cardinal Colonne qu'on prétendoit mettre de la partie. 1636.

Si Antoine forma véritablement ce projet, ce ne fut qu'une chimere d'un homme ambitieux & empreſſé à profiter du long Pontificat & de la bonne ſanté de ſon oncle, pour mettre une Souveraineté conſiderable dans la

1636. maiſon Barberine. Le Cardinal François ſon frere traverſa les grandes vuës & les intrigues d'Antoine. Fut-ce un effet de ſa prudence, ou de ſon étroite liaiſon avec l'Eſpagne ? J'ai lu quelque part que fachez de ce qu'à l'imitation de quelques-uns de ſes predéceſſeurs, qui dans un Pontificat beaucoup plus court, mirent de belles Souverainetez dans leur maiſon, Urbain ne penſoit pas à en faire autant pour la ſienne, les Barberins furent tentez d'eſſaïer, s'ils ne pouroient point enlever le Roiaume de Naples, ou du moins une partie conſidérable. Que ſavons-nous ſi la Cour de France ne fit point ſous main une pareille propoſition à Urbain & à ſes neveux ? L'eſprit du Capucin Joſeph étoit merveilleuſement fertile en projets chimériques, & Richelieu y donnoit près qu'aveuglement. Quoiqu'il en ſoit, bien loin de ſe laiſſer leurrer par celui-ci, le Cardinal François Barberin flatté par les Eſpagnols, penſa plûtôt à profiter des dépouilles d'Edouard Duc de Parme. Les Miniſtres de Philippe ſollicitoient Urbain de pourſuivre Farneſe, de l'excommunier, de le déclarer déchu de ſes fiefs relevans de l'Egliſe de Rome, & d'en inveſtir Don Thadée Barberin. On ſe faiſoit fort que l'Empereur en uſeroit de même au regard des fiefs mouvans de l'Empire. Après quoi la maiſon Barberine ſeroit miſe en poſſeſſion des Duchez de Parme & de Plaiſance.

Le chef principal de l'inſtruction du Maréchal d'Etrées, regardoit l'affaire d'Edouard à Rome. Louïs y ordonnoit à ſon nouvel Ambaſſadeur, de remontrer au Pape que les deux

deux brefs *monitoires* envoiez de Rome au Duc de Parme, pour l'empécher de faire avancer ſes troupes hors de ſes Etats, ſembloient être comme les avancoureurs de quelque facheuſe procedure contre lui, & les premiers coups du tonnerre qui gronde avant ſa chûte. Que les Eſpagnols ne manqueroient pas d'en tirer de grans avantages, & de publier que le Pape condamnoit hautement la ligue concluë l'année précédente entre le Roi & quelques Princes pour la conſervation de la liberté de l'Italie. Que Sa Majeſté & le Duc de Parme ne comprenoient pas bien la raiſon alleguée par Urbain, que ſes deux brefs & les procedures qui ſe feroient enſuite, ne tendroient qu'à s'aſſurer un dédommagement certain ſur les biens d'Edouard, en cas que le Pape ſe trouvât dans la néceſſité de ſecourir ſon vaſſal contre le Roi d'Eſpagne, qui ſe préparoit à envahir les Duchez de Parme & de Plaiſance. *Si Sa Sainteté*, diſoit-on dans l'inſtruction du Maréchal, *ne veut pas à l'exemple des Princes puiſſans & riches, ſecourir gratuitement le plus foible contre celui qui entreprend de l'opprimer ; avant que d'exiger la ſeureté de ſon dedommagement, elle doit attendre que M. de Parme implore la protection du S. Siége. Peut-être qu'il n'en aura pas beſoin. Apprehende-t-on que les Eſpagnols n'enlévent & ne s'approprient un fief de l'Egliſe, ſous prétexte que le poſſeſſeur leur a declaré la guerre? Les puiſſans ſecours que le Roi donne à ſes Alliez en Italie, doivent diſſiper les craintes du Pape. On ſaura bien empécher que le Roi d'Eſpagne ne dépouille aucun des Princes conféderez.* Louïs 1636.

com-

1636. commandoit enfu à ſon Ambaſſadeur de remontrer à Urbain la juſtice de ſa ligue avec les Ducs de Savoie, de Mantouë, & de Parme, & de lui inſinuer que la Cour de Madrid, aiant formé depuis long-temps le deſſein d'ôter au S. Siége toute ſa puiſſance temporelle en Italie, le Pape & ſes neveux devoient du moins laiſſer faire ceux qui ſe liguoient pour déconcerter les ambitieux projets de la Maiſon d'Autriche. Que ſi le Pape & les Barberins inſenſibles à toutes les inſinuations du Maréchal, continuoient d'inquieter le Duc de Parme, le Roi enjoignoit à Etrées, de leur déclarer nettement, que tout ce qui ſe feroit contre Farneſe, Sa Majeſté le regarderoit comme fait contr'elle même.

Urbain aiant laiſſé couler un temps conſiderable, ſans donner audience au Maréchal, & ſans le recevoir avec la diſtinction duë à un Ambaſſadeur du Roi de France, Richelieu lui écrivit la lettre ſuivante. *Très-Saint Pere, je ne prens pas la plume, comme Miniſtre du plus grand Roi de tous ceux qui ont le bonheur d'être ſous la conduite de Vôtre Sainteté; mais j'oſe lui adreſſer ces lignes, comme Cardinal du S. Siége, paſſionné pour les interêts de l'Egliſe, & pour tout ce qui concerne vôtre perſonne & vôtre maiſon. Ce qui ſe paſſe au ſujet de M. le Maréchal d'Etrées, étant capable d'avoir des ſuites de fort grande importance, je manquerois ouvertement à mon devoir, ſi je ne ſuppliois très-humblement Vôtre Beatitude d'y avoir égard. Comme il n'a jamais rien fait que ce qui lui a été commandé par le Roi, ſi ces actions vous ont été deſagreables,*

bles, c'eſt de Sa Majeſté, & non de M. d'E- 1636.
trées que vous vous devez plaindre. Cependant, je m'aſſure que vôtre bonté & vôtre équité, vous porteront à reconnoitre qu'en tout ce qui s'eſt paſſé, jamais ce grand Prince n'eut intention de déplaire à Vôtre Sainteté; mais bien de la ſervir, & d'empécher que ceux qui ont autrefois executé de mauvais deſſeins contre le S. Siége, ne puſſent pendant ſon regne ſe mettre en tel état, qu'on eût raiſon de craindre quelqu'évenement ſemblable à ceux qui ſont arivez en un autre temps.

*Depuis deux ans Vôtre Sainteté aiant envoié en France un * Nonce Extraordinaire ſur un ſujet autant contraire aux interêts du Roi, que favorable à ceux des Eſpagnols, & l'aiant rappellé lors qu'ils ſembloient n'avoir pas ſa perſonne agreable, & apprehender qu'il ne ſervît à la paix contre leurs intentions, s'il arive que vous perſiſtiez dans vôtre oppoſition à l'emploi de M. le Maréchal d'Etrées, en la perſonne duquel il ſe rencontre beaucoup de qualitez contraires à ce que les ennemis de cette Couronne peuvent deſirer, tout le monde croira quoique fauſſement, que par leurs artifices les Eſpagnols vous portent inſenſiblement à ce qu'ils ſouhaitent avec le plus d'ardeur. Cette penſée n'entrera jamais dans mon eſprit. Mais il eſt important qu'il vous plaiſe d'empécher qu'elle ne s'inſinuë dans celui de pluſieurs autres. Ils auront de la peine à s'en garantir, ſi Vôtre Sainteté continuë de traiter le Roi en cette occaſion, autrement que tous les autres Princes qui ont des Ambaſſadeurs auprès d'elle. Vous voudrez, je m'aſſure, temoigner la différence que vous faites entre ceux qui n'ont jamais ceſſé de vous ho-*

* Mazarin.

Digitized by Google

1636. *honorer cordialement, & les autres qui vous donnent ſeulement des marques exterieures de reſpect lors que leurs affaires le demandent. La pieté du Roi convie Vôtre Beatitude à un tel procedé, ſa perſonne vous en ſupplie, & le temps preſent ſemble vous y obliger. Rien ne peut être plus contraire à la paix que de faire paroitre qu'il y a de la mesintelligence entre vous & celui de tous les Rois, qui a toujours le plus deſiré une étroite union avec le S. Siége. Il ſera également facile & glorieux à Vôtre Sainteté de conſerver le pouvoir abſolu qu'elle a ſur ce grand Prince. J'oſe vous promettre que M. le Maréchal d'Etrées n'aura point de plus grand ſoin que de vous ſervir. Il conſidérera toujours les interêts de vôtre maiſon, afin de s'y rendre utile au Roi ſon maître. S'il en arive autrement, je conſens que Vôtre Sainteté s'en prenne à moi.*

Richelieu ne parut pas une caution ſuffiſante. On ne ſe repoſoit pas aſſez ſur ſa ſincerité à la Cour de Rome. Urbain refuſa encore d'écouter Etrées, dont les maniéres lui dévenoient d'autant plus inſupportables, que le Maréchal parloit avec grande hauteur pour le Duc de Parme, menacé plus que jamais des foudres du Vatican, à la ſollicitation des Eſpagnols, qui leurroient Don Thadée Chef de la maiſon Barberine, de l'eſpérance d'obtenir les dépouilles de Farnéſe. La conjoncture fut extrémement favorable à Mazarin qui s'ennuioit dans ſa Vice-legation d'Avignon. Le Pape embaraſſé du Maréchal d'Etrées, cherchoit tous les moiens de s'en défaire. Il s'aviſe enfin de rappeller Mazarin à Rome, & de l'engager à emploier toute ſa dexterité & tout

tout ſon credit à la Cour de France, afin qu'on envoie inceſſamment ordre à Etrées de s'en retourner auprès du Roi. N'eſt-il pas aſſez vraiſemblable qu'Urbain perſuadé que l'opiniatreté de Louïs à ne vouloir point nommer d'autre Ambaſſadeur que le Maréchal, venoit du chagrin que le rappel de Mazarin cauſoit à Sa Majeſté, crut qu'elle & ſon Miniſtre contens de voir à Rome un Italien capable de ſervir plus utilement la France qu'Etrées dans l'affaire du Duc de Parme, ſe laiſſeroient enfin fléchir, & auroient égard au grand éloignement que le Pape témoignoit de traiter avec le Maréchal? Peut-être auſſi que Mazarin voiant l'embaras d'Urbain, lui fit inſinuer par le Cardinal Antoine, que ſi on permettoit à Mazarin de revenir à Rome, il trouveroit quelque expedient pour obtenir la ſatisfaction que le Pape demandoit. Quoiqu'il en ſoit, Richelieu & Mazarin furent plus fins que le Pape & ſes neveux. Celui ci appuïé par le Cardinal Antoine, ſut ſe conſerver à la Cour de Rome; & l'autre determiné à ne rien relâcher, maintint hautement Etrées dans ſon emploi. 1636.

Nous n'avons pas la lettre que Mazarin écrivit par façon à Richelieu, ſur le rappel du Maréchal qu'il avoit conſeillé lui même d'envoier à Rome. On a ſeulement conſervé la réponſe du Cardinal. Rien ne prouve mieux l'étroite union qui s'étoit formée entre ces deux Politiques, dont l'un fut le ſucceſſeur de l'autre. *Je ſuis fort aiſe de vôtre rappel à Rome*, diſoit Richelieu à Mazarin *Dieu veuille qu'il vous ſoit avanta-*

1636. *tageux. Il faut vous maintenir où vous êtes. Toute condition, qui vous sera proposée pour en sortir, vous doit être suspecte, à moins que ce ne soit pour venir ici Nonce Ordinaire, lorsque M. Bolognetti sera fait Cardinal, ou pour avoir un emploi auprès du Légat à la négociation de la paix. Tout autre prétexte de vous éloigner de Rome, sera peut-être un chemin semé de fleurs. Mais il vous conduira au précipice. J'estime qu'il vous est beaucoup plus avantageux de vivre en simple particulier à la Cour de Rome, que de demeurer Vice-Légat d'Avignon. Quant à M. le Maréchal d'Etrées, vous savez mieux que moi comment il a été envoié à Rome. Rien ne s'est fait que de concert avec vous, & avec M. le Cardinal Antoine qui ne trouvoit pas M. de Noailles assez fort.* Cela est équivoque, *assez fort.* Veut-on parler de sa dexterité dans la negociation, ou de son esprit trop mou & trop complaisant ? Les Noailles n'ont jamais été de fort habiles gens. Le fils & les petits-fils de cet Ambassadeur se sont beaucoup avancez, & ont fait une fortune prodigieuse sous le regne present. Mais on sait comment. Le feu Marquis de Vardes disoit que c'étoit *la meilleure race de valets* qu'il connût. Pour ce qui est de l'esprit, ceux de cette maison l'ont naturellement doux & bigot ; qualitez qui leur ont été d'un grand usage. Le Cardinal de Richelieu ne s'en acommodoit pas autrement

M. d'Etrées, poursuit-il dans sa lettre à Mazarin, *a ordre de se comporter bien envers le Pape, envers toute la Maison Barberine, & particuliérement envers vôtre* * *Patron. Le rap-*

* *Le Cardinal Antoi-*

rappeller maintenant, ce seroit témoigner une grande legéreté, & faire voir à ceux-là mêmes que nous avons prétendu favoriser par son envoi, que nous sommes peu capables de fermeté, & qu'on a raison de nous croire légers & inconstans. Nos amis & nos ennemis s'imagineroient que nous ne pouvons résister dez qu'on prend une resolution forte contre nos desseins. Il y a quelque chose de plus. C'est qu'aiant conseillé au Roi d'envoier M. le Maréchal d'Etrées à Rome, Sa Majesté ne feroit pas grand état de l'avis qu'on lui donneroit de le rappeller. Elle mépriseroit non seulement les gens qui lui en parleroient, mais encore ceux qui ont conseillé l'envoi. Je vous avoue que je ne croi pas qu'il fût bon, ni pour vous, ni pour nous de changer ainsi du blanc au noir. Quelque considerable que fût la recompense que le rappel de M. d'Etrées vous procureroit, la conjecture qu'on en tireroit, qu'aiant été assez puissant pour le faire rappeller, vous avez donc eu grande part à son envoi; chose que vous devez nier constamment, cette induction, dis-je, vous causeroit plus de mal, que la grace qu'on vous propose, ne vous seroit avantageuse. C'est à vous de vous conduire si bien, que M. le Cardinal Barberin ne puisse penser, que vous aiez jamais rien entrepris contre ses desirs. M. le Marechal d'Etrées en usera si modestement, que le Pape & Mrs. ses neveux auront sujet d'être contens. Bien entendu, qu'ils ne prétendront pas se devoir plaindre, quand il soutiendra fortement les interêts de la France. C'est ainsi que malgré l'aversion presqu'insurmontable du Pape, Etrées demeura pour la seconde fois Ambassadeur de France à Rome. Le fracas

1636. ne, dont Mazarin étoit la creature.

1636. cas qu'il peut faire dans ſa premiére Ambaſſade, ne ſera rien en comparaiſon de celui que nous verrons dans la ſuite.

Intrigues à la Cour de France pour obliger le Cardinal de Richelieu à faire la paix.

Ce n'étoit pas ſeulement au regard de l'affaire du Duc de Parme qui devenoit tous les jours plus épineuſe & plus embaraſſée, que Richelieu ne trouvoit pas le Comte de Noailles *aſſez fort*; mais peut-être encore par rapport à celle de la paix générale, dont le Pape ſe rendoit mediateur, & preſſoit vivement la concluſion. Le Cardinal vouloit mettre à la Cour de Rome, quelqu'un qui fût habilement témoigner au dehors un grand zéle pour le rétabliſſement du repos de la Chretienté, & en même temps le rendre par divers artifices & plus difficile & plus éloigné. Tel étoit le manége de Richelieu. Pour en impoſer à ſon maître & à tous les ordres du Roiaume également las d'une guerre ruïneuſe & entrepriſe mal à propos, qui rejettoient les mauvais ſuccès de la campagne derniére dans les Païs-Bas, en Italie, en Allemagne ſur les fauſſes meſures du Cardinal & de ſes confidens, il affectoit de publier qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne ſe conclût bien-tôt, & faiſoit même certaines demarches que Louis prenoit pour des preuves évidentes de l'ardeur prétenduë de ſon Miniſtre au rétabliſſement de la paix. Mais Richelieu perſuadé d'un autre côté que dans la ſituation preſente des affaires, le traité ne pouvoit être que deſavantageux à ſes deſſeins & à ſa fortune, emploioit ſourdement toute ſon adreſſe à trouver des difficultez qui en reculaſſent la négociation, & à ſuſciter des obſtables preſqu'inſurmontables

Grotii Epiſtolæ paſſim. 1636. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VIII.

tables à ſa concluſion. Le ſavant Grotius donne dans une lettre du premier jour de Mai à un de ſes amis Suédois, une idée fort juſte de ce qui ſe paſſoit à Paris & ailleurs. 1636.

Nous nous ſervons de la France, dit-il, *comme nous pouvons, & non pas comme nous voulons. Elle n'a rien fait dans les Pais-Bas, en Allemagne, en Italie. Voici pourquoi. Outre qu'elle eſt obligée à partager ſes forces pour attaquer, ou pour ſe défendre en divers endroits, les finances y ſont fort mal adminiſtrées. A regarder les dépenſes preſqu'immenſes du Roi, on croiroit qu'il doit avoir des armées auſſi nombreuſes que celles des anciens Rois de Perſe. Et ſi vous venez enſuite à lire une liſte exacte de ſes troupes, vous êtes ſurpris d'en trouver ſi peu. Cependant cette nation inquiéte & tumultueuſe nous eſt d'un grand ſecours. Car enfin l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ſont dans la même néceſſité de partager leurs forces. Il faut pourvoir à la ſeureté de l'Eſpagne, de l'Italie, & de la Sicile. Les François peuvent attaquer tous ces endroits par terre, ou par leurs flotes dans les deux mers. Ne doutez pas qu'on ne ſouhaite fort la paix à Paris. Les Gentilshommes refuſent d'aller à l'arriére-ban, & le peuple ſe ſoulève contre les nouveaux impots. Mais d'un autre côté, rendre la Loraine & Pignerol, une ſi grande reſtitution paroit indigne d'un puiſſant Roi avant aucune diſgrace. Conſentir au mariage du Duc d'Orleans, & permettre à la Reine Mere de revenir en France; ces deux choſes n'acommodent pas le Miniſtre. Il les croit trop contraires à ſa propre ſeureté. Cependant le Pape, dont la mediation eſt acceptée, juge*

ces

1636. *ces demandes sont raisonnables. Et l'affaire du Palatinat, quels embaras ne causera-t'elle pas ? Si on ne le restituë pas, le Roi d'Angleterre s'irritera d'un pareil affront. Et s'il se rend, le Duc de Baviere perdra le dedommagement de ce qu'il a depensé pour le service de la Maison d'Autriche, & le fruit qu'il prétend tirer de l'alliance nouvellement contractée avec elle, par son mariage avec la fille de l'Empereur. Augmenter le nombre des Electeurs, afin de contenter le Bavarois & le Palatin, c'est donner une grande atteinte à la dignité des anciens Electeurs. Partager aussi un Electorat & le rendre alternatif dans la Maison de Baviére & dans la Palatine, une pareille nouveauté choquera bien des gens. Le Duc de Baviére ne se croira pas fort redevable à l'Empereur, & le Palatin se plaindra de ceux qui se sont engagez à lui procurer son rétablissement. Si les Protestans avoient su demeurer étroitement unis entr'eux, combien auroient-ils profité de ces obstacles à la paix ?*

Richelieu les voioit aussi bien que Grotius. Persuadé qu'il ne risquoit rien en faisant le zelé pour sa conclusion, il tachoit de contenter le monde par des démarches, dont il connoissoit l'inutilité. Le même Ambassadeur remarque fort bien que Louïs naturellement dévot, & susceptible des impressions que son Confesseur & quelques Moines lui pouvoient donner, souhaitoit la paix avec impatience, & que Richelieu avoit beaucoup de peine à calmer l'inquietude du Roi, par l'espérance d'une campagne plus heureuse que la precedente. Le succès n'aiant pas répondu cette année aux promesses du Cardinal, le bon Pere Joseph fut le premier à bla-

blamer sa conduite, & à crier qu'il falloit faire la paix. Pour fléchir le Pape qui continuoit de lui refuser le bonnet rouge, l'adroit Capucin fait insinuer à la Cour de Rome, que si le traité s'entame une fois, il saura bien le faire conclure d'une manière desavantageuse aux Protestans. Quel meilleur moien de se rendre agreable à Urbain? En offrant sa médiation, le Pontife ne pensoit qu'au bien de sa religion, & à ses propres interêts. Egalement éloigné de contribuer tant soit peu à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, ou à la superiorité que la France s'efforçoit d'obtenir, Urbain s'occupoit des moiens de rétablir son autorité perdue par la Reformation introduite en une partie considérable de l'Europe, & d'enrichir sa famille. S'il paroissoit quelquesfois plus favorable à l'Espagne, ce n'est pas qu'il aimât plus une Couronne que l'autre. Il avoit seulement égard à la grande puissance du Roi Catholique en Italie, qui le mettoit en état de procurer des avantages considérables à la Maison Barberine. Urbain n'aiant donc point d'autre but dans la negociation de la paix que de mettre un juste équilibre dans l'Europe, & d'affoiblir les Protestans, ou du moins d'empêcher leur agrandissement, l'offre de Joseph lui plut extrémement. Le Moine gagné par les bonnes paroles qu'on lui donne en apparence, tache incontinent d'engager Louïs à faire la paix malgré Richelieu. Voici l'artifice dont Joseph se servit. 1636.

Le Roi aimoit depuis quelque temps d'une maniére innocente & sans aucun dessein

1636. criminel, la Faïette fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. La Demoiſelle ſe trouvoit parente du Capucin & niéce de l'Evêque de Limoges. Le P. Joſeph fait ſi bien que ce Prélat & une Dame de qualité perſuadent à la Faïette d'inſinuer au Roi qu'il bleſſe ſa conſcience, en retenant injuſtement le bien de la Maiſon de Loraine, & que le peuple accablé des impots mis pour la continuation de la guerre, n'a plus le même attachement à la perſonne de Sa Majeſté. Richelieu eſt bien-tôt averti de la trame. Louïs ſe faiſoit un point de religion & de politique de découvrir tout à ſon Miniſtre. Ceux qui avoient excité la Faïette à parler, furent éloignez de la Cour. Si le Cardinal ne ſoupçonna pas ſon Capucin d'être de l'intrigue, il reconnut du moins que dans le deſſein de profiter des diſgraces arivées cette année, Joſeph le décrioit ſourdement auprès du Roi. Richelieu ſe mit en colere contre le faux confident, & lui reprocha ſon ingratitude, & ſon infidelité. Circonſtance qui rend fort plauſible le ſentiment de ceux qui prétendent que Joſeph étant devenu ſuſpect à ſon bienfaicteur, celui-ci prit la reſolution de traverſer ſecretement l'élévation d'un Moine trop ambitieux.

La Cour de Rome voulut auſſi ſe ſervir du mauvais état des affaires de la France pour obliger Louïs & ſon Miniſtre à recevoir les conditions de paix que le Pape jugeroit raiſonnables. Le Cardinal Barberin fit confidence au Maréchal d'Etrées d'un *monitoire* dreſſé contre le Roi, en cas qu'il re-

refuſât d'entrer au plûtôt en négociation, & quelques Cardinaux déclamérent contre Richelieu en plein Conſiſtoire, & l'accuſérent d'être *le perturbateur du repos de la Chrétienté.* Cela ne le déconcerte point. Convaincu que les obſtacles déja formez à la concluſion de l'affaire du monde la plus difficile, & la plus embrouillée, ne ſe ſurmonteront pas auſſi facilement que la Cour de Rome ſe l'imagine, le Cardinal continuë de feindre qu'il ſouhaite la paix plus ardemment qu'aucun autre. Cependant, il laiſſe morfondre à Cologne le Légat qu'Urbain y avoit envoié pour entamer la négociation. Telles étoient les diſpoſitions de la Cour de France & de celle de Rome au regard de la paix. Je ne puis pas marquer ſi exactement celle de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. J'oſe pourtant aſſurer que le Comte Duc d'Olivarez qui dominoit à Vienne & à Madrid, ne la ſouhaitoit pas plus ſincérement que Richelieu. Cela paroitra dans ce que je vas raconter des diverſes démarches qui ſe firent pour l'ouverture des conférences. La campagne fut ſi heureuſe aux Eſpagnols & aux Impériaux, que bien loin de preſſer la concluſion de la paix, Olivarez ſe flatta de reduire par la force des armes ſon rival embaraſſé, à recevoir les conditions que le vainqueur voudroit impoſer à Louïs. 1636.

Le Pape ſe rend mediateur de la paix, & envoie un Légat pour la négocier à Cologne.

Immédiatement après l'uſurpation de la Loraine, le Pape prevoiant une rupture infaillible entre la France & la Maiſon d'Autriche, envoia des Nonces Extraordinaires à Vienne, à Paris & à Madrid, avec ordre d'y propoſer diverſes conditions d'acommode-

1636. ment, selon la disposition qu'ils trouveroient à se faire écouter. Deux s'acquittérent assez bien de leur commission auprès de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Mais le troisiéme garda si peu de mesures, & se devoua si ouvertement à la France, que son maître fatigué des plaintes continuelles de Ferdinand & de Philippe, ne put se dispenser honnétement de rappeller un Ministre qui leur devenoit tous les jours plus suspect & plus odieux. La rupture ouverte entre la France & l'Espagne, aiant suivi de près l'empriſonnement de l'Electeur de Tréves, Urbain parla d'envoier deux de ses parens à Vienne & à Paris, afin d'y disposer les esprits à finir au plûtôt une guerre qui menaçoit l'Europe d'un long & genéral embrasement. Le Roi d'Espagne surpris de la victoire d'Avein & de la jonction de l'armée de France avec celle des Etats Genéraux des Provinces-Unies, consentit à nommer des Plenipotentiaires, qui se rendroient à l'endroit que le Pape jugeroit le plus propre à tenir les conférences pour la paix. Louis promit d'envoier aussi des Ministres. Non que lui & son Cardinal remplis de leurs vastes esperances après les premiers succès de la campagne precedente dans les Païs-Bas, pensassent sérieusement à la paix. On vouloit seulement par certaines démarches en imposer au monde, & ne donner pas occasion de dire au dedans & au dehors du Roiaume que la resolution d'allumer la guerre dans toute l'Europe étoit irrévocablement prise. Mais Richelieu trouva peu de duppes. Dez qu'il eut déclaré que son maître ne traiteroit pas à moins que

Mercure François. 1636. *Grotii Epistola passim.* 1635. & 1636. *Pufendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. IX. Nani Historia Veneta. L. X.* 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag.* 303. 304. *&c.* 380. 381. *&c.*

Digitized by Google

que tous les alliez de la France n'obtinſſent une ſatisfaction raiſonnable, chacun jugea que la guerre ne finiroit pas ſi tôt. 1636.

Les choſes en demeurérent là juſques à la levée du ſiége de Louvain. Le Pape crut alors que la France moins fiére & déchuë de ſes grans projets, écouteroit plus volontiers des propoſitions d'acommodement, & que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne las de ſe battre avec deſavantage contre les Suédois & les Etats Généraux des Provinces-Unies, ſeroient bien-aiſes d'en venir à une paix générale, ou du moins de diminuer le nombre de leurs ennemis, & de prevenir par un acommodement particulier avec Louïs les ſuites facheuſes, dont ſes diverſes ligues en Suéde, en Allemagne, en Italie, & dans les Provinces-Unies, menaçoient la Maiſon d'Autriche. Détacher la France de ſes Alliez Proteſtans, c'étoit le grand but de la Cour de Rome. Je ne ſai comment elle s'imagina que la choſe ſeroit pratiquable par l'envoi de trois Légats à Paris, à Madrid, & à Vienne. Les Cardinaux Spada, Sachetti, & Aldobrandin furent propoſez pour cet effet. Des gens moins habiles que les Italiens, n'auroient jamais penſé à un pareil expédient. Outre qu'il étoit fort vraiſemblable que les François ne ſeroient pas ſi imprudens que d'abandonner des alliez, ſans leſquels ils ne devoient pas eſpérer une paix ſure & avantageuſe, quelle apparence y avoit-il que trois Miniſtres du Pape ſi fort éloignez l'un de l'autre, puſſent agir de concert, & obtenir aſſez tôt le conſentement des parties intereſſées ? La diligence

1636. & l'habileté à profiter de certains momens favorables, ce ſont ordinairement les moiens les plus propres à reüſſir en de pareilles affaires. Urbain change donc tout à coup de penſée, & ſe détermine à envoier un Légat à l'endroit dont Ferdinand, Louïs, & Philippe conviendront. Ils acceptent volontiers la propoſition. Mais quelles difficultez, le Pape n'eut-il pas à ſurmonter?

Le choix d'un Légat dans le Collége des Cardinaux, ne fut pas une des moindres. Celui-ci étoit trop attaché à la Maiſon d'Autriche; celui-là trop dévoué à la France. L'un paroiſſoit néceſſaire à Rome, & l'autre peu capable de menager un traité de cette importance. Urbain s'arrête enfin au Cardinal Ginetti, dont la perſonne ſe trouvoit agreable à Vienne, à Madrid, & à Paris. Mais voici d'autres embaras. Louïs refuſe de négocier ſans ſes Alliez Proteſtans, & ceux-ci rejettent la mediation de leur plus dangereux ennemi. La Cour de Rome eſpéra de remédier à cet inconvenient par l'adjonction de la Répnblique de Veniſe moins ſuſpecte aux Proteſtans. Cela ne contenta ni les Suédois, ni les Etats Généraux des Provinces-Unies. Perſuadez que les Venitiens ménageront plus l'Empereur, les Rois de France & d'Eſpagne, & le Pape, dont l'amitié leur eſt néceſſaire, qu'une Couronne du Nord, avec laquelle ils n'ont pas grande rélation, & une République dont le commerce les incommode, les uns & les autres témoignent ne ſe ſoucier pas autrement de la médiation du Sénat de Veniſe. On n'eut pas moins de peine à convenir d'une

ne ville, où le Légat & les Plenipotentiaires se pussent assembler. Les Etats Généraux attentifs à exclure de la négociation tous les Ministres du Pape, remontrent que la constitution de leur gouvernement demande que ces sortes d'affaires se traitent dans leur païs, & que sans cela elles ne sont jamais si-tôt terminées. Rien ne se peut decider que par le consentement unanime des sept Provinces, & chaque Province ne fait rien qu'après avoir consulté les villes qui ont voix à ses Etats particuliers. On repondit à cela qu'il suffiroit de prendre une ville dans leur voisinage. Spire, Liége, Mastricht & Cologne furent proposées. Le Pape & les parties de sa communion interessées conviennent de la derniere. Mais les Protestans persistent dans leur repugnance à traiter sous les yeux d'un Ministre de la Cour de Rome. 1636.

Quoique Ginetti fût declaré Légat dès l'année precédente, l'Empereur & les Rois d'Espagne & de France ne se pressoient pas autrement de nommer des Plenipotentiaires. Ferdinand & Philippe promettoient de le faire dès que Louïs auroit choisi les siens, & celui-ci vouloit que le Roi d'Espagne déclarât le premier ceux qu'il envertoit. Choqué de ces délais affectez, le Pape demande que les trois Princes lui donnent chacun secretement par écrit le nom de leurs Plenipotentiaires. L'Empereur désigne les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg, Fugger Président du Conseil Aulique, & Kutts Gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Imperiale. Ceux du Roi d'Espagne fu-

1636. rent le Duc d'Alcala, les Comtes d'Ognate & de Monterey, le Marquis de Mirabel, Don Francisco de Melo, Don Antoine Ronquillo Chancelier de Milan, & Rose Président du Conseil des Païs-Bas Catholiques. Louïs déclara de son côté qu'il donneroit ses pleins pouvoirs au Maréchal de Brezé, au Comte d'Avaux, au Marquis de Feuquieres, & au Baron de Charnacé. Ce n'est pas que chacun des trois Princes voulût avoir un si grand nombre de Plenipotentiaires. Mais il promettoit de choisir deux ou trois de ceux qu'il nommoit. Ginetti part alors pour Cologne, passe par les Etats de la République de Venise, & envoïe un bref du Pape au Doge. Urbain prioit le Sénat de choisir un Ministre qui agît en qualité de mediateur avec Ginetti. Contens d'être associez au Pape dans cette importante mediation, les Venitiens designent Jean Pesaro. A la fin de Septembre, le Légat arrive à Ausbourg, passe par Ratisbone où l'Empereur avoit convoqué une Dieté dans le dessein d'assurer l'Empire au Roi de Hongrie son fils, en le faisant élire Roi des Romains, & fait son entrée solennelle à Cologne le 24. Octobre. Il y fut long-temps à se morfondre. Outre que les Plenipotentiaires de l'Empereur, & des Rois de France & d'Espagne ne venoient point, quoique quelques-uns se fussent mis, ou du moins eussent fait semblant de se mettre en chemin, on demandoit qui agiroit pour la Couronne de Suéde, & pour les Provinces-Unies. La France paroissoit se flatter que les Alliez Protestans se reposeroient de tout sur elle.

Maïs

Mais les gens de bon ſens ne crurent jamais les Régens de Suéde & les Etats Généraux capables d'un ſi fauſſe demarche. 1636.

On fut extrémement choqué à Paris, de ce que dans ſes brefs au Cardinal Ginetti, Urbain le qualifioit de Légat *à l'Empereur & à l'un & l'autre Roi.* C'étoit un détour pris de peur de déplaire à Philippe en le nommant après Louïs. On uſa de la même expreſſion dans la bulle de ce qu'on appelle un *Jubilé.* Le Pape y ouvroit les *threſors* imaginaires d'*indulgences* aux idiots de ſa communion, & les exhortoit à demander à Dieu l'heureux ſuccès de la négociation de Ginetti. La Cour de Madrid fut contente du ménagement d'Urbain. Mais le Roi de France regardant cette maniére de parler comme une atteinte donnée à ſa prétenſion ſur la préſéance, en fut tellement irrité qu'il ordonna que la bulle ſeroit ſupprimée dans ſon Roiaume. Richelieu qui ne demande qu'à reculer, inſinuë pour lors à ſon maître, que pour empécher que les Penipotentiaires Eſpagnols ne prétendent aller de pair avec les François, il faut mettre un Cardinal à la tête de ceux-ci. Alphonſe Cardinal de Lion frere de Richelieu eſt donc nommé à la place de Brezé. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne avertis de ce changement, proteſtent que leurs Plenipotentiaires n'auront point égard à la dignité de Cardinal, & qu'Alphonſe ſera traité ſimplement comme Miniſtre du Roi de France, ou bien qu'ils enverront chacun leur Cardinal. On parla du Cardinal Pafman pour l'Empereur, & des Cardinaux Borgia & de la Cueva pour le

1636. Roi d'Eſpagne. C'eſt ainſi que le *Jubilé* d'Urbain recula beaucoup la négociation de la paix, bien loin d'en faire obtenir la prompte concluſion.

Elle fut encore differée par le refus abſolu que la Couronne de Suéde fit de mettre ſes interêts entre les mains des Miniſtres de France, & d'envoier des Plenipotentiaires à Cologne. On ſe ſouvint alors à Stokholm qu'au temps de la négociation de la paix entre l'Eſpagne & la France à Vervins, l'homme du Pape menaça de ſortir de la ville, ſi les Ambaſſadeurs d'Angleterre étoient admis aux conférences. Les Suédois furent extrémement louez de n'avoir pas voulu eſſuier la fierté d'un Légat, ni s'expoſer à être regardez avec hauteur, ou du moins de travers, par des Prêtres qui ne peuvent ſouffrir ceux qui ont renoncé à leurs ſuperſtitions & à leur fauſſe doctrine. Une autre choſe arrêtoit encore la Couronne de Suéde. C'étoit la preſéance que le Roi Très-Chrétien prétend ſur tous ceux de ſon rang. *Il eſt vrai*, diſoit-on à Stokholm, *que dans certains Conciles Généraux, la nation Françoiſe a eu le pas en conſidération de ce qu'elle a embraſſé le Chriſtianiſme avant les autres de l'Europe. Mais doit-on avoir égard à la religion, ou à l'ancienneté de ſa profeſſion, lors qu'une aſſemblée ſe tient uniquement pour des affaires civiles & politiques? L'Archevêque d'Upſal ſoutint dans le Concile de Bâle que le Roiaume de Suéde, le plus ancien de l'Europe, devoit preceder tous les autres. Si les François peuvent alleguer une poſſeſſion, ce n'eſt que contre ceux qui ne la leur ont pas conteſtée. Nos Rois*

Rois renfermez autrefois dans le Nord prenoient peu d'interêt à ce qui se passoit au delà, & n'envoioient point de Ministres aux grans traitez qui se négocioient vers le Midi. On ne prouvera jamais que dans le Nord ou ailleurs ils se soient réconnus inferieurs à quelque Souverain que ce puisse être. 1636.

Avaugour Ambassadeur de France en Suéde, remontra inutilement aux Regens, que le Légat du Pape ne prendroit point connoissance des démêlez des Puissances Protestantes avec l'Empereur, ou le Roi d'Espagne, & que la mediation en seroit uniquement reservée à l'Ambassadeur de Venise. L'expédient ne plut point aux Suédois. Outre qu'ils ne se fioient pas autrement aux Venitiens plus interessez à cultiver l'amitié des ennemis de la Couronne de Suéde, qu'à ménager celle-ci, on ne croioit pas devoir accepter une médiation que le Sénat n'avoit point encore offerte. Les Suedois n'étoient pas même contens de ce que le Doge de Venise écrivant à leur Reine, lui donnoit seulement le titre de *Serénissime*, sans ajouter celui de *Très-puissante*. Grotius eut un éclaircissement là-dessus avec l'Ambassadeur de la République. Celui-ci tâcha d'excuser ses maîtres, sur ce qu'écrivant aux Rois de France & d'Espagne, ils donnent seulement au premier la qualité de *Serénissime & de Très-Chrétien*, & à l'autre celle de *Serénissime & de Catholique*. Grotius repartit à cela que sans vouloir rien prescrire au Senat, il diroit seulement que les Rois d'Angleterre & de France, donnant à celui de Suéde du *Serénissime & Très-puissant*, la République

1636. de Veniſe pouvoit ſans s'abaiſſer trop, ſuivre leur exemple. *Je voi bien l'origine de cette mépriſe*, ajouta le ſavant Grotius. *On ſe regle à Veniſe ſur le ſtile de la Cour de Rome, que celle de Vienne a pris. Vous croiez comme l'Empereur & le Pape, qu'il y a de la difference entre un Roi héréditaire & un Roi électif. Vous donnez du* Séréniſſime & Très-puiſſant, *au premier, & l'autre n'a que du* Séréniſſime. *Sans examiner ſi cette diſtinction eſt bien, ou mal fondée, je repondrai en deux mots que le Roiaume de Suéde autrefois électif, devint hereditaire ſous le Roi Guſtave aieul de la Reine ma maîtreſſe.*

Tous ces embaras cauſoient un plaiſir extréme à Richelieu. Il ſouhaitoit d'autant plus impatiemment de voir le Légat obligé à ſortir de Cologne ſans avoir rien avancé, que Marie de Medicis avoit déja fait des inſtances à Ginetti pour lui recommander les interêts d'une Reine injuſtement perſecutée. Les nouvelles conteſtations ſur l'envoi des ſaufconduits, ou ſur la maniére dont ils ſeroient conçus, augmenta la joie ſecrete de Richelieu. Dans celui que l'Empereur fit expédier pour les Plenipotentiaires de France, on inféra cette clauſe, *pourvû qu'ils ſe comportent modeſtement, qu'ils en uſent de bonne foi, & qu'ils ne forment aucune intrigue contre la paix conclue à Prague.* Paroles tout-à-fait choquantes, & qui donnoient à penſer que Ferdinand vouloit ſe reſerver plus d'un prétexte de rompre la négociation, quand il le jugeroit convenable à ſes interêts. Outre cela l'Empereur refuſoit des ſaufconduits particuliers aux Suedois & aux

aux Princes d'Allemagne confederez. Il en offroit ſeulement un aux Etats Generaux des Provinces-Unies. Mais ils n'étoient contens ni de la forme, ni des expreſſions. Le Roi Catholique de ſon côté ne leur vouloit point donner de ſaufconduit, & en promettoit un aux Suédois. Richelieu content de tout ceci continuë de perſuader à ſon maître de traiter conjointement avec ſes Alliez, de n'envoier point ſes Plenipotentiaires à Cologne, & d'éviter ſoigneuſement de donner à la Couronne de Suéde, & aux Etats Generaux le moindre prétexte d'entrer dans une négocation particuliére avec l'Empereur, ou le Roi d'Eſpagne. Cependant, pour en impoſer au monde, le Cardinal fait déclarer que ſi on veut choiſir un endroit, où les Proteſtans puiſſent négocier loin du Légat du Pape, Sa Majeſté Très-Chrétienne acceptera Lubeck ou Hambourg; que le Marquis de S. Chaumont, ou le Comte d'Avaux, s'y rendront avec un plein prouvoir de Louïs; & que ſi les Suédois & les Etats Generaux jugent à propos de prendre connoiſſance de ce qui ſe paſſera entre les Puiſſances Catholiques à Cologne, ils auront la liberté d'y avoir des Agens ſecrets, à qui les Plenipotentiaires de France communiqueront tout ce qui ſe fera, & que le Roi ne conclura rien que de concert avec eux. Ces choſes ne ſe diſoient que par façon. Louïs & ſon Miniſtre avoient ſi grande peur d'un acommodement particulier entre l'Empereur & la Couronne de Suéde, ou entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies, que la Cour de France inſiſta 1636.

1636. continuellement sur l'importance & la nécessité de négocier tous ensemble dans le même endroit.

Le Roi d'Angleterre arme par mer.

Durant les divers mouvemens de l'Europe, Charles Roi d'Angleterre, dont Louïs & Philippe recherchoient l'alliance avec un égal empressement, pensa à se rendre puissant & redoutable sur mer, afin de faire pencher la balance du côté qui lui paroitra le plus avantageux à ses interêts & à ceux des enfans de Frederic Roi de Bohéme ses neveux. La Maison d'Autriche tachoit de l'engager à se declarer pour elle, & le leurroit de l'esperance du rétablissement de la Palatine en tout, ou du moins en une partie considérable de ses Etats. Mais quoique plusieurs de ses Ministres gagnez par les Espagnols le portassent à écouter les propositions de la Cour de Madrid, Charles qu'elle avoit trompé tant de fois, n'osoit se fier à ses promesses. Il y avoit encore moins d'apparence que jamais, de se flatter que l'Empereur consentît à la restitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Charles Louïs fils ainé de l'infortuné Roi de Bohéme. Maximilien Duc de Baviére avoit épousé depuis peu la fille de l'Empereur, & la Princesse acoucha cette année d'un fils. Pouvoit-on douter après cela que l'Empereur ne fît tous ses efforts pour conserver l'Electorat & le Palatinat à ses petits-enfans? Il paroissoit donc plus sur de se jetter du côté de la France & de se liguer avec elle à condition que la paix ne se feroit jamais, à moins que la Maison Palatine ne fût rétablie dans ses Etats & dans sa dignité. Louïs em-

Rushworth's Historical Collections. Tom. II. Sir Philip Warwick's Memoirs. Grotius Epist. 534.

embaraſſé depuis le mauvais ſuccès de ſes entrepriſes, y auroit conſenti de tout ſon cœur : la Couronne de Suéde & les Etats Généraux ſeroient volontiers entrez dans la ligue. Mais ſoit que Charles mécontent de ce que Louïs avoit trop ménagé le Duc de Baviére au temps des grandes conquêtes de Guſtave Adolphe, ne crût pas devoir ſe fier à une Cour qui évitoit avec un extréme ſoin tout ce qui pouvoit irriter le Pape ; ſoit qu'il craignît de contribuer à l'agrandiſſement du Roi de France & de la Republique des Provinces-Unies dans les Païs-Bas, il écouta les inſinuations des émiſſaires de la Maiſon d'Autriche, & ſembla préferer l'interêt de l'Angleterre à celui de ſes neveux. En attendant le temps propre à ſe déclarer, Charles projette d'équipper une puiſſante flotte, & n'oſant aſſembler un nouveau Parlement à cauſe des conteſtations arivées dans les precédens, il cherche un prétexte de lever de l'argent par des moiens extraordinaires. 1636.

Noy Procureur Genéral du Roi attentif à bien faire ſa cour, croit avoir découvert la plus belle choſe du monde, & va promptement donner à Charles un avis qui fut agréablement reçu dans la conjoncture preſente. Mais ce fut une des principales cauſes des malheurs dont ce Prince trop credule aux mauvais conſeils, ſera dans quelque temps accablé. Après avoir feuilleté les vieux regitres du Roiaume, Noy trouva qu'en des occaſions preſſantes, quelques Rois d'Angleterre avoient exigé ſans le conſentement de leur Parlement, que les villes & les

1636. & les provinces fourniſſent des vaiſſeaux équippez, ou du moins de quoi en équipper un nombre ſuffiſant pour la ſeureté des côtes du Roiaume, & des mers qui les environnent. Il ne fut plus queſtion que de chercher un prétexte de dire que le commerce étoit troublé, & que le bien de l'Etat & l'honneur de la Nation, demandoient que le Roi pourvût à la liberté de la navigation, repouſſât les entrepriſes de quelques voiſins ſur les droits de la Couronne, & prévînt les décentes auxquelles l'Angleterre paroiſſoit expoſée. On répand donc le bruit que la Manche eſt infeſtée par les corſaires de Barbarie ; que le Roi poſſedant la ſouveraineté des mers qui environnent l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande, aucun peuple voiſin n'a droit d'y pêcher ſans la permiſſion de Sa Majeſté, & qu'il eſt d'une extréme importance au bien & à l'honneur de la Nation de repouſſer les étrangers qui viennent pêcher preſque ſur les côtes d'Angleterre & d'Ecoſſe. Ces choſes ſemblent avoir été ſuggérées par les émiſſaires de la Maiſon d'Autriche, afin d'engager inſenſiblement Charles à une rupture ouverte avec les Etats Généraux des Provinces-Unies & même avec la France.

Le ſavant Selden priſonnier alors pour avoir courageuſement défendu les droits du Parlement contre le Roi, qui ſous prétexte de certaines choſes dites, ou paſſées à la fin du dernier, en avoit fait arrêter trois ou quatre membres, fut ſollicité d'écrire en faveur de la ſouveraineté du Roi ſur les mers, dont les Iles de ſa domination ſont en-

entourées. Flatté de l'eſperance d'obtenir 1636.
ſa liberté, Selden cherche dans ſes recueils,
prend la plume, & publie un livre *, où * *Mare Clauſum.*
les droits du Roi d'Angleterre ſont certainement portez un peu loin. L'Auteur ſoutenoit contre Grotius & les autres qui avoient écrit pour *la liberté de la mer*, que l'eau quelque vaſte qu'en ſoit l'étendue, ſe peut *occuper* auſſi bien que la terre, comme diſent les Juriſconſultes. Qu'une nation en acquiert par certains moiens le domaine & la proprieté. Que les Anglois ſe ſont rendus Souverains légitimes, non ſeulement de l'eau qui eſt à certaine diſtance de leurs côtes, & de celle qui ſe trouve renfermée dans les golfes & dans les détroits que la mer forme près de leur Ile; mais encore de cette grande partie de l'Ocean qui s'étend depuis l'Angleterre & l'Irlande juſques aux côtes d'Eſpagne, de France, des Païs-Bas, d'Allemagne, & du Dannemark. Enfin, que dans cet eſpace de mer, aucune nation n'avoit droit de pêcher, de naviger, de trafiquer, de pourſuivre ſes ennemis qu'autant qu'il plairoit au Roi d'Angleterre de le lui permettre.

Dès l'an 1634. Charles averti de la ligue propoſée entre la France & les Provinces-Unies, dont la concluſion ſeroit immédiatement ſuivie de la rupture ouverte de Louïs avec l'Eſpagne, reſolut de profiter des mémoires dreſſez par ſon Procureur Genéral ſur les moiens d'armer une nombreuſe flotte, ſans aſſembler un Parlement. Sa Majeſté Britannique ordonne donc au Maire & aux bourgeois de Londres d'équipper

1636. quipper incessamment sept vaisseaux de guerre, & de les envoier à Portsmouth avant le premier Mars de l'année suivante, pour être emploiez contre les corsaires de Barbarie, qui non contens d'avoir infesté depuis peu la Manche, font un nouvel armement, & se préparent à troubler encore plus le commerce. Un ordre semblable fut envoié aux Shérifs de Midlesex & de quelques autres Comtez, avec une instruction sur la maniére dont l'argent de la nouvelle taxe que j'appelerai, * *de la Marine*, seroit imposé & levé. Le Chevalier Robert Packhurst Maire de Londres & le Conseil de la ville aiant reçû & examiné l'injonction envoiée par le Roi, remontrérent humblement à Sa Majesté que la chose ordonnée étoit contraire aux priviléges de leur ville, & à plusieurs actes du Parlement qu'ils s'offroient de produire. On supplioit ensuite le Roi de vouloir bien laisser la ville de Londres dans la libre jouissance de ses priviléges & de ses exemptions. L'année suivante 1635, Coventry Garde du Grand Seau d'Angleterre, recommanda instamment à tous les Juges qui alloient tenir les *assises*, d'avoir un soin particulier d'inculquer au peuple de leurs divers *circuits*, les raisons que le Roi avoit d'imposer la taxe de *la Marine*. Ce Magistrat en insinuë la principale, sans s'expliquer trop, dans ses harangues aux Juges d'Angleterre.

* *Ship-money.*

La guerre, dit-il, *est allumée dans toute la Chrétienté. Nous aprenons chaque jour que l'embrasement passe dans un nouveau païs. On ne peut penser sans frémir à tant de belles & riches*

ches provinces desolées par le fer & par le feu ces derniéres années. Graces à Dieu & à la sage prévoiance du Roi, nous jouissons d'une profonde tranquillité. Mais la prudence veut que chacun se tienne sur ses gardes quand le feu prend à la maison voisine. Armer de peur d'être obligé d'entrer en guerre, c'est une marque de sagesse. Souvent il faut prevenir ainsi la necessité de se battre. De là vient que Sa Majesté ordonne que toutes ses forces de terre & de mer soient prêtes. Il appartient au Roi de juger des raisons de pourvoir à la seureté de l'Etat, & des conjonctures qui demandent un puissant & prompt armement. C'est à lui de faire les preparatifs & de donner les ordres nécessaires. En de pareilles occasions, les bons sujets doivent obéir ponctuellement. Cependant Sa Majesté a bien voulu expliquer dans ses injonctions la bonne fin qu'elle se propose, en exigeant que les villes & les provinces lui fournissent un certain nombre de vaisseaux. La souveraineté de la mer est un droit ancien & incontestable de la Couronne. Le maintenir & se rendre les plus forts sur la mer, c'est nous mettre dans une entiere seureté & rendre nos Iles inprenables. Il en est d'elles comme de l'ancienne ville d'Athénes. On ne les peut bien défendre, ni conserver qu'avec des murailles de bois. *Sans cela que deviendroit nôtre commerce? Comment transporterions-nous librement nos laines, nôtre plomb, & nos autres marchandises?* 1636.

Cette harangue insinuë assez qu'il y avoit une raison secrete du grand armement que Charles projettoit de faire par mer. Coventry le marque encore plus clairement dans une autre qu'il prononça l'année suivante.

Je

1636. *Je m'imagine*, dit ce Magiſtrat, *que perſonne n'attend qu'on lui découvre les ſecrets du gouvernement. Souvent, le Prince a des raiſons particulieres, qu'il ne doit pas publier.* C'eſt ainſi que le flateur Coventry tachoit de perſuader aux Anglois que pour des raiſons de prudence, de politique, & de religion même, ils devoient ſouffrir que le Roi mît des impots extraordinaires ſans le conſentement de ſon peuple. Mais le Garde du Grand Seau ne trouva pas tant de duppes qu'il eſpéroit. Malgré les remontrances des Magiſtrats gagnez par la Cour, le Maire & les Aldermans de Londres refuſérent de fournir vingt vaiſſeaux qu'on leur demanda depuis au lieu de ſept. Le Conſeil Privé du Roi, leur declara par écrit qu'un pareil refus ne pouvoit provenir que de leur peu de fidelité & d'attachement au ſervice du Roi & au bien de l'Etat. On leur enjoignoit enſuite ſous peine de deſobéïſſance & avec de grandes menaces, qu'ils fourniſſent inceſſamment le nombre de vaiſſeaux que le Roi leur demandoit. Incapables de reſiſter plus long-temps à des ordres ſi poſitifs, & ſi preſſans, les gens de Londres priérent que leur taxe fût reduite à dix vaiſſeaux & à deux pinaſſes, parce qu'ils ne pouvoient faire un plus grand effort. Je ne ſai ſi on eut égard à leur requête. Je trouve ſeulement que les villes maritimes & mediterranées d'Angleterre, furent toutes taxées pour l'armement de la nouvelle flotte qui devoit monter à trente vaiſſeaux, & que la ville de Londres n'en devoit fournir que deux. Il ſemble que Charles ne penſa d'abord qu'à obli-

Digitized by Google

obliger les villes maritimes à lui fournir un nombre de vaiſſeaux ; que la capitale fut alors taxée à ſept & puis à vingt ; que changeant de projet, le Roi mit un impot général ſur toute l'Angleterre, & que la taxe de la ville de Londres, fut reduite à deux vaiſſeaux. 1636.

Mecontentement en Angleterre à l'occaſion d'un impot mis par le Roi.

Quoi qu'il en ſoit, les ordres du Roi envoiez dans toutes les provinces d'Angleterre, y cauſent de grans murmures. Pluſieurs Gentilshommes riches refuſent hautement de paier la ſomme modique à laquelle ils ſont taxez. On raconte que Jean Hambden chef d'une des plus anciennes maiſons d'Angleterre, & qui tenoit un rang conſidérable dans le Comté de Buckingham avant le regne de Guillaume le Conquérant, repondit de la ſorte à ceux qui lui demandérent ſa taxe de vingt ſchelins. *J'ai mille livres ſterling au ſervice de Sa Majeſté, & je les lui donnerai volontiers ſi elle en a beſoin. Mais ni mon honneur, ni ma conſcience ne me permettent d'en paier une que le Roi exige de moi ſans le conſentement du Parlement.* Charles embaraſſé de ce que beaucoup d'autres ſuivoient l'exemple d'Hambden, s'aviſe au commencement de l'an 1636. de conſulter les douze Juges de ſon Roiaume ſur la taxe de la Marine. Il ne doutoit pas que ces Magiſtrats bien-aiſes de lui plaire, ne répondiſſent qu'elle étoit legitime. Voici l'ordre qui leur fut envoié de ſa part avec le cas qu'il leur propoſoit.

Rushworth's Hiſtorical Collections. Tom. II. Sir Philip Warwick's Memoirs. Clarendon's Hiſtory. I. & III. Book.

Amez & Feaux, la conſervation de nôtre Roiaume d'Angleterre nous étant uniquement confiée, nous avons vû avec déplaiſir pluſieurs at-

1636. *atteintes données depuis quelque temps à ſa ſeureté, & à nos droits, par diverſes entrepriſes ſur la ſouveraineté de la mer qui nous appartient, & dont nous ſommes ſeuls & legitimes propriétaires. Pour prévenir une perte ſi prejudiciable à nôtre Roiaume & à nos autres Etats, nous avons meurement conſidére que tous ceux qui ſont intereſſez à maintenir cette ancienne prérogative, doivent ſupporter les charges & les frais néceſſaires à l'armement & à l'entretien de la puiſſante flotte que nous avons reſolu d'avoir, pour garantir avec la grace de Dieu nos ſujets du danger dont ils ſont menacez. C'eſt pourquoi, nous avons ordonné à tous nos Sherifs d'Angleterre & du Païs de Galles, de veiller à ce que chaque ville & chaque village nous fournit de quoi équipper un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux. Quoique le plus grand nombre de nos ſujets nous aient donné en cette occaſion des marques de leur affection à nôtre perſonne & de leur zéle pour nôtre ſervice; cependant certains particuliers, ou par ignorance des loix & des coutumes de ce Roiaume, ou par envie de s'exempter d'une contribution qui doit être générale, n'ont pas encore paié la ſomme à laquelle ils ſont taxez. Comme il poura bien ariver que leur refus, ou leur négligence, nous obligera de les faire pourſuivre dans nos Cours de Weſtminſter, nous avons cru qu'afin de prevenir les inconvéniens que les fauſſes preventions de quelques uns de nos fidéles ſujets pourroient cauſer, il étoit à propos de conſulter ceux qui ſont établis Juges, & parfaitement informez des prerogatives de nôtre ſouveraineté. C'eſt-pourquoi, nous vous envoions avec cette lettre le cas que nous vous propoſons. Une de-*

decision nette & prompte préviendra de longs procès, abregera les poursuites, & éclaircira les doutes de ceux qui font difficulté d'obeir aux ordres publiez de nôtre part. 1636.

Le cas étoit conçu en ces termes. CHARLES Roi. *Lorsque le bien & la seureté du Roiaume en général le demandent, & que tout l'Etat est en danger, le Roi ne peut-il pas enjoindre à tous ses sujets par un ordre expedié sous le grand sceau d'Angleterre, de lui fournir un nombre de vaisseaux équippez, pour être emploiez à la defense du Roiaume, ainsi que Sa Majesté le jugera convenable? Ne peut-elle pas aussi contraindre par les voies de droit ceux de ses sujets qui refuseront de lui obeïr en cette rencontre? Enfin, le Roi n'est-il pas seul juge du danger auquel l'Etat se trouve exposé, du temps, & de la maniere propres à le prévenir, & à l'éviter?* La décision des Juges fut telle que Charles la souhaitoit. *Sire*, répondirent-ils, *après avoir selon l'ordre de Vôtre Majesté attentivement examiné, chacun en particulier, & tous ensemble, le cas & la question qu'il lui a plu nous envoier, nous sommes demeurez d'accord que s'il arrive que le bien & la seureté du Roiaume l'exigent, & que l'Etat soit menacé de quelque danger, vous pouvez ordonner sous le grand seau d'Angleterre, que tous vos sujets aient à vous fournir le nombre de vaisseaux équippez, que vous jugerez à propos pour la conservation & la defense de ce Roiaume. En cas que quelques particuliers refusent d'obeir à Vôtre Majesté, nous croions qu'elle peut les y contraindre par les voies ordinaires de droit, & qu'il n'appartient qu'à vous seul de juger du danger, du temps & de la maniére de le prevenir.* La resolution du cas fut signée par les douze Juges d'An-

1636. d'Angleterre. Hutton & Cooke voulurent s'en défendre. Ils ſe rendirent pourtant à la fin. Mais ce fut en proteſtant que l'impot ne leur paroiſſoit pas légitime, & que s'ils mettoient leur nom, c'étoit ſeulement à cauſe de la pluralité des voix qui l'emportoit ſur leur ſentiment particulier.

Quoique cette déférence de Hutton & de Cooke ne fût pas louable dans une affaire ſi importante à la liberté de la patrie, cela n'empécha pas qu'on ne leur ſût bon gré dans la ſuite de ce qu'ils avoient librement déclaré leur penſée. La baſſe & lache flatterie du Chevalier Robert Berkeley l'un des douze Juges ſcandaliza tous les bons Anglois. Ce Magiſtrat intereſſé dit hautement dans les *aſſizes* tenuës cette année à York, que le droit d'ordonner non ſeulement aux villes maritimes; mais encore à celles des provinces mediterranées, de fournir un certain nombre de vaiſſeaux pour la défenſe du Roiaume, étoit un *fleuron inſeparable* de la Couronne d'Angleterre. *Je ne ſuis pas ſeul de cette opinion*, ajouta-t'il. *C'eſt le ſentiment de tous mes confréres. On fait courir le bruit que quelques-uns d'eux ont ſigné la deciſion du cas contre leur ſentiment. A Dieu ne plaiſe. La main d'un honnête homme ne doit jamais dementir ſon cœur.* Quelqu'un aiant objecté à Berkeley la proteſtation de Hutton & de Cooke ſes confreres qui avoient déclaré que l'impoſition de la taxe pour la marine, leur paroiſſoit contraire aux actes des Parlemens, *Que s'enſuit-il de là?* repartit le Magiſtrat inſolent. *La deciſion des Juges d'Angleterre eſt*

eſt en certaines rencontres ſupe rieure à unacte du Parlement. Paroles qui ne furent point pardonnées à Berkeley. La Chambre des Communes en fit un chef d'accuſation contre lui dans le premier Parlement convoqué depuis. 1636.

Nonobſtant la déclaration ſignée par les douze Juges, quelques Anglois zelez pour la liberté de la patrie s'aſſemblent & dreſſent une requête au Roi contre la taxe impoſée. On empêcha qu'elle ne lui fût preſentée. Mais elle courut bien-tôt dans le monde, & le nombre des malcontens augmenta conſiderablement. L'Auteur remontroit à Charles que l'impôt étoit contraire au ſerment prêté par Sa Majeſté avant ſon couronnement, aux declarations qu'elle fit enſuite dans le Parlement, aux ſtatuts des Rois ſes predeceſſeurs, à ce qu'on nomme *la grande Chartre*, & à pluſieurs actes du Parlement. Il ajoutoit que les exemples alleguez en faveur de la pretenſion de Charles, ne prouvoient rien, & que les deniers provenans de l'impôt de la *Douane* * acordé aux Rois d'Angleterre, devoient ſelon l'intention des Parlemens, être employez à la ſeureté de la navigation & du commerce. Hambden ne ſe rendit point à la déciſion des Juges. Determiné à ſoutenir la liberté de la patrie aux dépens de ſon bien & de ſa vie, il refuſe conſtamment de païer les vingt ſchellings auxquels on l'a taxé. Les gens du Roi l'ajournent à la Chambre de l'Echiquier. Il y comparoit hardiment. Olivier de S. Jean Avocat y fit un long

* *Tonnage & poundage.*

1636. & ſavant plaidoié en faveur d'Hambden, & le Chevalier Bankes alors Procureur Genéral du Roi defendit le droit prétendu de Sa Majeſté. Celui-ci ſoutint hautement dans ſon plaidoié que la *grande Chartre* acordée par le Roi Jean, fut une conceſſion que la violence des anciens Barons d'Angleterre extorqua, & qu'elle avoit été legitimement revoquée dans la ſuite. Littleton & Holbornes parlérent encore l'un pour le Roi, & l'autre pour Hambden, qui perdit enfin ſon procès. Mais *Sa Majeſté*, dit le Comte de Clarendon, *tira peu d'avantage de l'arrêt rendu en ſa faveur, & le Gentilhomme condamné acquit beaucoup de credit & de reputation.*

Puiſqu'Hambden a rendu ſon nom immortel en Angleterre par ſa courageuſe reſiſtance au Roi, on ne ſera pas fâché de trouver ici le portrait que l'illuſtre Chancelier du Roiaume a tracé de ce Gentilhomme. *Hambden*, dit-il, *avoit l'eſprit délié & peut-être plus penétrant qu'aucun autre de ſon temps. Adroit & inſinuant au dernier point, il ſavoit venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit iſſu d'une famille diſtinguée, & poſſedoit un bien conſiderable. Après s'être abandonné quelque temps au plaiſir & à la debauche, il ſe retira tout d'un coup, & mena une vie ſobre & reguliére, ſans rien perdre de ſes maniéres honnêtes & obligeantes. La bonne opinion qu'il donna de ſa prudence & de ſon équité, mais ſur tout*

tout le courage qu'il témoigna en s'opposant à la levée de l'impôt de la marine, lui acquirent une grande réputation dans sa Province de Buckingham & dans toute l'Angleterre. Il ne parloit pas beaucoup, & rarement il entamoit le premier une affaire dans le Parlement. Mais après que la question avoit été quelque temps agitée, & qu'il s'étoit apperçu de quel côté la Chambre des Communes penchoit, il prenoit la parole, & disoit les choses avec tant de force & d'adresse qu'ordinairement il achevoit ce que les autres avoient seulement commencé. Que s'il ne trouvoit pas les esprits encore assez bien disposez à embrasser son sentiment, il détournoit finement la conclusion de l'affaire, & la faisoit remettre à un autre temps. Civil, modeste, & humble, il paroissoit se defier de lui-même, & estimer plus les raisons de ceux avec lesquels il conféroit. Puis prenant bien à propos son temps, il amenoit les gens à son opinion, & leur persuadoit adroitement qu'il se rendoit lui-même à leur sentiment. 1636.

Le Comte de Clarendon ne donne pas un portrait si avantageux d'Olivier de S. Jean. Il dit seulement que cet Avocat acquit tant de réputation par son plaidoié pour Hambden, que depuis ce temps-là on lui porta toutes les causes, où il étoit question de se défendre contre quelqu'une des prérogatives que le Roi prétendoit. Il semble que S. Jean cherchoit à se venger de la Cour. On avoit voulu le poursuivre comme criminel d'Etat à l'occasion d'un certain papier com-

1636. muniqué à ſes amis. La Cour n'aiant pas des preuves ſuffiſantes contre lui, l'affaire fut aſſoupie. Mais l'Avocat irrité ne laiſſa échapper aucune occaſion de témoigner ſon reſſentiment.

LI-

Digitized by Google

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

LIVRE XL.

J'Entre dans le récit d'une seconde campagne plus triste & plus desavantageuse à la France que la premiére. Richelieu en parle dans le livre adressé sous son nom au Roi, & déguise les mauvais succès le mieux qu'il lui est possible. *En* 1636, dit le Cardinal à Louïs, *la lacheté de trois Gouverneurs de vos places frontiéres aiant donné lieu aux Espagnols de penétrer dans le Roiaume, & d'y acquerir à bon marché un avantage considérable, sans vous décourager lorsque chacun sembloit croire que tout étoit perdu, vous mîtes en six semaines une si puissante armée sur pied, qu'on se pouvoit promettre la defaite entiere de vos ennemis, si ceux à qui vous donnâtes le com-* 1636. Maniere dont le Cardinal de Richelieu represente les évenemens de la campagne de l'an 1636. & raisonne sur la guerre présente.

1636. *commandement de vos troupes, les avoient bien emploiées. Les fautes de ces gens-là vous obligerent à prendre vous même le commandement de l'armée, & Dieu vous aſſiſta de telle ſorte, que dans la même année, & à la vuë de ceux qui avoient emporté pluſieurs de vos places, à la faveur de vôtre éloignement & de vôtre abſence, vous reprites la plus importante à l'Etat. Vous ſurmontâtes alors pluſieurs traverſes ſuſcitées par vos Officiers, qui prévenus d'ignorance ou de malice, condamnoient hautement un ſi noble deſſein. Le ſiége de Dole ne vous reüſſit pas. Mais la raiſon qui oblige les gens ſages à courir au plus preſſé, en fut la ſeule cauſe. Vôtre Majeſté rappella ſes troupes de la Franche-Comté avec d'autant plus de prudence, qu'il valloit beaucoup mieux reprendre Corbie, que prendre Dole. Au même temps Galas entra dans le Roiaume à la tête des principales forces de l'Empereur, & le Duc de Loraine les joignit avec les ſiennes. Tous deux furent chaſſez de la Bourgogne, & eurent la honte de lever le ſiége de S. Jean de Laune mauvaiſe place. Ils perdirent une partie de leur canon, & un ſi grand nombre de leurs gens, que des trente mille hommes avec leſquels ils étoient entrez, il n'en reſta pas dix mille. Le Téſin fut cette année temoin d'un évenement non moins heureux en Italie. Les vôtres y remporterent une illuſtre & ſanglante victoire. Et vous eutes dans la Valteline des avantages d'autant plus conſiderables, que vos ennemis aiant reſolu pluſieurs fois d'en venir aux mains avec vos troupes pour les chaſſer du pais, ils ne purent tenter l'execution de leurs deſſeins ſans perdre beaucoup. Combattre & être battus, ce fut la même choſe pour eux.*

Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu. Part. I. Chap. I.

Ce

Ce recit abregé avec art, demande un bon & exact commentaire. Nous le donnerons après que nous aurons vu la situation des affaires des Etats Generaux des Provinces-Unies, de la Couronne de Suede, & des autres Alliez de Louïs en Allemagne. Outre que cela eſt neceſſaire pour bien éclaircir celles de France, dès que nous aurons commencé d'en parler, il ſera preſqu'impoſſible d'interrompre la narration à cauſe de la liaiſon des divers évenemens en Italie, en Franche-Comté, en Picardie & en Allemagne. Avant que d'en venir au détail de la guerre, rapportons ce qu'on nous dit ſous le nom du même Richelieu touchant les raiſons que Louïs eut de rompre avec l'Eſpagne, du courage de ce Prince à ſoutenir la guerre, de ſes armées nombreuſes, & de ſes dépenſes extraordinaires. Tout cela eſt inſtructif, & merite d'être lu avec reflexion. *Il y a pluſieurs choſes remarquables dans cette guerre*, dit le Cardinal, ou du moins lui fait-on dire. *La premiére, c'eſt que Vôtre Majeſté n'y eſt entrée que lors qu'elle n'a pu s'en diſpenſer. Cette remarque lui eſt d'autant plus glorieuſe, que ſes Alliez l'aiant pluſieurs fois conviée à prendre les armes, elle ne l'a point voulu faire: Et que durant la guerre, vos ennemis vous ont ſouvent propoſé une paix particuliere, ſans que vous les aiez écoutez, parce que Vôtre Majeſté ne ſe devoit pas ſéparer de l'interêt de ſes Alliez.* 1636.

Si cette reflexion étoit auſſi juſte que ſpecieuſe, nous devrions reconnoitre une profonde ſageſſe, & une politique tout-à-fait équitable dans la conduite de Louïs, ou

1636. plûtôt de son Ministre. Mais ce que j'ai raconté dans les livres precédens, prouve que Richelieu a évité la guerre ouverte tant qu'elle ne lui a point semblé nécessaire à l'établissement, ou à la conservation de sa fortune, & qu'il en a pressé la déclaration, dès qu'il a cru ne se pouvoir soutenir sans elle. Si le Roi a paru reduit à la necessité de prendre les armes, c'est qu'il ne pouvoit plus se dispenser de prévenir les Espagnols déterminez enfin à opposer toutes leurs forces à un ennemi, qui sans rompre ouvertement avec eux, leur faisoit depuis long-temps une guerre cruelle. Le Cardinal inquiet de ce que les Suédois & les Etats Generaux des Provinces-Unies sembloient disposez à conclure leur acommodement particulier avec la Maison d'Autriche, en cas que la France refusât encore de lui déclarer la guerre, y consentît à la fin. Et pourquoi? Louis n'avoit alors que l'un de ces deux partis à prendre; de s'exposer au danger d'avoir sur les bras toutes les forces de l'Empereur & du Roi d'Espagne, ou d'entrer dans le traité que l'un offroit de faire avec la Couronne de Suede, & l'autre avec les Provinces-Unies. Mais la Maison d'Autriche rejettoit tout accommodement avec la France sans la restitution de la Loraine & de Pignerol, sans le rétablissement de Marie de Medicis, & sans la reconnoissance de la validité du mariage de Gaston Duc d'Orleans avec la Princesse Marguerite de Lorraine; conditions dont l'humeur ambitieuse & vindicative de Richelieu ne s'acommodoit point. Voilà quelle fut tout au plus la necessité où Louis se

trouva

trouva de rompre avec l'Eſpagne. Eſt-elle du nombre de celles qui rendent les armes juſtes? Laiſſons à chacun la liberté d'en juger; ſuivons le Cardinal, & tâchons de lever le maſque dont il veut couvrir ſes mauvais conſeils. 1636.

Ceux, ajoute-t-il, *qui ſauront que Vôtre Majeſté a été abandonnée de divers Princes liez avec elle, ſans en vouloir abandonner aucun, & qu'encore que quelques-uns qui ſont demeurez fermes dans ſon parti, lui aient manqué en pluſieurs choſes importantes, ils ont toujours reçu de Vôtre Majeſté des effets conformes à ſes promeſſes, ceux-là, dis-je, reconnoîtront que ſi le bonheur de Vôtre Majeſté a paru dans le bon ſuccès de ſes affaires, ſa vertu n'eſt pas moindre que ſon bonheur. Je ſai bien qu'en manquant de parole, vous auriez beaucoup perdu de vôtre reputation, & que la moindre perte de ce genre, fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre. Mais ce n'eſt pas peu que d'avoir ſatisfait à ſon devoir en des occaſions, où la vengeance & le repos deſiré après la guerre, donnoient lieu de faire le contraire. Il falloit autant de prudence que de force, & travailler encore plus de la tête que du bras, pour perſiſter preſque ſeul dans un deſſein, qu'on n'avoit jamais eſperé d'exécuter que par l'union de pluſieurs. Cependant, il eſt vrai que la défection de divers Princes d'Allemagne, l'acommodement particulier du Duc de Parme à cauſe de la néceſſité de ſes affaires; la mort du Duc de Mantouë, & la legereté de la Douairiére mere du jeune Duc, qui ne fut pas plûtôt la maitreſſe qu'oubliant les bienfaits de la France, elle ſe tourna ouvertement contre vous; enfin le decès*

1636. *du Duc de Savoie, & l'imprudence de ſa veuve qui ſe perdit pour ne vouloir pas ſouffrir qu'on la ſauvât; il eſt vrai, dis-je, que tous ces accidens n'ont point ébranlé la fermeté de Vôtre Majeſté, & qu'encore qu'elles alteraſſent ſes affaires, ils ne lui firent jamais changer ſes deſſeins.*

Richelieu touche ici beaucoup de choſes en paſſant. La défection des Princes d'Allemagne dont il ſe plaint, c'eſt la paix de Prague. J'ai rapporté ci-deſſus leurs raiſons. Le Cardinal excuſe lui-même le Duc de Parme. Nous verrons bien-tôt qu'Edouard ne put pas faire autrement. Pour ce qui eſt de la Princeſſe Douairiére de Mantouë, & de la Ducheſſe de Savoie, on examinera dans le temps, ſi elles ſont auſſi blamables que Richelieu le ſuppoſe. Diſons ſeulement ici que par la *fermeté* de Louïs tant exaltée par ſon Miniſtre, il faut entendre l'opiniatreté de ce Cardinal à ne reſtituer rien de ce qui avoit été injuſtement uſurpé, & à tenir pour jamais ſa bienfaictrice éloignée d'un Roiaume, où elle avoit un droit ſi légitime de finir ſes jours en paix. Richelieu avance ici une maxime qui mérite d'être bien peſée. *En manquant de parole*, dit il, *on perd beaucoup de ſa réputation, & la moindre perte de ce genre fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre.* Que de bon ſens & de verité! Suivant cette maxime inconteſtable, quelle doit être la reputation de Louïs XIV? Entierement *perduë*. Jamais Prince n'a ſi ſouvent manqué de parole, ni commis des infidelitez plus criantes. Et que lui reſte-t-il encore à perdre? *Rien*, ſi nous en croions l'habile Miniſtre de ſon pere.

La

1636.

La seconde remarque digne de grande consideration en ce sujet, dit encore le Cardinal, *c'est que pour se garantir du peril de la guerre, Vôtre Majesté n'a jamais voulu exposer la Chrestienté à celui des armes des Ottomans qui lui ont été souvent offertes. Elle n'ignoroit pas qu'elle accepteroit un tel secours avec justice. Et cependant cette connoissance n'a pas été assez forte, pour lui faire prendre une resolution dangereuse à la religion; mais avantageuse à l'avancement de la paix. L'exemple de quelques-uns de vos predecesseurs, & de divers Princes de la Maison d'Autriche, qui affecte de paroître aussi religieuse devant Dieu, qu'elle l'est en effet à ses propres interêts, s'est trouvé trop foible pour vous porter à ce que l'Histoire nous apprend avoir été plusieurs fois pratiqué par d'autres.* Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si Louïs XIII. pouvoit *avec justice* accepter les armes des Infidéles qu'on lui offroit. Richelieu le suppose. Mais il ne se fonde que sur l'exemple des Rois François I, & Henri II, & de quelques Princes de la Maison d'Autriche. Cela rend-il une chose juste & permise? Il n'y aura plus de crime & d'injustice dans le monde, si les exemples changent ainsi la nature des actions. Louïs XIII. est louable de n'avoir pas écouté les propositions de la Porte Ottomane. Son Fils n'a pas été si scrupuleux. Bien loin d'attendre qu'elle lui offrît ses armes, il les a sollicitées avec empressement. Ne les feroit-il pas venir maintenant à son secours, si à la honte de la posterité de S Louïs, le Sultan des Turcs n'observoit plus religieusement ses traitez, que le Roi qui se dit *Très-Chrétien*?

1636. *La troiſiéme circonſtance qui a cauſé de l'étonnement dans cette guerre*, pourſuit le Cardinal, *c'eſt le grand nombre des armées, & les ſommes d'argent avec leſquelles il a fallu la ſoutenir. Les plus puiſſans Princes de la terre aiant toujours fait difficulté d'entreprendre deux guerres à la fois, la poſterité aura de la peine à croire que ce Roiaume ait été capable d'entretenir à ſes ſeuls dépens, trois armées de terre & deux navales, ſans compter celles de ſes alliez, à la ſubſiſtance deſquelles il n'a pas peu contribué. Cependant, il eſt vrai qu'outre une armée de vingt mille hommes de pied & de ſix à ſept mille chevaux que vous avez toujours euë en Picardie pour attaquer vos ennemis, vous en aviez une dans la même province de dix mille hommes de pied & de quatre mille chevaux pour défendre cette frontiere. Il eſt vrai encore que vous en aviez quatre auſſi nombreuſes que la derniere en Champagne, en Bourgogne, en Italie, & en Allemagne. Je ne compte pas celle qui a été quelque temps dans la Valteline. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que vous les avez preſque toutes plûtôt deſtinées à attaquer les ennemis qu'à vous défendre. Bien que vos predeceſſeurs aient mépriſé la mer juſques à ce point que le feu Roi vôtre pere n'avoit pas un ſeul vaiſſeau, pendant le cours de cette guerre Vôtre Majeſté a eu dans la Mer Mediterranée vingt galeres & vingt vaiſſeaux ronds, & plus de ſoixante équippez dans l'Ocean. Cet armement n'a pas ſeulement detourné vos ennemis de pluſieurs deſſeins formez ſur vos côtes; mais il leur a fait autant de mal qu'ils projettoient de nous en faire.*

C'eſt une choſe aſſez plaiſante que de voir l'hom-

l'homme du monde le plus vain faire ici le modeſte. A entendre parler Richelieu, il ſe regardoit comme *un foible inſtrument dont la neceſſité contraignit ſon maître de ſe ſervir.* C'étoit le moindre des *outils, au defaut desquels l'habileté de Louïs avoit ſuppleé.* Cependant chacun ſent fort bien que le bon Prélat prétend faire ici ſon panégyrique. Ne prenons point à la lettre tout ce qu'il nous dit des rares merveilles de la puiſſance de ſon Prince. Le ſavant Ambaſſadeur de Suéde a fort judicieuſement remarqué dans une de ſes lettres, qu'en jugeant des armées de Louïs par les diſcours de ſes Miniſtres, on les auroit cruës auſſi nombreuſes que celles dont quelques Auteurs hyperboliques ont dit que les ſoldats *ſéchoient une riviere quand ils vouloient tous boire à la fois*, mais qu'en liſant les liſtes exactes de tous le régimens François, on étoit ſurpris d'y trouver ſi peu d'hommes. Acordons que Louïs XIII. avoit véritablement comme Richelieu l'avance, *cent cinquante mille hommes de pied, tant pour les armées que pour les garniſons, & plus de trente mille chevaux.* Bien loin de ſe laiſſer étourdir par la flatterie du Cardinal, qui lui dit que ces grandes armées *ſeront à la poſterité un argument immortel de ſa puiſſance*, le bon Prince devoit penſer au compte terrible qu'il rendroit un jour à Dieu de la vie de tant d'hommes ſacrifiez dans une guerre injuſte & entrepriſe pour aſſurer la fortune de ſon Miniſtre. Mais c'eſt de quoi Louïs XIII, & ſon Fils encore moins, n'ont jamais cru ſe devoir occuper. 1636.

Voici ce que Richelieu dit des ſommes

1636. dépenſées. *Vous avez tous les ans ſecouru les Hollandois de douze cent mille livres, & quelquesfois de plus ; le Duc de Savoie d'un million & davantage, la Couronne de Suéde d'une pareille ſomme, le Landgrave de Heſſe de deux cent mille richedalles, & pluſieurs autres Princes de diverſes autres ſommes ſelon que les occaſions l'ont requis. Ces charges ſi exceſſives ont fait que la depenſe de chaque année durant la guerre a été de ſoixante millions & plus. Choſe d'autant plus admirable, qu'elle a été ſoutenuë ſans prendre les gages des Officiers, ſans toucher au revenu des particuliers, & même ſans demander aucune aliénation du fonds du Clergé : tous moiens extraordinaires, auxquels vos predeceſſeurs ont été ſouvent obligez de recourir en de moindres guerres.* Si Louïs XIII. s'eſt païé de ce que ſon Miniſtre lui dit en cet endroit, il étoit bien duppe. On ne lui conſeilla pas de recourir à certains moiens extraordinaires emploiez par ſes predeceſſeurs ; mais on lui en propoſa de nouveaux qui ne furent pas moins onéreux au peuple. Le Clergé n'aliena pas ſes fonds, mais il fournit des millions en argent. Les particuliers ne furent pas taxez à proportion de leur bien ; mais on augmenta furieuſement les impots ſur les marchandiſes & ſur les denrées que les gens riches conſument plus que les autres. Tout cela revient au même. Si j'achete plus cher des vivres & des habits ; ſi j'afferme moins ma terre à cauſe de l'augmentation des impots & de la taille que le laboureur, ou le fermier ſont obligez de païer, ne donné-je pas une partie de mon revenu au Roi ? De l'aveu du Car-

Cardinal, la dépenſe extraordinaire de la guerre montoit à ſoixante millions par an. Ce que les Rois de France ont acquis par les traitez de Munſter & des Pirénées, valoit-il tant d'argent depenſé, & tant de ſang répandu ? N'en eſt-il pas de même de ce qui a été cedé à Louïs XIV. par les traitez d'Aix-la-Chapelle, de Nimégue, & de Ryſwick ? Et après la guerre qui deſole maintenant une grande partie de l'Europe, ſera-t'il bien dedommagé de ce que lui, ou ſon petit-fils auront de la Monarchie d'Eſpagne ? Il y a lieu d'eſpérer qu'il ne leur en reſtera pas grande choſe. Venons maintenant au détail des actions militaires de l'an 1636. 1636.

Les Etats Genéraux des Provinces-Unies ſe contentérent de reprendre le fort de Skenk. La Cour de Madrid s'étoit flattée, qu'inquiets de voir entre les mains de Philippe une place ſi importante à la conſervation de leur païs, ils écouteroient deſormais les propoſitions de tréve, ou de paix que le Cardinal Infant leur devoit faire ſous main de la part du Roi d'Eſpagne ſon frére. Louïs averti du deſſein des Eſpagnols, fit remontrer aux Etats Genéraux par le Maréchal de Brezé qui paſſa l'hiver à la Haïe avec la qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, & par le Baron de Charnacé, que tous les Confédérez étoient également intereſſez à n'entrer dans aucune négociation particuliére, & à n'accepter qu'une paix genérale. Les Etats agréérent la propoſition, & promirent de ne traiter que conjointement avec le Roi de France. Mais vivement

Les Etats Genéraux des Provinces-Unies reprénent le fort de Skenk.

Mémoires de Pontis & de Puyſégur. Mercure François. 1635. & 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 434. 435. 439. 440.

1636. ment ſollicitez par les émiſſaires du Cardinal Infant, ils parurent oublier la parole donnée à Louïs, & envoiérent des Plénipotentiaires à un bourg voiſin de Breda dont les Eſpagnols étoient convenus. Sa Majeſté Très-Chrétienne ſe crut alors doublement offenſée. Les Etats recevoient les troupes de France ſous pretexte qu'elles étoient néceſſaires à la défenſe de leurs provinces. Et cependant ils entamoient une negociation particuliere, & le lieu de l'aſſemblée étoit marqué ſans la participation de Louïs.

Brezé & Charnacé eurent ordre de ne ſe trouver point aux conférences, à moins que les Plénipotentiaires d'Eſpagne ne montraſſent une commiſſion particuliére de traiter avec ſa France & ſes Alliez. On remontra encore aux Etats que le choix du lieu propre à s'aſſembler, n'appartenoit pas à eux ſeuls, mais qu'il ſe devoit faire de concert avec les Conféderez. Le Roi écrivit fortement aux Etats, & tacha de leur faire ſentir le danger auquel ils s'expoſeroient en concluant ſans ſa garantie un acommodement particulier, que les Eſpagnols romproient à la premiére occaſion favorable qu'ils trouveroient. Les Etats répondirent à Sa Majeſté qu'ils ne penſoient nullement à traiter ſans elle, & déclarérent la même choſe aux Eſpagnols. Les Plenipotentiaires de Philippe aiant avoué que leur commiſſion ne leur donnoit pas le pouvoir de négocier avec la France, & qu'ils écriroient à Madrid pour ſavoir les intentions du Roi leur maître, les Etats prirent cette occaſion de rompre les conférences.

ces. Dans le deſſein de donner à Louïs un témoignage de leur bonne diſpoſition à continuër la guerre, ils lui propoſerent d'attaquer puiſſamment l'Eſpagne par mer. On offroit de fournir le tiers des vaiſſeaux, & d'en louër trente à la France, moiennant deux mille livres par mois pour chaque vaiſſeau. Mais Louïs & ſon Cardinal preſqu'uniquement occupez cet hiver de leurs ballets, de leurs comédies, & des autres divertiſſemens du Carnaval, ſembloient oublier les affaires de la guerre. Richelieu emploioit un million à régaler le Duc de Parme d'un ſpectacle, & ne ſe mettoit pas en peine que les troupes fuſſent païés. Il envoioit aſſez d'ordres en Loraine, en Champagne, & ailleurs. Mais que pouvoit-on executer ſans argent? L'unique reſſource de la France, c'étoit le mauvais état auquel ſes ennemis ſe trouvoient reduits de leur côté. Les belles & nombreuſes armées de l'Empereur periſſoient de faim & de miſéres. 1636.

Frederic Henri Prince d'Orange avoit tenté de reprendre le fort de Skenk dez l'automne de l'année precedente. Mais l'exécution du projet aiant paru trop incertaine, le ſiége fut changé en un blocus qui dura tout l'hiver. Si nous en croions Pontis, ou plûtôt l'Auteur qui lui a prêté ſa plume, ce Gentilhomme cheri de tous les Grans dont il fut connu, & toûjours à la veille de faire une belle fortune ſans jamais y parvenir, trouva moien de gagner l'eſtime & la confiance de Frederic Henri. Puis qu'on a pris ſoin de mêler quelque choſe d'inſtructif dans les avantures particuliéres & bizarres

1636. res de Pontis, nous continuerons de les rapporter. La lecture des diverſes circonſtances de la vie d'un Officier ſubalterne, d'un Courtiſan, d'un Magiſtrat, & quelquefois même d'un homme renfermé dans ſon domeſtique, & dans le cercle étroit d'une ville de province, eſt ſouvent plus utile, que celle des actions d'un Prince, d'un Genéral d'armée, & d'un Miniſtre d'Etat. *Les Eſpagnols*, fait-on dire à Pontis, *aiant emporté le fort de Skenk ſitué dans une ile du Rhin à quinze ou ſeize lieuës de Ruremonde, le Prince d'Orange reſolut de le reprendre. Les deux armées de France & des Etats Genéraux marchérent pour cet effet vers le fort. Ce fut en cette occaſion que je commençai d'avoir beaucoup d'accès auprès du Prince d'Orange, & ſi je l'oſe dire, une union particuliére avec Son Excellence. Voulant connoître tous les Officiers de l'armée Françoiſe, & ſavoir leurs noms, elle les fit venir les uns après les autres dans une ſalle où elle étoit. J'y allai donc à mon rang. Et comme le Prince avoit déja entendu parler de moi à nos Genéraux, & qu'il me connoiſſoit par lui même depuis que j'allai lui témoigner l'empreſſement qu'avoit nôtre armée de le recevoir comme ſon Genéraliſſime, il s'entretint plus particuliérement avec moi qu'avec tous les autres. Son Excellence m'interrogea ſur diverſes choſes qui regardent la guerre, & je tâchai de la ſatisfaire le mieux qu'il me fut poſſible.*

Le Prince m'aiant demandé à la fin, ſi dans le beſoin je pourois bien lui fournir ſoixante ou quatre-vingt braves mouſquetaires qui euſſent des armes bien nettes, je repondis ſans crain-

crainte de m'engager trop, que s'il le vouloit 1636.
j'en donnerois cent, & même deux ou trois cens. J'oſe bien vous aſſurer, Monſeigneur, *ajoutai-je*, que de tous les régimens de nôtre armée, celui de M. le Maréchal de Brezé, où j'ai l'honneur de ſervir, eſt le plus rempli de braves ſoldats. Ils prénent tous un ſoin extraordinaire de tenir leurs armes bien nettes & luiſantes. Et comment, *me dit le Prince*, les avez-vous acoutumez à cela durant la marche de l'armée? Lorſqu'il ſe trouve un armurier dans le village où nous arrivons, je ne manque pas, *lui repartü-je*, de faire bien frotter les armes de nos gens. *Dans cet entretien j'eus le bonheur de gagner tellement les bonnes graces du Prince, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire: juſques là que Son Excellence voulut que je lui donnaſſe la main, lorſque j'étois ſur le point de prendre congé d'elle. Je le refuſai d'abord par reſpect, & me mis en état de baiſer celle du Prince. Mais il fallut abſolument lui donner la mienne.* Je veux être vôtre ami, & j'eſpére que vous ſerez le mien, *me dit-il en me ſerrant la main avec une extréme familiarité*, je ſuis fort content de vous. Les autres ne font que bégaïer. Mais vous parlez franchement.

Le ſiége, pourſuit Pontis, *fut mis devant le fort de Skenk à l'entrée du mois de Septembre l'an* 1635. *Le Prince d'Orange voulut éprouver ſi j'étois homme de parole. Aiant formé une entrepriſe ſecrete ſur la place, il me demanda tout d'un coup deux cens mouſquetaires. Mais ſon deſſein fut découvert & déconcerté. Il me ſut auſſi bon gré de ma prompte diſ-*

1636. *disposition à lui obéir, que si l'affaire avoit reüssi. Je ne me souviens point qu'il soit rien arivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce siége. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le Cardinal Infant qui se presentoit avec son armée pour secourir les assiégez. Nous nous étions acordez avec les Hollandois qu'ils continueroient le siége, & que nous aurions soin d'arrêter les ennemis. Cela fut si bravement exécuté, qu'ils furent contraints de se retirer. L'entrée de l'hiver nôtre armée alla dans les quartiers qui lui furent marquez. Le Prince d'Orange laissa le Comte Guillaume de Nassau, afin de poursuivre le siége, & le fort fut pris à la fin d'Avril l'an* 1636, *c'est à dire au bout de huit mois.* Grodenbonk qui defendit si bien Louvain contre les deux armées confedérées, avoit été mis à la place du premier Gouverneur pour les Espagnols, mort durant la siége. Mais il ne fut pas si heureux à Skenk qu'à Louvain. On serra le fort de si prés que la garnison se vid bientôt reduite à peu de gens. Plusieurs tombérent encore malades, sans qu'on pût leur envoier ni remédes, ni Medecins. Dans cette extrémité, Grodenbonk capitule, & sort à la tête de neuf cens hommes avec toutes les marques d'honneur qui s'acordent en de pareilles occasions à de braves gens. Le récit de Pontis est plus exact que celui de Puységur qui se trouva pareillement au siége. Les mémoires de celui-ci sont confus en cet endroit. Il met la prise du fort de Skenk au mois de Novembre en 1635, ou 1636, & ne fait revenir l'armée Françoise qui servit à enlever aux Espagnols leur importante con-

conquête, qu'en 1637. Ceux qui racontent ce qu'ils ont vû ſont ſujets à ſe tromper, auſſi bien que les autres. On ne ſe ſouvient pas toujours bien des choſes, & quelquefois on écrit avec trop de precipation. 1636.

Achevons de rapporter certaines particularitez qui regardent Pontis. *Toutes les fois*, pourſuit-il, *que le Prince d'Orange me voioit, il m'appelloit, & pour me témoigner ſon affection devant tout le monde, il vouloit en certaines rencontres que je me promenaſſe avec lui. Tout cela tendoit à m'attirer à ſon ſervice. Des maniéres ſi obligeantes, les Princes ne les prenent pas ſans deſſein. On me tenta pluſieurs fois dans la ſuite, & quelqu'un m'aſſura de ſa part, que ſi je voulois demeurer avec lui, il me traiteroit comme ſon ami. Mais je ſavois trop bien mon devoir, & m'y tenois trop attaché, pour manquer à la fidélité que je devois au Roi mon maître. Une aſſez longue expérience m'avoit encore appris quel fonds je pouvois faire ſur l'amitié des Princes. Ainſi répondant toûjours avec toute ſorte de reconnoiſſance & de ſoumiſſion aux offres qu'on me faiſoit, je déclarois ouvertement ma reſolution de n'abandonner point le ſervice de la France. Cette bonté particuliére que le Prince d'Orange me témoignoit, m'attira beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à ſa maniére, & pluſieurs ſe trouvoient bleſſez de ce qu'en diverſes rencontres, Son Excellence prenoit à tache de me relever au deſſus des autres. J'avouë que je n'aprouvois pas moi même cette affectation dans un Prince, qui ſemble devoir ménager ceux qu'il honore particuliérement de ſon amitié, & ne les expoſer pas à la haine de leurs confreres par des louanges exceſſives.*

1636. *ſives. Mais c'eſt auſſi une grande injuſtice que de s'en prendre à ceux qui ſont innocens de cette faute. Car enfin, ſi un Prince par prévention, ou avec juſtice, aime quelqu'un plus que les autres, celui qu'il diſtingue de la ſorte, ne faiſant que ſon devoir, n'en eſt pas coupable. Et c'eſt fort injuſtement que ceux qui ſont moins aimez que lui, en prénent ſujet de le haïr.* Je ne ſai ce que vous avez fait au Prince d'Orange, *me dit un jour le Maréchal de Bréze.* Mais il vous témoigne beaucoup d'amitié. Monſieur, *lui repartis-je, en ce peu de paroles qui renferment un aſſez grand ſens*, je n'ai fait à ſon égard que je fais tous les jours au vôtre. J'ai taché de faire mon devoir pour le contenter auſſi bien que vous. S'il me témoigne tant d'amitié, c'eſt qu'il ſait aimer ceux qui le ſervent avec affection. Au moins, *reprit le Maréchal*, ne vous laiſſez pas débaucher. Je vous enleverois moi même d'entre les bras du Prince d'Orange. *Je lui proteſtai alors que je n'étois pas capable de païer d'une ſi grande ingratitude les obligations que je lui avois.*

Les Etats Généraux des Provinces-Unies contens de pourvoir à la ſeureté de leurs provinces, en chaſſant les Eſpagnols du fort de Skenk, voulurent que leur armée demeurât en repos le reſte de cette année. Ce fut inutilement que Richelieu déconcerté par la priſe de Corbie les ſollicita vivement à l'inſtigation du Capucin Joſeph, d'attaquer les Païs Catholiques, & d'obliger par cette diverſion le Cardinal Infant à retirer de la Picardie une partie conſiderable de

de ſon armée victorieuſe. Fréderic Henri 1636.
témoigna beaucoup de bonne volonté. Mais les Etats ou trop lents dans leurs délibérations, ou diviſez entr'eux, laiſſérent couler le reſte de l'été ſans rien entreprendre. Ils promirent que ſi Feria que le Cardinal Infant avoit laiſſé dans les Païs-Bas avec un corps de troupes, s'avançoit vers la frontiere de France, leur armée feroit irruption dans les terres du Roi d'Eſpagne. Ses Miniſtres attentifs à profiter de l'occaſion, propoſoient alors de nouvelles conditions d'accommodement aux Etats effraïez du progrès des armes de Ferdinand & de Philippe en France. Muſch & quelques autres membres de la Republique, preſſoient l'acceptation des offres de la Maiſon d'Autriche. Richelieu averti de ce qui ſe tramé à la Haïe, envoia promptement trente mille écus à Charnacé Ambaſſadeur de France. On lui commandoit de les donner à Muſch à condition qu'il en feroit part à Northwick & à deux autres qu'il étoit important de gagner; & de ne ſe mettre pas en peine, ſi la ſomme ſeroit peut-être inutilement depenſée; parce qu'en certaines conjonctures, il vaut mieux riſquer de perdre quelque choſe, que de ne rien faire pour rompre une intrigue capable de cauſer un grand mal. Un Agent de l'Empereur l'avoit formée, & offroit aux Etats une tréve fort avantageuſe à leur République avec le Roi d'Eſpagne, dont Ferdinand ſe rendroit garant. A la ſollicitation du Prince d'Orange, les Etats firent dire à l'Agent de l'Empereur, qu'il ſe contentât de travailler aux af-

1636. affaires de ſon maître, & qu'il ne ſe mêlât en aucune maniére de ce qui regardoit celles de la Republique avec le Roi d'Eſpagne. La Cour de France fut ſi contente de ce bon office de Frederic Henri, que depuis ce temps-là elle lui donna de l'*Alteſſe*, au lieu que ſon frere Maurice & lui avoient eu ſeulement de l'*Excellence*. Le 6. Septembre, Louïs fit un nouveau traité avec les Etats Genéraux. On leur promettoit un million de livres paiable dans un an, à condition qu'il ſeroit uniquement emploié à lever & à entretenir un certain nombre de troupes.

Situation des affaires de la Couronne de Suéde.

Quelque déliez que fuſſent Richelieu & ſon Capucin, ils trouvoient en Hollande & ailleurs des negociateurs auſſi fins, auſſi penétrans qu'eux. Telles gens que le Cardinal & Joſeph regardoient peût-être comme des eſprits groſſiers & peſans, profitérent habilement des embaras que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne cauſérent à Louïs dans les premieres années de la guerre. Oxenſtiern étoit celui qui appercevoit le mieux les piéges que Richelieu tachoit de lui tendre. Il découvroit les projets formez avec le Capucin, & obtenoit à la fin ce que la Couronne de Suéde ſouhaitoit, ſans la rendre trop dependante de la France. Plus je fais reflexion ſur les démarches du Chancelier & des Regens de Suéde, plus j'admire leur courage & leur prudence. Abandonnez de leurs Alliez depuis la malheureuſe journée de Norlingue; attaquez par l'Electeur de Saxe & par pluſieurs de ceux qu'ils avoient défendus auparavant; menacez d'une nouvelle guerre

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VIII. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 467.

guerre par le Roi de Pologne; obligez à ſe tenir ſur leurs gardes contre celui de Dannemark & contre les Ducs de Brunswick, de Holſtein, & de Mekelbourg, qui dans le temps même qu'ils offrent de ſe rendre médiateurs de la paix, traitent avec la Maiſon d'Autriche contre les Suédois, en cas qu'ils refuſent d'accepter les conditions qu'elle voudra leur impoſer; reduits enfin à une diſette preſqu'égale d'hommes & d'argent; Oxenſtiern & ſes collégues évitent tous ces écueils & rétabliſſent glorieuſement cette année les affaires de leur nation par une victoire qui ne lui fut guéres moins avantageuſe, que celle des Impériaux à Norlingue, lui fut funeſte. 1636.

Quoiqu'Oxenſtiern conſterné à ſon arivée en Saxe, ſemblât reprendre courage depuis la longue tréve concluë avec la Pologne, & les avantages remportez par le Général Bannier ſur l'Electeur de Saxe vers la fin de l'année precédente, on le vid au commencement de celle-ci preſque replongé dans les mêmes difficultez. Les Suédois épuiſez ſouhaitoient la paix; mais ils la vouloient honorable & ſûre. La défection du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de pluſieurs autres Princes d'Allemagne leurs alliez, rendoit la choſe extrémement difficile. Cependant Oxenſtiern & les autres venant à refléchir ſur la ſituation des affaires de l'Empereur & des Princes de la Ligue Catholique n'en deſeſperent pas abſolument. Les troupes de Ferdinand fort diminuées, étoient en mauvais état. Il ne pouvoit preſque plus attendre aucun renfort du côté de l'Eſpagne. Philippe aſſez occupé à ſe défen-

1636. dre lui-même, ou à porter la guerre en France, n'avoit guéres d'hommes & d'argent à donner. Ferdinand déja vieux & infirme devoit craindre que s'il venoit à mourir avant la fin de la guerre, ſes ennemis ne fiſſent paſſer l'Empire dans une autre maiſon : choſe tant de fois projettée, & jamais exécutée. Enfin, les Princes de la Ligue Catholique étrangement affoiblis par la deſolation de leurs Etats devenus le theatre de la guerre, deſiroient la paix auſſi bien que l'Empereur. Ces conſiderations animoient les Suedois à n'abandonner point leurs conquêtes, & à les défendre juſques à ce que Ferdinand offrît des conditions raiſonnables, ou qu'il fût du moins dans la diſpoſition d'accepter celles qui lui ſeroient propoſées.

La paix ſe preſentoit par trois differens endroits. Le Roi de France recevoit la médiation du Pape qui en preſſoit la concluſion. Mais la Couronne de Suede ne s'accommodoit pas d'un médiateur ſi ſuſpect à ceux qui refuſent de l'adorer. Avaugour Reſident de Louïs à Stokholm, avoit beau repreſenter que les Confederez auroient de la peine à trouver un médiateur plus favorable qu'Urbain ami de la France, & ſecretement irrité contre la Maiſon d'Autriche, qui avoit formé le projet de le faire dépoſer; bien loin de ſe laiſſer éblouïr par cette mauvaiſe raiſon, les Regens de Suéde craignoient que Louïs bigot & dépendant du Pape, n'appuiât pas aſſez les interêts de ſes alliez Proteſtans dans le traité de paix, & ne favoriſât ſecretement ceux qui vouloient enlever à la Couronne de Suéde ce qu'elle occupoit en Allemagne & particulierement les

les Prélatures. Quoique Chriſtian Roi de Dannemark dût être fort mécontent de ce que depuis ſa mediation offerte & acceptée, l'Electeur de Saxe s'étoit accommodé ſans lui avec l'Empereur, il continuoit toujours, du moins en apparence, ſes bons offices pour la paix à Vienne, à Stokholm, & à Dreſde. Mais ils furent toujours ſuſpects en Suéde. On ſe défioit d'un Prince que tant d'interêts divers rendoient jaloux de l'agrandiſſement d'une Couronne voiſine & rivale. Les Régens étoient perſuadez avec beaucoup de raiſon, que Chriſtian feroit tous ſes efforts afin d'empécher que l'Empire ne cedât pas à la Suede un pouce de terre en Allemagne, quand ce ne ſeroit même que par maniére d'engagement juſques à l'entier paiement de la ſomme qui ſeroit acordée comme un dedommagement des depenſes faites par Guſtave pour ſecourir les Proteſtans d'Allemagne opprimez. L'empreſſement des Miniſtres de Dannemark à demander que la mediation de leur maître fût derechef acceptée, & les frequens couriers qu'ils envoioient à Vienne, ou qu'ils en recevoient, augmenterent la défiance & les ſoupçons de la Cour de Stokholm. Les Danois manquoient même de diſcretion. *La fierté des Suedois*, diſoient-ils, *n'eſt plus de ſaiſon. Croient-ils être auſſi redoutables que ſous le Regne de Guſtave? Il s'en faut beaucoup. Le Roi de Pologne a été bien duppe de conclure une longue paix avec eux. Trouvera-t-il jamais une occaſion plus favorable de faire valoir ſes droits & ſes pretenſions? L'Empereur & l'Electeur de Saxe ſuperieurs deſormais à leurs ennemis, ne daignent pas ſeulement traiter par eux-mê-* 1636.

1636. *mes avec la Suede. On en laisse le soin au Duc de Mekelbourg.* Il se nommoit Adolphe Frederic, & c'étoit le troisiéme de ceux qui s'entremettoient pour le retablissement de la paix dans l'Empire.

Cleen Secretaire du Roi de Dannemark arivé depuis peu à Stralsund, acheva de découvrir à Oxenstiern les veritables sentimens de Christian. *Le Roi mon maître*, dit-il au Chancelier, *voit avec un extréme deplaisir la rupture ouverte de M. l'Electeur de Saxe avec la Couronne de Suede. Le Dannemark est si près du pais qui va devenir le theatre d'une guerre sanglante entre deux Puissances de la même religion, qu'il faudra bien que Sa Majesté s'interesse dans une affaire qui troublera presque également son propre repos & celui de ses voisins. Elle a depêché des gens à Stokholm, & à Dresde. On y paroit bien intentionné pour la paix. Le Roi mon maître a une si grande opinion de vos lumieres & de vôtre penétration, qu'il est persuadé, Monsieur, que vous voiez mieux qu'aucun autre que dans l'heureuse situation des affaires de l'Empereur & de l'Empire, la Couronne de Suede ne peut continuer la guerre, sans s'exposer à un extréme danger. L'embrazement s'approche fort du Dannemark. Attendra-t-on tranquillement quelle en sera la fin? Je vous prie de la part de Sa Majesté, de vouloir bien me déclarer franchement, ce que vous pensez de la mediation qu'elle offre, & de me dire quelles sont les conditions que la Couronne de Suede demande. A quoi tient-il que la paix ne se conclue, ou du moins qu'on ne fasse une tréve pour en faciliter la négociation?* Oxenstiern comprit fort bien que Christian moins effraié de la puissance des Suédois

dois, commencoit de menacer, & qu'on prétendoit les obliger à recevoir les conditions de paix que l'Empereur offriroit, à moins qu'ils ne vouluſſent augmenter le nombre de leurs ennemis & attirer contr'eux toutes les forces du Dannemark. Comme la prudence demandoit qu'on ménageât Chriſtian, le Chancelier loüa les bonnes intentions de Sa Majeſté Danoiſe, dit que le feu de la guerre s'allumoit uniquement par la faute de l'Electeur de Saxe qui non content d'abandonner ſes Alliez & de faire un traité particulier avec l'Empereur, vouloit contraindre tous les autres à y entrer; proteſta qu'il ne tiendroit point à la Couronne de Suede que la paix ne fût bien-tôt rétablie en Allemagne, & tacha d'amuſer le Roi de Dannemark par des paroles generales. 1636.

Chriſtian indique là-deſſus une aſſemblée à Lubeck. Etoit-il veritablement perſuadé, ou faiſoit-il ſemblant de croire que toutes les parties intereſſées acceptoient de bon cœur ſa médiation, & ſouhaitoient également la paix? Quoiqu'il en ſoit, Sa Majeſté Danoiſe écrit à l'Empereur, à Jean George Electeur de Saxe, à Chriſtine Reine de Suede & au Chancelier Oxenſtiern. Après deux mois de délai, Ferdinand fait expédier une procuration fort defectueuſe, & donne pouvoir à l'Electeur de Saxe d'entamer la négociation au nom de Sa Majeſté Impériale & au ſien propre. Jean George en avertit Chriſtian & lui envoie copie de la procuration de l'Empereur. *Tous les articles qui regardent l'honneur & la ſeureté de la Couronne paſſeront ſans difficulté*, dit-on au Roi de

1636. Dannemark de la part de l'Electeur de Saxe. *Mais Sa Majeſté Impériale croit ne devoir prendre aucune part au dedommagement que les Suedois demandent. Cette affaire ſe doit terminer entr'eux & les Proteſtans qui ont apellé le feu Roi de Suede, & qui ont pris des engagemens avec lui. Quant à l'amniſtie demandée pour les Princes & pour les autres qui ſe ſont declarez contre l'Empereur, il n'eſt point néceſſaire d'en parler dans le traité de paix. Les uns acceptent l'accord fait à Prague, & ceux qui n'y ſont pas encore entrez, ont des interceſſeurs ou des agens auprès de l'Empereur. Les Miniſtres du Roi d'Angleterre ſont chargez de ce qui concerne la Maiſon Palatine. Le Duc de Wirtemberg & le Landgrave de Heſſe ont des Miniſtres à Vienne. Voici à quoi ſe reduit toute la difficulté, au jugement de Sa Majeſté Imperiale. Les Suedois refuſent d'évacuer les places qu'ils occupent, à moins qu'on ne leur acorde un certain dedommagement. Ils demandent une ſomme d'argent comptant, ou la ceſſion de quelques villes, & ne veulent accepter ni promeſſe par écrit, ni gages. Les Proteſtans épuiſez ne ſont pas en état de donner de l'argent. D'un autre côté, l'alienation des villes du corps de l'Empire, eſt manifeſtement contraire à ſes loix fondamentales. On prie le Roi de Dannemark de ſavoir ſi M. le Chancelier de Suéde veut retirer les troupes Suedoiſes des villes priſes, & ſe contenter d'une ſomme d'argent payable dans un certain temps. S'il perſiſte à rejetter cette propoſition, il ſera inutile de s'aſſembler. Cependant M. l'Electeur de Saxe veut bien envoier des Miniſtres à Lubeck.* Ferdinand & Jean George parloient avec tant de

IEAN BANNIER
GENERAL SUEDOIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

de hauteur & de fierté, parce qu'ils avoient 1636
formé le projet de prendre Magdebourg au plûtôt, de chaſſer les Suedois de la haute Saxe, & de les repouſſer juſques ſur les bords de la Mer Baltique.

Mais quelqu'embaraſſez que fuſſent les Regens de Suede, ils ne ſe contenterent point de la procuration defectueuſe de l'Empereur. *D'où vient*, dit-on, *que la Cour de Vienne donne commiſſion à l'Electeur de Saxe d'agir pour elle? Sa Majeſté Imperiale craint-elle de s'abaiſſer trop en traitant par ſes Miniſtres avec nous? Le Roi de Dannemark a ſouffert autrefois à Lubeck une pareille indignité. Mais nous ne ſommes pas de cette humeur. A Dieu ne plaiſe encore que ſur des promeſſes fort incertaines, nous abandonnions ce que nous avons entre nos mains.* Cependant les affaires des Suedois deviennent plus mauvaiſes par la perte de Magdebourg, & le Genéral Bannier eſt contraint à repaſſer l'Elbe. Le Roi de Dannemark revient à la charge pour la paix, & écrit à Stokholm, que l'Empereur n'acordera jamais de meilleures conditions. Qu'il voit avec plaiſir la Couronne de Suéde & l'Electeur de Saxe déterminez à ſe ruïner l'un l'autre par une longue guerre. Que les Suedois ont tort d'inſiſter ſi fortement ſur le rétabliſſement des Princes de l'Union Proteſtante chaſſez de leurs Etats. Que la Maiſon Palatine rentrera tôt ou tard dans les ſiens. Que chacun des Conféderez travaille pour ſoi en particulier. Que la Suede ſe flatteroit en vain d'obtenir un dedommagement preſent. Que les Proteſtans ruïnez n'ont point d'argent, & que l'Empereur ne

1636. consentira jamais à l'aliénation de la moindre partie des terres de l'Empire. Qu'il ne veut pas même entendre parler de laisser aux Suédois une seule bourgade par maniére d'engagement, jusques à ce que la somme dont les Protestans conviendront avec eux, soit paiée. Que d'esperer que l'Empereur sera enfin reduit à demander la paix, c'est la plus grande de toutes les chiméres. Que les Suédois acheveront de se perdre, & embaraſſeront extrémement leurs voisins. Que la France attaquée vivement par les plus grandes forces de la Maison d'Autriche & occupée à se défendre elle-même, n'est pas en état de secourir ses alliez. Que ces remontrances sont un effet des bonnes intentions de Christian pour la Reine de Suéde. Qu'il est obligé de veiller à la seureté de sa propre Couronne. Que si l'Empereur vient à bout de son dessein de faire confirmer par la Diéte convoquée à Ratisbone, la paix concluë entre lui & l'Electeur de Saxe à Prague, la Couronne de Suéde est en danger d'avoir sur les bras toutes les forces de l'Empereur & de l'Empire. Qu'en cette occasion, Sa Majesté Danoise ne se poura dispenser de fournir sa quote part en qualité de Duc de Holstein. Qu'il sera toujours fort glorieux à Christine de s'être tirée d'une si grande guerre sans aucune perte.

Oxenstiern & ses collégues s'apperçurent bien que le Roi de Dannemark faisoit de nouvelles menaces, & que ses lettres étoient une suite de l'intrigue des Espagnols, qui travailloient à former un tiers parti dans l'Em-

l'Empire, afin que les Suédois obligez à faire la paix, laiſſaſſent à Ferdinand la liberté d'emploier toutes ſes forces contre la France. Le Roi de Dannemark & les Ducs de Brunswick, de Holſtein, & de Mekelbourg ne paroiſſoient pas éloignez d'entrer dans ce parti. On dit même que Chriſtian gagné par l'eſperance d'obtenir l'Ile de Rugen, une eſpéce d'Amirauté dans la Mer Baltique dont Ferdinand le leurroit, & l'Archevêché de Bréme pour un de ſes fils, promettoit de ſe joindre à l'Empereur & à l'Electeur de Saxe contre la Suede, en cas qu'elle refusât d'accepter les conditions que Sa Majeſté Imperiale lui offroit. Les Regens de Suéde toujours attentifs à n'irriter pas trop le Roi de Dannemark, répondirent honnétement à ſa lettre, rejetterent toute la faute de la guerre ſur l'imprudence & l'infidelité de l'Electeur de Saxe, & ne donnerent que des paroles genérales à un Prince dont les offres leur étoient encore plus ſuſpectes qu'auparavant. Mais voici la face des affaires ſubitement changée par la bataille de Wilſtock gagnée par le Général Bannier. Chriſtian ne preſſe plus alors ſi vivement la concluſion de la paix, le prend ſur un autre ton, ſe propoſe le mariage de Chriſtine avec un Prince de Dannemark, & tache d'engager le Chancelier à favoriſer ce deſſein. 1636.

Adolphe Frederic Duc de Mekelbourg qui offroit encore ſa médiation entre les Suédois & l'Electeur de Saxe, avoit indiqué une aſſemblée de tous les Princes Proteſtans d'Allemagne à Lunebourg. On n'y devoit pas traiter de la paix de l'Empereur avec la

1636. Couronne de Suéde. Cela étoit reſervé à la mediation du Roi de Dannemark. Mais on vouloit régler un préliminaire qui auroit fort avancé la concluſion de la paix générale, en convenant de ce qui regardoit le dédommagement demandé par la Couronne de Suéde, & le rétabliſſement des Princes Proteſtans dépouillez de leurs biens. Ce projet fut aſſez bien reçu à Stokholm: mais il s'évanouït encore par l'opiniatreté de l'Electeur de Saxe à ne conſentir jamais au moindre démembrement de l'Empire. Comme les enfans de feu Frederic Roi de Bohéme étoient les plus intereſſez au rétabliſſement général de tous les Princes Proteſtans, Charles Roi d'Angleterre voulut que ſon Reſident à Hambourg ſe trouvât à l'aſſemblée de Lunebourg. Il lui ordonna même d'aller conférer avec Oxenſtiern, de lui faire confidence de ce que le Comte d'Arondel Ambaſſadeur de Sa Majeſté Britannique négocioit à Vienne en faveur de la Maiſon Palatine, & de déclarer au Chancelier que ſi l'Empereur refuſoit encore de la rétablir, Charles emploieroit toutes ſes forces en faveur de ſes nevux. *Le Roi mon maître*, ajouta le Reſident Anglois, *a reſolu de ſe joindre au Roi de Dannemark, afin d'obtenir une paix plus avantageuſe que celle de Prague à la Religion Proteſtante. Il voudroit bien ſavoir de vous, s'il y a lieu d'eſperer qu'on entrera bientôt en négociation, & ſi la Couronne de Suéde agréera qu'il joigne ſon entremiſe à celle du Roi de Dannemark. La médiation de Sa Majeſté Britannique*, repartit Oxenſtiern avec beaucoup de bon ſens & d'honneteté, *ſera tou-*

toujours fort agreable à la Reine ma maîtresse. Mais si le Roi d'Angleterre veut travailler serieusement au bien de la Maison Palatine, & à l'avantage de la Religion Protestante, il doit employer des moiens plus efficaces que celui des Ambassadeurs. Le jeune Prince Palatin jouïroit maintenant des Etats & de la dignité de ses ancêtres, si le Roi d'Angleterre eût voulu s'unir à la Couronne de Suéde. Une bonne armée obtient plus que les harangues étudiées des Ambassadeurs. C'est à Sa Majesté Britannique de prendre garde que l'acommodement general ne se conclue par la mediation du Roi de Dannemark & du Duc de Mekelbourg, comme celui de Prague; sans qu'il soit fait aucune mention de la Maison Palatine. 1636.

Négociation du Chancelier Oxenstiern avec le Marquis de S. Chaumont Ambassadeur de France.

Oxenstiern & les autres Régens de Suéde persuadez qu'ils ne devoient pas attendre si-tôt une paix honorable & avantageuse, resolurent d'écouter les propositions que le Marquis de S. Chaumont faisoit de la part du Roi de France, & de se tenir en état de continuer la guerre avec les secours quoiqu'assez modiques, de ce Monarque. Deux choses embarassoient le Chancelier & ses collégues. Louïs n'offroit que deux cent mille écus par an, & demandoit que Christine promît de ne faire aucun acommodement particulier avec l'Empereur. C'étoit risquer beaucoup que de se lier ainsi les mains pour une somme médiocre d'argent. Mais Oxenstiern en avoit si grand besoin, & le seul bruit d'une nouvelle ligue entre les deux Couronnes, paroissoit capable d'animer tellement les Officiers & les soldats Suédois, d'intimider leurs ennemis, d'affermir ceux d'en-

Puffendorf. Comment. Rerum Suecicarum. L. VIII. & X. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 464. 465.

1636. d'entre les Conféderez d'Allemagne qui n'avoient pas souscrit au traité de Prague, & de tenter même ceux qui l'aiant accepté malgré eux, demeuroient encore incertains & chancelans, de rentrer dans l'union, que le Chancelier se détermine enfin à négocier avec S. Chaumont. Il esperoit d'obtenir à la fin de meilleures conditions, de gagner du moins un peu de temps avant que d'engager irrévocablement la Couronne de Suede, & de toucher en attendant un peu d'argent pour continuer la guerre durant la campagne prochaine.

S. Chaumont se rend donc de Hambourg à Wismar, où Oxenstiern lui avoit donné *rendez-vous*. Le Ministre de France aiant proposé d'abord un traité de ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes, *je ne voi pas, Monsieur*, répondit le Chancelier attentif à éviter tout engagement pour longtemps, *que cela soit nécessaire. L'année derniere chacun a fait de son mieux contre l'ennemi commun. Vous l'avez attaqué de vôtre côté & nous du nôtre. Il suffit de prendre des mesures pour agir de même celle-ci. Nos differens avec l'Empereur ne sont pas si difficiles à terminer que les vôtres. Nous ne demandons qu'un dedommagement raisonnable des dépenses faites & du sang répandu pour le secours de nos Conféderez. Quand il ariveroit même que nous n'obtinssions rien, la Suéde sera-t-elle moins en seureté qu'auparavant contre la Maison d'Autriche ? Nous pouvons bien nous passer de ce que nous occupons des terres de l'Empire. Au lieu que la Loraine redemandée par l'Empereur, est d'une autre importance au Roi Très-Chré-*

Chrétien. C'eſt un boulevart dont il veut couvrir ſon Roiaume contre les entrepriſes de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Quand la guerre finira-t-elle pour vous & pour nous, s'il faut terminer auparavant tous les differens des deux Couronnes avec la Maiſon d'Autriche? Je n'oſerois me rendre l'auteur d'une entrepriſe auſſi perilleuſe, auſſi difficile que celle dont il s'agit. En verité nous ſommes las de nous battre pour des Allemans ingrats. Cette nation hait tous les étrangers, & même ceux qui lui font le plus de bien. Elle ne merite pas qu'on ſe mette en peine de lui rendre ſes privileges & ſa liberté. La baſſe Saxe eſt fort éloignée de la France. On ne peut nous y ſecourir que foiblement. Enfin, à quoi bon parler d'un nouveau traité? Il y en a eu pluſieurs entre les deux Couronnes. Aucun d'eux a-t-il été obſervé? 1636.

L'Ambaſſadeur de France prétendoit au contraire que l'union des deux Couronnes par une nouvelle alliance, étoit abſolument neceſſaire. *Sans cela*, diſoit-il, *l'une pourra s'acommoder & laiſſer à l'autre tout le poids de la guerre commencée à ſoutenir. La France eſt la plus capable de reſiſter ſeule, & la Maiſon d'Autriche viendra plûtôt à bout d'opprimer la Suéde. Quelque grans, quelque difficiles à terminer, que vous paroiſſent les differens du Roi mon maître avec l'Empereur, Sa Majeſté obtiendra de bonnes conditions, quand elle voudra. Et comment vous tirerez-vous d'intrigue, ſi toutes les forces de l'Empire viennent à fondre ſur vous? Une liaiſon étroite entre les deux Couronnes, c'eſt le ſeul moien de parvenir à une paix ſolide & durable. Si les traitez pre-*

1636. *cedens n'ont pas produit le bien qu'on en attendoit, il faut mieux prendre ſes meſures. Les mêmes inconvéniens ne ſeront plus à craindre. La Saxe eſt fort éloignée de la France, je l'avoue. Et c'eſt pour cela même, Monſieur, que la ligue propoſée ſera plus effective & plus durable. La jalouſie ſe met facilement entre des Princes voiſins qui ſe lient contr'un ennemi commun. La proſpérité de celui qui peut nous attaquer un jour, cauſe de l'ombrage. Y-a-t'il rien de pareil à craindre entre la France & la Suéde? Vos conquêtes ne nous allarmeront point, & celles du Roi mon maître ne vous inquiéteront pas. L'ingratitude & la brutalité des Allemans vous feront-elles abandonner une entrepriſe ſi bien commencée par le feu Roi de Suéde? Vous ſavez mieux que moi, Monſieur, que ce grand Monarque ne penſoit point tant à ſecourir les Allemans, qu'à ſe mettre lui même à couvert des entrepriſes de l'Empereur, qui vouloit ſe rendre maître de la Mer Baltique, & y établir un Amiral. Ce projet n'eſt pas encore tout-à-fait déconcerté. Et le ſera-t'il jamais, autrement que par un traité, dont les deux Couronnes ſe promettront reciproquement la garantie?*

On conteſta enſuite ſur l'inexécution des traitez precédens. Oxenſtiern ſe plaignit du Roi de France, & S. Chaumont de la Reine de Suéde. Mais cette diſpute n'étant propre qu'à cauſer de l'aigreur, on parle d'autre choſe, & chacun propoſe des conditions. Oxenſtiern donne d'abord les ſiennes, & les conçoit de telle maniére que la Couronne de Suéde puiſſe trouver un prétexte de rompre le traité, ſi les Regens le croient trop con-

contraire aux interêts de leur païs. S. Chaumont rejette le projet du Chancelier & en preſente un autre Celui-ci en reçoit quelques articles, rebute les autres, & demande que certains ſoient plus diſtinctement expliquez. Il apporte enſuite un nouveau plan du traité, & promet la ratification de Chriſtine, ſi Louïs s'en veut contenter. L'Ambaſſadeur de celui-ci trouve encore quelque choſe à redire, dreſſe des articles à ſon gré, s'engage à fournir la ratification du Roi ſon maître, ſi Oxenſtiern les accepte, & promet que Chriſtine y conſentira. Voici la plus grande difficulté. Le Chancelier demandoit que le Roi de France déclarât la guerre à l'Empereur. *Car enfin*, diſoit il avec beaucoup de raiſon, *eſt-il juſte que vous nous engagiez à faire la guerre à des gens que vous ne voulez point avoir pour ennemis, & que cependant vous nous ôtiez la liberté de nous acommoder avec eux?* S. Chaumont ne pouvant rien alléguer au contraire, ſe retranche ſur ce que ſa commiſſion ne lui permet pas de conſentir à une choſe de cette importance: *Vous demandez*, ajoute-t'il, *une condition tout-à-fait nouvelle. On n'a rien ſtipulé de ſemblable dans les traitez précedens. Le Roi mon maître n'exige pas que la Reine de Suéde déclare la guerre au Roi d'Eſpagne. Cependant, il veut bien promettre de ne conclure point la paix avec les Eſpagnols, ſans le conſentement de la Reine de Suéde. Si vous voulez que nous declarions la guerre à l'Empereur, déclarez la donc auſſi au Roi d'Eſpagne.* Embaraſſé à ſon tour de la replique de l'Ambaſſadeur de France, le Chancelier reprit 1636.

1636. prit que les traitez changeoient ſelon les temps, & que dans les précedens, la Couronne de Suéde avoit la liberté de s'acommoder avec l'Empereur quand elle le jugeroit convenable à ſes interêts. *Voila pourquoi*, continua-t'il, *nous n'avons pas ſtipulé que la France déclarât la guerre à nôtre ennemi, avec lequel vous n'aviez rien à demêler pour lors. On laiſſa même au Roi Très-Chrétien la liberté de ſe rendre mediateur entre l'Empereur & la Couronne de Suéde. Les choſes ne ſont plus ſur le même pied. Le Roi de France a maintenant de grans differens avec l'Empereur, & vous exigez que nous ne puiſſions faire la paix à moins qu'ils ne ſoient terminez. Pourquoi nous battrons-nous ſeuls afin d'obliger l'Empereur à vous acorder vos prétenſions? Quant à ce qui régarde la déclaration de la guerre à l'Eſpagne, je n'ai aucun ordre là deſſus. Je vous dirai ſeulement que nous vous laiſſerons volontiers la liberté de vous acommoder avec elle, dez que vous le jugerez à propos. Nous n'avions rien à lui demander. Pourquoi lui déclarerions-nous la guerre?*

Cependant Oxerſtiern étoit preſſé de toucher l'argent que S. Chaumont lui offroit, & celui-ci ne vouloit point promettre que le Roi ſon maître romproit ouvertement avec l'Empereur. Dans cet embaras le Chancelier & l'Ambaſſadeur conviennent de ſigner un traité, dont chacun d'eux ne ſera obligé de fournir la ratification de ſon maître que dans quatre mois. Mais voici une nouvelle difficulté ſur la maniére dont la Suéde & la France en uſeront avec Ferdinand dans cet intervalle. Oxenſtiern propoſe que les deux

deux Couronnes pourſuivent la guerre durant ces quatre mois, & que ſi l'une trouve quelqu'ouverture pour s'acommoder independamment de l'autre, elle en ait la liberté. S. Chaumont dont le deſſein principal, c'eſt de prevenir toute paix particuliére de la Suéde avec l'Empereur, repreſente ſi vivement que cette clauſe eſt capable d'arrêter les entrepriſes des uns & des autres, & qu'elle donne moien à l'ennemi commun de les amuſer par de feintes propoſitions de paix, que le Chancelier preſſé par ſon extréme diſette d'argent, n'oſe inſiſter davantage. Après quelque conteſtation, ils conviennent de dire tout publiquement que la ligue eſt ſignée, qu'en attendant la ratification de leurs maîtres, on agira de concert; qu'on ne conclura de part & d'autre ni paix, ni tréve; que ſi le Roi de Dannemark continuë d'offrir ſa mediation, ſes propoſitions ſeront écoutées avec toutes les apparences d'un grand deſir de voir la paix retablie dans l'Empire, & qu'il ſera ſupplié de s'entremettre pour l'acommodement des deux Couronnes dont l'une ne peut plus rien faire ſans l'autre. 1636.

Les quatre mois étant expirez, Avaugour Reſident de France à Stokholm apporte la ratification de ſon maître, & demande celle de Chriſtine. Les Régens de Suéde s'aſſemblent, & ſe trouvent partagez dans leurs déliberations. *Refuſer la ratification du traité*, dirent quelques uns, *& renoncer à l'alliance de la France, lorſque nous ſommes toûjours engagez dans une guerre, dont nous ne voions pas encore bien comment on s'en pou-*

ra

1636. *ra tirer, c'eſt s'expoſer à un fort grand danger. Que ſavons-nous ſi le Roi de France irrité de ce que nous l'aurons amuſé, ne prendra point la reſolution de s'acommoder avec l'Empereur, & de nous abandonner entierement? Quelle ſera nôtre reſſource? Comment reſiſterons-nous à toutes les forces de l'Empereur & de la Ligue Catholique? Faudra-t'il perdre tout ce que la France nous doit en vertu des traitez precedens? Peut-on ſe flatter que dans une paix particuliere, l'Empereur acordera de meilleures, & même d'auſſi bonnes conditions, que dans un traité général? Et quelle garantie aurons-nous qui oblige l'Empereur à exécuter tout ce qu'il aura promis indépendamment de la France?* Quelque fortes que paruſſent ces raiſons, d'autres ſoutenoient qu'elles ne devoient pas l'emporter ſur celles qu'ils alléguoient. Que par la ratification du traité, la Couronne de Suéde ſe lioit les mains, & s'engageoit pour long-temps dans une guerre, dont les plus clairvoians ne pouvoient pas dire quelle ſeroit la fin. Qu'il falloit rejetter la médiation du Roi de Dannemark acceptée, du moins en apparence, ou lui déclarer qu'il devoit deſormais prendre d'autres meſures pour négocier la paix. Que Louïs ne cherchoit qu'à tenir la Suéde embaraſſée dans une guerre commune, juſques à ce qu'il pût s'en tirer avec avantage; choſe qu'il ne pouvoit pas eſpérer ſi ſes alliez acceptoient un traité particulier.

Le deſſein principal du feu Roi dans cette guerre, ajoutoit-on, *c'étoit d'aſſurer la Religion Proteſtante, & la liberté des Princes d'Allemagne. La France ne prend ces deux articles*

ticles à cœur, qu'autant que ſes interêts le demandent. Que peut-on eſperer de ſon alliance par rapport à ces deux fins que le Grand Guſtave a euës & que nous nous propoſons encore? N'eſt-il point à craindre que le petit nombre de Princes d'Allemagne qui demeurent attachez à l'Union Proteſtante, ne ſe degoutent, quand ils ſe verront plongez dans une guerre, dont ils ne pouront ſortir de long-temps, à cauſe des grands demêlez de la Maiſon d'Autriche avec la France? Nous voila deſormais dependans d'une Couronne éloignée, dont nous épouſons la querelle pour une ſomme modique d'argent. Ne doutez point que la France ne préne la ſuperiorité quand il faudra traiter conjointement. Si elle penſe à nos interêts, ce ne ſera qu'après avoir premiérement pourvû aux ſiens. Les affaires du Roi Très-Chrétien ſeront regardées comme le ſujet principal de la négociation, & celles de la Reine n'y entreront que comme un acceſſoire. Pourquoi s'allarmer ſans raiſon? La France eſt tellement engagée dans la guerre, qu'elle ne peut faire ſi tôt, ni ſi facilement une paix particuliére. La neceſſité d'obtenir des conditions avantageuſes ne l'attachera pas moins à nous qu'un traité. On nous ménagera davantage, on nous acordera chaque année un plus grand ſubſide, quand nous n'aurons pas les mains liées. Mais, dit-on, en refuſant de ratifier le traité de Wiſmar, la Reine manque de parole au Roi de France. A-t'il obſervé fort religieuſement ceux que nous avons faits juſques à preſent avec lui? Peut-on ſe repoſer ſur ſes promeſſes les plus ſolennelles? Il ſemblera qu'on aura voulu l'amuſer. Et combien de fois le Cardinal de Richelieu nous a-t'il amuſez? Ce Miniſtre penſe-t'il à autre choſe qu'à 1636.

1636. *qu'à ne rien donner, ou du moins fort peu de choſe, & à tenir les autres Princes dans la dépendance du Roi ſon maître? Avec des careſſes & des promeſſes magnifiques il prétend acheter le ſang des autres nations, & pourvoir ainſi à la conſervation de ſa fortune & à l'agrandiſſement de ſon Prince. En un mot, nous ſommes maîtres de nôtre ſort; nous pouvons faire la paix, ou continuër la guerre. Et après la ratification du traité, il faudra s'acommoder aux interêts, peut-être aux caprices de la Cour de France.* Les raiſons aiant été meurement peſées de part & d'autre, les Régens de Suéde reſolurent qu'on ſigneroit le traité de Wiſmar: mais que ſous divers prétextes on différeroit l'échange des ratifications juſques à ce que Louïs eût déclaré la guerre à Ferdinand. Comme Sa Majeſté Très-Chrétienne évitoit cette demarche autant qu'elle pouvoit, l'accord conclu entr'Oxenſtiern & S. Chaumont le 20. Mars de l'an 1636. à Wiſmar, n'eut ſon effet qu'en 1638, après une nouvelle négociation du Comte d'Avaux Ambaſſadeur de France avec Salvius Ambaſſadeur de Suéde. Ils ajoutérent quelques articles par maniére d'éclairciſſement.

Puiſque le traité de Wiſmar fut comme le fondement de la guerre commune de Louïs & de Chriſtine contre la Maiſon d'Autriche, & par conſéquent le ſujet de la paix concluë dix ou douze ans après en Weſtphalie, j'en rapporterai les principaux articles. Qu'il y aura une alliance entre les deux Couronnes de France & Suéde, qui feront la guerre de toutes leurs forces à la Mai-

Maiſon d'Autriche, & particuliérement à l'Empereur & à ſes adherens. Que le ſujet de cette guerre, c'eſt la defenſe de l'une & de l'autre Couronne, & de leurs Alliez communs; la conſervation de la liberté Germanique; la ſeureté de la Mer Baltique, la néceſſité d'obliger l'Empereur à recevoir des conditions de paix juſtes & honorables aux deux Couronnes. Que la Reine de Suéde attaquera les païs hereditaires de la Maiſon d'Autriche, & que le Roi de France fera marcher ſes troupes vers le Rhin qu'elles paſſeront, afin de porter la guerre ſur les terres de l'Empereur, ou de ſes adherens. Que Louïs & Chriſtine défendront les Princes d'Allemagne qui demeurent fermes dans l'union jurée à Heilbrun; qu'on travaillera au retabliſſement de ceux qui ſont chaſſez de leurs Etats; qu'on tachera de perſuader à ceux qui ſe ſont acommodez avec l'Empereur de rentrer dans l'union, & qu'on y contraindra par force ceux qui le refuſeront, parce que c'eſt le ſeul moien d'obtenir une paix convenable à la liberté de l'Empire, auſſi bien qu'à l'honneur & à la ſeureté des deux Couronnes. Que toute l'Europe aiant interêt que la nation Germanique ſoit remiſe dans l'heureux état où elle ſe trouvoit avant le commencement des troubles qui l'ont agitée depuis l'an 1618, le but principal de la guerre, ce ſera le retabliſſement des Princes & des Etats de l'Empire dans leur ancienne liberté, tant en ce qui regarde la religion, qu'en ce qui concerne le gouvernement civil. Que pour cet effet, les villes ou les provinces de la communion 1636.

1636. munion de Rome, qui tomberont desormais sous la puissance de la Suéde, seront conservées dans le libre exercice de leur Religion, & les Ecclesiastiques maintenus dans la jouïssance de leurs biens. Que si le Roi de France occupe de même des villes, ou des provinces Protestantes, il n'y changera rien dans la Religion, ni dans le gouvernement civil. Que Louïs ne posera les armes qu'après une juste satisfaction acordée à la Reine de Suéde, & que Christine en usera de même jusques à ce que Louïs ait sujet d'être content. Qu'aucune des deux Couronnes ne fera la paix sans le consentement de l'autre. Qu'après la ratification du traité, le Roi de France paiera cinq cent mille livres de vieux arrérages dus à la Couronne de Suéde, & lui donnera desormais un million par an, paiable en deux termes, à Paris ou à Amsterdam, selon que Christine le demandera. Que la presente ligue durera trois ans, à moins que la paix ne soit concluë avant qu'ils soient expirez. Que si on ne s'acommode point durant cet intervalle, chacune des deux Couronnes aura liberté de renouveller la ligue, ou de s'en desister au bout des trois ans. On auroit tort de prendre à la lettre tout ce que les Princes disent dans leurs traitez. Le but de la ligue concluë à Wismar, n'étoit pas à proprement parler le retablissement des Princes & des Etats de l'Empire dans leurs priviléges & dans leur liberté. La France & la Suéde ne s'en mettoient en peine, qu'autant que cela pouvoit contribuer à la diminution de la puissance de l'Empereur. Mais l'une

vou-

Digitized by Google

vouloit enlever l'Alſace à la Maiſon d'Autriche & garder la Loraine s'il étoit poſſible. L'autre prétendoit obtenir la Pomeranie, du moins une bonne partie, & quelques places importantes ſur la Mer Baltique. 1636.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg ſur le point d'entrer dans une guerre ouverte avec la Couronne de Suéde, écrivirent l'un & l'autre à la Reine Chriſtine de longues lettres, en forme d'apologie & de manifeſte. George Guillaume Marquis de Brandebourg garda plus de meſures. Après avoir repreſenté ſes raiſons de conſerver ſes droits ſur la Poméranie, dont il devoit hériter après la mort du Duc Bogiſlas, il prioit honnétement Chriſtine de ſe vouloir bien contenter de la gloire d'avoir maintenu la Religion, les priviléges & la liberté des Princes & des Etats Proteſtans d'Allemagne, & d'accepter deux millions cinq cent mille florins pour les frais de la guerre entrepriſe par le feu Roi ſon pere en faveur des alliez de la Couronne de Suéde. La réponſe de Jean George Duc de Saxe à la lettre que Chriſtine lui écrivit pour ſe plaindre de ce qu'il avoit fait ſa paix particuliére avec l'Empereur, ne fut pas ſi honnête. L'Electeur s'en juſtifioit ſur ce que ſa ligue avec la Couronne de Suéde, étoit finië par la mort de Guſtave. Il ſe plaignoit enſuite fort amérement de ce que le Chancelier Oxenſtiern & le Genéral Bannier pretendoient donner la loi aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, prenoient plaiſir à porter la guerre & la deſolation dans toute l'Allemagne, & ne penſoient qu'à faire durer ces maux autant qu'il leur ſe-

Les Suédois perdent Magdebourg & retabliſſent leurs affaires par une victoire conſiderable.

Mercure François. 1636. Puffendorf Commentar. Rerum Sueticarum. L. VIII. Lotichius Rerum Germanicarum. Part. II. Lib. XXV. XXVI. & ſeq. paſſim. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. I. & II.

1636. ſeroit poſſible. Il faut rendre juſtice à tout le monde. Quoique la conduite de Jean George ne ſoit pas ſoutenable en pluſieurs rencontres, il ne paroit pas auſſi tout-à-fait blamable, quand on reflechit ſur les anciennes loix de l'Empire, & ſur l'état deplorable auquel l'Allemagne ſe trouvoit alors reduite par la guerre & par la famine. Les Suédois & les François ſongeoient chacun de leur côté à démembrer quelques provinces de l'Empire, & à ſe les approprier. Pour prévenir ce malheur, Jean George eut-il ſi grand tort de conclure la paix de Prague & d'en preſſer l'acceptation par tous les autres Princes conféderez ? La diſette fut telle en certains endroits de l'Allemagne, où les terres demeurérent incultes à cauſe de la guerre, que pour appaiſer la faim qui les devoroit, les hommes & les femmes en vinrent à des extrémitez que les Hiſtoriens du païs ne peuvent rapporter ſans horreur. Si nous les en croions, tout ce qu'on raconte des Juifs affamez durant le ſiége de Jeruſalem par les Romains, eſt peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on vid alors en Allemagne. L'Electeur de Saxe pouvoit-il mieux faire que d'obtenir pour un temps des conditions aſſez ſupportables, en promettant de ſe joindre à l'Empereur pour repouſſer au delà du Rhin & de la Mer Baltique les armées étrangéres qui deſoloient l'Allemagne ?

Hiſtoria di Ferdinando III. del medeſſimo. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 462.

Jean George crioit d'autant plus fort contre Bannier, que ce Genéral s'étoit avancé juſques ſur la Sale dans le païs de l'Electeur, & y faiſoit des progrès conſidérables. Mais

Mais le Comte d'Hatzfeld aiant joint les troupes Saxones avec un renfort de plusieurs régimens Imperiaux, Bannier plus foible que l'ennemi, fut obligé de repasser l'Elbe & de se retrancher avantageusement. Jean George & Hatzfeld investissent alors Magdebourg, & l'assiégent dans les formes. Bannier tenta inutilement de secourir la place fort importante aux Suédois. Elle leur servoit de retraite, lors qu'après avoir fait des courses dans l'Electorat de Saxe, ils n'y trouvoient pas de quoi subsister. Les assiegez, faute de courage, ou de poudre, comme ils le disoient, se rendirent à des conditions honorables au commencement du mois de Juin. Bannier ne se déconcerte point. Après avoir renforcé son armée des troupes que Lesle lui amène, & que Wrangel lui envoie, il marche droit aux ennemis avec neuf mille chevaux & sept mille hommes d'infanterie. On se rencontre près de Witstock dans le Brandebourg. Les Imperiaux & les Saxons étoient forts d'environ vingt-cinq mille hommes. Nonobstant cette superiorité, il se presente à eux en ordre de bataille. Bannier commandoit l'aile droite, Leonard Tortenson la gauche, & Lesle le corps de bataille. L'Electeur de Saxe qui étoit à la tête de l'armée ennemie, se tint quelque temps renfermé dans son camp, soit qu'il craignit la valeur des soldats Suédois, & l'experience de leurs Generaux formez sous le Grand Gustave; soit qu'il crût ne devoir rien hazarder contre des gens determinez à mourir plûtôt qu'à repasser honteusement la mer, après avoir porté la terreur de leurs armes victo- 1636.

1636. rieuſes juſques à la ſource de l'Elbe, du Danube, & du Rhin. Mais il fallut ſe battre à la fin. Je ne ſai pas bien la diſpoſition de l'armée Impériale & Saxone. On trouve ſeulement que Jean George la commandoit en chef, & qu'il avoit ſous lui Hatzfeld & Maracini Officiers de Ferdinand.

Le combat ſe donna le 25. Septembre, & fut ſanglant. Quatre ou cinq mille Impériaux ou Saxons demeurérent ſur la place, ſans ceux qui furent tuez dans la pourſuite des fuiards. Les Suédois prirent trente-trois piéces de canon, tout le bagage des ennemis, la vaiſſelle d'argent de l'Electur qui ſe ſauva fort promptement, & près de cent cinquante drappeaux, ou cornettes. Une ſi belle victoire ne couta pas plus de quinze ou ſeize cens hommes aux Suédois, & retablit admirablement bien leurs affaires en Allemagne. Bannier s'avança depuis vers la Thuringe, & alla délivrer la Heſſe preſqu'entierement occupée par les troupes de l'Empereur, ou de la Ligue Catholique. Ferdinand qui travailloit alors à faire élire ſon fils Roi des Romains dans la Diéte de Ratisbone, & qui depuis la paix concluë à Prague, ne deſeſperoit pas de regner encore avec une ſplendeur preſqu'égale à celle qu'il perdit par la défaite de Tilli à Lipſick: Ferdinand, dis-je, fut ſi touché de cette nouvelle diſgrace, que ſa ſanté déja un peu altérée, devint tout-à-fait languiſſante. Ni la Couronne Imperiale aſſurée au Roi de Hongrie, ni le progrès de ſes armes en Bourgogne, & de celles du Roi d'Eſpagne en Picardie, ne furent pas capables de conſoler

ſoler Ferdinand. La perte de la bataille de Witſtock deconcertoit ſes projets d'une trop étrange maniére. 1636.

Rempli de vaſtes eſperances depuis la victoire de Norlingue, il ſe flattoit de voir bien-tôt les Suédois repouſſez dans leur païs, & de mettre au ban de l'Empire Guillaume Landgrave de Heſſe, & Bernard Duc de Saxe Weymar, les deux ſeuls Princes de l'Union Proteſtante qui avoient encore le courage de lui réſiſter. Et voila tout d'un coup la face des affaires changée. Le Landgrave conſtant dans ſes engagemens pris avec la Suéde, & aſſiſté de l'argent que la Franca fournit, ramaſſe de bonnes troupes, oblige celles de la Ligue Catholique à lever le ſiége mis devant Oſnabruck, prend Minden, délivre la ville d'Hanau preſſée par Lamboi, & void ſon païs entiérement nettoié après l'avantage remporté à Witſtock. Bernard Duc de Weymar donna de ſon côté beaucoup d'occupation aux Impériaux vers le Rhin. De maniere que ſi les François euſſent auſſi bien fait dans la Franche-Comté, ſur la frontiére des Païs-Bas, & en Italie, que les Suédois & les Heſſiens dans la haute & baſſe Saxe, dans la Weſtphalie, & ailleurs, Ferdinand étoit en danger de ſe voir réduit à la néceſſité de penſer deſormais à la ſeureté de ſes païs héréditaires. Entrons maintenant dans le détail des affaires de France.

Mauvais état des affaires du Duc de Parme à ſon retour de la Cour de France.

Edouard Farneſe, dit fort bien Grotius dans ſes lettres des premiers mois de cette année, *prend ici tous les divertiſſemens du Carnaval, pendant que ſon Duché de Plaiſance eſt éga-*

1636. *également desolé par ses ennemis & par ses alliez. On se repose en Italie, & les forces des Espagnols y augmentent considerablement. Le Pape favorisoit auparavant la France qui devenoit superieure. Il se tourne maintenant du côté des plus forts. C'est la grande maxime de la Cour de Rome. Non content d'avoir jetté par terre avec dédain & mépris, les lettres que le Duc de Parme lui a écrites depuis peu, le Pontife fournit des vivres aux Espagnols. C'est ainsi qu'une Cour dont le Cardinal de Richelieu ménage la bienveillance aux dépens des meilleurs alliez du Roi son maître, en use avec la France. Le Grand Duc de Toscane n'envoie point encore le secours qu'il est obligé de fournir aux Espagnols, en vertu du traité par lequel ils lui ont cedé la ville de Sienne. Les Genois demeurent neutres, & les Venitiens continuent de dire qu'ils en useront de même. Le Duc de Parme semble avoir voulu dedommager le Roi de France des dépenses faites pour régaler & pour divertir Edouard à Paris. Celui-ci consent à recevoir des troupes Françoises dans Plaisance. Les Officiers du Duc auront par honneur les clefs de la ville, & les soldats de Sa Majesté garderont les portes. Les François ne sont pas encore contens. On veut l'honneur & la realité de la puissance. Edouard a déja perdu des places importantes. Les Italiens qui sont ici, ne doutent point qu'il ne se repente bien-tôt d'avoir suivi les conseils du Comte Schotti son confident, gagné par l'argent de France.*

Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 395. 396. &c.

Eclaircissons un peu ces nouvelles que l'Ambassadeur de Suéde envoioit au Chancelier & à quelques Ministres de la même Cou-

IACQ. PHILIP. de GUZMAN
MARQUIS de LEGANEZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Couronne. Quelqu'un a cru dire un bon mot, en reprochant à Grotius d'avoir emploié ſon *beau latin* à écrire des *nouvelles du Pont-neuf* à Oxenſtiern. Mais ce railleur n'avoit jamais lu les lettres de Grotius, ou bien il ne ſavoit rien de l'hiſtoire du regne de Louïs XIII, depuis l'arrivée de ce ſavant homme à Paris. On ne nie pas, qu'il n'ait quelquesfois mis des nouvelles communes, & même fauſſes, dans ſes lettres. Y a-t'il un Ambaſſadeur, ou un Reſident qui ne tombe pas dans un pareil inconvénient. Ces Meſſieurs ſont chargez de prendre garde à tout ce qui ſe dit, & ſe paſſe dans la Cour, où ils ſont, & d'en donner avis à leurs maîtres. Ils ne peuvent donc pas ſe diſpenſer de ramaſſer & d'écrire indifféremment le bon & le mauvais, le ſur & l'incertain. Un bruit ſourd & mal fondé en apparence, donne ſouvent de grandes lumiéres à un Miniſtre d'Etat judicieux & penétrant. Cela lui ſert à découvrir par conjecture, ou autrement, ce qui ſe projette dans le cabinet où les Miniſtres étrangers ne ſont pas appellez. De plus ceux qui liront les lettres de Grotius avec un peu de diſcernement, y trouveront toujours les affaires les plus ſecretes du temps de ſon Ambaſſade, touchées en peu de mots avec beaucoup de fineſſe & de penétration. 1636.

Jacques Philippe Guzman Marquis de Léganez nouveau Gouverneur de Milan, & François d'Eſte Duc de Modéne profitérent de l'abſence d'Edouard, & firent de grans ravages dans ſes Etats. Voici comment la choſe arriva. Quoique les Eſpagnols ſe trou-

1636. vaſſent aſſez forts durant l'hiver en Italie, & que les François au contraire fuſſent beaucoup affoiblis par la ruine de leur armée devant Valence & par la deſertion de leurs ſoldats, cependant ceux-là mêmes qui devoient plûtôt ſe rafraichir dans leurs quartiers, juſques à ce qu'il leur vint un puiſſant renfort, ſe mirent en tête d'agir. Afin d'en avoir occaſion, ils engagent le Marquis de Ville Officier General de Victor Amedée Duc de Savoie, à faire irruption dans le Duché de Modéne. Il ſe trouvoit logé dans le Plaiſantin, avec les troupes qui lui ſervirent à reconduire celles d'Edouard Duc de Parme dans leur païs, après la levée du ſiége de Valence. Le Marechal de Crequi & les les Officiers de Louïs prétendoient chagriner François Duc de Modéne qui s'étoit déclaré en faveur des Eſpagnols, & leur envoioit des troupes. Mais il falloit chercher un prétexte. Car enfin, il n'y avoit point de guerre ouverte entre le Duc de Modéne, & aucun des Conféderez. On ne manque jamais de trouver quelque raiſon bonne, ou mauvaiſe, quand le deſſein de faire querelle à ſon voiſin eſt formé. Ville envoie dire à François que les quartiers des troupes confederées dans le Plaiſantin ſont extrémement ſerrez, & le prie de trouver bon qu'elles s'élargiſſent un peu ſur ſes terres. La propoſition fut mal reçuë. On s'y attendoit bien. Que dis-je? On le ſouhaitoit de tout ſon cœur. Ville content du refus, entre dans le Modénois à la tête de mille chevaux & d'un pareil nombre de gens de pied.

Quelle fut la perplexité de François, quand

quand il ſe vid inopinément attaqué par les gens du Duc de Savoie ſon oncle, & reduit à la neceſſité de ſe venger du Duc de Parme ſon beau-frere & ſon voiſin! Le Duché de Modéne étoit degarni, & le Souverain ne ſavoit comment le defendre. Il pouvoit à la verité demander du ſecours au Gouverneur de Milan fort diſpoſé à lui en acorder. Mais on redoutoit autant les troupes auxiliaires des Eſpagnols, que les hoſtilitez des François & des Savoiards. Le Duc de Modéne s'adreſſe d'abord aux Venitiens; Et ceux-ci conſtans dans leur reſolution de garder une parfaite neutralité, s'excuſent le mieux qu'ils peuvent. Le voila donc reduit à implorer malgré lui l'aſſiſtance des Eſpagnols. Leganez ravi d'avoir une ſi belle occaſion d'entrer ſur les terres du Duc de Parme, détache environ trois mille hommes ſous la conduite de Vincent de Gonzague, du Baron de Batteville, & du Comte d'Aréze, qui ſe joignent aux milices du Modénois commandées par Don Louïs d'Eſte oncle du Duc François. Ville ſe retire promptement ſur les terres de Parme. Eſte & Gonzague l'y pourſuivent. Mais le Savoiard les attaque ſi à propos & avec tant de vigueur, qu'il les met en fuite après quelque reſiſtance, où Gonzague, Batteville & Aréze ſont bleſſez: accident qui contribua beaucoup à la déroute des Eſpagnols. Le Pape & Ferdinand Grand Duc de Toſcane s'allarmérent extrémement de ce que la guerre s'allumoit non ſeulement entre les deux Couronnes, mais encore entre les Princes d'Italie. L'un & l'autre craignirent 1636.

1636. les ſuites des hoſtilitez commencées dans le Modénois, & portées enſuite dans le Plaiſantin & le Parmeſan. A la ſollicitation du Grand Duc, Urbain depéche Mellini Evêque d'Imola & lui ordonne de travailler à l'acommodement d'Edouard & de François. Comme ces deux Princes n'avoient aucune animoſité l'un contre l'autre, ils conſentirent aſſez volontiers à ne pouſſer pas les choſes plus loin. Mais ils refuſérent hautement de renoncer à leurs alliances. Edouard perſiſta dans ſon attachement à Louïs, & François dans ſes liaiſons avec Philippe.

Le Gouverneur de Milan renforcé des troupes nouvellement arivées d'Eſpagne & de Naples, ne s'etonne pas autrement de l'avantage remporté par les Savoiards. Il entre dans le Plaiſantin, & y prend une place conſidérable. Tout le Duché ſe trouvoit en danger d'être enlevé, ſi le Maréchal de Créqui n'eût promptement ramaſſé un corps d'armée pour faire irruption dans le Milanois entre Novare & Mortare. Ce mouvement obligea Léganez à quitter le Plaiſantin, & à venir repouſſer les François qui penétroient aſſez avant dans ſon gouvernement. Les deux armées ſe rencontrent près de Veſpola, & ſe battent le 27. Février. Crequi aiant donné mal à propos dans une embuſcade, fut obligé de ſe retirer avec perte entre Sartirana & Breme. Il rejetta la faute de cette diſgrace ſur la cavalerie du Duc de Savoie qui l'avoit abandonné par lacheté, ou par un ordre ſecret de Victor Amédée toujours attentif à traverſer

le

le progrés des armes de France dans le Mi- 1636.
lanois : reproche qui renouvella l'ancienne mesintelligence entre le Duc & le Maréchal. Cependant les Eſpagnols maîtres de la campagne retournent dans le Plaiſantin, & continuent de le deſoler. Telle étoit la triſte ſituation des affaires d'Edouard à ſon retour de Paris. Il crie incontinent au ſecours, & preſſe vivement le Duc de Savoie & le Maréchal de Crequi de lui envoier des troupes. Les Eſpagnols paſſoient déja du Duché de Plaiſance dans celui de Parme, dont la capitale épouvantée nonobſtant ſa force & ſa grandeur, croioit être perduë ſans reſſource. Un bref du Pape à Léganez la raſſura. Urbain ordonnoit aux Eſpagnols par le miniſtére de ſon Nonce Mellini, de ſortir d'un Etat feudataire du Siége de Rome. On obeït : mais ce ne fut pas tant par déférence aux ordres du Pontife, que pour ſe mettre à couvert du Duc de Rohan, qui s'avançoit de la Valteline dans le Milanois, où il avoit déja pris quelques forts. Si le Parmeſan fut ſauvé par ce moien, il n'en fut pas de même du Plaiſantin. Le Pape ne pouvoit rien commander au regard d'un fief de l'Empire. Edouard rempli de ſes eſperances chimeriques de la conquéte du Milanois, laiſſa les places de ſon Duché de Plaiſance tellement dépourvuës, que les Eſpagnols lui enlevérent ſans peine les meilleures.

Cependant les Généraux & les Miniſtres du Roi de France en Italie, bien informez qu'il avoit extrémement à cœur de ſauver les Etats du Duc de Parme, ne ſavoient com-

1636. comment s'y prendre pour les ſecourir, en attendant que les renforts promis par Sa Majeſté, euſſent paſſé les Alpes. Victor Amédée propoſoit que le Duc de Rohan fît irruption dans le Milanois avec toutes les troupes qu'il pouroit ramaſſer chez les Griſons & dans la Valteline. *Le Marquis de Leganez jaloux de fermer l'entrée de ſon gouvernement aux François*, diſoit le diſſimulé Prince, *ne manquera jamais d'abandonner ſes pretenduës conquêtes; & de venir s'oppoſer au Duc de Rohan.* Le veritable motif du Savoiard, c'étoit d'éloigner tout ce qui pouroit l'obliger à quitter ſes Etats. Il ne craignoit rien tant. Aprés de longues conſultations, les Généraux & les Miniſtres de France convinrent que le Duc de Rohan, dont l'armée ſe trouvoit forte de treize mille hommes & de ſix cens chevaux effectifs, en laiſſeroit le tiers pour la défenſe des forts occupez; que s'avançant vers la riviere d'Adda, il obligeât le Gouverneur de Milan à détacher une partie de ſes troupes contre lui, & que cependant le Duc de Savoie entreroit avec trois mille cinq cens chevaux & vingt mille hommes de pied dans le Plaiſantin, & y combattroit l'ennemi plus foible. Soit que Victor Amédée ne perdît point de vuë ſon deſſein d'empécher que les François ne devinſſent trop puiſſans en Italie; ſoit qu'il craignît veritablement de laiſſer ſon païs trop expoſé aux Eſpagnols, il rejetta la propoſition du Maréchal de Crequi & des autres Officiers de Louïs. *Cela n'eſt pas praticable*, diſoit-il. *Si on veut me laiſſer douze mille hommes de pied & douze cens chevaux*

vaux pour la ſeureté du Piémont, alors je pourrai marcher au ſecours du Plaiſantin. Le Duc voioit fort bien qu'on ne pouvoit lui fournir un ſi grand nombre de troupes dans ſon païs, à moins que Louïs & ſes alliez n'euſſent cinquante mille hommes effectifs en Italie. On lui repreſente que Cazal, Breme, Verceil & d'autres places bien garnies mettent le Piémont ſuffiſamment à couvert. Preſſé par cette inſtance à laquelle il n'a point de reponſe, Victor Amedée fait ſemblant de ſe rendre ; mais il demande en même temps que les troupes de France ne logent plus dans ſes Etats, & s'en aillent toutes dans le Monferrat. Par là, il deconcertoit le projet qu'il venoit d'accepter. Car enfin, le Monferrat déja fort épuiſé, ne pouvoit plus fournir à la ſubſiſtance des François. La cavalerie ſe ruïnoit, & ſe diſſipoit tous les jours. On a beau remontrer ces inconveniens, Victor Amedée refuſe conſtamment une choſe, à laquelle on ne peut le forcer de conſentir. Crequi fut ainſi reduit à renvoier vers le Dauphiné une partie des troupes du Roi juſques au quinzieme Mai. Rien ne pouvoit chagriner davantage le Maréchal incertain ſi les Etats du Duc de Parme ne ſeroient pas envahis avant ce temps-là. 1636.

Les nouvelles qu'on eut de l'état de l'armée Eſpagnole, ſervirent beaucoup à raſſurer Edouard inquiet de ce qu'on ne le ſecouroit pas. Outre que la diviſion ſe mettoit entre le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala, & Spinola, les troupes de Philippe étoient tellement diminuées par leurs lon-

1636. gues marches durant l'hiver, que le Gouverneur de Milan content de laiſſer une modique garniſon dans deux places du Plaiſantin, en retira ſon armée, & ſe retrancha ſeulement pour empécher les François de le ſecourir. Mais il ne fut pas ſi facile de guerir les ſoupçons du Duc de Parme qui ſe défioit de tout le monde. Il craignoit que Charles Duc de Mantouë ne penſât à s'emparer de Sabionette ſur laquelle il avoit des pretenſions, ſous prétexte d'y mettre garniſon pour la defendre. *Que ſai-je*, diſoit Edouard en lui même, *ſi le Roi de France ne veut point faire tomber cette place au Duc de Mantouë, pour le dedommager de Cazal*? Don Louïs d'Eſte donnoit encore de l'ombrage. On s'imaginoit que ce Prince d'accord avec les Venitiens qui lui avoient permis de quitter leur ſervice pour un temps, & d'aller au ſecours du Duc de Modéne ſon neveu; ne penſât à s'approprier avec l'appui du Sénat, quelque morceau des debris des Etats de la Maiſon Farneſe. Les troupes de Victor Amedée logées dans les Duchez de Parme & de Plaiſance, inquietoient Edouard plus que toute autre choſe. Il apprehendoit que le Savoiard tenté d'obtenir une partie de ſes depouilles, ne ſe declarât à la fin contre lui & la France. Telles étoient l'inquietude & l'agitation de ce Prince imprudent. Ses alliez étoient obligez de l'aider malgré lui, & ſans aucun egard à ſes ſoupçons. Aprés s'être rempli la tête de mille chiméres, il avoit perdu en ſe declarant mal à propos pour la France, de grans re-

revenus dans le Roiaume de Naples. Reduit maintenant à ſes Etats de Lombardie, dont le peuple acoûtumé à une longue paix, ne peut ſe defendre, ni ſupporter la guerre, il ne ſait comment reſiſter aux Eſpagnols qui l'environnent de tous côtez. Il tremble au ſeul nom du Pape. Il craint qu'Urbain d'intelligence avec la Cour de Madrid n'aît formé le projet de le depouiller du Duché de Parme, & d'en inveſtir Don Thadée Barberin ſon neveu.

Renfort envoié de France en Italie pour le ſecours du Duc de Parme.

Je trouve dans les memoires du temps, qu'avant ſon départ de la Cour de France, Edouard obtint que Caniſi Officier fort eſtimé parmi les gens de guerre, conduiroit au plûtôt en Italie un renfort de ſix mille hommes, & qu'après avoir ſecouru le Plaiſantin, on prendroit Oleggio, place importante au deſſein formé de penétrer dans le Milanois, & de s'avancer vers la capitale du Duché. Louïs depécha en même temps un Gentilhomme à Victor Amédée, afin de le preſſer de marcher lui même inceſſamment au ſecours du Duc de Parme; l'honneur du Roi & du Duc de Savoie étant engagé à maintenir Farneſe, de peur que les Princes d'Italie le voiant comme abandonné, ne ſe confirmaſſent dans leur ancien préjugé, que l'alliance de la Couronne d'Eſpagne leur étoit plus utile que celle du Roi de France. Toûjours éloigné de quitter ſon païs, & encore plus de ſe rencontrer avec le Marechal de Crequi, dont les maniéres ne lui plaiſoient point, Victor Amedée reçût aſſez mal la propoſition d'aller prendre le commandement de l'armée. Il s'en ſeroit excuſé, ſi

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 25. & 26. Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 402. 403. & 6.

1636. Louïs ne l'y avoit comme forcé par un réglement fait pour le commandement de l'armée confederée, entre les Maréchaux de Crequi & de Toiras. *Le Duc de Savoie*, dit un Hiſtorien du Cardinal de Richelieu, *déclara le Maréchal de Toiras ſon Lieutenant Genéral, autant pour chagriner le Maréchal de Crequi, que pour ne laiſſer pas ſans emploi un brave & excellent Officier. Cela fit naitre de la jalouſie entre les deux Maréchaux, & donna lieu à une conteſtation capable de diviſer les troupes & de cauſer un extréme préjudice aux affaires du Roi.* Victor Amedée put bien rechercher cet incident par chagrin contre Richelieu & contre Crequi. Mais le Cardinal fut plus fin que lui. En perſuadant au Roi de régler le commandement d'une maniére desavantageuſe à Toiras, il mit le Duc dans la neceſſité de ſe trouver à l'armée, pour épargner à ſon ami le deplaiſir d'obeïr à un collégue.

Quant au différend mû entre vous & M. de Toiras, dit Des-Noiers Secretaire d'Etat au Maréchal de Crequi, *l'intention de Sa Majeſté, c'eſt que comme vous devez en qualité de Lieutenant Genéral de l'armée du Roi, reconnoitre M. le Duc de Savoie ſon Capitaine Genéral, auſſi M. de Toiras qui n'eſt que Lieutenant de Son Alteſſe, vous doit reconnoître. De maniére que ſi dans l'abſence de M. le Duc de Savoie, vous vous trouvez enſemble, le commandement vous demeurera, & M. de Toiras aura le ſecond lieu d'honneur dans l'armée. Que ſi par une neceſſité invincible, il la faut diviſer en deux corps, vous choiſirez celui qu'il vous plaira, & M. de Toiras aura l'autre.*

l'autre. Mais cela ne ſe doit faire que dans une occaſion indiſpenſable. Je mande tout ceci à M l'Ambaſſadeur. Nous avons la lettre du Secretaire d'Etat à Emeri. Le réglement du Roi y eſt expliqué plus au long. *Si M. de Crequi*, ajoûte-t'on, *veut commander l'avant-garde, ou la bataille, il donnera la conduite de l'arriere-garde à M. de Toiras, ſe reſervant toûjours le lieu d'honneur. Quand Son Alteſſe ſera dans l'armée, tous lui obeiront. Pour le bien des affaires, & pour prévenir les differends, il ſeroit à ſouhaiter qu'elle y demeurât conſtamment. Le Roi lui mande ſon ſentiment là deſſus, & s'aſſure que vous ne manquerez pas de la porter à le ſuivre. Ce dernier article*, remarque un Hiſtorien du Cardinal de Richelieu, *peut ſervir à confirmer l'opinion de ceux qui prétendent que dans la déciſion de ce differend, le Maréchal de Toiras ne reçut pas la ſatisfaction qu'il pouvoit eſperer, non ſeulement à cauſe de ſon peu de credit & de faveur à la Cour, mais encore parce que le Roi pretendoit par là obliger le Duc de Savoie à commander lui même l'armée confédérée dans l'expedition du Parméſan. Son Alteſſe auroit pû autrement s'en diſpenſer, à cauſe de l'indifférence qu'elle temoignoit dans les affaires du Duc de Parme, & du demélé qu'elle eut l'année precédente avec lui & le Maréchal de Crequi.* 1636.

Au reſte, pourſuit cet Auteur, *la Cour ne fut pas d'abord contente du peu de progrés que faiſoit cette armée. On trouvoit étrange que le Roi aiant envoié prés de trente-cinq mille hommes, & plus de deux millions en Italie, nos Generaux fiſſent ſi peu parler d'eux, &*

n'o-

1636. *n'oſaſſent preſque paroître en campagne, ni hazarder un combat. Les plaintes qu'on en fit reveillerent enfin leur courage.* Le deſſein de la Cour de France, c'étoit que les Eſpagnols fuſſent premierement chaſſez du Plaiſantin; que l'armée du Roi prît enſuite Oleggio, que de là elle s'avançât vers le Teſin, qu'elle ouvrît un paſſage au detachement des troupes du Duc de Rohan, qui la devoit joindre, & qu'elle marchât enfin droit à Milan. Grand & beau projet! Mais pour l'exécuter, il falloit que le renfort conduit par Caniſi partît plûtôt, & qu'il y eût plus de concert entre les Chefs de l'armeé confederée. Une lettre du Secretaire d'Etat me fournit de quoi confirmer ce que j'ai dit des ſoupçons d'Edouard Duc de Parme, & de la difficulté de ménager cet eſprit inquiet & défiant. *Quant aux humeurs du Seigneur dont vous me parlez*, dit Des-Noiers à Emeri, *je ſuis entierement de vôtre avis. Il faut lui faire du bien & à ſes Etats; mais par nos voies. Elles ſont les meilleures & les plus raiſonnables. Du reſte, on ne s'en doit pas inquiéter. Je croi qu'à vôtre premiére depêche, nous apprendrons le ſecours du Parméſan, puiſque vous mandez qu'on eſt diſpoſé à le tenter le* 10. *de ce mois.* La lettre eſt du ſixiéme Mai. Victor Amedée n'avoit pas envie que les choſes allaſſent ſi vîte. On commença tout au plus d'agir vers le milieu ce Juin.

Vous avez ſans doute tant de déplaiſir de ce qui s'eſt paſſé, ou plûtôt de ce qui ne ſe paſſe point encore, diſoit Des-Noïers à Emeri, *que*

que je fais ſcrupule de l'augmenter en vous diſant que la Cour eſt dans un profond étonnement, & qu'elle ne s'en releveroit jamais, ſi l'eſpérance de quelque choſe de bon ne la conſoloit. Je vous plains quand je refléchis ſur l'état où vous êtes. Faire ce que vous faites, & en voir ſi peu de fruit : cela eſt capable de deſeſpérer. Je me ſuis autrefois trouvé dans les mêmes peines, & elles me paroiſſoient inſupportables M. de Toiras m'aſſure que l'avenir recompenſera le paſſé. Je le ſouhaite. Il eſt importans pour lui que ſes promeſſes ſoient effectives. Lorſque vous tiendrez le paſſage du Teſin, & que vous ſerez bien retranchez au bout du pont de conjonction que vous prétendez dreſſer, vous aurez le champ libre. Je vois déja le dégât fait dans le Milanois, les canaux qui portent des vivres à Milan rompus, cette grande ville affamée, les armes du Roi en reputation, M. le Duc de Parme rétabli dans ſes Etats, & nôtre argent bien emploié. Sans cela je ne ſai comment vous pourez nous remetre en bonne humeur. 1636.

Les Miniſtres d'Etat ſont ſujets comme les autres à ſe former de belles & agreables chimeres. Nous rapporterons bien-tôt comment ces grans deſſeins furent exécutez. Ajoutons cependant un témoignage avantageux que le Secretaire d'Etat rend au Duc de Rohan, qui avoit paſſé de la Valteline dans le Milanois. *C'eſt une choſe étrange*, pourſuit Des-Noïers, *que M. de Rohan avec une poignée de ſoldats ſans canon, ni munitions, faſſe tous les jours quelqu'action ſignalée, qu'au premier mot que vous lui mandez, il batte les ennemis, qu'il prene le Comaſque & le Léquois, en un mot, qu'il porte*

Digitized by Google

1636. *te par tout la terreur, & que nôtre armée, ſi floriſſante, ſi bien nourie, ſi bien paiée, ne puiſſe montrer une ſeule bonne action au ſixiéme mois de l'année.*

D'où venoit cela ? De ce qui a toûjours retardé, ou ruïné les meilleures entrepriſes; je veux dire de la diviſion des Chefs. Des-Noiers prétend que l'armée du Roi en Italie étoit de trente-cinq mille hommes; il y comprend donc les troupes que commandoit le Duc de Rohan dans la Valteline. Car enfin, les autres ne donnent au Duc de Savoie & au Maréchal de Crequi que vingt-cinq mille hommes en tout; quinze ou ſeize mille hommes de pied & treize cens chevaux François, que Victor Amedée joignit vers la fin de Mai avec ſix mille hommes de pied, treize cens chevaux, ſept cens carabiniers, trois cens mouſquetaires à cheval, dix piéces de canon & du biſcuit pour un mois. Le Marquis de Leganez ne pouvoit oppoſer à ce nouvel effort que ſeize mille hommes de pied & trois mille chevaux. Il y eut d'abord une conteſtation entre les Ducs de Savoie & de Parme. Celui-ci demandoit que dez le premier jour de la marche, on lui donnât ſix mille hommes de pied & mille chevaux. Il pretendoit les conduire lui même au ſecours de ſes Etats. Victor Amedée rejetta la propoſition comme contraire à ſon autorité, & à la charge de Capitaine Général que le Roi lui avoit donnée. *L'armée*, diſoit-il, *ne ſe doit ſeparer qu'après le rétabliſſement de M. le Duc de Parme. Quand on l'aura remis dans ſon pais, nous lui laiſſerons un corps de troupes avec le-*

quel

Digitized by Google

quel il agira comme il lui plaira. L'armée n'eſt point encore reünie, & quand même tous les renforts qu'on attend, ſeroient arivez, on ne pouroit faire un détachement ſi conſidérable ſans l'affoiblir trop. Edouard ſe rendit, ou du moins fit ſemblant de ſe rendre à ces raiſons. Il avoit ſi grand beſoin du Duc de Savoie qu'il n'oſoit le choquer. Cependant l'inquiet & défiant Farnéſe étoit rongé de chagrin. On lui rapportoit que les Eſpagnols ſe fortifioient dans le Plaiſantin, qu'ils y faiſoient une place d'armes où ils mettroient une garniſon nombreuſe, que le Duc de Modene entreroit en campagne dez qu'un renfort de douze cens Neapolitains lui ſeroit arivé, que Don François de Melo diſoit hautement que ce Prince l'avoit ſolennellement promis. Edouard renouvelle ſes inſtances & demande un corps de troupes pour aller defendre ſes Etats. On le pria d'attendre juſques à ce qu'on eût reçu les régimens qui venoient, parce qu'après le détachement qu'il demandoit, l'armée des Confederez ſeroit trop inferieure en cavalerie à celle des ennemis. 1636.

Mécontent de ce refus, le Duc de Parme part le 18. Mai avec Victor Amédée, & le Maréchal de Crequi s'avance le 20. à Filizzano, & jette un pont ſur le Tanare. On apprit là que les Eſpagnols s'étoient ſeparez en trois corps. Le premier ſe poſta près de Novare, l'autre à Pavie, & le troiſieme à Alexandrie, Tortone, & Vigevano. Ils pouvoient ſe reünir facilement par le moien d'un pont jetté ſur le Pò à la Girola. Tous les Officiers croioient aller droit aux

1636. aux retranchemens des ennemis. Mais ce n'étoit nullement le deſſein du Duc de Savoie. Il confére avec Edouard & Crequi, & leur demande ce qu'ils penſent de la maniére la plus propre à ſecourir efficacement le Plaiſantin. *C'eſt de forcer vigoureuſement les retranchemens des ennemis*, repondirent-ils l'un & l'autre. Chacun marque enſuite l'endroit où l'attaque lui paroit plus facile. Victor Amedée écoute tout & ne determine rien. *Je ſuis d'un ſentiment contraire à celui de Mrs. les Ducs de Parme & & de Crequi*, dit-il quelque temps après à Emeri Ambaſſadeur de France. *Durant ſix ſemaines, les ennemis ont eu le loiſir de ſe poſter ſi avantageuſement, que nous ne pouvons les contraindre à ſe battre, s'ils n'en ont pas envie. Les attaquer dans leurs retranchemens, c'eſt l'entrepriſe du monde la plus incertaine, la plus dangereuſe. Si les Généraux Eſpagnols entendent un peu la guerre, il y aura infiniment plus à craindre pour nous, qu'à eſpérer. Supposons même que les retranchemens ſeront forcez. Que fera-t'on enſuite? Nous traverſerons juſques à Plaiſance; nous y laiſſerons trois ou quatre mille hommes, & nous reviendrons ſur nos pas. Mais s'il nous arive quelque échec en paſſant, ou en repaſſant, les affaires du Roi ne ſont-elles pas perduës en Italie? Affoiblis par le detachement laiſſé dans le Plaiſantin, nous ſerons en grand danger à nôtre retour. Et quelle neceſſité y a-t'il de le ſecourir ſi tôt? Nos gens y ſont maitres de la campagne. Ils ont déja repris une place conſidérable. Celles que les Eſpagnols occupent encore nous reviendront malgré eux: la choſe eſt infaillible. Emploier*

ploier une campagne à ſecourir Plaiſance, eſt, à mon avis, une véritable extravagance. La place n'eſt ni aſſiégée, ni inveſtie. Elle ne manque ni d'hommes, ni de munitions. 1636.

Nous n'avons que trois chemins pour aller aux ennemis retranchez, pourſuivit Victor Amedée. *L'un eſt impraticable aux charrois & à l'artillerie. Le ſecond, je le trouve trop étroit & trop avantageux à ceux qui voudront le diſputer. Le troiſieme, il faut ſe l'ouvrir l'epée à la main. Et c'eſt hazarder l'armée ſans néceſſité. Je juge donc plus à propos de nous loger à Felizzano. Les ennemis croiant que nous marchons à leurs retranchemens, viendront en déçà du Pò. Nous le paſſerons alors à Breme, & nous nous avancerons vers le Teſin, où nous jetterons un pont. De maniére que l'ennemi n'étant plus au delà du Pò, ni en déçà du Teſin, M. de Parme poura paſſer avec ſon corps de troupes en toute ſeureté juſques vis à vis de Plaiſance, où Ville viendra au devant de lui. Après avoir gardé deux ou trois jours nôtre pont ſur le Teſin, nous tournerons vers Oleggio. Le Roi le ſouhaite, & croit que c'eſt la choſe la plus avantageuſe à ſon ſervice, & la plus propre à faire tomber le Duché de Milan. J'ai donné les ordres néceſſaires pour l'exécution de ce deſſein. Les bateaux deſtinez à la conſtruction du pont, ſeront prêts. M. le Maréchal de Crequi paſſera en même temps que moi avec ſept mille hommes, & ira rompre celui des Eſpagnols à la Girola. Le corps de bataille & l'arriére-garde viendront derriére nous, & jetteront un pont ſur le Teſin. Cependant M. le Duc de Parme ira vers les retranchemens des ennemis avec quatre mille hommes de*

pied

636. *pied & cinq cens chevaux. Si les Eſpagnols en ſortent pour venir à nous, rien n'empechera M. le Duc de Parme d'aller chez lui; & s'ils ne ſe remuent point, nous paſſerons le Teſin à nôtre aiſe.*

Emeri fut extrémement ſurpris d'un projet auquel il ne s'attendoit point. Le Duc de Rohan avoit propoſé quelque choſe de ſemblable dez le mois de Janvier, & la choſe paroiſſoit beaucoup plus facile à exécuter. Mais Victor Amedée la fit échoüer par ſes difficultez à loger les troupes du Roi chez lui. *Ce que vous dites, Monſeigneur*, répondit Emeri au Duc, *devroit être reçu ſans contradiction, ſi la guerre commençoit maintenant. Le ſecours de Plaiſance ne preſſe pas, je l'avouë: Et ſelon vôtre plan, la ville & le pais ſeront infailliblement ſauvez. Mais aujourd'hui que nous avons publié nous mêmes par tout que l'intention du Roi, c'eſt de retablir premiérement M. le Duc de Parme dans ſes Etats, & d'en chaſſer les Eſpagnols à force ouverte, je ne ſai s'il eſt à propos de changer les meſures déja priſes. Ne croira-t'on point que l'armée du Roi n'a oſé attaquer les ennemis retranchez pour l'empêcher de conduire M. le Duc de Parme chez lui? Vôtre Alteſſe a parlé d'attirer les Eſpagnols à un combat. Ne paroitra-t'elle pas l'éviter, au lieu de le chercher? Je pretends être le maître des entrepriſes*, repartit Victor Amedée, choqué de ſe voir contredit par l'Ambaſſadeur. *Si on ne veut pas ſuivre mes ordres, je m'en retournerai chez moi.* Le Duc de Savoie va le 23. Mai s'aboucher avec le Maréchal de Crequi à Felizzano, & le 25. on tient un grand conſeil de

de guerre. Edouard y approuva le projet de Victor Amedée. Fut-ce par complaiſance ou autrement ? Quoi qu'il en ſoit, celui-ci donne incontinent les ordres pour la marche de l'armée. Chagrin de ce qu'on témoigne n'approuver pas ſes deſſeins, il ſe met ſur le pied de ne les découvrir au Maréchal & à l'Ambaſſadeur qu'au moment de l'exécution. La nouveauté leur fut ſuſpecte. On diſoit hautement que par ſes délais affectez, le Duc de Savoie rendoit inutile une belle armée de vingt-cinq mille hommes, dont la levée & l'entretien coutoient des ſommes immenſes au Roi. 1636.

Crequi étant parti de Felizzano le 27. Mai à la tête de ſix mille hommes de pied & de mille chevaux, s'avança juſques à la riviére du Pò. Mais à peine fut-il arivé ſur le bord, qu'enflée par une pluie extraordinaire, elle renverſe les ponts des François, & oblige le Maréchal à demeurer trois jours, juſques à ce que les eaux repanduës par l'inondation ſe ſoient écoulées. *Je roule un autre projet dans ma tête*, dit alors le Duc de Savoie à Emeri. *En cas que les Eſpagnols s'apperçoivent de nôtre deſſein & nous empêchent de jetter un pont ſur le Teſin, je prendrai les bateaux deſtinez pour cela, & j'y mettrai quatre mille hommes qui s'en iront droit à Plaiſance. Nous tournerons enſuite du côté de Vigévano. Il ſera pris en trois ou quatre jours, & nous y laiſſerons deux mille hommes de garniſon. Par le moien de cette place & de Breme, nous voila maîtres de tout le païs entre le Pò & le Teſin, & rien ne nous peut plus empêcher d'aller à Oleggio.* L'Ambaſſadeur de France

Le Maréchal de Toiras eſt malheureuſement tué.

Hiſtoire du Maréchal de Toiras. L. III. Mercure François. 1636. Grotii Epiſtolæ paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 406. & 407.

1636. France mecontent de ce nouveau deſſein, tâcha d'en faire ſentir les inconveniens. *Prendre Vigevano, & y laiſſer une garniſon, c'eſt*, dit-il, *affoiblir l'armée & la fatiguer ſans neceſſité. Quel beſoin a-t'on de deux paſſages ſur le Teſin ? Oleggio ſuffit. Cette ſeule place ouvre une communication avec M. le Duc de Rohan, & nous met en état d'empécher que les Allemans ne viennent au ſecours du Milanois, où nous pretendons entrer.* Cependant le Maréchal de Crequi maître de la Girola, pouvoit paſſer librement le Pò. Mais Victor Amedée & le Maréchal de Toiras avoient oublié d'ordonner un nombre ſuffiſant de batteaux pour conduire les troupes au delà de l'eau. Cette négligence ne fut-elle point affectée? Quoiqu'il en ſoit, on attend encore quatre jours. L'armée ſe trouvoit en danger d'être perduë ſans reſſource. Mais heureuſement on avoit pris la précaution de donner aux ſoldats, du biſcuit & d'autres proviſions pour quelque temps. L'Ambaſſadeur de France craignit alors tout de bon que le Duc de Savoie, dont il ſe défioit étrangement, n'eût conçû le deſſein de faire périr l'armée. Emeri remontre à Victor Amedée que les meſures de Son Alteſſe ne paroiſſent pas propres à reconduire avec honneur le Duc de Parme dans ſes Etats. *Vous me faites rire avec vôtre honneur*, reprit le Savoiard. *Eſt-il queſtion de faire ici une fanfaronade ? Ne ſuffit-il pas de mettre à couvert les Duchez de Parme & de Plaiſance, & d'obliger les Eſpagnols à en ſortir ? Quant à la perſonne de M. le Duc de Parme, il peut demeurer ici avec nous, juſques à ce que les ennemis*

nemis ſoient hors de ſon pais. Que s'il a une ſi grande impatience d'y retourner, rien ne l'empéche d'aller dans la Valteline. De là il ſe rendra chez lui par les Etats de Veniſe, avec autant de ſeureté que s'il marchoit au milieu de Paris. Le Duc de Savoie commande incontinent qu'on jette des barques ſur le Pò: mais il ne s'en trouve pas aſſez. Le diſſimulé Prince ne l'ignoroit pas. Voila quatre jours perdus, & les Eſpagnols s'apperçoivent du prétendu deſſein des Conféderez. 1636.

Quelqu'un étant venu donner avis que les ennemis filoient le long du Teſin, & qu'ils ſe préparoient à jetter un pont ſur la riviere, Emeri effraié envoie dire à Victor Amedée, que juſques à l'heure preſente il a tout laiſſé faire comme Son Alteſſe l'a jugé à propos, parce que le Roi l'ordonnoit: mais qu'après vingt jours de marche, les affaires étant auſſi peu avancées qu'au premier, les vivres preſque conſumez, l'armée inutilement fatiguée, & les troupes qu'on prétend embarquer ſur le Pò, en danger d'être défaites, ou priſes par les ennemis, il ſe croit obligé de remontrer que ſi on continuë de la ſorte, les armes du Roi perdront leur réputation, & le Duc de Parme ſes Etats. Qu'à la verité Plaiſance & Parme ne ſont ni inveſties, ni aſſiégées; mais que ſi les troupes laiſſées pour les defendre, viennent à être battuës, Edouard ſera bien-tôt dépouillé. Victor Amedée n'a point d'égard à ces remontrances. Mais voiant qu'il manque de bateaux, de bateliers, de rames, & de toutes les autres choſes neceſſaires pour le paſſage d'une riviére,

1636. il eſt enfin contraint à en revenir à ce qui lui fut propoſé d'abord. Etoit-ce faute d'attention & de prevoiance ? On aura de la peine à le croire d'un Prince habile & guerrier, qui ſuivoit les conſeils du Maréchal de Toiras Officier expérimenté. Vouloit-il traverſer ſourdement le progrès des armes de Louïs dans le Milanois ? Tout le monde en fut perſuadé ; & ce qui arriva dans la ſuite prouve que le ſoupçon n'étoit pas mal fondé. Soit que le Duc & Toiras euſſent veritablement perdu la tramontane ; ſoit qu'ils feigniſſent d'être déconcertez de ce que leurs ordres étoient mal exécutez, ils declarérent à Emeri que le ſentiment de faire un pont à la Girola étoit le meilleur, & qu'ils y revenoient. *Cela ſe pouvoit*, repartit le Maréchal de Crequi, *lorſque nous ſommes arivez ici. Mais les choſes ne ſont plus ſur le même pied. L'ennemi a penétré nos deſſeins. Les troupes qu'il a de l'autre côté de la riviére s'oppoſeront à la conſtruction du pont. Une ſeule eſpérance me conſole. C'eſt d'en faire un ſur le Teſin au deſſous de Pavie. Ne comptez pas là deſſus*, reprit Victor Amedée. *Outre que la riviére eſt trop large en cet endroit, les ennemis actifs & vigilans ſe trouveront de l'autre côté, & vous empécheront d'exécuter vôtre projet.*

Durant deux jours entiers, il y eut une ſi grande diverſité de ſentimens, & tant de confuſion entre les Chefs de l'armée des Conféderez, que ceux qui virent les choſes de près, la crurent en danger. *Tout eſt perdu*, crioit Emeri, *à moins qu'on ne prene promptement une reſolution.* Victor Amedée pro-

propoſe là deſſus d'aller à Vigevano & de 1636.
l'emporter. Crequi & Emeri ſe récrient, que le Roi recommande expreſſément deux choſes, de ſecourir Plaiſance, & d'aller à Oleggio. Que Vigevano n'eſt pas fort commode pour le paſſage du Teſin. Que la place ſoutiendra quelque temps un ſiége. Qu'il la faudra fortifier. Que le reſte de l'été s'y emploiera, & que l'armée s'affoiblira. Qu'il eſt plus à propos de former un bon corps de troupes pour forcer les retranchemens des ennemis, & d'aller en même temps à Oleggio chercher un paſſage ſur le Teſin. Qu'on joindra enſuite le Duc de Rohan déja fort avancé. Qu'avec ſes troupes, on favoriſera l'entrée du Duc de Parme dans le Plaiſantin. Que ſi on eſt une fois poſté au delà du Teſin, on rappellera une partie de l'armée laiſſée à Nice de la Paille, & qu'après avoir mis à Oleggio un nombre ſuffiſant d'hommes pour garder le paſſage, on traverſera tout le Milanois. Suivant ce nouveau plan que Victor Amedée n'oſe rejetter, de peur de ſe rendre entiérement ſuſpect, on propoſe au Duc de Parme d'envoier ſix mille hommes de pied & ſix cens chevaux vers les retranchemens des ennemis, & de les attaquer pendant que le reſte de l'armée marchera droit à Oleggio. Edouard fatigué de tous les délais precédens, accepte la choſe, & demande le commandement de ce détachement. Toiras s'offrit à ſervir ſous le Duc de Parme, & à lui obéïr. *Je reponſ*, dit le Maréchal, *que nous irons infailliblement à Plaiſance, pourvû qu'on s'avance en même temps à Oleggio.* Edouard prevenu

1636. que Victor Amedée ne veut pas ſecourir Plaiſance, & que Toiras en éloigne l'entrepriſe autant qu'il peut, s'approche d'Emeri, & lui dit à l'oreille : *j'ai des raiſons particulières de n'accepter pas l'honneteté que M. de Toiras ſemble me faire.* Content d'avoir enfin obtenu le corps de troupes qu'il a ſi long-temps demandé, le Duc de Parme court à Nice de la Paille, & reçoit le détachement qui lui eſt deſtiné. L'armée marche en même temps à Oleggio, & ſe prépare à paſſer le Teſin, à joindre le Duc de Rohan, & à ſecourir Plaiſance. Tout cela paroiſſoit infaillible & bien concerté.

Le Duc de Savoie aiant ordonné à Crequi de ſe rendre maître d'Oleggio, & de ſe poſter au delà du Teſin, le Maréchal envoie le 13. Juin trois cens chevaux vers Novare, & autant vers le Teſin. A huit heures du matin il arive à Oleggio avec le reſte de ſes troupes. La place ſe rend, & Crequi pourſuit ſon chemin juſques au Teſin, & trouve ſes trois cens chevaux poſtez dans un fort ſur la riviere. Ils devoient prendre tous les bateaux qu'ils rencontreroient, paſſer le Teſin dedans, ſe loger au delà, & rompre le canal qui va de Bufaloro à Milan. Les François autrefois maîtres du Duché, l'avoient fait pour faciliter le tranſport des vivres dans la capitale. Les trois cens cavaliers trouvérent à leur arivée tous les bateaux de l'autre côté de l'eau. Leur Commandant s'aviſa de donner des écharpes rouges à quelques Monferrins qui marchoient devant. On leur dit de feindre qu'ils étoient au ſervice du Roi d'Eſpagne. Le ſtratagé-

me

me reüſſit. Les Monferrins crient qu'on leur envoie promptement les bateaux, parce qu'ils ne ſe peuvent ſauver autrement des ennemis qui les pourſuivent. Les bateaux arivent & les François s'en ſaiſiſſent. Douze barques pleines de ſoldats envoiées par le Duc de Savoie, viennent encore à propos. Sept ou huit cens hommes paſſent ainſi la riviére, mettent en fuite quelques milices Milanoiſes acouruës pour les repouſſer, & ſe retranchent ſi bien qu'on ne peut plus les deloger ſans canon. Crequi a le loiſir de jetter ſon pont, & paſſe le Teſin avec toutes ſes troupes. Le Comte de Sault ſon fils à la tête des cavaliers envoiez du côté de Novare, avoit defait trois cens Allemans qu'il pourſuivit l'epée dans les reins juſques dans la ville. 1636.

En ce même temps Victor Amedée marchoit vers Fontanete qu'il vouloit prendre. Romagnano s'étoit rendu ſans attendre le canon; place qui aſſuroit les vivres qui venoient de Gatinara. On avoit creuſé là deux canaux, l'un pour Mortare, & l'autre pour Novare. Ils furent rompus, & par là les habitans de Milan perdirent, dit-on, plus de trois cent mille écus. Toiras chargé d'emporter Fontanete, y trouva plus de réſiſtance qu'il ne croioit. On dreſſe une batterie de quatre piéces de canon, par l'ordre du Maréchal, & au retour un coup de mouſquet lui perce la poitrine. Il tomba ſur ſes genoux en invoquant le nom de Dieu, & regardant le ciel juſques au dernier ſoupir, il rendit à ſon Createur le 14 Juin dans la 51. année de ſon age, la belle ame

1636. qu'il avoit reçuë. Tous les Hiſtoriens François & étrangers louent unanimement ce grand homme. *L'Italie*, dit le ſavant Grotius, *a volontiers exalté les rares vertus de Toiras. La France ne les a pas ignorées: Mais elle a fait ſemblant de ne les connoitre pas.* Le Roi en parut touché, & l'affection qu'il témoigna durant quelque temps à un de ſes meilleurs Officiers, donna de l'ombrage à Richelieu, l'implacable ennemi de tous ceux qui ſe mettoient bien auprès de Sa Majeſté independamment de lui. Non content de dépouiller le Maréchal de ſes charges & de ſes penſions, de l'obliger à mettre ſa vie en ſeureté par un exil volontaire, & de le reduire à une extréme pauvreté, le Cardinal eut la malice de flétrir l'honneur & la reputation d'un fidele ſujet du Roi, de le peindre des couleurs les plus noires, & de le rendre ſuſpect & odieux à Louïs.

Epiſt. 605.

Jean de Saint-Bonnet, c'étoit le nom du Maréchal, fut élevé dans la Religion Reformée. Il la quitta, ſoit qu'elle lui parût un obſtacle à ſa fortune; ſoit que n'aiant *aucune connoiſſance des lettres*, ni vraiſemblablement de ce qui concerne les differens des Proteſtans avec les Papiſtes, il ſe fût laiſſé ſeduire par le Duc de Monpenſier, & par le Prince de Condé qu'il ſervit ſucceſſivement. D'autres vertus que les militaires lui acquirent de la reputation dans le monde. On louë fort ſa prudence, ſon affabilité, ſa conſtance dans l'amitié, ſon desintereſſement, ſa dexterité dans les intrigues de Cour, ſa capacité preſqu'égale dans les affaires du cabinet & dans celles de

la guerre, ſa liberalité peu inferieure à celle du Duc de Montmorenci, & du Maréchal de Baſſompierre, quoi qu'il fût beaucoup moins riche que celui-ci. Certaines promptitudes qu'il ne ſut jamais moderer, ſont le ſeul défaut qu'on lui reproche. Le Cardinal de Richelieu lui en parle dans une lettre que je me ſouviens d'avoir rapportée. Elles donnerent occaſion au Roi de dire quelquesfois en riant, *que la calotte de Toiras n'étoit pas toûjours dans une bonne aſſiette.* Quelqu'un aiant parlé malignement des boutades du Maréchal devant Victor Amedée, *il a tant d'excellentes qualitez*, dit ce Prince, *qu'on peut bien lui pardonner une chaleur de ſang qui n'eſt pas ſouvent volontaire.* Le corps de Toiras fut porté à Turin, & enterré dans l'Egliſe des Capucins, où Chriſtine de France Ducheſſe de Savoie lui fit faire des obſeques magnifiques. 1636.

Il ſemble que le Comte du Pleſſy Maréchal de Camp dans l'armée de France en Italie, fut celui qui commanda au premier paſſage du Teſin que je viens de raconter. Ses mémoires l'inſinuënt, & l'evenement y eſt raconté d'une maniére différente de celle que j'ai tirée d'un Auteur Italien, dont le récit fort circonſtancié, donne à penſer qu'il a eu entre les mains des relations particuliéres de la campagne de cette année en Italie. *M. de Savoie & le Maréchal de Crequi commandant l'armée du Roi*, dit le Comte du Pleſſy, *entrérent dans le Milanois. Comme ils marchérent vers le Teſin avec intention de le paſſer, le Comte du Pleſſy en trouva heureuſement le moien. Aiant été detaché avec un petit* Combat du Téſin.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. chap. 26. Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Teſtament Politique du même. Memoires du Maréchal

1636. *petit corps de cavalerie, il s'avança jusques au bord de la riviére, vid quelques bateaux, fit croire à ceux qui les conduisoient qu'il étoit de l'armée d'Espagne, quoi qu'elle fût à quatre ou cinq lieuës de l'autre côté du Tesin, se saisit des bateaux, & profita si bien de l'occasion, que l'infanterie qu'il envoia demander au Maréchal de Crequi, passa. Le Comte du Plessy fait incontinent travailler avec diligence à la construction du pont, & à toutes les choses néceſſaires pour le couvrir. De maniére que les ennemis qui devoient s'opposer à nôtre passage, furent bien surpris, quand ils virent que nôtre armée étoit si prés de la leur.* Telle eſt l'incertitude du détail de l'Hiſtoire. Les témoins oculaires d'un fait rapportent les choſes tout autrement que les Hiſtoriens. Souvent même ceux qui ſe ſont trouvez à la même action, en donnent des rélations différentes.

du Plessy. Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. 1. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 411. 412. 413.

Quoi qu'il en ſoit des circonſtances de ce fameux paſſage d'une riviére, que les habitans du Duché de Milan regardoient comme leur plus fort rempart, dez que le Marquis de Leganez en apprend la nouvelle, il abandonne ſes retranchemens, laiſſe quelques milices dans Tortone, & reünit toutes ſes troupes afin d'empécher que les ennemis ne penétrent dans ſon gouvernement. Le progrés inopiné des armes de France ſurprenoit tout le monde. Malgré les irréſolutions affectées, ou veritables du Duc de Savoie, les poſtes avancez qu'on avoit negligé d'emporter par force, furent pris en peu de temps par adreſſe. Les Chefs de l'armée Eſpagnole perſuadez que les François prétendent paſſer le Tanare & le Pò enſuite, quittent

tent les bords du Tesin, & facilitent ainsi une des plus dangéreuses entreprises, que les ennemis de la Maison d'Autriche eussent jamais formée contre le Duché de Milan. Victor Amedée & Crequi envoiérent alors dire au Duc de Parme que rien ne l'empéchoit desormais de passer au travers des retranchemens des ennemis abandonnez; que s'il y trouvoit la moindre difficulté, il pouvoit venir promptement lui seul; que leur armée assez forte pour battre les Espagnols, si l'occasion s'en presentoit, le conduiroit par un autre chemin dans ses Etats, & qu'on lui laissoit la liberté de choisir ce qu'il croiroit le meilleur & le plus sur. 1636.

Edouard prend d'abord le second expédient; change ensuite de sentiment, & prie le Duc de Savoie de trouver bon qu'il en revienne au premier. On lui répond qu'il peut faire tout ce qu'il lui plaira. Une si grande complaisance lui cause de nouveaux soupçons. Il craint qu'on ne lui tende un piége. Dans cette perplexité, il se détermine à s'en aller *incognito* dans ses Etats par le païs de la République de Genes, prend seulement trois ou quatre personnes à sa suite, & renvoie les troupes qu'on lui a données. On rit de la terreur panique du Duc de Parme. Tel est le malheur ordinaire des Princes foibles, & incapables de resister par eux mêmes à un puissant ennemi. Ils se defient de tout & craignent sans cesse d'être écrasez. Les sujets d'Edouard acoutumez à la paix, & effraiez du bruit des armes, le sollicitoient de revenir incessamment. On es-

1636. péroit que devenu ſage à ſes dépens, il renonceroit à la guerre, & ſe racommoderoit avec les Eſpagnols. Schotti ſon confident apprehendoit encore qu'on ne le rendît reſponſable des conſeils donnez mal à propos à un jeune Prince. Cet homme qui ſe repreſentoit il y a peu de temps, la conquête du Milanois comme la choſe du monde la plus infaillible, étoit conſterné de voir que les Etats de ſon maître, devenoient le theatre de la guerre, & de ce qu'au lieu des victoires & des triomphes dont Edouard & lui ſe flattérent d'abord, il falloit penſer à défendre Parme & Plaiſance.

Le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala, Philippe Spinola, les autres Officiers du Roi d'Eſpagne, & les habitans de Milan, n'étoient gueres moins épouvantez que le Duc de Parme & ſon peuple. Au premier bruit du progrès des ennemis; Léganez rappelle ſes troupes du Plaiſantin & d'ailleurs, en laiſſe quelques unes à Serbellon pour faire tête au Duc de Rohan le mieux qu'il ſera poſſible, & pour ſecourir en cas de beſoin le Fort de Fuentes par le Lac de Come, vient ſe poſter à Abbiagraſſo, dans le deſſein de couvrir Milan & le beau païs qui l'environne. On croioit qu'après la priſe d'Oleggio, le Duc de Savoie & le Maréchal de Crequi penſeroient à s'emparer d'Arona ſur le Lac Majeur; chateau qui leur ouvroit l'entrée des vallées voiſines, fertiles & abondantes. Les Confedérez y auroient pu prendre de bons quartiers d'hiver, & ſe poſter de telle maniere qu'ils auroient arrêté les Allemans, en cas qu'ils acouruſſent au ſe-

secours du Milanois. Mais soit que Victor Amedée voulût par ses délais détourner ce coup important; soit que le Duc & le Maréchal de Crequi pensassent uniquement à leur passage du Tésin, le Comte Jules-César Borromée Seigneur du Fief d'Arona, eut le temps d'y jetter une bonne garnison, & de mettre des gens pour défendre l'entrée des chemins étroits entre des montagnes qui conduisent à son chateau. Les Chefs des Confederez s'avisérent trop tard d'envoier là le Comte du Plessy avec un détachement. Tout étoit si bien gardé que cet Officier n'osa tenter le passage, & s'en revint sur ses pas. Crequi logé d'abord au delà du Tésin dans une ferme nommée *Tornavento*, s'y fortifia par le moien de certains fossez que les gens du païs appellent *Panperduto*. Le Maréchal fait incontinent rompre le canal qui va du Tésin à Milan. Les habitans aussi effraiez que si l'ennemi étoit à leurs portes, pensent à s'enfuir, empaquetent ce qu'ils ont de plus precieux, & se disposent à l'emporter avec eux dans les Etats de la République de Venise. L'émotion fut si grande à Milan, que les Officiers du Roi d'Espagne n'osérent se montrer de peur d'irriter la populace. Le Cardinal Trivulce Archevêque de la ville monte alors à cheval, va dans toutes les ruës, encourage les uns, console les autres, distribuë des armes, pose des sentinelles, & donne de si bons ordres, que l'épouvante & le bruit cessent. 1636.

On crioit sur tout contre le Marquis de Léganez. *Non content*, disoit-on, *de ne s'être pas opposé avec une armée assez forte, au*

1636. *paſſage des François, il demeure les bras croiſez & regarde tranquillement les maux que les ennemis nous font.* Ils ne furent pas tout-à-fait ſi grans que les Milanois effraiez ſe l'imaginoient. *Des deux côtez*, dit fort bien l'Hiſtorien de la République de Veniſe, *on s'occupoit plus des ſujets de crainte qu'on avoit, que des moiens de ſe defendre, ou d'attaquer. Si on trembloit à Milan, on étoit embaraſſé dans le camp des Confederez. Leurs troupes ne ſuffiſoient pas pour aller à Milan, pour pénétrer bien avant dans le Duché, & pour y faire des conquêtes. Le projet de la jonction du Duc de Rohan s'avanouiſſoit. Arivé trop tôt dans le Milanois, il n'y trouva pas de quoi ſubſiſter, & Crequi venu trop tard ne put avancer. De maniére que les Confedérez firent plus de peur que de mal aux Eſpagnols.* D'un autre côté, Léganez ſe trouvoit dans une grande perplexité. La peur d'affamer Milan, l'empechoit d'en approcher afin de raſſurer les habitans. Aller combattre l'ennemi, cela lui paroiſſoit trop périlleux. La perte entiére de ſon gouvernement auroit été ſuivie de celle d'une bataille. S'appercevant enfin que l'armée des Confedérez étoit ſeparée, une partie en déçà du Téſin ſous le Maréchal de Crequi, & l'autre au delà ſous le Duc de Savoie, il prend la reſolution de marcher vers le premier & de l'attaquer avec avantage. Voici comment le Comte du Pleſſy raconte l'execution de ce projet.

Le Duc de Savoie qui n'avoit pas envie, dit-il, *que nous penetraſſions plus avant dans le Milanois, témoigna au Maréchal de Crequi qu'il deſiroit que nous remontaſſions le Téſin pour*

pour aller attaquer une petite place qui en étoit fort proche; mais à seize ou dix-huit milles du lieu où nous étions. Nous marchâmes de cette maniére pour lui obéir; le Duc & la plus grande partie de l'armée n'aiant point passé la riviére, mais seulement le Maréchal de Crequi & le Comte du Plessy avec le reste. Il est vrai qu'en arivant à mi-chemin où l'armée devoit camper, le Maréchal de Crequi eut avis que les ennemis venoient à nous. Le Duc de Savoie en aiant été bien-tôt informé, parce qu'il n'y avoit que la riviére entre lui & nous, Son Alteſſe consentit à retourner d'où nous venions pour y jetter le pont. Cette marche se fit à l'heure même. Et comme nous fumes à l'endroit, où l'on avoit resolu de passer la riviére pour nous joindre, le Duc de Savoie passa lui seul, & trouva le Maréchal de Crequi & le Comte du Plessy postez pour attendre les ennemis qui venoient à eux. Cela obligea ce Prince à repasser le Tésin, & à faire travailler avec diligence à la construction du pont, par le moien duquel ses troupes joignirent celles du Maréchal qui étoient déja aux mains avec les ennemis. Le Comte agit beaucoup dans cette grande journée, & le Maréchal qui l'avoit chargé de ce qu'il y eut de principal dans le combat, lui en donna aussi tout le mérite en public & dans les rélations envoiées à la Cour. L'action dura dix-huit heures sans aucune interruption, & le Comte du Plessy mena jusques à trois fois chaque troupe de cavalerie & d'infanterie, où elles devoient charger les ennemis. Le succès en fut toûjours heureux. C'est une chose extraordinaire que les Espagnols étant beaucoup plus forts que nous, & aiant souvent battu 1636.

1636. *quelques-uns de nos escadrons & de nos bataillons, ils ne se purent prevaloir de ces desordres. La conduite du Comte du Plessy fut telle qu'il empecha les Espagnols de pousser assez vigoureusement nos troupes rompues, & d'effraier entierement nôtre armée. La vigueur & l'application du Comte du Plessy causerent cette bonne fortune, & la victoire de cette extraordinaire journée, qui fut sans aucun fruit que celui de la gloire que les armes du Roi y acquirent. Le Maréchal de Crequi voulut que le Comte du Plessy fit les depêches, afin d'informer Sa Majesté des belles actions de ses troupes qui n'avoient agi que sous ses ordres. Il obéit au Maréchal qui le traitoit comme son enfant. Le Comte n'oublia pas de parler de lui comme il le devoit, & selon que le rare mérite du General, & la sincere reconnoissance d'un Officier le demandoient. Palluau Capitaine de cavalerie, & qu'on a vû depuis le Maréchal de Clerembaut, fut chargé de cette depêche.*

Plus attentif à se donner des louanges, qu'à marquer les particularitez du combat, du Plessy en rapporte si peu de choses qu'il faut nécessairement recourir aux Historiens. *Léganez*, dit le Procurateur Nani, *aiant chargé une partie de la cavalerie Françoise, repanduë hors du camp, la contraignit à se retirer. Il attaqua ensuite les retranchemens & les forts elevez par les ennemis. Le combat fut rude & opiniatre pendant un des chauds & longs jours du mois de Juin. Les deux armées se separérent également fatiguées; les François ne pouvant plus resister, & les Espagnols manquant de forces pour attaquer. Ceux-ci parurent avoir de l'avantage dans le fort de l'action.*

Mais

Mais le Duc de Savoie aiant passé le Tesin secourut les autres si à propos, que la victoire devint douteuse. Il y eut trois mille morts des deux côtez. Les Espagnols regrettérent beaucoup la perte de Gambacorta Général de la cavalerie Neapolitaine, brave & habile Officier. 1636.

L'Historien de Venise desintéressé dans cette affaire, ne demeure pas d'accord des avantages que le Comte du Plessy attribuë aux Confederez. Voici ce que raconte un autre Italien plus favorable aux François.

L'armée Espagnole mise en bataille dez le point du jour, dit-il, *auroit surpris les François sans la diligence du Maréchal de Crequi & des Comtes de Sault & du Plessy. Le premier donna promptement tous les ordres necessaires, & les autres les firent exécuter avec une activité merveilleuse. Le régiment Lionnois commandé par le Chevalier d'Alincourt, soutint le premier choc des ennemis qui vouloient aller au bord de la riviére afin de rompre le pont. Mais les François attentifs à le conserver, deconcertérent le projet des Espagnols. Trois mille hommes d'infanterie & quatre mille cinq-cens chevaux de l'armée de Léganez, s'avancérent d'abord en fort bel ordre avec six piéces de canon. Le combat commença environ sept heures du matin. L'escarmouche fut grande, & le canon des Espagnols fouettoit les François d'une si terrible maniére, que ceux-ci pliérent un peu. Le Duc de Savoie averti de l'engagement, envoie premiérement au secours de Crequi les régimens des Cevennes & de Senantes. Puis passant la riviére avec ses troupes, il repousse les ennemis jusques sur le haut de la montagne. La droite de l'infanterie Françoise chargée par quelques*

esca-

1636. *eſcadrons Allemans ſoutenus du reſte de la cavallerie des ennemis, ceda enfin après une longue reſiſtance. Mais le Comte du Pleſſy rallia les ſiens & pouſſa ſi vivement les Eſpagnols, qu'ils ne revinrent plus à la charge. On ſe battit quinze heures ſans relâche, & la nuit ſepara les deux armées, ſans que l'une cédât un pouce de terre à l'autre. Environ deux mille fantaſſins, trois cens chevaux & plus de cinquante Officiers Eſpagnols demeurérent ſur la place. Deux ou trois cens furent pris priſonniers, & il y eut un grand nombre de bleſſez. Six cens hommes de pied perdirent la vie du côté des François, & plus de trois cens cavaliers furent tuez, ou bleſſez. Le Maréchal de Crequi s'expoſa dans toutes les occaſions, & le Duc de Savoie ſignala ſa bravoure, & ſon habileté dans le commandement d'une armée.*

Quoique cet Auteur donne l'avantage aux François auſſi bien que le Comte du Pleſſy, on decouvre au travers de ſon recit que la victoire fut douteuſe. Ce que je rapporterai des ſuites du combat, en ſera la confirmation. Ainſi Richelieu fait le fanfaron, quand il dit en parlant à ſon maître des expéditions de cette année ; *le Teſin fut témoin d'une action heureuſe. Vôtre armée y gagna une fameuſe & celebre bataille.* Il falloit bien parler de la ſorte à Louïs. On lui avoit fait acroire que ſes troupes remportérent une victoire compléte. *Mon Frére le Duc de Savoie, & mon Couſin le Maréchal de Crequi*, dit-il dans une lettre au Cardinal de la Valette, *ont défait en bataille rangée un grand nombre d'ennemis ſur le bord du Teſin.* Ceci n'eſt que peu de choſe en comparai ſon de la ma-

maniére, dont Des-Noiers Secretaire d'Etat chantoit victoire. *La prise d'Oleggio, de Romagnano, & de quelques autres places, sur le Tesin*, marque-t'il dans une lettre à Charnacé Ambassadeur de France à la Haïe, *la rupture du canal qui portoit des vivres à Milan, & la rédoute de Don Martin d'Aragon près de Buffaloro, où deux mille Espagnols sont demeurez sur la place, font voir que M. de Savoie & M. de Crequi avancent en Italie.* Et dans une autre lettre à Emeri. *Tout le monde se réjouit ici de la grande & glorieuse victoire que les armes du Roi ont remportée sur les Espagnols. Chacun a chanté vos louanges, aussi bien que celles de Mrs. les Ducs de Savoie & de Crequi.* 1636.

Je ne sai pourquoi Des-Noiers dit que la bataille fut gagnée sur Don Martin d'Aragon fils naturel du Duc de Villa-Hermosa, qui servoit en Italie sous le Marquis de Léganez. Peut-être que le Général Espagnol ne crut pas se devoir exposer dans cette action, & qu'il en laissa la conduite à un ou deux de ses Lieutenans. Les lettres de Grotius insinuent que Don Martin & Gambacorta commandoient au combat du Tesin. Le même Ambassadeur ajoute que le bruit se repandit à Paris d'une entiére victoire, & que ces deux Officiers avoient été tuez. Mais les Historiens marquent seulement le dernier. Le Ministre de Victor Amedée à la Cour de France parloit plus sobrement. Il faisoit la perte égale des deux côtez. Pour ce qui est des Espagnols, bien loin de se confesser battus, ils prétendoient avoir perdu six fois moins de monde que les François. *Pour bien*

1636. *bien determiner qui a eu de l'avantage dans un combat, après lequel on crie victoire de part & d'autre*, dit l'Hiſtorien de la République de Veniſe, *il faut conſidérer les ſuites de l'action. Celui qui eſt entré dans le pais ennemi, paroit vaincu, quand après la bataille il n'y fait plus de progrès. Les François aiant demeuré peu de jours dans leurs poſtes, repaſſerent le Téſin. On conclut de là que les Eſpagnols avoient été ſupérieurs.* La reflexion eſt judicieuſe. Cependant elle ne ſera pas tout-à-fait juſte en cette rencontre, s'il eſt vrai comme les François le ſoutiennent avec beaucoup de fondement, que le Duc de Savoie traverſa ſous main leurs conquêtes dans le Milanois. Ce que je vas raconter met la choſe preſqu'hors de doute.

Les Confederez ſe retirent du Milanois au mois d'Août, & vont prendre des quartiers d'hiver.

Je l'ai tiré des mémoires du Seigneur qui eut ſi grande part à tout ce qui ſe paſſa cette année en Italie. *Le combat*, dit-il, *paroiſſant fini vers le milieu de la nuit, le Duc de Savoie & le Maréchal de Crequi envoiérent dire au Comte du Pleſſy, de venir au conſeil qu'on tenoit ſur ce qui ſe devoit faire, pour profiter de cette grande journée. Il s'y rend, & trouve le Duc de Savoie qui propoſe de ſe retirer, & de repaſſer le Teſin ſur nôtre pont, ou d'attaquer de nouveau les ennemis. Le Comte du Pleſſy dit qu'il ne pouvoit être ni de l'un ni de l'autre de ces deux ſentimens. Que ſe retirer devant les ennemis, & paſſer un pont à leur vuë, c'étoit s'expoſer à la perte de l'armée; reſolution qu'on croiroit fort étrange. Que les attaquer de nouveau, ſans ſavoir l'état où ſe trouvoit l'armée, ce ſeroit faire une choſe fort mal à propos. Que ſi nous repaſſions le Te-*

Memoires du Comte du Pleſſy. Grotii Epiſ-

Teſin avant que d'être bien aſſurez que les ennemis avoient été battus, on ne jugeroit pas que nous euſſions remporté un avantage conſidérable, & qu'en les attaquant, ſans examiner ſi nous étions en état de l'entreprendre, on pouroit bien y mal reüſſir. L'opinion du Comte du Pleſſy, fut donc de ſe retrancher; parce qu'en ſe rendant par là maîtres de cette petite hauteur, où l'on avoit tant combattu, il y auroit lieu d'eſpérer que bien-tôt après, on aprendroit des nouvelles certaines de l'état des ennemis, & qu'on pouroit facilement ſoutenir leurs efforts, s'ils venoient à nous, ou aller fondre ſur eux, en cas que nos forces fuſſent telles qu'on jugeât à propos de pourſuivre la victoire. Le conſeil du Comte du Pleſſy eſt bien reçu, & à l'inſtant il s'en retourne à la téte des troupes, & les fait travailler. 1636.

Comme il viſitoit les poſtes où il les avoit placées, on lui vint dire que les ennemis ſe retiroient en grand deſordre. A la verité, ils avoient caché leur perte par la feinte d'une nouvelle attaque, & par une grande ſalve. Outre que penſant avoir trouvé le moien de nous tromper, ils plantérent quantité de piques dans l'endroit où ils s'étoient retirez après le dernier combat, & y attachérent des méches allumées pour nous faire croire qu'ils y étoient toûjours en bataille. Après quoi, ils ceſſérent de tirer. Dez que le Comte du Pleſſy eſt informé de la fuite des ennemis, il envoie demander au Duc de Savoie mille chevaux pour les ſuivre. Son Alteſſe rejette la propoſition. Chacun le trouva fort étrange. Car enfin, il n'y avoit aucun lieu de douter que les ennemis n'euſſent été entiérement défaits, ſi nous les euſſions pourſuivis; quand même

tola paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 414. 415.

1636. *me ce n'auroit été qu'avec peu de forces d'abord; nôtre armée aiant du marcher pour tout achever. Les Eſpagnols furent ſéparez plus de quatre jours. La choſe étoit aſſez vérifiée par nos gens, qui allant après eux ſans ordre, ramenérent plus de deux mille priſonniers. Ils avoient abandonné leur artillerie. Mais nos ſoldats qui couroient à l'avanture, n'aiant pas de quoi l'emmener, ne s'en purent prévaloir. Le Duc de Savoie n'oublia pas l'article de ſon traité conclu l'année precédente. Il s'y obligeoit à recevoir du Roi les terres qui ſe pouroient conquerir dans le Milanois, & à en rendre l'equivalent à Sa Majeſté près de Pignerol. Le Comte du Pleſſy qui négocia cette affaire, écrivit au Cardinal de Richelieu, qu'une pareille condition empécheroit le Duc de Savoie de conſentir que nous fiſſions aucune conquête. Cela parut au commencement de la guerre, & dans la ſuite. Son Alteſſe ne vouloit point que nous euſſions de l'étenduë autour de Pignerol.*

Ce que le même Officier ajoute, eſt tout-à-fait remarquable. *Le ſecond jour après la bataille, le Comte du Pleſſy faiſant le tour du camp, rencontra deux Capucins qu'on avoit arrêtez à la garde. Ces Religieux lui declarérent qu'ils venoient ſupplier le Duc de Savoie, de ne point conduire l'armée à Milan, & qu'ils avoient ordre de promettre que pour racheter le pillage de cette grande ville, on donneroit cinq cent mille écus à Son Alteſſe. Les deux Capucins lui furent menez, & le Comte du Pleſſy n'a jamais ſu la réponſe qu'elle leur fit. Mais pour la ſuite, chacun la vid. L'armée marcha peu de jours après, & le Duc feignit de vouloir attaquer une petite place voiſine du lieu,*

Digitized by Google

lieu, où l'on avoit donné la bataille, & de nulle importance. On ſe retire, & les troupes ſont miſes en quartier d'hiver au quinzième Août : marque infaillible que le Duc ne vouloit point que les armes du Roi fiſſent aucune conquête. Nous ne crûmes pas qu'il eût pris les cinq cent mille écus. Mais d'autres remarquérent comme moi, qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à donner au Roi des terres près de Pignerol ; tant pour n'avoir pas un ſi puiſſant voiſin bien établi, que parce qu'il n'eſperoit pas de conſerver celles qui lui ſeroient cedées en échange dans le Milanois. Son Alteſſe étoit perſuadée, que tout ce que perdroit le Roi d'Eſpagne, ſeroit infailliblement reſtitué dans une paix, & que nous garderions ce que nous aurions eu de lui par quelque traité forcé, auquel il ne pouroit pas facilement contrédire. 1636.

Voici comment les Confederez ſe retirérent du Milanois ſans rien faire. La diviſion augmentoit tous les jours entre Victor Amedée & Crequi. Celui-là reprochoit au Maréchal de l'avoir ſauvé au combat du Téſin, & celui-ci crioit hautement contre les délais du Savoiard, qui perdoit à plaiſir toutes les occaſions favorables de penétrer dans le païs ennemi. Soit que ce fût de concert avec le Duc de Savoie ; ſoit que les Eſpagnols penſaſſent ſeulement à ſauver leurs villes par une diverſion, qui obligeât Victor Amedée à venir défendre ſes propres Etats, Don Philippe de Silva Genéral de la cavallerie fit irruption dans le Piemont, prit quelques places, & porta la fraieur & la deſolation par tout où il paſſa. Le prétexte de s'én retourner chez ſoi, fut

1636. fut d'autant plus plausible au Duc de Savoie, que l'armée Françoise s'affoiblissoit étrangement par les maladies, ou par la desertion, & que l'Espagnole se renforçoit de cinq mille Neapolitains debarquez à Génes, & des troupes nouvellement levées dans le Milanois. *Tout se perd en Italie par la division des Chefs*, dit Grotius à Oxenstiern dans une lettre du 14. Août. *Cette armée qui menaçoit Milan, va déja prendre des quartiers d'hiver. Le Savoiard attentif à profiter des disgraces de la France, demande Pignerol, & donne à entendre qu'il poura bien renoncer à la ligue, en cas que cette place ne lui soit pas restituée. Le Grand Duc de Toscane presse Farnése de penser à soi, & de se racommoder avec les Espagnols. Enfin, le Duc de Rohan ne peut plus rien faire. Outre que les Confederez se retirent, on craint que les Allemans ne viennent par le Tirol dans la Valteline.* Après une seconde campagne dans le Milanois, il ne resta aux François que deux petites places occupées dans la premiére, & fortifiées ensuite.

Grande flotte inutilement équippée.

Dans le récit que Richelieu, ou quelqu'autre sous son nom, fait au Roi des divers evénemens de la guerre commencée en 1635, on a sagement évité de parler du grand armement de cette année par mer. La France n'avoit point encore equippé une flotte si nombreuse, & jamais elle ne fit une dépense plus inutile. Cependant le Cardinal attendoit beaucoup de cet effort extraordinaire. Son dessein, c'étoit d'appuier certains mécontens du Roiaume de Naples, disposez, disoit-on, à se soulever, pourvû qu'ils se vissent soutenus;

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

&

& en cas que ce projet échoüât, de chaſſer les Eſpagnols qui ſe fortifioient dans les Iles de Ste. Marguerite & de St. Honorat, & incommodoient fort la Provence. *M. le Comte d'Harcourt va commander l'armée navale*, dit Des-Noiers dans une lettre à Chavigni Secretaire d'Etat, & *M. l'Archevêque de Bourdeaux l'y acompagne, pour avoir ſoin que les vaiſſeaux & que tout cet armement aille ſelon l'intention de Son Eminence. M. l'Evêque de Nantes s'en va faire le même à l'armement du Levant. Chacun donne beaucoup d'eſpérance de ce qu'il a en partage.* Les perſonnes de bon ſens rioient & ſecouoient la tête, quand on leur parloit d'une flotte commandée par un Officier qui n'avoit point encore ſervi ſur mer, auquel on donnoit pour principaux Conſeillers deux Prélats qui en ſavoient encore moins que lui. La flotte du Ponent compoſée de trente-huit gros vaiſſeaux, & diviſée en trois eſcadres, de Bretagne, de Normandie, & de Guienne, s'aſſembla près de l'Ile de Ré. Le 24. Juillet elle paſſa le Détroit de Gibraltar ſans que celle d'Eſpagne oſât paroitre. Cela n'eſt pas ſurprenant. Philippe n'avoit que douze vaiſſeaux de guerre. Ses plus grandes forces de mer conſiſtoient en galéres, parce qu'elles ſont d'un plus grand uſage dans la Mediterranée, où le calme eſt plus frequent. Je ne trouve pas un ſi grand détail de l'armement du Levant. On dit que Louïs fit ſeulement equipper douze galeres, au lieu que les Eſpagnols en avoient plus de trente. Rien ne branlant dans le Roiaume de Naples, on s'approcha des Iles de Sainte Mar-

1636. *Mercure François.* 1636. *Grotii Epiſtolæ paſſim.* 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag.* 432. 433.

1636. Marguerite & de St. Honorat. La diviſion ſe mit là entre le Comte d'Harcourt, & le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence. Celui-ci jaloux de ce que le commandement d'une expedition dans ſon gouvernement, étoit donné à un autre, & bien-aiſe, ajoute-t'on, que les Iles ne fuſſent pas ſi tôt reprises, parce que l'entretien des troupes neceſſaires à la ſeureté de la Provence, apportoit quelque revenu au Gouverneur, refuſa d'obéïr au Comte d'Harcourt cadet de la Maiſon d'Elbeuf, quand il ſeroit queſtion d'attaquer les Iles après le debarquement. Le Roi aiant envoié ordre à Vitri de ſervir ſous Harcourt, le Maréchal ne voulut pas ſe trouver à l'armée, & y envoia ſeulement les troupes qu'il avoit dans ſon gouvernement.

Après un mois emploié en conteſtations & en délibérations inutiles, les vivres manquérent. Quelques-uns en rejettoient la faute ſur Beauvau Evêque de Nantes envoié pour preparer les choſes néceſſaires au debarquement de la flotte & à l'entretien des troupes. *On a tort de crier tant contre ce pauvre homme*, diſoient les railleurs. *Un Evêque eſt-il obligé de ſavoir autre choſe que ce qui regarde ſa profeſſion* ? La raillerie étoit d'autant plus piquante que jamais Eccleſiaſtique ne fut plus ignorant que lui. Sourdis Archevêque de Bourdeaux eſſuia quelque choſe de plus dur & de plus ſenſible que la raillerie. Chagrin de voir les vivres près que conſumez, & l'argent du Roi inutilement dépenſé, à cauſe de la meſinteliigence de Vitri avec Harcourt, le Prélat fit des reproches au Maréchal dans un conſeil où ſe trouva le premier Preſident du Parlement de Pro-

Provence. Vitri homme prompt & peu endurant donne alors vingt coups de canne à Sourdis. On ſe ſouvint de l'avanture que l'Archevêque avoit déja euë avec le Duc d'Epernon. Chacun ſe moquoit de ce qu'il avoit pris la peine de quitter ſon Diocéſe, & de paſſer le Détroit pour venir chercher des coups de canne en Provence, où il ne pouvoit pas fulminer les interdits & les excommunications ſi facilement qu'à Bourdeaux. Chavigni ne manqua pas d'écrire au Cardinal de la Valette, que le Maréchal de Vitri avoit vengé le Duc d'Epernon. Rien ne pouvoit être plus agreable au Cardinal irrité de ce que l'Archevêque avoit fait contre ſon pere. *Je croi*, lui dit aſſez plaiſamment Chavigni, *que M. de Bourdeaux a entrepris de ſe faire donner des coups de bâton par tout, afin de remplir le Roiaume de gens excommuniez.* Pendant que les Chefs de l'armée navale de France s'amuſent à conteſter, les galeres d'Eſpagne viennent aux Iles de Sainte Marguerite & de St. Honorat. On y jette trois mille hommes & quantité de munitions. De maniere que la belle flotte de France ne peut rien entreprendre, & s'en retourne dans ſes ports. 1636.

Edouard Duc de Parme s'apperçut bientôt que Don Martin d'Aragon n'avoit pas été tué au combat du Teſin comme le bruit en courut à Paris. Avant la fin du mois d'Août, cet Officier entre dans le Plaiſantin à la tête de quarante compagnies de cavalerie & de quatre mille cinq cens hommes de pied, ravage, brule tous les endroits où il paſſe, & commet mille inhumanitez dans

Les Eſpagnols retournent dans les Etats du Duc de Parme, & le Pape publie un monitoire contre lui.

1636. l'Etat qu'on nomme *Pallavicin*, entre Parme & Plaiſance. Edouard reconnut alors, mais trop tard, qu'il avoit eu tort de renvoier la cavalerie Piémontoiſe que commandoit le Marquis de Ville Officier du Duc de Savoie, & de refuſer les troupes qu'Emeri lui avoit offertes pour la défenſe de ſon païs. Il depécha inutilement couriers ſur couriers au Maréchal de Crequi & à l'Ambaſſadeur de France. On ne ſavoit comment le ſecourir, pendant que les Eſpagnols ſeroient maîtres de la campagne. Pour dernier comble de diſgrace, le Pape s'aviſe de publier un monitoire par lequel il ordonne à Edouard, de retirer ſes troupes des Etat d'autrui, le cite à Rome, & lui enjoint d'envoier dans un mois une promeſſe par écrit, d'obéïr au commandement d'Urbain; faute de quoi les Duchez de Parme & de Plaiſance ſeront abandonnez *au premier occupant*. Le monde ne comprenoit rien à la procedure du Pontife. Car enfin, Edouard n'avoit pas un ſoldat hors de ſon païs, & les Eſpagnols deſoloient le ſien, & tenoient la ville de Plaiſance prèſqu'entiérement bloquée. Cela fit penſer à bien des gens qu'il y avoit un accord ſecret entre le Roi d'Eſpagne & les Barberins; que ceux-ci avoient promis de perſuader à leur oncle de fulminer contre Edouard, & que Philippe s'étoit engagé à les aider dans leur deſſein d'obtenir la confiſcation des Duchez de Parme & de Plaiſance en faveur de Don Thadée Barberin Préfect de Rome.

Grotii Epiſtola paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. & 1637. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 415. 416.

Le Maréchal d'Etrées Ambaſſadeur Extraordinaire de France, ſe va plaindre amérement

rement à Urbain; lui remontre que son monitoire donne à penser que bien loin de vouloir être mediateur entre les deux Couronnes, il veut devenir partie interessée dans la guerre, & declare nettement que si les choses sont poussées plus loin, le Roi de France n'enverra point ses Plénipotentiaires à Cologne. *Si Vôtre Sainteté*, disoit Etrées, *avoit fulminé contre les Espagnols qui entrent à main armée dans un fief de l'Eglise, on n'y trouveroit rien à redire. Mais traiter M. le Duc de Parme avec la derniére rigueur, laisser en repos ceux qui l'oppriment, c'est marquer visiblement qu'il y a quelque dessein formé de le dépouiller, & de partager ensuite ses Etats. Si vous ne voulez pas, Très-Saint Pere, empêcher qu'on ne croie dans le monde, que les Espagnols ne font rien sans vôtre aveu, du moins faites, le Roi mon maître pourra bien témoigner de son côté qu'il ne craint ni vos menaces, ni vos procedures contre ses alliez.* Une déclaration si précise arrêta la vivacité du Pontife, sujet à faire beaucoup de fracas dans son premier feu, & à se calmer aussi promptement qu'il s'étoit échauffé. 1636.

Louïs pensa d'abord à envoier par mer du secours à Edouard. Mais la République de Genes aiant refusé passage aux troupes de France, & celles des Confedérez diminuant tous les jours en Italie, le Duc de Parme se vid terriblement pressé. Crequi souhaitoit ardemment de le délivrer, & ne pouvoit rien entreprendre durant les pluies ordinaires de l'automne. Tenter de passer au travers du Milanois avec des gens harassez & découragez, c'étoit exposer la repu-

1636. tation & les troupes de ſon maître à une perte preſqu'inévitable. Schotti depéché par Edouard à Paris afin d'y ſolliciter un prompt ſecours ne rapporta que des promeſſes, ſur leſquelles un Prince habile & prévoiant n'auroit pas voulu ſe repoſer. Le progrès des armes du Roi d'Eſpagne en Picardie, effraioit plus Paris, que le paſſage du Teſin par les Confedérez n'avoit épouvanté Milan. Le Pape & le Grand Duc de Toſcane eſpererent que dans une pareille conjoncture, Edouard ſeroit plus traitable qu'auparavant. Ils s'entremettent afin de ſauver ſes Etats preſqu'envahis. Les Eſpagnols contens de l'avoir mortifié, & en même temps intimidé les autres Princes d'Italie, qui pouroient être deſormais tentez de ſe déclarer contr'eux en faveur de la France, vouloient bien accorder des conditions honnêtes à Edouard. Ce n'eſt pas que Philippe n'eût bonne envie de s'emparer des Duchez de Parme & de Plaiſance. Rien n'étoit plus à ſa bienſeance qu'une ſi belle adjonction à celui de Milan. Mais on craignoit de ſoulever tous les Princes d'Italie, & de les porter à ſe liguer avec Louis. Quand Carpegna & Pandolfini Agens du Pape & du Grand Duc parlent à Edouard de s'acommoder avec l'Eſpagne, bien loin de témoigner de la crainte, & de vouloir demander grace, il ſe met à braver Philippe, à uſer de menaces, & à ſe déclarer plus attaché que jamais à la France. Le Cardinal Trivulce envoie faire des offres aſſez avantageuſes. On y repond ſechement. Enfin Don Franciſco de Melo parent d'Edouard par la Mai-

Maiſon de Bragance, n'eſt guéres mieux écouté. 1636.

Vous ne connoiſſez pas la puiſſance du Roi de France, diſoit le Duc à Pandolfini qui lui remontroit que les Eſpagnols avancez dans la Picardie faiſoient trembler Paris. *Trois ou quatre de ſes villes peuvent fournir aux frais de la guerre. Les Eſpagnols ſeront bien-tôt chaſſez de la Picardie, & pourſuivis juſques aux portes de Bruxelles. Le Roi de France trouve plus de ſoldats qu'il n'en veut.* Les offres du Cardinal François Barberin furent reçûes avec beaucoup de civilité au dehors. Mais on s'en défioit autant, qu'on craignoit les menaces de ſon oncle. Quelqu'un avoit inſinué à Edouard que les Barberins l'aideroient volontiers à ſe tirer d'intrigue, & lui envoyeroient même des troupes Eccleſiaſtiques, ſous pretexte de mettre le Duché de Parme à couvert des inſultes des Eſpagnols, pourvû qu'il voulût bien s'accommoder avec la Maiſon Barberine du Duché de Caſtro dans l'Etat Eccleſiaſtique. Mais Edouard étoit ſi éloigné d'accepter cette propoſition, que regardant les civilitez des Barberins comme des piéges qu'on lui tendoit, il évita depuis avec ſoin d'avoir la moindre obligation au Pape & à ſes neveux. Le Roi de France & le Cardinal de Richelieu étoient ſa grande & unique reſſource. *Croit-on*, diſoit-il, *que je m'inquiéte fort de ce que mes Etats ſont voiſins de ceux du Roi d'Eſpagne? Il ne lui reſteroit plus rien en Lombardie, ſi on eût pourſuivi la victoire remportée ſur le bord du Teſin. Le Roi de France pourra bien envoier l'année prochaine une ar-*

1636. *mée aussi nombreuse en Italie.* Telle fut la disposition du Duc de Parme tout le reste de cette année.

Siége de Dole par le Prince de Condé.

Le Prince de Condé fit beaucoup plus mal en Franche-Comté que le Maréchal de Crequi en Italie. Si celui-ci ne reüssit pas, la faute en doit être imputée à la politique raffinée du Duc de Savoie; au lieu que Condé voulant faire l'habile preneur de villes, & suivre la méthode des Princes d'Orange, convainquit encore plus le monde qu'il entendoit mieux les moiens de s'enrichir, que le métier de la guerre. On fut surpris que Richelieu qui connoissoit la capacité du Prince, lui confiât une belle armée de quinze ou vingt mille hommes de pied, & d'environ six mille chevaux. *Il est difficile*, dit l'Historien du Maréchal de Gassion, *de marquer au juste les raisons de ce choix. Nous ne trouvons que celle de la bienséance. Un Prince Gouverneur du Duché de Bourgogne, eût malaisement souffert qu'on envoiât dans sa Province des troupes, dont il n'auroit pas eu le commandement. La même raison qui obligeoit le Roi d'attaquer le Comté de Bourgogne, sembloit l'obliger conséquemment de mettre à leur tête le Gouverneur du Duché, contigu au pais où la guerre se portoit.* Dans les demêlez precedens de l'Empereur Charles-Quint & de ses successeurs à la Monarchie d'Espagne avec les Rois de France, la neutralité fut toûjours acordée à la Franche-Comté, en consideration des Suisses interessez à empêcher que la France ne s'agrandît davantage de leur côté. L'an 1610, Louïs XIII. & Philippe III. Roi d'Espagne convinrent dans un

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 27. 28. 29. & 30. Memoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 457. 458.

un traité que le Duché de Bourgogne, le Vicomté d'Auxonne, le Baſſigni, le Comté de Bourgogne, la ville de Bezançon & les terres enclavées demeureroient neutres, en cas de rupture entre les deux Couronnes. Soit que les Comtois euſſent véritablement commis depuis peu quelques infractions ; ſoit qu'on voulût leur faire une querelle ſur certaines déférences renduës aux ordres du Roi Catholique leur Souverain, Louïs publie le 7. Mai de cette année une déclaration, dans laquelle il témoigne que s'il porte ſes armes dans la Franche-Comté, ce n'eſt point dans le deſſein de la conquerir, & d'en augmenter ſes Etats ; mais d'obliger les habitans à reparer leurs infractions, & à ne lui refuſer pas les mêmes aſſiſtances qu'ils donnoient à ſes ennemis. Cela ſe diſoit de l'aveu d'un Hiſtorien de Richelieu, *en conſidération des Suiſſes alliez communs, qui s'intereſſoient fort dans cette nouvelle guerre, & ſembloient même être engagez à la défenſe du Comté de Bourgogne.* 1636.

N'eſt-il point plus vraiſemblable que Condé & Richelieu cherchoient à ſe venger de ce que les Comtois ne répondoient pas aux avances qu'ils avoient faites eux mêmes, ou que le Prince & le Cardinal ſe flattoient de trouver de grandes intelligences dans le païs, qui leur en faciliteroient la conquête en peu de temps? L'an 1631. dit-on, ſous prétexte d'envoier faire des complimens à Condé pourvû depuis peu du gouvernement de Bourgogne, les Comtois, ou du moins quelques perſonnes diſtinguées parmi eux, lui inſinuérent que tout le païs ſe ſoumettroit

1636. troit volontiers au Roi de France, pourvû qu'on leur donnât un Gouverneur auſſi zelé que Condé pour la Religion Catholique. Empreſſé d'obtenir une ſi belle adjonction à ſon gouvernement, le Prince depêche incontinent Perrault ſon Secretaire à la Cour, & donne avis de la propoſition au Roi & à ſon Miniſtre. Mais Richelieu embaraſſé pour lors par la retraite de Marie de Medicis & du Duc d'Orleans à Bruxelles, n'oſa s'engager dans une affaire qui devoit être infailliblement ſuivie de la rupture entre les deux Couronnes. Le progrès des armes de France en Loraine rendit le Cardinal plus hardi. Durant le ſiége de Nanci, il depêche Campremi en Franche-Comté avec une lettre de creance. Louïs y traitoit les habitans comme un peuple libre, & uſoit à peu près du même ſtile qu'il emploioit en écrivant aux Cantons Suiſſes & aux Etats Generaux des Provinces-Unies. Cette tentative n'aiant pas reüſſi, l'Abbé de Courſan l'un des grans eſpions de Richelieu, fut envoié en Franche-Comté peu de jours avant la rupture ouverte avec l'Eſpagne, ſous prétexte de ſe plaindre de la part du Roi de la retraite donnée au Duc Charles de Loraine & à ſes troupes. Mais le veritable deſſein du voiage de Courſan, c'étoit de ſonder la diſpoſition du peuple, d'obſerver les endroits foibles du païs, & d'examiner avec ſoin le veritable état des places. On le ſurprit en effet viſitant les fortifications de Dole.

Soit donc que Condé & Richelieu vouluſſent ſe venger de ce que les Comtois les avoient jouez, après avoir fait eux mêmes les premiéres

res avances pour se donner à Louïs ; soit qu'ils eussent des intelligences dans le païs, & que Coursan eût assuré que le peuple n'étoit pas mal disposé, & que les meilleures places s'emporteroient facilement, Condé fait publier le 26. Mai de cette année au Parlement de Dijon la déclaration du Roi contre les Comtois, part le même jour, & marche vers Auxonne *rendez-vous* genéral de l'armée, acompagné de la Meilleraie Grand-Maître de l'artillerie son Lieutenant Genéral, du Marquis de Villeroi, du Colonel Rantzau, & de Lambert Maréchaux de Camp, du Colonel Gassion que le Prince avoit particulierement demandé, & d'un grand nombre de volontaires. Avant que d'entrer dans le païs ennemi, Condé publia un placart datté de son camp d'Auxonne, par lequel il mettoit sous la sauvegarde du Roi & sous la sienne, les Convens, les personnes Ecclésiastiques du Comté, leurs serviteurs & leurs biens. Son Alteſſe defendoit sous peine de la vie, d'offenser de paroles, ou par voies de fait, les gens d'Eglise & ceux qui leur appartenoient, d'entrer dans leurs maisons, ou dans les Eglises pour y prendre quelque chose ; de retenir prisonniers & de maltraiter en leurs personnes, ou en leurs biens, ceux qui ne seroient point armez, ou qui n'auroient pas dessein de faire la guerre, d'enlever leurs bestiaux, de piller, ou de bruler aucune maison dans les villes, ou à la campagne. 1636.

Le 28. Mai Condé envoie de son camp de S. Helie à Dole un autre placart, par lequel il prend sous la protection du Roi & sous

1636. la ſienne, les perſonnes & les biens des Comtois, qui à l'exemple des habitans de quelques places foibles renduës à la premiere ſommation, ouvriroient les portes des chateaux & des villes aux troupes de Sa Majeſté, & ſe ſoumettroient à elle dans trois jours. *Nous declarons*, ajoutoit le Prince, *que comme nous entendons que la volonté du Roi pour la conſervation du païs, ſoit fidélement exécutée, auſſi ferons-nous punir exemplairement ceux qui par leur opiniatreté, nous obligeront à emploier la rigueur des armes, & que nous ferons irremiſſiblement razer leurs chateaux & leurs places, ſans neantmoins ſouffrir que l'on faſſe aucun tort aux Egliſes, ni aucun attentat à la pudicité des femmes.* Les gens de Dole ne paroiſſant pas autrement diſpoſez à ſe laiſſer ſurprendre par les belles paroles de Condé, l'armée Françoiſe s'approche de la ville, & ſe ſaiſit de quelques bourgs & de quelques endroits aux environs. La réponſe de Laverne Gouverneur & des habitans de Dole à la ſommation du Prince, *fut gaillarde*, dit l'Hiſtorien de Gaſſion. *Rien ne nous preſſe*, repartirent-ils au trompette, *Après un an de ſiége, nous delibérerons ſur ce que nous avons à répondre.* Condé diſtribuë incontinent les quartiers à l'armée Françoiſe. Son Alteſſe & la Meilleraïe ſe logent au premier, Villeroi commande au ſecond, Lambert au troiſiéme, & Gaſſion au quatriéme.

Perſuadé que les Suiſſes s'allarmeront de ſon entrepriſe dans leur voiſinage, le Prince leur depéche un exprès, auquel il enjoint *de travailler de concert avec M. Melliand Ambaſſadeur*

baſſadeur du Roi à decrier la conduite des Comtois, dit un Hiſtorien de Richelieu, & *de n'exaggérer pas ſeulement les infractions marquées dans la déclaration du Roi, dont il portoit diverſes copies, mais d'y en ajouter encore pluſieurs autres. Le même Agent fut auſſi chargé, ſelon que nôtre Ambaſſadeur & lui le jugeroient à propos, de repreſenter aux Suiſſes que les Comtois ſe trouvoient alors dans une extréme néceſſité. Que leur pais étoit épuiſé d'hommes par le moien des troupes fournies à nos ennemis. Qu'ils manquoient ſi fort d'argent, qu'à peine avoit-on pû lever chez eux depuis peu une ſomme de trois cent mille livres. Qu'ils n'étoient point en état de bien reconnoitre ceux qui les aſſiſteroient de gens de guerre. Que s'ils prétendoient faire des emprunts ſur leurs ſalines, l'hypothéque en ſeroit mal aſſurée, parce que différant davantage de réparer les dommages faits au Roi & à ſes ſujets, on travailleroit inceſſamment à gâter les ſources de leurs eaux ſalées, & à les faire tarir en peu de temps. Les Suiſſes n'aiant pu conſentir d'abord à ne ſecourir point les Comtois, on deputa vers M. le Prince pour lui faire part de la reſolution, & pour propoſer à Son Alteſſe une ſuſpenſion d'armes dans la Franche-Comté.* 1636.

Je trouve ailleurs que Sauveberg Capitaine Suiſſe fut depéché à Louïs de la part de tous les Cantons, qui prioient Sa Majeſté de retirer ſes armes de la Franche-Comté, & s'engageoient à lui faire faire ſatisfaction ſur les infractions de la neutralité. Soit que cet exprès en eût un ordre ſecret; ſoit qu'il fût gagné par ceux de ſes ſuperieurs qui étoient dans les interêts de la France, il s'expliqua

1636. de telle maniére que Richelieu comprit fort bien, que ſi le Roi vouloit repandre quelqu'argent en Suiſſe, on abandonneroit la barriere entre les Cantons & la France. *Vos maîtres*, repondit-on à Sauveberg, *s'en doivent prendre aux Comtois qui ont tant de fois contrevenu aux articles de la neutralité. Cependant ſi les Cantons veulent envoier ici quelques Deputez pour négocier un acommodement, Sa Majeſté verra ce qu'elle peut acorder.* On tâchoit d'amuſer ainſi les Suiſſes juſques à la priſe de Dole. Condé & la Méilleraïe promettoient d'emporter bien-tôt la place. *La Cour*, pourſuit l'Hiſtorien de Richelieu, *depécha incontinent un courier à M. Melliand nôtre Ambaſſadeur, pour l'aſſurer qu'au premier jour, on lui feroit tenir deux cent mille livres, & que cependant on lui envoioit trois mille piſtoles, qui l'aideroient à empécher abſolument le ſecours que ceux de Fribourg avoient promis aux habitans de Salins, ou du moins à faire enſorte que les autres Cantons n'acordaſſent point paſſage aux troupes de Fribourg, en cas que celui-ci perſiſtât dans ſa reſolution. M. le Prince reçut ordre en même temps de ne rien conclure avec les Députez des Cantons qui l'alloient trouver, de tirer l'affaire en longueur & en négociation, & de leur demander s'ils avoient pouvoir de la part des Comtois, de donner au Roi la ſatisfaction qu'il avoit droit d'exiger pour l'infraction de la neutralité; quelle réparation ils offroient pour le paſſé, & quelle ſeureté pour l'avenir; enfin, de remettre tout au bon plaiſir de Sa Majeſté, qui ne lui avoit pas permis de régler une affaire de cette importance. Ces precautions eurent le ſuccès qu'on en pouvoit eſ-*

eſperer. Comme on traitoit avec des gens ſur qui l'argent exerce un empire plus ſouverain que la raiſon, la Cour apprit bien-tôt après que les Suiſſes vaincus par les liberalitez du Roi, n'enverroient point de ſecours aux Comtois. 1636.

La Meilleraïe Grand Maître de l'artillerie, & ſeul Lieutenant Genéral dans l'armée du Prince de Condé, ſe flattoit d'avoir du moins la plus grande partie de l'honneur & du mérite de la priſe de Dole, & qu'après une ſi belle conquête, il ſeroit infailliblement recompenſé d'un bâton de Maréchal de France. C'eſt-pourquoi non content de preſſer les attaques, & d'avoir ſoin que l'artillerie mieux ſervie que jamais, fît des effects extraordinaires par le canon & par les bombes, *invention*, dit fort bien un Conſeiller de Dole qui a écrit l'Hiſtoire de ce ſiége, *ajoutée de nos jours aux autres que l'Enfer a vomies pour l'extirpation du genre humain*; le Grand Maître expoſoit encore ſi librement ſa vie, que Richelieu ſon proche parent, ordonna qu'un Secretaire d'Etat lui écrivît la lettre ſuivante. *L'excès de vôtre bravoure cauſe de l'inquiétude à Son Eminence. On lui dit hier qu'il a fallu envoier quatre Gentilshommes pour vous retirer du combat par violence: Et vous lui propoſez aujourd'hui une troiſiéme attaque en un lieu, où les deux precedentes ont trouvé des obſtacles inſurmontables, & fait perdre beaucoup de monde. Vous ſavez combien vous êtes cher à Monſeigneur le Cardinal, & que vous lui cauſez de mauvaiſes heures. Ce n'eſt pas qu'il ait des penſées foibles: vous le connoiſſez. Mais il les veut raiſonnables. Son Eminence craint que vous*

1636. *n'attiriez ſur vous la haine de toute l'armée, & la mauvaiſe volonté des gens de guerre, en les expoſant trop ſouvent à des perils evidens & certains. Elle ſait que ceux qui ſont des ouvertures dangereuſes & douteuſes, ne manquent pas de s'y trouver pour les autoriſer, & pour animer ceux qu'ils y emploient. Ainſi, Monſieur, que peut-elle ne pas craindre de vous & pour vous?*

Ce n'eſt pas aſſez que d'acquerir la réputation d'une valeur infinie, ajoute Des-Noiers, *il faut avoir encore celle de bien ménager les occaſions, & de ne hazarder pas legérement les armées. On demande cette qualité dans un grand Genéral & dans un Maréchal de France. A la campagne, il ne faut pas craindre de faire donner & de pouſſer nos François. Il n'en eſt pas de même contre des pierres: on doit craindre de les rebuter. M. le Prince mande bien nettement que lui & tout le Conſeil de guerre, ne ſont pas d'avis qu'on tente cette troiſiéme attaque. Si elle ne reüſſiſſoit pas, on en feroit retomber tout le blame ſur vous. Je vois bien ce qui vous fait de la peine. Mais la néceſſité veut que nous nous acommodions à ſes loix, quand nous ne pouvons faire autrement. Si un peu de temps rend le ſiége plus ſur, & la priſe de Dole certaine, il ſe faut modérer, & aſſurer le ſuccès ſans rien négliger des voies ordinaires.* La lettre eſt du 19. Juin. Elle nous apprend que les aſſiégeans n'avoient pas beaucoup avancé en trois ſemaines, ou environ. Cependant le Prince eſpéroit que Dole ſeroit priſe à la S. Jean. Neſmond Intendant de l'armée écrivit à Des-Noiers que Son Alteſſe s'en vantoit hautement. Elle

le eut ſi grande honte au commencement de Juillet d'en avoir tant dit, qu'elle donna le dementi à Neſmond, & ſe mit en colére contre lui. Pour appaiſer Condé, il fallut que Des-Noiers lui fît des ſoumiſſions, & proteſtât que jamais l'Intendant de l'armée n'avoit rien écrit de ſemblable. 1636.

La Cour, dit un Hiſtorien de Richelieu, *perſuadée que la priſe de Dole ſeroit ſuivie de la reduction de tout le Comté de Bourgogne, prit extrémement à cœur d'emporter la place. On n'épargna rien pour cet effet. Le Cardinal Duc promit ſolennellement d'acquitter de ſes propres deniers les avances qui ſe feroient, plûtôt que de les laiſſer demander deux fois, & le Roi déclara tout publiquement qu'il n'abandonneroit jamais ce ſiége, & qu'il y mettroit le tout pour le tout. Auſſi n'oublia-t'on rien de ce qui pouvoit empêcher que les aſſiégez ne fuſſent ſecourus. Le Comte de Soiſſons qui commandoit l'armée de Champagne, eut un ordre particulier d'obſerver la marche des troupes Eſpagnoles, de s'oppoſer avec la plus grande partie des ſiennes à l'entrée des ennemis dans la Franche-Comté, & de laiſſer quinze cens hommes de pied & quatre ou cinq cens chevaux au Comté de Charroſt, pour garder la frontiére depuis Rocroi juſques à Stenai. On pourvût auſſi du côté des Impériaux. Le Cardinal de la Valette s'étant chargé d'aller une ſeconde fois en perſonne jetter des vivres dans Haguenau, le Comte de Guiche qui commandoit une partie de l'armée de Loraine, & le Duc de Weymar eurent ordre d'aſſembler toutes leurs troupes à Sarbourg près de Feneſtranges, afin d'être en état de ſuivre le Cardinal de la Valette en corps, & de ſe*

Meſures priſes pour empêcher que la Franche-Comté ne fût ſecouruë.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 31. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II.

1636. *se joindre ensemble pour s'opposer à Galas. La Franche-Comté demeuroit ainsi à couvert, & le secours que ceux de Dole pouvoient attendre de ce côté-là, étoit arrêté par l'opposition d'une armée de plus de seize mille hommes, & de sept mille chevaux.*

Cet Auteur omet dans son recit une ou deux circonstances fort remarquables, qui durent contribuer beaucoup à l'extréme chagrin que le Comte de Soissons conçut cette année contre le Cardinal de Richelieu. *M. le Prince de Condé Genéral de l'armée du Roi*, dit le Maréchal de Bassompierre, *entra dans le Comté de Bourgogne, & alla mettre le siége devant Dole. Il trouva la place mieux fournie d'hommes, & plus en état de défense qu'il ne se l'étoit imaginé. Un grand nombre de Gentilshommes du pais s'y étoient jettez, & faisoient de continuelles sorties sur les nôtres qui reçurent tous les jours quelqu'échec. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette marchérent avec une grande partie de l'armée que M. le Comte de Soissons avoit en Champagne vers la frontiére d'Allemagne, dans le dessein de faire quelque progrès dans l'Alsace.* Le Comte de Soissons voulant se signaler par un exploit, demanda la permission d'assiéger Ivoi. Richelieu non content de la lui faire refuser, sous prétexte que la prise de cette place peu importante, obligeroit à y laisser une bonne garnison qui affoibliroit trop l'armée de Champagne, persuade au Roi de commander au Comte d'observer seulement la marche des ennemis, d'envoier une partie de ses troupes à la Valette, & de l'aller joindre en cas de besoin avec le reste, afin de

de repouſſer Galas au delà du Rhin & de l'empêcher de ſecourir la Franche-Comté. Soiſſons conſentit à joindre la Valette. Mais il pretendoit qu'un Prince du ſang devoit commander un Cardinal à l'armée. La choſe parut deraiſonnable à Richelieu; ſoit qu'il voûlut favoriſer ſon ami & ſon confrere; ſoit qu'il craignît de donner atteinte à la ſuperiorité des Cardinaux qu'il tachoit d'établir à la Cour & à l'armée au deſſus de tous les Princes, excepté les Fils de France. 1636.

Monſeigneur le Cardinal, dit Chavigni Secretaire d'Etat dans une lettre à la Valette, *n'avoit pas voulu juſques à preſent par modeſtie, que je vous écriviſſe ce qui s'eſt paſſé entre lui & Madame la Comteſſe. Il me l'a commandé aujourd'hui pour vous témoigner la veritable affection qu'il a pour vous. De maniere que vous pouvez l'en remercier bien particulierement. Vous lui avez une autre obligation qui n'eſt pas moindre. M. le Comte aiant envoié ici Pragues dire au Roi & à Son Eminence, qu'en cas que ſes troupes joigniſſent les vôtres, il prétendoit vous commander; Monſeigneur le Cardinal a repondu honnêtement. Mais ç'a été en faiſant connoître que M. le Comte demandoit une choſe deraiſonnable. Là deſſus, on a pris la reſolution de le laiſſer en Champagne pour garder la frontiere, & de détacher un corps de mille chevaux qui s'avancera vers vous. Je croi que vous aimerez mieux cet expedient, que d'avoir à ſervir avec M. le Comte qui ſe plaint toûjours de vous ſans aucune raiſon.* Je ne ſai quel étoit le ſujet de la mesintelligence entre Soiſſons & la Valette.

1636. lette. On trouve ſeulement dans une autre lettre de Chavigni à ce Cardinal ſoldat, que la Princeſſe mere du Comte parla un jour contre la Valette à Richelieu, & que celui-ci ſe déclara en faveur de ſon confrere contre le Prince du ſang. *Je ne vous puis exprimer*, dit le Secretaire d'Etat, *combien Monſeigneur le Cardinal vous aime & vous eſtime. Il en donna une marque aſſez eſſentielle dans une converſation qu'il eut avec Madame la Comteſſe, qui lui voulut parler de vôtre differend avec M. le Comte. Son Eminence temoigna qu'elle ne ſe ſéparoit point de vous, & que vos interêts lui étoient auſſi chers que les ſiens.* Quoi qu'il en ſoit de cette affaire, je ſuis perſuadé que le mécontentement que Richelieu donna cette année à Soiſſons, augmenta le dépit & le chagrin du Prince contre le Cardinal. Si le Duc d'Orleans avoit eu plus de reſolution; diſons mieux, ſi un aſſaſſinat ne lui eût pas tant fait d'horreur, il en auroit couté la vie à Richelieu.

Priſe de Saverne par le Duc Bernard de Weymar & par le Cardinal de la Valette.

Le Cardinal de la Valette à la tête de trois mille chevaux & d'un nombre égal de gens de pied, aiant jetté des vivres dans Haguenau, & le Colonel Hébron défait quatre régimens de Croates, Galas repaſſa le Rhin. Bernard Duc de Saxe Weymar va pour lors mettre le ſiége devant Saverne. Toutes les troupes du Duc & du Cardinal y furent emploiées, afin que l'entrepriſe fût & plûtôt & plus ſurement achevée. Mais la reſiſtance ne fut pas moins vigoureuſe que l'attaque. Deux mille hommes des meilleures troupes de l'Empereur mis dans la place, s'y défendirent avec beaucoup de bravoure & d'opiniâ-

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L.

matreté. La Valette ne manqua pas d'être applaudi à son ordinaire par Richelieu, par le Pere Joseph, par les autres confidens du Ministre, & par le Roi même. Tous les exploits de la Valette étoient incomparables chez son ami Richelieu ; c'étoit *le Général des Généraux* ; le Roi lui fut uniquement redevable de tous les bons succés de ses armes. *On ne peut mieux faire*, disoit le Capucin à la Valette, *ni apporter un meilleur ordre que celui que Vôtre Eminence a mis pour jonction des troupes en cas de besoin. Nous attendons le succés avec impatience, & nous espérons qu'il sera heureux.* Quand on apprit la déroute des Croates, les vivres jettez dans Haguenau, & le retour de Galas au delà du Rhin, quelles acclamations n'y eut-il pas au Palais Cardinal ? *L'arrivée du Sieur Ferrier*, dit le P. Joseph à son Heros, dans une lettre du 20 Juin, *a rempli la Cour de joie, particulierement ceux que vous aimez & qui vous aiment. Ce que vous avez fait est grand, & ouvre le chemin à de plus grandes choses. Cela sert principalement pour le siége de Dole & contente fort Constantin.* C'est Richelieu dans le jargon établi entre la Valette & le Capucin. *On attend la prise de cette place à la fin du mois au plus tard. Il n'y a pas d'apparence que Galas passe dans ce temps-là, & je ne croi pas même qu'il passe du tout.* Les conjectures & les espérances du bon Pere Joseph furent souvent trompées.

1636.

V. Chap. 32. Memoires pour servir à l'histoire du même. Tom. 1. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistola passim. 1686. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VIII. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 457.

Richelieu ne fit pas des complimens moins outrez à son ami. *Il m'est impossible*, lui dit-il, *de vous exprimer la joie que nous avons de l'heureux succés de vôtre voiage, & de la gloire que*

1636. *que vous y avez acquiſe. Je me promets que vous l'augmenterez à meſure que les occaſions s'en preſenteront, & qu'elle arivera enfin au comble que vous & moi pouvons ſouhaiter.* Et-perdoit-on que ce Cardinal encore novice dans le metier de la guerre, égaleroit, ou ſurpaſſeroit bien-tôt les plus fameux Capitaines des ſiécles precedens? Louïs penſoit & écrivoit comme il plaiſoit à Richelieu. Voici la lettre de Sa Majeſté à la Valette. *Mon Couſin, j'ai appris avec une fort grande joie toutes les particularitez de mes armes en Alſace ſous vôtre conduite, & je n'ai pas voulu différer davantage de vous témoigner la parfaite ſatisfaction que j'ai de vôtre diligence, de vôtre valeur, & de vôtre prudence, tant au ſecours de Haguenau, qu'en la défaite des troupes ennemies dont vous avez taillé une bonne partie en piéces, & contraint les autres à fuir juſques au delà du Rhin, & dans tout ce qui s'eſt paſſé à la gloire de mes armes. De ſi heureux commencemens me donnent ſujet d'attendre une ſuite encore plus avantageuſe. Il n'eſt pas néceſſaire que je vous exhorte à terminer promptement le ſiége de Saverne, & à vous porter avec mes forces, où celles des ennemis pourront paroître. Vous ſavez mes intentions. Je vous aſſurerai ſeulement que je conſerverai toûjours le ſouvenir des ſignalez ſervices que vous me rendez dans le commandement de mes armées, & que je les reconnoitrai de fort bon cœur en tout ce qui poura contribuer à vôtre contentement & à vôtre avantage. Je deſire que vous témoigniez particuliérement de ma part à mon Couſin le Duc de Weymar que je ſuis fort ſa-*

tis-

tisfait de ce qu'il a fait pour favoriſer ces bons ſuccés. 1636.

Il faut avouër un choſe de bonne foi. Le ſiége de Saverne aiant été plus long qu'on ne l'avoit penſé, ſoit à cauſe de la brave réſiſtance des aſſiégez, ſoit parce que Bernard agit en certaines rencontres avec plus de chaleur que de prudence, comme Grotius le reconnoit, on eut ſujet de croire qu'une grande partie du ſuccés étoit duë à la preſence du Cardinal de la Valette qui ſe rendit devant Saverne après l'affaire de Haguenau. Voici ce que le Maréchal de Baſſompierre rapporte du ſiége de cette place. *Il commença*, dit-il, *au mois de Juin. La ville ſe voulut d'abord rendre à compoſition. Mais le Duc de Weymar outré contre le Gouverneur, qui avoit quitté ſon ſervice pour paſſer à celui de l'Empereur en livrant le château de Lanquetel, ne les y voulut point recevoir. Il s'en repentit bien-tôt. Les aſſiégez ſe voiant ſans eſpérance d'obtenir quelque grace, tachérent de vendre chérement leurs vies, & incommodérent fort les troupes du Duc en diverſes ſorties. Il fut auſſi bien battu en pluſieurs aſſauts donnez à la ville qu'il fit attaquer ſans canon. Une mouſquetade lui emporta un doigt. Le Colonel Hébron brave & habile Officier, ſon Maréchal de Camp fut tué, & le Vicomte de Turenne bleſſé d'un coup de mouſquet dans le bras.* Bernard n'auroit-il pas beaucoup mieux fait d'acorder la compoſition demandée d'abord, que d'attendre l'arivée de la Valette, & de ſigner ridiculement après un Cardinal celle dont il fallut enfin convenir le 14 Juillet? *Articles acordez*, mit-on à

la

1636. la tête, *par Son Eminence Monſeigneur le Cardinal de la Valette Lieutenant Genéral de l'armée du Roi, & par Son Alteſſe Monſeigneur Bernard par la grace de Dieu Duc de Saxe &c. au Sieur Frederic de Milhaim Colonel & Commandant pour Sa Majeſté Imperiale en la baſſe Alſace, ſur la reddition de la ville de Saverne.* Piéce qui ne fera jamais honneur, je ne dis pas à un Genéral Proteſtant ; mais à un Prince d'une des meilleurs maiſons de l'Empire, qui devoit être plus jaloux de ſoûtenir le rang dû à ſa naiſſance.

Les mauvaiſes meſures que Bernard prit pour le ſiége de Saverne, comme Baſſompierre le témoigne, furent cauſe qu'on en donna preſque toute la gloire à la Valette. Mais il ne meritoit pas les magnifiques éloges dont il fut comblé chez le Cardinal de Richelieu. *Vous êtes le Genéral des Genéraux : je dis dans l'eſprit de Son Eminence & de ſes ſerviteurs particuliers.* Des-Noiers a ſagement ajoûté ce correctif. Ailleurs les honnêtes gens n'avoient pas tout-à-fait ſi bonne opinion de l'habileté de la Valette. *On ne reçoit jamais de vous aucune dépêche penible*, pourſuit le Secretaire d'Etat ; *point de propoſitions facheuſes. Vous prévenez les difficultez, & vous les aplaniſſez ſelon vôtre pouvoir. Cela charme Son Eminence.* Quoiqu'elle fût bien aiſe de la conquête de Saverne ; cependant la dépenſe faite au ſiége, & la perte de pluſieurs braves gens tuez, la chagrinoient. *Saverne nous coute bien cher*, diſoit Richelieu à la Valette. *Mais il faut vouloir ce qui plaît à Dieu*, ajoûtoit-il en bon Chrétien. On regrettoit ſur tout le brave

Ecoſ-

Ecoſſois Hébron, à qui Chavigni Secretaire d'Etat rend ce témoignage glorieux. *Je vous aſſure, Monſeigneur*, dit-il à la Valette, *que cette perte a été plus ſenſible que celle de la Capelle. On donneroit encore volontiers une autre place ſemblable pour ravoir un ſi excellent Officier. Il avoit quelques défauts. Il les lui faut pardonner, puis qu'ils ne regardoient ni la fidelité, ni le courage.* 1636.

On ne ſera pas fâché de voir encore ici ce que le Roi écrivit au Cardinal de la Valette aprés cette nouvelle conquête. *Mon Couſin, les nouvelles de la priſe de Saverne m'ont été fort agreables, & je témoigne à mon Couſin le Duc de de Weymar le contentement que j'ai de la vigueur qu'il a fait paroître. Comme je ſai que vous y avez eu grande part, ſoit par l'aſſiſtance que vous lui avez donnée des troupes de mon armée, & des autres choſes dont il a eu beſoin pour venir à bout de ce ſiége; ſoit par vôtre preſence & par vos prudens avis, je veux vous témoigner le gré que je vous en ſai, auſſi bien que de vôtre affection & de vôtre courage en tout ce qui regarde mon ſervice. Maintenant que vous avez heureuſement fini cette entrepriſe, & rendu mes armées libres pour les emploier où il ſera plus avantageux à la cauſe commune, je croi qu'il eſt neceſſaire qu'à la faveur de mes troupes, vous faſſiez achever la recolte dans l'Alſace, & qu'obſervant la contenance du Roi de Hongrie & de Galas qui marchent avec toutes les leurs vers Hagueneau comme je l'apprens, vous vous oppoſiez avec mon Couſin le Duc de Weymar à tout ce qu'ils pouront faire, & que vous preniez ſur eux les avantages que les occaſions vous pre-*

1636. *preſenteront. Enſuite de quoi ſi vous n'étez pas obligez à vous tenir près d'eux, il ſera fort à propos que vous nettoiez toute la Saar, & que vous ne laiſſiez point d'ennemis en ces quartiers-là s'il eſt poſſible. Perſuadé que vous ne perdrez point de temps, & que vous ne laiſſerez échapper aucune occaſion avantageuſe à mon ſervice, je me remets à ce que vous jugerez meilleur. Sur quoi je ſerai bien aiſe d'apprendre vos ſentimens, & ceux de mon Couſin le Duc de Weymar, afin que ſelon ce que vous pourez faire de ce côté-là, on puiſſe ailleurs prendre ſes meſures & profiter de la ſaiſon où nous ſommes.*

Bernard ſouhaitoit qu'en conſequence de la ceſſion que le Roi lui avoit faite de l'Alſace, on lui remît Saverne & tout ce qu'il venoit de conquerir. Louïs y conſentit d'abord : & trois jours aprés Richelieu le fait changer de reſolution. *Le Roi*, dit-il à la Valette, *trouve bon que Saverne ſoit mis entre les mains de M. le Duc de Weymar, pourvû qu'il promette par écrit de laiſſer dans la place l'exercice de la Religion Catholique tel qu'il l'y trouvera ſans aucun changement.* Trois jours après le Miniſtre écrit tout le contraire à ſon ami. *On mettroit volontiers Saverne entre les mains de M. le Duc de Weymar*, dit-il, *tant pour lui temoigner la confiance qu'on a en lui, que pour ſe décharger de la garde. Mais il eſt à craindre que les Catholiques n'en prenent occaſion de faire un grand bruit contre nous. Cette place eſt le ſiege de l'Evêché de Straſbourg; & les Catholiques s'y retirent. Déja le Nonce du Pape s'enquiert fort particuliérement de ce que nous en faiſons : Et Sa Sainteté*

teté que les Eſpagnols animent contre la France autant qu'ils peuvent, pouroit prendre ce prétexte de nous vouloir du mal. Vous le ferez entendre s'il vous plaît à M. le Duc de Weymar. Pour lui témoigner que nulle autre raiſon n'empêche le Roi de lui remettre Saverne, Sa Majeſté veut bien que vous le laiſſiez en poſſeſſion du château d'Hobark, s'il le deſire ainſi. On ne le cedoit même, ce château, qu'en cas qu'on ne pût le refuſer ſans mécontenter Bernard. *Si vous pouvez*, ajoûte Richelieu à la fin de ſa lettre, *vous exempter de mettre la château d'Hobark entre les mains des Huguenots, ce ſera encore le meilleur. Je ne voi point que cela ſoit neceſſaire à M. le Duc de Weymar. Saverne eſt compris dans l'Alſace que Sa Majeſté lui a cedée ſelon les conditions du traité fait avec lui. En cette conſideration, l'Officier que vous établirez dans la place, aura ordre de reconnoître M. le Duc de Weymar, & de lui rendre toute la déférence qu'il peut ſouhaiter. Vous êtes ſi prudent que vous ſaurez bien le porter à tout ce que vous jugerez plus avantageux au ſervice du Roi.* Voila comme les deux Cardinaux agiſſoient de concert pour tromper Bernard. Sa baſſe complaiſance pour des gens revêtus d'une dignité ridicule & imaginaire, méritoit bien qu'il fût le jouët de ceux auxquels il proſtituoit ſa naiſſance, ſon rang, & ſa religion. 1636.

L'impétuoſité de la Meilleraïe au ſiége de Dole faiſant plus de mal que de bien, le Prince de Condé change de méthode, & le continuë *à la mode de Hollande*, en avançant pied à pied avec la ſappe. Cette lenteur donna le temps à Lamboi Officier de l'Empe- Le Prince de Condé léve le ſiege de Dole par ordre du Roi.

1636. reur & au Duc Charles de Loraine de venir au ſecours de la place. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette n'avoient pu les empécher de paſſer dans la Franche-Comté. *J'avois toûjours eſperé*, dit Condé dans une lettre à celui-ci du 9. Août, *que vôtre armée jointe à celle de M. de Weymar, s'oppoſeroit au paſſage des ennemis qui viendroient à nous. Cependant nous avons déja ſur les bras le Genéral Lamboi, & nous ſommes à la veille d'y avoir encore le Duc Charles avec des forces conſiderables. Dole eſt fort preſſée. Mais ſi tant de gens viennent au ſecours, ſans que perſonne s'y oppoſe, je ne ſai plus qu'eſpérer.* La Meilleraïe s'explique davantage au même Cardinal. *Lamboi eſt arrivé près de Grai avec deux mille chevaux. D'autres lui ſont venus encore du côté de la Loraine. De maniére qu'ils peuvent être maintenant ſix mille chevaux, & cinq à ſix mille hommes de pied. Je ne ſai ſi le Duc Charles ne mandera point les troupes qu'il a du côté de S. Mihel. Tout cela joint fera un corps conſidérable. Nôtre circonvallation & nos forces ſont en état. Nous avons des vivres & des munitions pour quinze jours. J'eſpére que dans ce temps-là nous verrons l'evenement de la place. On eſt attaché au baſtion depuis quinze jours, & le roc ſe mine. Cela eſt plus long. Deux ou trois jours acheveront l'ouvrage. Nous allons encore à un autre endroit qu'on nomme le Redan: il eſt fort avantageux. Les aſſiégez ſe défendent à coups de mouſquet, de pierres & de grenades. Ils ſouffrent beaucoup de la peſte, & n'ont plus de chair. Toutes les lettres que nous interceptons, témoignent qu'ils ſont à l'extrémité. Cependant*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 33. & 34. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Grotii Epiſtolæ paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 458.

dant, nous ne voions encore aucun fruit de cela. 1636.

Non contens de répondre fiérement à toutes les ſommations du Prince, ils lui inſultoient. On le ſomma lui même dans les formes de lever inceſſamment le ſiége. Un trompette vint de leur part déclarer à Condé que s'il vouloit ſe retirer, les habitans de Dole lui acorderoient ſix jours francs, afin qu'il pût s'en aller en ſeureté avec ſon armée. *Que ſi Vôtre Alteſſe rejette cette offre honnête*, ajouta le trompette, *elle poura bien s'en trouver mal. Et moi*, repondit le Prince en colere, *je ne recevrai point ceux de Dole à compoſition; à moins qu'ils ne me la viennent demander la corde au cou.* Les aſſiégez pouſſérent l'inſulte encore plus loin, dit-on. Des lettres furent jettées dans le camp des aſſiégeans, où ceux de Dole menacoient d'arrêter auſſi long-temps Condé devant leur ville, qu'il avoit demeuré dans le ventre de ſa mere; c'eſt à dire, onze mois ſelon certains bruits populaires, & de l'obliger enſuite à lever le ſiége. Impatient de ſauver ſon honneur fort engagé; peut-être encore plus, de ſe venger de ces inſolens, le Prince faiſoit de ſon mieux, & expoſoit librement ſa vie pour encourager les travailleurs & les ſoldats quand il falloit attaquer. Richelieu averti de la bravoure de Condé, où il entroit apparemment un peu de deſeſpoir, donna ordre à Des-Noiers de prier Son Alteſſe de ſe ménager davantage. *On a fait entendre à Son Eminence*, dit le Secretaire d'Etat à Condé, *le peril auquel vous expoſez vôtre perſonne pour avancer la priſe de vôtre ville. En verité Son Eminence n'a peu être contente.*

1636. *Elle vous en mandera ſes ſentimens. Il n'eſt point raiſonnable qu'un premier Prince du ſang s'expoſe de la ſorte. Dieu vous conſerve s'il lui plaît pour la gloire & pour le bien de la Religion.* Dans le langage de ce Miniſtre bigot, *la Religion* ne ſignifieroit-elle point la Societé des Jeſuïtes? Il lui étoit entiérement devoué. Des-Noiers fit elever pour les bons Peres un des plus beaux morceaux d'Architecture qui ſoit à Paris: & ce fut à la ſollicitation du même Secretaire d'Etat, que Nicolas Pouſſin le *Raphaël* de la France, fit pour la chapelle du Noviciat des Jeſuïtes dont je parle, un de ſes plus excellens tableaux. L'affection que Des-Noiers avoit pour la Societé, redoubloit ſon attachement à Condé l'intime ami & le grand patron des bons Peres. Dans quelques lettres le Secretaire d'Etat ſemble prendre plaiſir à lui parler *des Enfans de S. Ignace.*

Puiſqu'un Hiſtorien de Richelieu donne un recit aſſez bon du ſiége de Dole, je me contenterai d'en faire ici l'extrait. *La priſe de Saverne*, dit-il, *pouroit bien avoir cauſé la perte de Dole. Le ſiége de la premiére de ces deux places aiant plus duré qu'il ne falloit, & entiérement occupé deux de nos meilleurs corps d'armée, qui euſſent bien aidé à dompter la fierté des Comtois, & à reduire promptement ceux de Dole qui ſe défendoient en gens de cœur, & faiſoient tout une autre reſiſtance qu'on n'avoit cru. La place étoit bonne. Il y avoit ſept baſtions réguliers avec des foſſez bien faits & une contreſcarpe fort haute. De maniére que pluſieurs des nôtres y aiant été tuez, on fut contraint de l'attaquer à la Hollandoiſe,*

pied

pied à pied par mines, ſappes, & fourneaux. 1636.
Un banc de roc que nos mineurs rencontrerent, retarda de plus de quinze jours la mine du baſtion auquel ils étoient attachez. Cela donna le temps aux aſſiégez de ſe retrancher au dedans, & de ſe fortifier par avance contre nos attaques. D'ailleurs, on leur avoit bien inſinué, qu'ils ne pouvoient maintenir leur religion & leur liberté, que par la conſervation de leur ville. Ce préjugé les anima extrémement à une défenſe vigoureuſe. Déterminez à périr mille fois plûtôt que de ſe rendre, ils ne ſe ſouciérent ni des ſommations, ni des promeſſes de M. le Prince, qui eſpéroit toûjours de voir quelqu'effet de l'inclination que ces peuples lui avoient autrefois témoignée pour la France. Cependant les Eſpagnols firent une puiſſante diverſion dans la Picardie, & allarmérent étrangement cette frontiére. L'impatience du Roi augmentant alors, Maïola fut depêché à M. le Prince pour lui faire entendre que l'ennemi étant entré dans le Roiaume, & aſſiégeant la Capelle, il étoit plus neceſſaire que jamais d'avancer extraordinairement ſon entrepriſe. Et afin qu'il le fit avec plus de ſuccès, quelques régimens & les milices de la Breſſe eurent ordre de le joindre.

Louïs preſqu'uniquément occupé du ſiége de Dole, ſe plaignoit ſouvent de ce qu'on ne faiſoit pas toute la diligence poſſible. *On avance tant de pas chaque nuit*, diſoit-il. *On devroit donc avoir fait tant de chemin depuis la reſolution priſe de travailler pied à pied à la mode de Hollande.* Pour contenter le Roi, on pria Condé d'envoier dans chacune de ſes depêches un plan du travail, & de marquer exactement combien les

1636. travailleurs avançoient. Sa Majeſté fut ſur le point d'entrer dans une furieuſe colere ſur un autre accident. Des-Noiers le raconte ainſi à la Meilleraïe. *Perrigni aiant repandu ici le bruit que l'Ingenieur de Serres dit que la mine ne ſera prête que dans quinze jours, j'ai fait avertir Perrigni qu'il eſt mal informé du veritable ſentiment de Serres, & que la choſe ira plus vîte. Tout nôtre monde ſe deſeſpereroit, ſi je n'avois par pris cette précaution. Maiola aiant rapporté au Roi que dans cinq jours l'affaire ſeroit terminée, Sa Majeſté comptoit les heures & les momens. Par malheur le bruit ſemé par Perrigni eſt venu aux oreilles du Roi. On le vid alors changer de couleur, & prêt à ſe mettre en colere. Je l'arrêtai en lui diſant que vous avez ſi bien fait, que l'Ingenieur vous a promis que le baſtion croulera dans huit jours.*

Richelieu de l'aveu de ſon Hiſtorien ſe trouvoit fort embaraſſé. L'inquietude du Roi chagrinoit le Cardinal qui ne ſavoit ſi Sa Majeſté ne rejetteroit pas la perte du temps & de l'argent au ſiége ſur la malhabileté de la Meilleraïe. En repondant ſi poſitivement du ſuccès de l'entrepriſe, il avoit porté le Roi à s'y opiniatrer. Richelieu ne ſavoit encore quel parti prendre dans une conjoncture ſi délicate pour lui. *D'un côté*, dit l'Auteur de ſon hiſtoire, *il voioit l'importance de la priſe de Dole, & la honte qu'il y auroit à lever un ſiége après tant d'efforts & une ſi grande dépenſe. Il conſidéroit d'ailleurs le préjudice que cette longueur apportoit aux affaires du Roi, & l'avantage que les ennemis en tiroient pour l'avancement de leur irruption dans*

dans la Picardie. Cependant il falloit ſe déterminer. La reſolution fut enfin priſe ſur une depéche de M. le Prince. Il y aſſuroit la priſe de la place dans le quinzieme Août, la mine étant prête à jouër le dixiéme ou l'onziéme. De maniere que Sa Majeſté aiant eu avis que le Prince Thomas, Picolomini, & Jean de Wert avec leurs troupes avoient penetré juſques à Rote, elle fit écrire le neuviéme Août à M. le Prince de faire jouër la mine, & en cas qu'elle ne fit pas un effet capable de contraindre ceux de Dole à capituler, de lever le ſiége & de lui envoier au plûtôt le Grand-Maître de l'artillerie avec une partie de l'armée. Cela eſt tiré d'une depéche de Louïs à la Valette. La mine n'aiant pas reüſſi, Condé leva le ſiége ſelon l'ordre qu'il en avoit reçû. *Nos mines & tous nos efforts*, dit la Meilleraïe dans une lettre au même Cardinal, *n'ont pu vaincre l'obſtination des Comtois. Je croi que nous aurions certainement pris Dole. Car enfin, la peſte & toutes les autres incommoditez qui ont acoutumé de ſuivre un long ſiége, les accabloient. Si nôtre mine eût été plus avant ſous le baſtion, elle auroit eu ſans doute un meilleur ſuccès. Mais le commandement du Roi eſt intervenu pour la faire jouër en l'état où elle étoit. Nous avons levé le ſiége à la vuë des ennemis qui étoient en bataille d'un côté de la ville devant nous. Ils nous ont inutilement ſuivis une lieuë & demie. Ce n'a pas été ſans quelques eſcarmouches. Nôtre arriere-garde chargea deux de leurs eſcadrons, & les défit. Je croi qu'ils y ont perdu 70. ou 80. chevaux. Un Lieutenant & deux cavaliers ont été tuez de nôtre côté.* 1636.

1636. Pendant que Louïs emploioit ſes meilleures troupes au ſiége de Dole & de Saverne, les Impériaux & les Eſpagnols ſembloient vouloir ſeulement profiter de l'occaſion pour s'aſſurer de la ville de Liége. Jean de Wert Général des troupes du Duc de Baviére & de la Ligue Catholique, tint cette place comme bloquée, & la vint aſſiéger enſuite dans les formes ; ſoit que ce fût une feinte afin de mieux couvrir le projet d'une irruption dans la Picardie ; ſoit que ſous prétexte de maintenir les droits de l'Empereur à Liége, & les pretentions de l'Electeur de Cologne Evêque de la ville qui avoit quelques differends avec les habitans touchant leurs priviléges & leurs libertez, le Cardinal Infant eût véritablement conçu le deſſein d'obliger les Liégeois à ſe declarer contre la France, qui leur avoit acordé la neutralité. Je trouve que ce Prince envoia un de ſes Officiers à Liége avec une lettre de creance, comme pour ſe rendre mediateur des conteſtations des habitans avec l'Empereur, & avec leur Evêque. L'Envoié du Cardinal Infant avoit des ordres ſecrets de travailler conjointement avec le Comte Louïs de Naſſau Commiſſaire Imperial à ſoulever les Liégeois partiſans de la Maiſon d'Autriche, & à engager les Magiſtrats & les principaux de la ville à ſe declarer en faveur de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. A l'occaſion des menaces que faiſoit Jean de Wert, d'aſſiéger Liége, en cas que les habitans refuſaſſent de ſe ſoumettre aux ordres de l'Empereur, & de s'acommoder avec l'Electeur de Cologne leur Evêque, la Ruel-

Jean de Wert fait mine de vouloir aſſiéger la ville de Liége.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 35. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Mercure François. 1636. Grotius Epiſt. 605. Lotichius Rerum Germanicarum Part. II. L. XXX. Cap. 3.

le

le Bourgmeſtre & quelques autres gens ga- 1636.
gnez par la Cour de France, s'enferment dans l'hôtel de ville & s'y défendent contre ceux de la faction Eſpagnole. *L'Abbé de Mouzon eſt venu de Liége*, dit le Capucin Joſeph dans une lettre du 10. Juin au Cardinal de la Valette. *Les bourgeois ont reſolu de tenir bon: ils ne manquent point de vivres. Un homme qui en eſt parti depuis huit jours, rapporte que les ennemis ſe ſont retirez à quatre lieuës, & qu'ils bloquent la place ſeulement de loin. Je croi que vôtre armée & celle de Bourgogne, leur donnent de la jalouſie.*

L'Hiſtorien du Cardinal de Richelieu éclaircit un peu ce fait. *Les Eſpagnols*, dit-il, *aiant deſſein de ſignaler le commencement de cette campagne par quelque grand exploit, eſſaiérent de réduire à leur parti la ville de Liége, qui ſe prétendoit libre & neutre. Ils y travaillerent d'abord avec tant de ſuccès, qu'ils en fuſſent venus infailliblement à bout, ſans le zele & le courage du Bourgmeſtre la Ruelle, & de ceux qui tenoient pour la neutralité. Les factieux les aſſiégerent dans la maiſon de ville. Mais la Ruelle aiant eu bien-tôt le deſſus, le parti Eſpagnol fut exterminé par le maſſacre des uns, & par le banniſſement des autres. Jean de Wert commençant d'aſſiéger la ville dans les formes, la Cour de France ne manqua pas de prendre le parti des aſſiégez, & de les animer à ſe bien défendre. On envoia d'abord à la Ruelle une ſomme de dix mille livres; & le reſte du blé que nos munitionnaires avoient dans un magazin à Liége, depuis que l'armée du Roi paſſa dans les Pais-Bas Eſpagnols, lui fut abandonné. On propoſa encore ſuivant l'a-*

1636. *vis de l'Abbé de Mouzon, de lever quelque cavalerie dans le païs. Il avoit mandé à la Cour que les gens de Liége bien intentionnez, étoient déterminez à tenir juſques à la derniere extrémité, & que s'ils avoient dans leur ville deux cens chevaux commandez par un Capitaine François pour faire des ſorties, cette marque de la protection du Roi leur releveroit infiniment le courage. En un mot, il fut reſolu de les aſſiſter en tout ce que l'on pouroit, ſoit par diverſion, ſoit autrement. Nous reconnumes depuis l'interêt que nous avions de rendre aux ennemis cette entrepriſe plus longue & plus difficile. Dez qu'ils en furent dehors par le moien de la compoſition que les Liégeois firent de donner une ſomme d'argent pour ſe délivrer de ces harpies, les ennemis ſe déborderent dans la Picardie, & après avoir raſſemblé toutes leurs forces ſous le Prince Thomas, ſons Picolomini, & ſous Jean de Wert, ils attaquerent puiſſamment le Roiaume.*

Cet Auteur laiſſe encore d'aſſez grandes obſcuritez dans ſon récit. Voici ce que j'ai pu recueillir ailleurs. Le différend des Liégeois avec leur Evêque regardoit principalement la liberté d'élire leurs Magiſtrats, l'exemption de recevoir garniſon, & une certaine ſomme d'argent qu'il pretendoit que la ville lui devoit païer. L'Empereur d'un autre côté, demandoit qu'à l'exemple des autres villes Imperiales, Liége contribuât aux affaires de l'Empire. Les Liégeois ſoutenoient qu'en vertu de certains priviléges acordez par les Empereurs precedens, leur ville étoit exempte des taxes & des impots ordinaires de l'Empire. Et quant à la ſomme

me que l'Evêque vouloit exiger, ils répondoient que le dommage fait dans leur païs par les troupes de Jean de Wert, excédoit de beaucoup tout ce que l'Electeur de Cologne pouvoit prétendre. L'affaire fut enfin acommodée par le Comte Louïs de Naſſau, & par l'Envoié du Cardinal Infant, à condition que les Liégeois reconnoitroient l'Empereur comme leur Souverain, qu'ils contribueroient aux affaires communes de l'Empire, qu'ils n'inſiſteroient plus ſur le dédommagement du degât fait chez eux, & qu'ils païeroient la ſomme d'argent exigée par l'Evêque. La promptitude avec laquelle cet accord ſe conclut un peu après que Jean de Wert ſe fut approché de Liége, fit penſer à la Cour de France que cette entrepriſe ne s'étoit formée qu'en attendant la maturité des blés dans la Picardie, & l'arivée de toutes les troupes Imperiales deſtinées à renforcer celles du Cardinal Infant. 1636.

Mauvais état de la frontiére de Picardie au commencement de la campagne.

Monſieur, dit le Secretaire d'Etat Des-Noiers dans une lettre du 20. Juin au Maréchal Duc de Chaunes Gouverneur de Picardie, *c'eſt fort à propos que vous avez avancé l'aſſemblée de vos troupes. Nous venons de recevoir avis que les ennemis ont deſſein d'attaquer la Capelle au premier jour, & que le rendez-vous genéral de leur armée eſt marqué pour cet effet entre Mons & Valenciennes. Ils ont juſques à 40. piéces de canon. Avec cela, ils prétendent emporter la place en peu de temps. On m'a ordonné de vous dépécher ce courier, afin de vous en avertir, & de vous dire que l'intention du Roi, c'eſt que vous travailliez en diligence à la ſeureté de la Capelle; que vous en*

Vie du Cardinal de Richelieu par

1636. *en renforciez tellement la garniſon, que les ennemis ne puiſſent prendre aucun avantage ſur la place, & que pour exécuter plus ſeurement cet ordre, vous y faſſiez un petit voiage, après que vous aurez commandé aux troupes qui doivent former vôtre armée, de s'aſſembler au plûtôt. Il eſt important de tailler en piéces les premiers qui ſe preſenteront, avant que les ennemis aient un corps capable d'entrer en France, & d'entreprendre ſur nos places. Il y a des reparations fort preſſées dans le païs : on y doit travailler en diligence. Depuis trois mois, je pourſuis inutilement le fonds des fortifications. Les villes peuvent être perduës avant qu'on ait envoié de l'argent. Jugez, Monſieur, quel interêt nous en paierions. Il y a beaucoup auſſi à penſer pour Corbie. C'eſt une des plus dangereuſes places de vôtre frontiére, des plus aiſées à ſurprendre, & même à emporter par force. Le Roi commande qu'on y veille, & que par vôtre attention, & par un puiſſant renfort de la garniſon, vous faſſiez enſorte de la garantir des ennemis. Il ne ſera pas mauvais d'envoier au Catelet, & ſans donner l'alarme, d'avertir les Gouverneurs de ſe tenir ſur leurs gardes. De votre côté, Monſieur, vous ne manquez pas de recevoir de bons avis. En les comparant avec ceux-ci, vous pouvez facilement découvrir quelque choſe. Ce qu'on nous a écrit, nous ne le regardons pas comme indubitable. Mais nous y voions aſſez d'apparence, pour ne le mépriſer pas tout-à-fait.*

Aubery, L. V. Chap. 36. & 39. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Teſtament Politique du même. Part. I. Sect. I. Mémoires de Montreſor.

Tel étoit de l'aveu d'une des creatures de Richelieu, le mauvais état des places frontiéres de Picardie, lors que les Eſpagnols penetrérent ſi avant dans cette province l'an 1636,

1636, que Paris en fût allarmé au dernier point, comme je le raconterai incontinent. L'Historien flatteur du Cardinal qui nous a conservé la lettre que je viens de rapporter, & plusieurs autres dont je me suis utilement servi, recherchant la cause véritable du progrès extraordinaire des armes Espagnoles, s'explique de la sorte. *Quelques uns*, dit-il, *ne concevant pas les raisons apparentes d'un si grand desordre, ont crû qu'il y avoit de la collusion entre le Comte de Soissons Genéral de nos troupes sur cette frontiére, & le Cardinal Infant. Ces gens jugent des intentions du Comte par ce qui éclatta depuis, & s'imaginent que pour mieux ruiner la réputation & la fortune du premier Ministre, il favorisa sous main les desseins de l'Infant; soit en négligeant de donner avis à la Cour du nombre des forces ennemies; soit en ne s'y opposant pas avec toute la vigueur possible. On prétend que M. le Cardinal se défiant lui même de Soissons, fit depécher la Houdiniére Capitaine des Gardes de Son Eminence, afin de s'informer au vrai de l'état de l'armée du Comte, & de l'exciter par toutes sortes de moiens à mieux faire. D'autres attribuent ce malheur à la disgrace de M. Servien, celui des Secretaires d'Etat qui avoit la commission de la guerre. Il fut éloigné dans le mois de Février, & M. Des-Noiers son successeur n'eut pas le temps nécessaire pour bien hâter les préparatifs de la campagne, & mettre les troupes en état de gagner des batailles au mois de Mai, comme nous avions fait l'année precédente.* 1636.

D'ailleurs nôtre armée de Hollande qui montoit avec les recruës à douze mille hommes de

1636. *pied & à quatre mille chevaux, nous eût été d'un grand ſecours, ſi elle eût pu arriver avant l'ouverture de la campagne. Mais l'ordre & la police des Hollandois nous en privérent. Nos gens furent contraints à paier exactement toute leur dépenſe de bouche, & ne purent ſortir du païs juſques à ce que leurs hôtes fuſſent ſatisfaits. De plus la lenteur du ſiége de Dole ruina ſans contredit les affaires du Roi. Nos meilleures troupes y furent occupées près de trois mois. Six ſemaines au delà du terme qu'on s'étoit figuré, rompirent toutes les meſures & troublérent l'economie & l'exécution des projets formez. Le peu d'action des Hollandois nous cauſa un extréme préjudice. Contens d'avoir heureuſement achevé le ſiége du fort de Skenk inveſti dez l'été precedent, ils ne parlérent point de ſe mettre en campagne avant la fin du mois d'Août. Après cela, doit-on être ſurpris de l'irruption & du progrès des Eſpagnols en Picardie? Ils ne trouvérent pas la reſiſtance qui eût été à deſirer, quoique les troupes n'y manquaſſent pas. Nôtre infanterie qu'on faiſoit monter à dix-huit mille hommes, étoit beaucoup plus forte que la leur qui ne paſſoit pas douze mille hommes. A la verité nous étions ſans comparaiſon plus foibles en cavalerie. L'ennemi avoit du moins treize mille chevaux, & le Roi quatre ou cinq mille tout au plus. Or il eſt certain que le plus fort en cavalerie eſt toûjours maître de la campagne; l'infanterie n'étant principalement néceſſaire que pour les ſiéges.*

A quoi bon rejetter la perte de pluſieurs places importantes ſur le Comte de Soiſſons, ſur la diſgrace d'un Secretaire d'Etat,

tat, ſur le long ſejour des troupes Françoiſes dans les Provinces-Unies, ſur la lenteur du ſiége de Dole, & ſur l'inaction du Prince d'Orange? Il falloit avouer de bonne foi que Richelieu fut fort imprudent d'engager la France dans une guerre difficile, comme Montreſor le lui reproche, *lorſque les villes frontiéres n'étoient pas en état de ſe défendre, qu'il n'y avoit point d'argent dans les coffres du Roi, & que les poudres & les autres munitions manquoient.* La lettre que je viens de rapporter, eſt une preuve inconteſtable de la verité de ce que dit Montreſor. L'Hiſtorien du Cardinal en convient lui même. *Quelques-uns*, dit-il, *veulent excuſer la reddition précipitée de pluſieurs places, & oſent avancer que ce fut par maxime d'Etat & pour l'exemple ſeulement qu'on proceda contre les Gouverneurs qui ſe laiſſérent condamner par contumace. On ajoûte que ces Officiers n'avoient point tout le tort qu'on pouroit bien s'imaginer, que les places étoient preſque toutes dépourvuës, & que le défaut des munitions neceſſaires pour ſoutenir un ſiége, & le peu d'apparence de pouvoir être ſecourus contre l'armée nombreuſe des Eſpagnols maîtres de la campagne, obligérent les garniſons à capituler de bonne heure, & à reſerver leur courage & leur vie pour des occaſions où il y auroit plus à eſpérer. Sur quoi, on ne ſauroit nier qu'il n'y eût quelques places de Picardie en aſſez mauvais état. M. Des-Noiers s'en plaint dans ſa dépêche du 20. Juin.* Richelieu, ou quelqu'autre ſous ſon nom, en a donc voulu impoſer & au Roi & au public dans ces paroles adreſſées à Sa Majeſté. *La lacheté de trois Gouverneurs de vos places* 1636.

1636. *places frontiéres donna lieu aux Eſpagnols de prendre pied dans le Roiaume, & d'y acquerir à bon marché un avantage conſiderable.*

Quoi qu'on diſe pour la juſtification du Cardinal, ſon imprudence ſera toûjours inexcuſable. Si le Comte de Soiſſons tant de fois chagriné par un Miniſtre arrogant, a laiſſé faire les Eſpagnols, & ne les a point aſſez vigoureuſement repouſſez; cela diſculpe-t'il Richelieu? Un Politique moins habile n'auroit pas donné occaſion à ſon ennemi ſecret de profiter de ſa négligence & de ſes fautes. Servien étoit néceſſaire: je le veux. Pourquoi le Cardinal le fait-il diſgracier? Pourquoi n'a-t'il pas la prevoiance de mettre Des-Noiers en état d'empécher le mal que l'éloignement de ſon predeceſſeur pouvoit cauſer? Les troupes de France demeurérent long-temps dans les Provinces-Unies ſans en pouvoir ſortir. Il falloit envoier plûtôt l'argent dont elles avoient beſoin pour païer leur dépenſe. La lenteur du ſiége de Dole ruïna les affaires du Roi. Ce fut la faute de ſon Miniſtre. Ou bien, il ne devoit pas conſeiller une entrepriſe trop difficile, ou voiant les Comtois determinez à ſe défendre juſques à la derniére extremité, il eut tort de s'opiniatrer au ſiége d'une place qui pouvoit être ſecouruë & par une puiſſante diverſion, & par une bonne armée. Richelieu & ſon P. Joſeph ſe vont mettre dans la tête que la reſiſtance des Liégeois & le ſiége de Saverne, arréteront le Roi de Hongrie & le Cardinal Infant; de maniére que l'un ne poura envoier du ſe-

secours dans la Franche-Comté, ni l'autre entrer dans la Picardie. Deux jeunes Princes parurent plus fins que le grand Cardinal, & l'habile Capucin, qui *desarma*, dit-on, *avec son chapelet l'Empereur à la Diéte de Ratisbone, & qui fit entrer six bonnets Electoraux dans son capuchon étroit.* L'armée des États Généraux des Provinces-Unies se reposa immediatement après la prise du fort de Skenk. C'étoit à Richelieu de prévenir ce facheux inconvénient, avant que de former de si vastes projets. Enfin, les Espagnols superieurs en cavalerie furent maîtres de la campagne. Belle raison! Un Cardinal si versé dans le métier de la guerre, ne devoit-il pas avoir un puissant corps de cavalerie, afin de s'opposer à l'irruption des ennemis, & pour entrer même dans leur païs si l'occasion s'en presentoit? 1636.

Irruption du Cardinal Infant dans la Picardie.

Les Etats Generaux des Provinces-Unies, dit le Maréchal de Bassompierre, *contens d'avoir repris le fort de Skenk, & de voir comme ils l'avoient toûjours desiré, les deux Couronnes engagées dans une grande guerre l'une contre l'autre, les laisserent se battre, & mirent leur armée en garnison pour tout l'été. Cela encouragea le Cardinal Infant à faire irruption en France. Aiant donc joint ses forces à celles du Duc Charles, du Prince François de Loraine Evêque de Verdun, & de Jean de Wert, il entre à la fin du mois de Juin en Picardie avec une armée de vingt mille chevaux & de dix mille hommes de pied, assiége la Capelle, prend la place le septiéme jour, & se vient poster devant Guise.* Avant son départ de Mons en Hainaut, le Prince Espagnol

1636. pagnol publia un manifeſte ſpécieux, qu'on eut ſoin de répandre dans les places frontiéres de France & ailleurs. Il y diſoit que depuis quelques années, Louïs avoit contre toutes les régles de la juſtice & du droit des gens, porté la guerre dans l'Empire, & dans les Païs héréditaires du Roi d'Eſpagne; ſecouru d'hommes & d'argent les ſujets rebelles de Ferdinand & de Philippe; aidé le Roi de Suéde à envahir l'Allemagne; acheté des Suédois pluſieurs villes uſurpées dans l'Alſace, & occupé d'autres à force ouverte. Qu'encore que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne euſſent un droit légitime de déclarer la guerre à Louïs après tant d'hoſtilitez commiſes de ſa part, la conſidération du ſang innocent qui ſe devoit répandre dans une querelle, dont la déciſion ſeroit difficile & lente, les avoit longtemps retenus. Que nonobſtant une ſi grande modération, le Roi de France aiant depuis peu attaqué les Païs-bas Eſpagnols, le Milanois, & le Comté de Bourgogne, tous les bons Catholiques devoient demeurer convaincus qu'une plus longue patience ne ſerviroit qu'à rendre Louïs & ſes alliez plus audacieux & plus entreprenans. Que leurs Majeſtez Impériale & Catholique avoient ainſi reſolu d'envoier leurs troupes en France, non pour uſurper le bien d'autrui; mais afin de reduire leur ennemi commun à la neceſſité de rappeller les ſiennes de l'Italie & de l'Allemagne, de rendre des provinces & des villes injuſtement priſes, & d'accepter les conditions de paix raiſonnables qu'elles offroient. Que pour témoigner les égards qu'ils

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 39. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. 1. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mercure François. 1636. Grotii Epiſtola paſſim. 1636. Lotichius Rerum Germanicarum Part. II. L. XXVII. Cap. I. Nani Hiſtoria Veneta. L. X. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 437. 438.

qu'ils avoient aux instantes priéres de la Reine mere du Roi Trés-Chrétien, Ferdinand & Philippe promettoient de recevoir sous leur protection tous les François & toutes les villes qui voudroient ne s'opposer point, & contribuer même à l'exécution d'un si juste dessein. Que l'Empereur & le Roi d'Espagne s'engageoient à ne conclure aucun traité avec Louïs, à moins qu'il ne satisfît aux demandes raisonnables de Marie de Medicis; que les Princes & les grans Seigneurs dépouillez de leurs biens, n'y fussent entiérement rétablis; & que le traité conclu à Ratisbone ne fût solennellement confirmé & exécuté. Enfin, que s'il plaisoit à Dieu de benir les intentions & les efforts de Ferdinand & de Philippe, ils n'en tireroient aucun autre avantage, que la seureté de la Religion Catholique, & l'établissement d'une paix solide & durable dans l'Europe. Le Roi de France tenoit à peu près le même langage dans ses declarations, & dans ses manifestes. Laissons au Dieu scrutateur des cœurs le jugement de la sincerité des uns, ou des autres. 1636.

Il semble que le manifeste du Cardinal Infant fit quelque impression sur l'esprit des Picards fort mécontens des nouveaux impots dont ils se voioient acablez, & particuliérement sur celui des habitans d'Amiens capitale de la province. Du moins cette lettre d'un Secretaire d'Etat le donne à penser. *Monsieur*, dit Des-Noiers au Maréchal de Chaunes, *le Roi aiant eu avis que le peuple d'Amiens mécontent de l'établissement du sou pour livre, de quelques autres nouveaux impots*

1636. *pots qu'on leur demande, du changement de la garde, & de l'affoibliſſement de la garniſon de la citadelle, ſeme des bruits ſéditieux, & que les plus mutins oſent crier qu'il ne leur importe quel maître ils ſervent, puis qu'ils ſont reduits à la derniére miſére ; j'ai eu charge de vous dépécher ce courier exprés, pour vous dire que l'intention de Sa Majeſté eſt que vous envoiiez quelque Gentilhomme de vos amis, qui reconnoiſſe ſous main la vérité de ces bruits, & qui tâche d'adoucir ces gens, & de guerir les eſprits malades.* Une choſe augmentoit le mecontentement de ceux d'Amiens. Le Maréchal avoit tiré de leur citadelle la plus grande partie des armes, des munitions, & de la garniſon pour mettre ſon chateau de Chaunes à couvert des inſultes des ennemis. De maniére que ces pauvres gens crioient, que ſi on ne vouloit pas avoir plus de ſoin de leur conſervation, ils chercheroient quelqu'un qui les traitât mieux. Des-Noiers écrivit encore peu de temps aprés au Maréchal ſur le même ſujet. *Nous recevons tous les jours de nouveaux avis de la peſte des corps; mais encore plus de celle des eſprits, dans Amiens. En verité, Monſieur, il y faudroit pourvoir autrement. Cela vous regarde ſi fort que vous ne devez rien négliger, ni épargner afin de prévenir le mal. Je voudrois envoier pour trois mois cinq cens hommes dans la citadelle, & y mettre toutes les autres choſes néceſſaires pour la défendre & contre l'ennemi, & contre la canaille de la ville qui eſt mal affectionnée. Vous me permettrez, Monſieur, de vous dire que vous faites beaucoup d'autres dépenſes qui ne ſont pas ſi néceſſaires.*

Trois

Trois jours de vôtre table éloigneroient mille petits inconveniens qu'on plaint, ſans y remedier. La lettre eſt un peu ſéche. Richelieu ſe défioit-il autant du Maréchal de Chaunes, que du Comte de Soiſſons ? 1636.

Le Baron ou Marquis du Bec-Creſpin, autrement Vardes, Gouverneur de la Capelle aiant capitulé avec les ennemis au commencement du mois de Juillet, l'allarme fut grande à la Cour de France. *Le Roi qui prenoit des eaux à Fontainebleau*, dit Baſſompierre, *vint à Paris auſſi bien que M. le Cardinal. Le Mardi 15. Juillet il y eut conſeil au Louvre, & le lendemain encore. L'un & l'autre partent enſuite; Sa Majeſté pour Verſailles, & M. le Cardinal retourne dans ſa maiſon de Charonne. Il n'y demeura pas ſans affaires. Vingt mille chevaux & dix mille hommes de pied ennemis ravageoient la Picardie. Les Eſpagnols ſe ſéparerent après la priſe de la Capelle. Leur groſſe cavalerie alla vers Guiſe avec l'infanterie. Le Duc Charles & le Duc François de Lorraine tirérent du côté de Vitri. Jean de Wert faiſoit des courſes en Picardie, dans l'Ile de France, & en Champagne.* Le commandement genéral de l'armée Françoiſe qui ſe devoit oppoſer aux progrés du Cardinal Infant fut donné au Comte de Soiſſons, & les Maréchaux de Chaunes & de Brezé ſervoient ſous lui en qualité de Lieutenans Genéraux. Richelieu diſſimuloit ſa crainte autant qu'il pouvoit, & affectoit de ne paroitre aucunement allarmé de ce premier avantage des ennemis. *La Capelle a été priſe*, dit-il à ſon confrere la Valette, *parce qu'elle ne s'eſt point défenduë.*

Nous

1636. *Nous entendrons ce que le Gouverneur voudra dire pour ſa juſtification. Il n'a pas répondu à ce qu'on attendoit de lui. Comme la place eſt petite & peu importante, la perte n'eſt pas conſidérable. N'en ſoiez point s'il vous plaît en peine, & croiez que nous avons ici des forces plus que ſuffiſantes, non ſeulement pour empêcher que les ennemis ne nous faſſent plus de mal; mais encore pour prendre nôtre revanche ſi l'occaſion s'en preſente. Le Roi ne changera rien dans ſes deſſeins. L'armée de la Franche-Comté, la vôtre, & celle de M. de Weymar continueront d'agir ſelon les premiers projets.* Dans peu de temps, on rabattra quelque choſe de cette fierté. Le bon Des-Noiers parle un peu plus ſincerement dans une de ſes lettres aux Maréchaux de Chaunes & de Brezé. *Je ne vous dirai point combien la Cour a été étonnée, non de la priſe, mais de la reddition de la Capelle. Puiſque la choſe eſt faite, il eſt queſtion maintenant de prévoir & d'empêcher les ſuites. Hors l'opinion qui ſouvent bleſſe autant que la réalité, la perte n'eſt pas grande.* Cela pouvoit bien être vrai. On s'en ſeroit moins allarmé, ſi les autres places de Picardie avoient été mieux pourvuës. *Les gens de Calais*, ajoûte le Secretaire d'Etat, *preſſent extrémement que leur garniſon ſoit renforcée. Dourlens & Corbie n'en ont pas moins beſoin.*

Le Comte de Guebriant ſauve Guiſe.

Les ennemis, dit le Maréchal de Baſſompierre, *firent ſemblant d'aſſiéger Guiſe. Mais ils y trouvérent ſix mille hommes compoſez de ſeize compagnies des gardes, du regiment de Champagne, & de ceux de S. Luc, de Vervins & de Langeron. Une ſi bonne garniſon fit une*

une vigoureuſe ſortie dez que les ennemis s'approchérent; de maniére qu'ils ne s'opiniatrérent pas à cette place. Le Comte de Guébriant envoié pour y commander, ſe ſignala beaucoup. Voici ce que l'Auteur de ſon hiſtoire, ou plûtôt ſon Panégyriſte, raconte. 1636.

L'importance de Guiſe, place juſques alors extrémement négligée, fit que le Roi jetta les yeux ſur pluſieurs perſonnes capables de la bien défendre. Le Comte de Guébriant l'emporta dans l'eſtime de Sa Majeſté. Le 6 Juillet, on lui expédie une commiſſion pour s'y aller jetter avec ſix mille hommes. Quelques Capitaines des ſeize compagnies des gardes compriſes dans ce puiſſant renfort, étoient & plus agez, & plus anciens dans le ſervice que Guébriant. Mais contens de lui obeir, ils le regardérent plûtôt comme leur Genéral, que comme leur compagnon. Jamais ville ne fut en plus mauvais état dans le repos d'une pleine paix, que Guiſe au milieu des dangers & des allarmes de cette furieuſe guerre. Ses défenſes étoient ruinées, ſes murailles ouvertes en pluſieurs endroits, les citernes rompuës, & le canon preſque tout demonté. Le Sieur de l'Echéle qui commandoit auparavant dans la place, étoit malade, & n'avoit que fort peu de gens. Les habitans effraiez ſe préparoient à la fuite avec ce qu'ils poſſedoient de plus précieux, & de plus facile à emporter.

Journal de Baſſompierre. Tom. II. Hiſtoire du Maréchal de Guébriant. L. I. Chap. 12. & 13. Mercure François. 1636. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 437. 438.

Le Comte de Guébriant commence par les raſſurer, les anime par des exhortations véhémentes, & les acompagne de proteſtations ſi vives de mourir pour leur defenſe, qu'il leur inſpire une reſolution toute Lacedémonienne, de faire de la poitrine, partie de la muraille. Après

Digitized by Google

1636. *près avoir ainſi fortifié le dedans il emploie ſes ſoins aux réparations du déhors, ordonne de grans retranchemens, & ſans qu'il en coute rien au Roi met Guiſe en état d'attendre ſans crainte l'attaque des ennemis.* Je ne ſai ſi cet Auteur avoit bien penſé à tout ce qu'il nous dit ici à la gloire de ſon Heros. Ces travaux merveilleux & extraordinaires ont du être achevez en quatre ou cinq jours. Guébriant reçoit ſa commiſſion le ſixiéme Juillet, les Eſpagnols paroiſſent devant Guiſe le treizieme, & le Gouverneur eſt ſommé le ſeizieme. Laiſſons aux autres le ſoin de rendre ces circonſtances plus vraiſemblables, & ſuivons le recit de cet Hiſtorien un peu trop entêté de louer Guébriant. *Les habitans*, pourſuit il, *le voiant travailler lui même aux fortifications avec ſes ſoldats y mirent tous la main, & contribuérent à tout ce qui fut neceſſaire. Sa Majeſté croioit la place en meilleur état quand elle y envoia le Comte. Informée depuis de la puiſſance des ennemis, & craignant de perdre un ſi bon Officier & ſes troupes, s'il s'opiniatroit à ſe défendre, elle lui permit par une lettre de cachet de bruler la ville, s'il ne croioit pas qu'elle ſe pût garder. Cela ne ſervit qu'à l'animer davantage à faire pour le ſervice de ſon Prince plus qu'on ne pouvoit attendre de lui dans une ſi facheuſe conjoncture. Aſſuré qu'il étoit de la reſolution de ſa garniſon, & de la bonne volonté des gens de la ville, il ne ſouhaita rien tant que d'être aſſiégé, afin d'arrêter le progrés des ennemis, juſques à ce que le Roi pût achever la levée de ſes forces. La bonne fortune des Eſpagnols priva Guébriant de la gloire de les chaſſer après un ſiége*

Digitized by Google

ſiége formé. Ils ſe contentérent de ſa parole, & ne crurent pas qu'il ſe dût rendre, après avoir ſi courageuſement rejetté leurs propoſitions, & comme envoié le défi de le venir attaquer. 1636.

Pour l'honneur du Comte, ſon Hiſtorien nous permettra de douter un peu de l'exactitude d'un pareil recit. En ſage & brave homme, Guébriant put bien repondre fierement à la premiére ſommation. Mais il dut être bien-aiſe de ce qu'on prenoit le parti de le laiſſer en repos dans une ſi mauvaiſe place.

Les ennemis parurent le 13. *Juillet aux environs de Guiſe. Ne voulant pas entreprendre un ſiége ſans être aſſurez du ſuccez, de peur de perdre quelque choſe de la reputation qu'ils croioient avoir acquiſe, ils reſolurent de reconnoitre auparavant la place & la contenance du Gouverneur. Deux jours furent emploiez à ce deſſein. Leurs corps avancez n'approchérent que de loin, & aiant été battus & repouſſez dans toutes leurs eſcarmouches, ils ne purent que faire un rapport avantageux de la brave reſolution du Comte de Guébriant. Le* 16. *leur armée décendit dans la plaine de Rucoi avec vingt-cinq piéces d'artillerie, & le Prince Thomas s'avança au chateau de l'Eſtang. Toutes ces approches n'étonnérent point tant le Comte, que la ſommation du Prince qui lui envoia offrir compoſition par un trompette. Telle fut la réponſe de Guébriant.* Je ferai abattre trente braſſes de muraille, ſi M. le Prince Thomas croit abréger le deſſein de ſon ſiége par un aſſaut. *Les Eſpagnols qui projettoient d'emporter des places plus voiſines de Paris, où ils ſe vantoient de prendre leurs quartiers d'hiver, délogérent le jour même, & allérent camper entre*

1636. *Ribemont & l'Abbaïe d'Origni.* A ce que je voi, Guébriant faiſoit des rodomontades auſſi bien qu'un Eſpagnol. Je ne prétens pas rien diminuer de la réputation de cet excellent Officier. Il avoit certainement beaucoup de mérite. Mais eſt-ce une ſi rare merveille qu'avec une bonne garniſon de ſix mille hommes, il ait refuſé de ſe rendre à la premiere ſommation? Son Hiſtorien n'exaggére-t'il point un peu trop, quand il nous dit qu'en cette occaſion, *le Roi admira la conduite & le courage de Guébriant, que la France loua ſa fidélité, & que le bruit en courut chez tous les étrangers*?

Le Comte de Soiſſons étoit alors à la Fére avec trois mille chevaux, & dix mille hommes de pied. C'eſt tout ce qu'il avoit pu ramaſſer des troupes de Picardie & de Champagne. Mais il en recevoit tous les jours de nouvelles, afin de faire tête aux ennemis. On tint là un grand Conſeil de guerre ſur la maniére dont il s'y falloit prendre pour arrêter un torrent prêt à inonder toute la Picardie. La pluralité des voix alla d'abord à défendre le paſſage de la riviére de Ham, parce que les ennemis étoient de l'autre côté. Soiſſons fut d'un avis contraire, & propoſa de marcher droit vers Guiſe. *Monſieur*, lui dit le Maréchal de Brezé, *le païs par où il faudra paſſer, eſt entiérement ravagé par les Eſpagnols. Il n'y a pas aſſez de moulins pour moudre le blé neceſſaire à la ſubſiſtance des habitans; encore moins celui dont nous avons beſoin pour nourir un corps de troupes aſſez nombreux, & qui groſſit tous les jours En marchant vers Guiſe, vous vous mettez derriére l'en-*

l'ennemi, au lieu de lui faire tête. S'il vient une fois dans le païs entre les riviéres de Somme & d'Oiſe, il nous coupe la communication avec la France, & nous jette dans la neceſſité d'aller chercher de quoi vivre en Champagne. Abandonnerons-nous à ſa diſcretion un païs ouvert, & pluſieurs villes déja fort épouvantées, où il n'y a que des garniſons modiques? Si les Eſpagnols tournent vers le Catelet, je croi qu'il faut cotoier la Somme, afin de couvrir la Province, d'aſſurer les places, & d'empécher le paſſage de la Riviére. Que s'ils retournent vers la Capelle, nous reprendrons nôtre poſte de la Fere, toujours à la tête, & jamais à la queuë des ennemis. Tant qu'ils ſeront les plus forts, & dans le Roiaume, le plus ſur, c'eſt de mettre une riviére entr'eux & nous, de ſe poſter à propos, & de ſe retrancher avantageuſement. Vous avez dit vôtre ſentiment, Monſieur, reprit fiérement le Comte, *c'eſt à moi d'ordonner ce que je croi plus utile au ſervice du Roi.* Soiſſons commande ſur le champ à Deſcures Maréchal des Logis, de pourvoir aux choſes néceſſaires à l'armée qui doit aller à Guiſe. *Je ne croi pas*, dit alors Brezé, *que l'intention de Sa Majeſté ſoit que l'avis de ceux qui ont leur voix au Conſeil de guerre, ſoit comptée pour rien.* Le Comte ſe retire, & les autres font de même. Saint Ibar confident de Soiſſons, lui remontre les conſéquences de ſa fierté mal-entenduë, le raméne doucement, & obtient ſa permiſſion d'aller faire quelques civilitez de la part du Comte, au Maréchal de Brezé, & de l'aſſurer que le nouveau Général de l'armée aura deſormais plus d'égard aux ſentimens de ſes Officiers ſubalternes. 1636.

1636. Puyſégur uſa-t'il alors de la liberté que Soiſſons lui avoit donnée dans la même ville de la Fere, comme nous le liſons dans les mémoires de cet Officier ? *M'étant trouvé au couché de M. le Comte*, dit-il, *qui m'avoit fait dire par M. de Saint Ibar, qu'il vouloit m'entretenir dez que chacun ſe ſeroit retiré de ſa chambre, il me parla en ces termes obligeans en preſence de M. de S. Ibar.* Puyſégur, je ſai que vous êtes un honnête homme, un brave Officier, & que vous entendez parfaitement vôtre métier. Voici une grande guerre allumée, & je me trouve à la tête des armées du Roi. S'il ne m'arrive aucun accident facheux, pendant que j'aurai l'honneur de les commander, je ſerai le plus content du monde. Il faut pour cela que je préne mes précautions, & que je ſuive l'avis des habiles gens. J'ai jetté les yeux ſur vous. Si vous voiez que je faſſe quelque choſe qui ne vous paroiſſe pas bien; ſoit dans les ordres que je puis donner; ſoit dans les différends qui arrivent ordinairement parmi les troupes, ou dans ma conduite au régard des Officiers, dites le moi librement. Je vous demande vôtre amitié, & je veux que vous ſoiez mon ami. *Je répondis à M. le Comte que j'étois ſon très-humble ſerviteur; qu'il n'avoit pas beſoin de mes avis, & qu'il en ſavoit plus que moi.* Je veux, *reprit-il*, que vous m'acordiez ce que je vous demande. *Là deſſus, je lui promis de le faire juſques à ce que je reconnuſſe qu'il ne le trouvoit pas bon.* Il eſt certain que Soiſſons eut beſoin que ſes confidens l'avertiſſent qu'il en uſoit fort mal avec Brezé. Son juſte

juſte reſſentiment contre Richelieu le rendoit trop fier & trop imperieux au régard du beaufrere de ſon ennemi. La diſpoſition que ce Prince découvrit à Puyſégur, étoit raiſonnable & honête. Mais quoique les perſonnes du premier rang donnent une pareille liberté, on en uſe bien rarement. Chacun craint de leur déplaire. Une confiance ſi particuliére ne fut-elle point un artifice, afin de gagner un bon Officier par rapport au projet formé entre le Duc d'Orleans & le Comte de Soiſſons? J'en parlerai bien-tôt. 1636.

Les ennemis, après avoir pris la Capelle, dit Chavigni dans une lettre du 23. Juillet au Cardinal de la Valette, *n'ont rien fait. Ils ont demeuré dix jours entre Guiſe & la Fére. A cette heure, ils tournent vers S. Quentin. On croit qu'ils en veulent au Catelet, ou à Dourlens. Leur armée monte à dix ou douze mille hommes de pied, & à treize mille chevaux, ou environ, tant bons que mauvais. La nôtre eſt de dix-huit mille hommes de pied & de quatre à cinq mille chevaux. Il en vient encore quinze cens de la Nobleſſe de Normandie, & mille, ou douze cens du Bolonois & d'ailleurs, prêts à joindre l'armée. De maniere qu'il y a de l'apparence que les ennemis ne feront plus rien.* Si les choſes étoient véritablement ſur ce pied-là, on doit être fort étonné de voir le Catelet pris en deux jours, & S. Léger Gouverneur rendre la place, ſans attendre qu'il y eût une bréche faite. *Tout le monde*, dit Des-Noiers dans une de ſes lettres, *trouve cette ſubite reddition fort étrange. Si les places tiennent ſi peu, il n'en faut plus*

1636. *avoir en France. On fera mieux d'en laiſſer l'uſage aux Allemans. Ils ſe ſont defendus deux mois dans Saverne, ſans baſtions, ni remparts.* Voions encore ce que Chavigni dit là deſſus au Cardinal de la Valette le 26. Juillet. *Nous eûmes hier nouvelle que le Catelet a été pris après deux jours de réſiſtance. Le Gouverneur ſe diſculpe ſur ce que les ſoldats & les habitans ſe ſont révoltez contre lui. Mais ce qu'il y a de mal, c'eſt qu'aucun n'a été châtié. Nôtre armée conſidére à cette heure la contenance des ennemis pour s'oppoſer au progrès qu'ils pouroient faire. Nous craignons qu'ils n'aillent à Dourlens. Si nous en ſommes quittes pour la Capelle & le Catelet, il y aura de quoi ſe conſoler. Mais ſi nous venons à perdre une grande place, cela ſera bien facheux.*

Quoique le Duc de Saint Simon dît hautement que S. Léger Gouverneur du Catelet ſon oncle, ne capituleroit point, on avoit ſi mauvaiſe opinion de lui à la Cour & à l'armée, que le Roi & le Comte de Soiſſons penſérent chacun de leur côté à envoier un bon Officier au Catelet pour veiller ſur la conduite du Gouverneur. Pontis fut celui ſur lequel Soiſſons jetta les yeux. Mais le Maréchal de Brezé qui conſideroit Pontis, détourna le coup. Il voioit bien qu'il n'y auroit ni honneur, ni profit, à défendre une méchante place dépourvuë de tout, & qu'un brave homme y hazarderoit inutilement ſa reputation & ſa vie. Circonſtance qui ſert beaucoup à diſculper S. Léger. *Le Comte de Soiſſons penſa*, dit Pontis, *à m'envoier au Catelet, & ordonna qu'on me*

me cherchât de tous côtez. M. de Brezé qui savoit bien où j'étois, me fit un tour d'ami. Persuadé que me mettre dans une place incapable de tenir contre une si puissante armée, ce seroit m'exposer trop visiblement, il ne témoigna jamais avoir la moindre connoissance du lieu où l'on me pouroit trouver. Il est certain que je serois peri en cette occasion. N'étant pas d'humeur à me rendre sans me bien battre, j'aurois exposé la place à être emportée d'assaut. 1636.

Par malheur pour un autre Officier nommé Nargonne, il fut celui auquel le Roi pensa pour ce desagreable emploi. *Sa Majesté*, dit Puységur, *envoia une dépêche à Nargonne pour lui commander d'aller trouver M. le Comte qui lui donneroit escorte, & lui faciliteroit l'entrée au Catelet. Son ordre portoit, que s'il voioit le Gouverneur en disposition de se rendre, sans y être forcé par les ennemis, il le fit arrêter & le tuât mêmes; se servant de ceux de la garnison qui n'étoient point de la morte-païe afin de tenir bon dans la place. Nargonne fut assez heureux pour y entrer, & assez malheureux le lendemain pour servir d'ôtage à la capitulation que le Gouverneur fit avec les ennemis. Le Catelet étant rendu, il revint à l'armée, & fut mis entre les mains du Chevalier du Guet qui le fit conduire en prison. Il y demeura quatre ou cinq ans.*

Cependant tout le monde crioit contre Richelieu, qui avoit laissé les places frontiéres de la Picardie dans un si mauvais état. Pour couvrir sa négligence, il persuada au Roi d'ordonner qu'on fît le procés au Baron du Bec, & à S. Léger Gouverneurs de la

1636. Capelle & du Catelet. Mais ils trouvérent moien de s'échapper; ſoit que ce fût un bon office de leurs amis; ſoit que le Cardinal favoriſât lui même ſous main leur évaſion, & voulût ſeulement les faire condamner par contumace; de peur qu'en les mettant dans la néceſſité de parler à leurs Juges, & de ſe juſtifier, ils ne montraſſent que la perte de leurs places lui devoit être uniquement imputée. Richelieu & ſes creatures faiſoient grand bruit à la Cour. On tâchoit de prévenir & d'irriter le Roi contre la prétenduë lâcheté de deux Gentilshommes qui ne manquoient pas de courage. *N'épargnez ni Gouverneurs, ni Lieutenans, ni Capitaines, ni Officiers, ni ſoldats*, diſoit Des-Noiers à Belle-Jambe, & à Choiſi nommez Commiſſaires, pour l'inſtruction du procés. Le Cardinal & ſes gens étoient d'autant plus animez, que les ſoldats des deux garniſons de la Capelle & du Catelet mécontens de ce qu'ils n'avoient rien reçû de leur ſolde depuis long-temps, dirent ſans façon, au rapport du ſavant Grotius, qu'ils ne vouloient pas donner leur vie pour ſoutenir une querelle, où le Roi n'avoit aucune part, & qu'il étoit ſeulement queſtion de maintenir la fortune du premier Miniſtre. Ne croioit-on pas encore que le Baron du Bec & S. Léger ſecretement attachez à Marie de Medicis penſoient comme leurs ſoldats?

Grotius Epiſt. 625.

Les Eſpagnols paſſent la riviére de Somme, & prénent Corbie.

Le mois d'Août ariva, dit Baſſompierre. *Les Eſpagnols aſſiegérent & prirent le Catelet en deux jours. Ils vinrent enſuite ſur le bord de la riviére de Somme, dans le deſſein de la paſſer.*

ſer. M. le Comte parut ſur l'autre rive pour s'y oppoſer : mais en vain. Les ennemis paſſérent & taillérent en piéces le régiment de Piémont. De maniére que M. le Comte ſe retira en diligence à Noion. D'autres diſent, à Compiegne. Soiſſons put bien aller à l'une & l'autre ville. Elles ſont aſſez voiſines. Ce nouvel avantage du Cardinal Infant fut remporté vis à vis de Ceriſi ; une ou deux lieuës au deſſus de Brai. Quelle fut la conſternation du peuple, quand il vid l'armée Françoiſe fuir honteuſement devant huit ou dix mille hommes commandez par Picolomini & Jean de Wert qui la pourſuivoient ! Mais la néceſſité de couvrir Paris extraordinairement allarmé l'emporta ſur toutes les conſidérations d'honneur. Si nous en croions Montreſor, il s'en falloit beaucoup que les troupes du Comte de Soiſſons ne fuſſent auſſi nombreuſes, & celles du Cardinal Infant auſſi peu conſidérables, que Des-Noiers, Chavigni, & les autres creatures de Richelieu le ſuppoſent. *M. le Comte*, dit Montreſor, *fut obligé de ſe retirer devant les ennemis, parce que ſon armée n'étoit compoſée que de ſix mille hommes de pied. Après avoir pris la Capelle, ils vinrent droit à la riviére de Somme. Leurs forces étoient pourvuës de tout. Elles montoient à vingt mille chevaux & à dix mille hommes de pied, avec trente piéces de canon & toutes les autres choſes néceſſaires à faire de grans progrès. Le paſſage fut défendu à Brai autant que la foibleſſe de l'armée de M. le Comte le put permettre. Mais il fallut enfin ſe retirer & ſe jetter dans Compiegne, pendant que les ennemis demeuroient maîtres de* 1636.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 37. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Memoires de Montreſor. Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. XVII. Mercure François. 1636. Grotii Epiſtola paſſim. 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. pag. 437. 438. Hiſtorie di Gualdo Priorate. Part. II. L. II.

1636. *la campagne. Corbie fut prise, & la France exposée à toutes les incursions que les Espagnols y voulurent faire.*

De peur qu'on ne nous accuse de préférer le témoignage de Bassompierre & de Montresor ennemis de Richelieu à celui des autres, rapportons ce que le Roi lui même & deux Secretaires d'État, disent de cette étrange disgrace. *Vous avez sû*, dit Louïs au Cardinal de la Valette dans une lettre du 9. Août, *que les ennemis qui sont en Picardie, aiant pris la Capelle & le Catelet, ont forcé le passage de Brai sur Somme. Ils se préparent à attaquer quelque ville sur la même riviére, ou à tourner vers celle d'Oise. Bien que j'aie fait munir toutes mes places qui sont de ce côté-là, de bon nombre d'hommes, & des autres choses nécessaires à une vigoureuse défense, je trouve si peu de cœur dans ceux qui en ont la garde, que je ne croi pas me devoir fier à eux. Il vaut mieux former un puissant corps d'armée pour combattre les ennemis à la campagne. C'est à quoi je travaille incessamment. Dans peu de jours, j'aurai aux environs de ma bonne ville de Paris douze ou quinze mille hommes, & un nombre considérable de ca valerie. Quand le tout aura joint les troupes que commande mon Cousin le Comte de Soissons, je m'avancerai en personne vers mes ennemis, & leur donnerai bataille, si l'occasion s'en presente. Je fais lever aussi une armée de douze mille hommes de pied & trois mille chevaux dans ma province de Normandie, sous la conduite de mon Cousin le Duc de Longueville. En cas de besoin elle fortifiera celle que je vas commander moi même. . . . . Depuis cette depêche écrite, j'ai ap-*

Digitized by Google

appris que les ennemis ſe ſont avancez juſques à Roie. Le Prince Thomas, Picolomini, & Jean de Wert ſont à leur tête. 1636.

Dans une lettre au même la Valette du 5. Août, Des-Noiers raconte une circonſtance du paſſage de la Somme, ſi glorieuſe à un Officier, que les régles de l'Hiſtoire qui doit rendre juſtice au mérite & à la valeur, ſans aucune diſtinction de rang, ne me permettent pas de la ſupprimer ici. *Les ennemis de Picardie*, dit le Secretaire d'Etat, *ont pris la Capelle & le Catelet par la lâcheté, ou par la trahiſon de leurs Gouverneurs. Ils ſont tous deux en fuite. On fait leur procès par contumace. Vous entendrez parler d'un jugement qui ſervira d'exemple à la poſterité.* Ces deux Officiers furent en effet condamnez à être écartelez ; ſupplice qui ne s'ordonne que contre les criminels de leze-majeſté au premier chef. Mais il n'y avoit point de peine trop atroce, quand il étoit queſtion de maintenir la fortune & d'intimider les ennemis ſecrets d'un Miniſtre vindicatif & cruel. Ce que Des-Noiers dit lui même du mauvais état des places frontiéres de Picardie, diſculpe aſſez le Baron du Bec & S. Léger dans nôtre eſprit, & nous fait mieux connoître la ſcelerateſſe dun Prêtre. *Les Eſpagnols*, pourſuit le Secretaire, d'Etat *s'imaginant de trouver la même facilité par tout, vinrent le premier jour d'Août prendre le paſſage de Brai ſur la Somme, où il n'y avoit qu'un moulin capable de tenir trente mouſquetaires. L'ennemi décendit d'abord de la montagne, & dreſſa une batterie à cent pas du moulin. Le Chevalier de Monteclair du regiment de la*

1636. *Marine, ſortit alors comme de terre, alla droit aux Eſpagnols avec ſes mouſquetaires, & tua un ſi grand nombre de ceux qui gardoient le canon, qu'à peine reſta-t'il aſſez de gens pour le retirer au milieu de la montagne. Ils ont tiré de là dix-huit cens coups de canon ſur le moulin, ſans avoir pû chaſſer les nôtres avant que cette pauvre cabane fût entiérement détruite. Les munitions conſumées & cette conquête, auroient plus que ſuffi à prendre une bonne ville. Le Chevalier & ſes mouſquetaires ſe ſont retirez au gros de nôtre armée campée de l'autre côté de la riviére, afin de combattre l'ennemi, s'il entreprend de la paſſer. Elle eſt moindre en cavalerie que la leur. Mais ce que nous y avons, vaut beaucoup, & chacun eſt en diſpoſition de bien faire.* Dans ces depéches, les choſes miſes en apoſtille ſont ordinairement plus facheuſes que celles du corps de la lettre : tant une mauvaiſe nouvelle ſuivoit l'autre de près. Voici celle que Des-Noiers ajoute. *Nous recevons avis de la défaite de quelques troupes en Picardie, qui gardoient le paſſage de Saiſſi ſur la riviére de Somme. Les ennemis s'en ſont rendus maîtres. Mais il eſt vrai de toute certitude qu'ils ont perdu deux fois plus de monde que nous.* Le bon Secretaire d'Etat ſe conſole des diſgraces de ſon maître le mieux qu'il peut.

L'attaque du moulin où Monteclair ſe ſignala, n'étoit qu'une feinte des Eſpagnols pour amuſer les François. Chavigni le marque poſitivement dans ſa lettre au Cardinal de la Valette du 7. Août. *Les ennemis ont paſſé la riviére de Somme*, dit-il, & *nôtre armée a été obligée de ſe retirer à Noion. Ils avoient*

avoient fait ſemblant de vouloir paſſer à Brai, & M. le Comte de Guiche s'étoit retranché devant eux. Mais ils ont trouvé un paſſage à une lieuë au deſſus. Dez que M. le Maréchal de Brezé en fut averti, il y alla avec quatre cens chevaux & le régiment de Piémont. Une bonne partie des Eſpagnols étoit déja paſſée. Il y eut pourtant quelque combat, où les deux Mauſolens ont été tuez. Les ennemis ſont maîtres de la campagne entre les riviéres de Somme & d'Oiſe. On léve en diligence vingt mille hommes de pied à Paris & aux environs. Pour ce qui eſt de la cavalerie, nous en aurons le plus qu'il ſera poſſible, afin de faire un corps pour garder la riviére d'Oiſe, & un autre pour fortifier nôtre armée. Le Roi prétend s'avancer dans trois jours à Senlis. Monſeigneur le Cardinal ſuivra Sa Majeſté. Voila le veritable état où ſont ici les choſes. Tous les ponts ſur l'Oiſe furent promptement rompus. Mais les Eſpagnols trouvent un gué, & portent la deſolation & le feu juſques aux portes de Compiegne. La ville de Roie leur ouvre les ſiennes, & celle de Corbie eſt incontinent aſſiégée. Soyecour beau-frere du Préſident de Mêmes & du Comte d'Avaux, Gouverneur de la place & Lieutenant General de la Province, ne ſe défendit pas plus que les autres, quoiqu'il eût ſeize cens hommes de garniſon. Quelqu'un prétend que les habitans chagrins contre le Gouverneur, l'obligérent à capituler. Soit que cet Officier fût ſuſpect à la Cour; ſoit qu'on n'y eût pas bonne opinion de ſa prudence & de ſa bravoure, S. Preuil eut ordre de paſſer à Corbie. Il y entre hardiment à la 1636.

1636. nage. Mais il a le deplaiſir d'avoir inutilement expoſé ſa vie. Soyecour ſe rendit le 15. Août. Triſte nouvelle pour le Comte d'Avaux étroitement lié au Cardinal de Richelieu & au P. Joſeph. Il étoit revenu depuis peu de ſon Ambaſſade du Nord à Paris.

Les Eſpagnols, dit un Hiſtorien de Louïs XIII. *s'approcherent de Roie & ſommérent les habitans de ſe rendre. Comme ils étoient en fort petit nombre, la pluſpart prenent la fuite, & n'ont pas le courage de réſiſter. L'ennemi entre incontinent dans la ville. Mais il méditoit d'en avoir une plus importante. Le voila donc devant Corbie. Il n'eut pas grande peine à l'aſſieger. Elle étoit déja inveſtie des deux côtez de la riviére. Soyecour Gouverneur fit croire quelque temps qu'il vouloit conſerver la place. Mais on tient qu'il fut corrompu par les promeſſes des Eſpagnols. Du moins, pluſieurs Officiers de la garniſon, & les principaux habitans furent gagnez. Car enfin, S. Preuil aiant paſſé à la nage pour les encourager, & pour les aſſurer d'un prompt ſecours, s'ils vouloient ſe défendre quelque temps, on n'écouta ni ſes remontrances, ni ſes promeſſes. La capitulation étoit déja ſignée, & la ville fut rendue. Soyecour ſe retire dans Amiens. Mais s'appercevant qu'il n'y faiſoit pas bon pour lui, il n'y demeure pas long-temps, & ſe refugie chez les étrangers pendant qu'on inſtruit ſon procès.* Je trouve ailleurs que cet Officier & ſon Lieutenant furent arrêtez par ordre du Roi. Se ſeroient-ils échappez par le moien de leurs parens & de leurs amis ? Richelieu a bien pu encore com-

Digitized by Google

commander ſous main qu'on favoriſât leur evaſion. Peut-être auſſi que Grotius qui rapporte cette circonſtance, a pris l'ordre du Roi, pour l'empriſonnement même. 1636.

Il rapporte dans une autre lettre que Soyecour s'étoit enfui, & que le Maréchal de Chaune étoit ſoupçonné de l'avoir aidé. Quoi qu'il en ſoit, les creatures de Richelieu & les Hiſtoriens flatteurs, ont leur dictionnaire particulier. Des troupes Eſpagnoles *tant bonnes que mauvaiſes* ; cela ſignifie dans le jargon de ces Meſſieurs, une armée nombreuſe, aguerrie, & pourvuë de toutes les choſes néceſſaires à de grans progrés. *Dix-huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux* pour repouſſer l'ennemi ; c'eſt-à-dire, ſix ou huit mille hommes tout au plus. Par *quelque combat*, où peu de gens ont été tuez, il faut entendre un vieux & bon regiment d'infanterie taillé en pieces. Des gens *corrompus ou gagnez par l'ennemi*, ce ſont des perſonnes mécontentes du Miniſtre, indignées des injuſtices faites à une Reine par ſon ingrat domeſtique, & bien-aiſes de voir Richelieu reduit à la neceſſité de faire ceſſer l'effuſion du ſang innocent qu'il ſacrifie à la conſervation de ſa fortune, & mêmes éloigné de la Cour. Si ceux-ci étoient plus lâches, ou moins bons François que les autres qui expoſoient librement leur vie pour ſoutenir un ambitieux & un ſcelerat ; laiſſons en la déciſion à ceux qui jugent des choſes par les régles du bon ſens.

Détail de la maniére dont les Eſpagnols paſſerent la Somme.

Puiſque deux Officiers dont les mémoires me ſont d'une grande utilité dans le cours de cette Hiſtoire, racontent le fameux paſſage

1636 ge de la Somme qui allarma ſi fort la ville de Paris, il eſt d'autant plus juſte de rapporter ici leurs relations, que ces Gentilshommes furent preſens à l'evenement. Commençons par celle de Pontis: elle eſt plus courte. Puyſégur nous donnera enſuite un plus grand détail. *De la Fere*, dit le premier, *nôtre armée s'avança vers Brai pour diſputer aux ennemis le paſſage de la riviére. Dez qu'on y eſt arivé, chacun travaille à ſe cantonner le mieux qu'il peut. Pour moi, mettant pourpoint bas avec tous les Officiers & tous les ſoldats de nôtre regiment, nous nous retranchons ſi bien en quatre heures de temps dans une prairie en deçà de la montagne par où les ennemis devoient décendre, que nous fumes parfaitement à couvert de leur canon. J'avois fait auſſi planter dans la riviére quantité de pieux afin d'empécher le paſſage de la cavalerie. Aiant enſuite apperçû de loin un homme qui ſondoit le gué, j'allai incontinent avertir celui qui commandoit le régiment de Champagne de ſe préparer, & de s'attendre à être bien battu dans quelque temps, parce que leur poſte ſe trouvoit moins avantageux & plus expoſé. Je cours en même temps donner avis de toutes choſes à M. le Maréchal de Brezé, & recevoir ſes ordres. Extrémement embaraſſé, il n'en eut point à me donner. Quelle fut ma ſurpriſe, quand je l'entendis parler de la ſorte!* Défendez vous comme vous pourez. Nous ne ſavons tous où nous en ſommes.

Memoires de Pontis & de Puyſégur.

*Les ennemis paroiſſent bien-tôt aprés. Aiant pointé quatorze piéces de canon au haut de la montagne, ils commencérent de ſaluer nôtre * régiment avec grand bruit; mais avec peu d'effet.*

* C'étoit celui du Maréchal de Brezé.

fet. Comme nous étions retranchez au pied de 1636.
cette montagne, & presqu'enfouis ſous terre, les boulets de leurs canons paſſoient par deſſus nos têtes, ſans nous faire aucun mal: au lieu que nous avions toute liberté de tirer ſur eux ſans nous montrer, & de les incommoder merveilleuſement. Incapables de forcer ce quartier-là, ils tranſportent leur canon, & vont foudroier le regiment de Champagne, qui étoit beaucoup plus à découvert. Nos Généraux forcez par ce dernier endroit, font marcher l'armée pour ſe retirer à Neſſe. On ne voioit aucune apparence de reſiſter. Les ennemis avoient trop d'aſcendant ſur nous par je ne ſai quelle fraieur répanduë dans les eſprits. La reſolution étoit priſe que l'armée ſe rafraichiroit à ce bourg. Mais j'avertis M. le Comte de Soiſſons qu'il y avoit au delà un fort grand marais; & que ſi nous étions pourſuivis par les ennemis, nous pourions bien à cauſe du long defilé, y perdre toutes nos troupes. Ainſi quoi qu'on eût déja planté le piquet pour le retranchement, il fut reſolu que l'armée paſſeroit tout ce grand marais ſans s'arrêter. Lors que M. le Comte étoit à table, où il m'avoit fait l'honneur de m'ordonner de m'aſſeoir auſſi, on lui vint dire ſubitement que les ennemis s'étoient avancez, que nôtre premier corps de garde avoit été déja pouſſé, & que les enfans perdus couroient riſque d'être taillez en piéces. C'étoit environ deux mille chevaux détachez de leur armée qui tachoient de donner en queuë ſur la nôtre. Chacun monte à cheval avec precipitation, & court au lieu de l'attaque. Mais nos gens avoient été déja rompus. Nous voila donc contraints à battre en retraite, & à chercher la

ſeu

1636. *ſeureté de nôtre armée dans la ville de Noion. Tant d'heureux ſuccés donnoient grand cœur aux ennemis, & cauſoient une étrange conſternation parmi les François, qui ſembloient n'avoir plus de forces que pour s'enfuir.*

Les mémoires de Puyſégur ſont plus circonſtanciez comme je l'ai remarqué, & nous fourniſſent des choſes fort conſiderables. Ne les omettons pas. *Les ennemis*, dit-il, *décendirent le long de la Somme & vinrent camper à Brai. Nous y arrivâmes auſſi-tôt qu'eux. Ils firent une attaque à Capi. M. le Comte de Soiſſons y envoia le régiment de Champagne pour défendre le paſſage. L'attaque ne dura qu'une heure. Les troupes qui l'avoient faite, étoient de l'avantgarde des ennemis. Elles ſe retirérent vers leur arriéregarde. L'armée Eſpagnole campa ſix jours entiers ſur la hauteur du côté de Brai, & la nôtre vis à vis ſur celle de deçà la Somme. Nous gardions le moulin, où ils faiſoient ſemblant de vouloir paſſer, & les battions avec ſix piéces de canon. Nous avions fait un retranchement derriére & aux deux côtez. Tous les regimens entroient tour à tour en garde à ce moulin.* Pour en impoſer mieux à ſon crédule maître, le Cardinal de Richelieu prenoit-il ſoin qu'on envoïât de l'armée des relations fauſſes à la Cour? Des-Noiers Secretaire d'Etat forgeoit-il lui même des nouvelles chimériques afin de tromper le Cardinal de la Vaſette & les Officiers de ſon armée? Il faut ſuppoſer l'une de ces deux choſes. J'ai rapporté une lettre où Des-Noiers dit que ce moulin fut ſeulement gardé par le Chevalier de Monteclair avec trente mouſquetaires, &

Digitized by Google

& qu'ils s'y défendirent ſi bien que les ennemis tirérent plus de dixhuit cens coups de canon pour l'abattre. Et voici un Officier témoin oculaire, qui rapporte qu'on fit de bons retranchemens auprès du moulin, & que tous les regimens y entroient en garde tour à tour. Faut-il s'étonner après cela que les Eſpagnols aient tant tiré contr'un moulin ? Fiez-vous encore aux nouvelles écrites par un Secretaire d'Etat. Au reſte, je ne prétens rien diminuer de la reputation que Monteclair put acquerir en cette occaſion. Il n'eſt pas impoſſible que le Chevalier & ſes trente mouſquetaires aient défendu d'abord le moulin avec une extréme bravoure,& qu'ils ſe ſoient ſignalez.Mais tout ce que Des-Noiers dit au delà, eſt à mon avis une rodomontade impertinente. Puyſégur eſt plus croiable que lui. Suivons le recit de cet Officier ſincere. 1636.

Le ſeptiéme jour, les ennemis décampérent ſans battre, ni ſans faire aucun bruit, & marchérent droit à Ceriſi. Ils firent une fauſſe attaque à Sailli. Celle de Ceriſi étoit la veritable. M. le Comte m'envoia chercher une heure avant le jour, & m'ordonna de faire prendre les armes au regiment de Piémont, & de dire qu'il marchât en diligence. J'y cours incontinent, & en attendant les Officiers, je fais quatre détachemens du régiment. Je commençai par un ſergent avec vingt mouſquetaires, ſoutenu d'un Lieutenant, d'un Enſeigne, & de quarante ſoldats. Tout cela étoit ſoutenu de deux Capitaines, deux Lieutenans & deux Enſeignes avec ſix-vingt hommes. Puis un autre corps detaché de deux cens hommes, quatre Capitaines, quatre Lieutenans, quatre Enſei-

1636. *ſeignes. Le reſte fut partagé en deux corps qui ſuivoient ceux-là. Nous rencontrâmes le regiment de Saintonge qui s'en revenoit.* Où allez-vous? *dirent-ils.* Vous n'y demeurerez pas long-temps. *Les ennemis avoient mis le feu au village, où étoit le grand chemin qui conduiſoit au pont qu'ils faiſoient. Cela nous obligea de quitter cette route & de prendre à main gauche. Je marchois à la tête des enfans perdus. Nous eſpérions de paſſer fort à nôtre aiſe. Mais nous trouvâmes un grand foſſé large de douze à quinze pieds. Lors que le reſte des hommes eſt arrivé, & qu'ils ſe trouvent près l'un de l'autre, les ennemis nous tirent d'une batterie de huit piéces de canon qu'ils avoient à mi-côte, & nous tuënt vingt-cinq ou trente ſoldats. Je fis marcher la Redole Capitaine de Piémont qui commandoit les enfans perdus à une ferme ſur la main droite. Il y avoit un pont ſur ce canal. Je ne retins auprès de moi que les hommes commandez avec le Sergent.* Savez-vous nager, *leur dis-je?* Dix-ſept m'aiant repondu qu'ils le ſavoient, jettez de l'autre côté vos mouſquets & vos bandoliéres, *ajoutai-je, & incontinent je les ſuis à la nage tout habillé. Après que nous fumes paſſez, quatre cavaliers vinrent à nous avec leurs mouſquetons. Je fais appeller ſix de mes gens qui feignent de les coucher en joüe, & les obligent à ſe retirer. J'avance un peu plus avant, & j'apperçois que les ennemis ont jetté leurs bateaux dans l'eau, & qu'ils mettent les doubleames par deſſus. Je retourne à la maiſon où étoient ces hommes détachez. Le regiment commencoit d'y arriver. Elle fut razée & miſe par terre en moins*

moins d'une demie heure. Nous en ſortons & cherchons quelques endroits pour nous mettre en bataille. Nous n'en trouvâmes point d'autre qu'une cheneviére par derriére. En moins de rien, elle fut abattuë à coups de mouſquet. 1636.

L'armée ennemie étoit compoſée de vingt-ſept mille hommes de pied. Si cela eſt, on l'avoit conſidérablement renforcée. Car enfin, on ne la croioit communement que d'environ trente mille hommes en tout. Cependant quelques uns la font monter juſques à quarante mille. Quoi qu'il en ſoit, *ſeize ou dix-huit mille mouſquetaires*, continue Puyſégur, *tiroient tant ſur ceux qui étoient à gauche & à droite du pont, que ſur les gens poſtez le long de la côte. Nous avançons dans le chemin qui méne au pont, & nous y trouvons un foſſé creux de trois pieds. Nous y plaçâmes un partie de nos ſoldats qui tirérent inceſſamment ſur ceux qui faiſoient le pont. Dez qu'il y avoit un homme tué, nous le mettions ſur le haut du foſſé pour nous couvrir. On demeura en ce lieu-là depuis huit heures du matin juſques à huit heures du ſoir. Treize Capitaines, quatorze Lieutenans, ſeize Enſeignes, & ſept à huit cens ſoldats furent tuez, ou bleſſez. Sur les ſix heures du ſoir, M. le Comte de Fieſque vint de la part de M. le Comte de Soiſſons ſavoir en quel état nous étions, & ſi les ennemis achevoient leur pont.* Ils n'y ont point travaillé depuis neuf heures du matin, *lui repondis-je.* Et combien avez-vous encore de gens? *ajouta-t'il.* Je ne croi pas qu'il m'en reſte plus de deux cens, *repartis-je.* Et peut-être qu'il n'y en aura pas un dans deux heures. *Pendant qu'il me parloit*

1636. *parloit, huit furent tuez, ou bleſſez. Il reçut lui même un coup de mouſquet dans une de ſes poches qui lui fit entrer deux doubles piſtoles dans la cuiſſe. Cela empécha qu'elle ne fût caſſée.*

Barriére du régiment de Champagne, vint encore me dire de la part de M. le Comte que je me retiraſſe, ſi je le jugeois à propos. Monſieur, *lui repliquai-je*, un homme commandé dans une action périlleuſe comme eſt celle-ci, n'a point d'avis à donner. Je ſuis venu par ordre de M. le Comte: je n'en ſortirai pas à moins qu'il ne me l'envoie commander. *Barriére va faire ſon rapport, & M. le Comte m'envoie auſſi-tôt M. de Fontenai-Marevil Maréchal de Camp, qui me demanda encore en quel état nous étions, & ſi le pont pour le paſſage des ennemis étoit achevé.* Toute la cavallerie diſperſée à trois ou quatre lieuës de nous, *ajouta-t'il*, eſt reünie dans le champ de bataille. M. le Comte ſouhaite que vous lui diſiez s'il faut ſe retirer, ou non. Monſieur, *repartis-je*, on a déja porté ma reponſe à M. le Comte, que je n'ai point d'avis à lui donner. Je me retirerai quand il lui plaira. *On me demanda encore combien j'avois de gens*; pas ſix-vingt, *repris-je*, & preſque plus d'Officiers. *M. de Fontenai me commande alors de me retirer. J'obeïs, & nous joignons l'armée aprés avoir perdu plus de vingt-quatre hommes dans cette retraite. Nous marchâmes toute la nuit droit au grand & petit Drouï. Cependant les ennemis achevent leur pont, & paſſent tous le lendemain. Nous fumes pourſuivis, & Picolomini donna ſur nôtre retraite. On ſe defendit fort bien,*

&

& M. le Duc de Beaufort fit des merveilles. Le Roi écrivit à M. le Comte d'aller à Compiegne, & de jetter ſeulement quelques troupes dans Noïon. Corbie fut aſſiégée. Le Prince Thomas avoit fait reconnoître la place par ce ſtratagéme. Sous prétexte d'y envoier un Capitaine de Piemont bleſſé qu'on n'avoit pu emporter, on le met dans un caroſſe. Deux Ingenieurs ſervent de cocher & de poſtillon. L'équippage arive de grand matin, lors que la porte eſt encore fermée. En attendant qu'elle s'ouvrît, les deux Ingenieurs avançoient tour à tour vers les dehors. Ils les reconnurent ainſi. Le lendemain aprés le retour du caroſſe, les ennemis inveſtiſſent la place. On dit que nos gens la défendirent mal.

Richelieu déconcerté de toutes ces disgraces, rejettoit la perte des places ſur la lacheté de *trois coquins*. C'eſt ainſi qu'il appelloit les Gouverneurs de la Capelle, du Catelet, & de Corbie. Pour ce qui eſt du paſſage de la Somme, le Cardinal inſinuoit au Roi que le Comte de Soiſſons avoit laiſſé faire les ennemis, quoi qu'il eût d'aſſez nombreuſes troupes, pourvuës de toutes ſortes d'outils neceſſaires à ſe retrancher avantageuſement, & d'une grande abondance de munitions. Brezé mécontent de la fierté de Soiſſons, lui rendoit-il de mauvais offices à la Cour? Si cela eſt, le Maréchal étoit bon Comédien. Dans les occaſions, il affectoit d'obliger le Comte, & de faire ce que celui-ci ſouhaitoit. Peut-être que Brezé n'y entendoit pas fineſſe. Les gens d'épée ont ordinairement plus de droiture & de ſincérité. Mais Richelieu, ſuivant le genie de ceux

Le Cardinal de Richelieu rejette ſur le Comte de Soiſſons le paſſage des ennemis.

Memoires pour ſervir à l'hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mémoires de Puyſégur.

1636. ceux de ſa profeſſion, qui ne ſont gueres ſcrupule d'être fourbes & diſſimulez, ſe diſculpoit auprès du Roi aux dépens de Soiſſons; proteſtoit d'ailleurs qu'il étoit bien fâché de voir Sa Majeſté prévenuë contre le Comte, & promettoit de la deſabuſer. Ce manége ſe découvre admirablement bien dans les mémoires de Puyſégur. *Quand nous fumes à Drouï*, dit cet Officier, *il y eut une grande diſpute entre les Capitaines des chevaux-legers des anciennes compagnies d'ordonnance, & M. de Canillac qui ſe trouvoit à la tête d'un régiment de cavalerie. Celui-ci prétendoit commander les autres. Là deſſus, on mit la main à l'épée. M. le Comte fâché de cette conteſtation, voulut y apporter remède, & me demanda ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre.* Monſieur, *lui repondis-je*, vous ne préviendrez jamais de pareils inconveniens, à moins que le Roi ne donne le commandement général de la cavalerie à quelqu'un. Je voudrois bien, *me dit-il*, que la choſe dépendît de moi. M. le Duc de Beaufort auroit cet emploi. Mais je n'ai point de crédit auprès de M. le Cardinal. Et vous ſavez qu'il fait tout. Monſieur, *repris-je*, vous en pouvez parler à M. le Maréchal de Brezé. Il écrit preſentement à M. le Cardinal. Je n'en ferai rien, *repliqua M. le Comte*, on me refuſeroit, & j'en ſerois fâché. Touchez lui en quelque choſe comme de vous même, *ajouta-t'il.* Je vous obeïrai volontiers, Monſieur, *repartis-je. Nous nous promenions devant la porte du logis de M. de Brezé.*

J'entre dans ſa chambre & je le trouve ſeul.

Je

Je voi bien, *me dit-il*, que tu viens ſavoir ſi j'ai achevé d'écrire, & m'avertir que les troupes ſont prêtes à marcher. Ouï, Monſieur, je viens pour cela, & pour autre choſe encore. Hé quoi? Je croi vous devoir prier d'écrire à M. le Cardinal qu'on donne le commandement genéral de la cavalerie à quelque perſonne de qualité. C'eſt le ſeul moien de prévenir les querelles qui arrivent tous les jours entre les Meſtres de Camp & les Capitaines. Et où prendras-tu cet homme-là? Ma foi, Monſieur, nous avons aſſez de gens à choiſir dans l'armée. Qui encore? M. le Duc de Beaufort. En verité, il eſt bien jeune. Monſieur, il ſauroit conſulter des gens plus vieux & plus expérimentez. Quand ce ne ſeroit qu'au voiage de Flandres, il a mieux aimé être dans vôtre brigade que dans celle de M. de Chatillon, vous devriez le préferer. J'aime bien, *reprit M. de Brezé*, les Capitaines qui parlent en faveur des ſoldats. Monſieur, *repliquai-je*, il étoit ſoldat parce que j'avois l'honneur de ſervir dans vôtre brigade. Enfin, tu ſerois bien content de moi, ſi je faiſois cette affaire-là? Monſieur, vous obligeriez encore une perſonne beaucoup plus conſiderable que moi. Qui, donc? *me dit-il en ſouriant.* M. le Comte le veut-il? C'eſt une des choſes qu'il deſire le plus. Il n'a qu'à écrire, *repartit le Maréchal.* Mais, Monſieur, il ſait que cela ne ſervira de rien. Je vas donc le faire. *Je partis pour aller tout raconter à M. le Comte. Je le trouvai avec M. de Beaufort.* Puyſegur ne ſavoit pas pourquoi Soiſſons prenoit ſi fort à cœur d'obte- 1636.

1636. nir un emploi conſiderable au ſecond fils du Duc de Vendome. Le pere & les enfans haïſſoient mortellement Richelieu. On vouloit en attirer du moins un, & peut-être les deux dans le complot formé contre le Cardinal entre le Duc d'Orleans & Soiſſons. Suivons le recit de Puyſégur. *M. le Comte content de ma négociation*, ajoute-t'il, *entre chez M. de Brezé qui lui parle de la ſorte.* Monſieur, vous voulez que je demande une choſe, qui vous auroit été acordée ſans difficulté. Monſieur, *répondit M. le Comte*, nous vous ſommes fort obligez, M. de Beaufort & moi, de ce que vous en voulez prendre la peine. *Le Roi informé de la bonne conduite de M. de Beaufort, lui envoia la commiſſion de commander la cavalerie, & fit mettre dans les lettres, qu'encore que M. de Beaufort à ſon age, ne pût pas eſperer cet emploi, Sa Majeſté le lui acordoit en conſidération de la valeur qu'il avoit témoignée à la retraite de l'armée pourſuivie par les ennemis.*

On voit tant de franchiſe dans ce procedé du Maréchal de Brezé, que je ne puis le ſoupçonner d'avoir rendu ſous main de mauvais offices au Comte de Soiſſons. Attribuons plûtôt la prévention du Roi contre ce Prince aux inſinuations des creatures de Richelieu. Tel étoit l'artifice ordinaire du Cardinal. Il parloit bien, ou tout au plus il ne diſoit rien au desavantage de ceux qu'il vouloit perdre dans l'eſprit de ſon maître. Mais il faiſoit agir ſes émiſſaires. Puis feignant malignement d'ouvrir lui même les yeux ſur ce que le Roi lui diſoit, il appuioit les faux rapports, ou bien il tachoit de deſabuſer Sa Ma-

Majesté, quand il jugeoit à propos de se faire un mérite auprès des Princes, ou des grans Seigneurs, contre lesquels il n'osoit pas encore se déclarer ouvertement. Puységur nous fournit une preuve de la justesse de ma remarque. *Lors que nôtre armée fut à Compiegne*, dit-il, *le Roi en leva une autre à Paris que les habitans soudoiérent. Le commandement en fut donné à M. le Duc d'Orleans, qui eut M. le Maréchal de la Force pour son Lieutenant Général. Sa Majesté s'avança jusques à Senlis, & M. le Cardinal vint à Roiaumont. Je reçus ordre de M. le Comte d'aller trouver le Roi de sa part, & d'exposer à Sa Majesté l'état de l'armée. Je la trouvai fort en colere contre lui.* M. le Comte me sert fort mal, *dit-elle nettement.* Sire, *lui repondis-je*, la chose est bien cachée, si je ne sai pas comment M. le Comte vous sert. Je trouve Vôtre Majesté irritée contre lui : cependant, je vous puis protester qu'il fait son devoir. Il y paroit, *reprit le Roi.* Avec une si puissante armée, avec les outils & les munitions qu'il a, ne devoit-il pas mieux defendre le passage de la Somme? Sire, si Vôtre Majesté me le veut bien permettre, je l'informerai mieux qu'aucun autre du passage de la Somme, & de la force de l'armée. Nous avons soutenu tout le choc du passage. Le seul régiment de Piémont l'a défendu douze heures durant. 1636.

Je sai, Puységur, que vôtre regiment a bien fait. Mais Vôtre Majesté connoit-elle le cours de la Somme? Tout le coté de Flandres n'est rempli que de hauteurs qui

1636. regnent le long de la riviere, & celui de France n'eſt qu'une plaine. Nous n'avons jamais eu d'autres outils, que ceux qu'on a pu ramaſſer parmi les vivandiers. Avec cela le moulin de Brai a été défendu. Il n'y avoit pas ſix piéces d'artillerie, de quatre à ſix livres de balles. On ne vouloit point qu'il y eût dans un bataillon plus de trente ſoldats qui portaſſent la méche allumée, quinze dans une diviſion de mouſquets, & quinze dans l'autre, afin de les allumer en cas de beſoin. Il n'y avoit pas aſſez de boulets pour tirer vingt coups de canon, & quand il y en auroit eu, la poudre manquoit. Il eſt vrai qu'on nous faiſoit eſperer de jour en jour qu'il en viendroit. La force de l'armée; elle n'a jamais été à dix mille hommes, tant de cavalerie, que d'infanterie. Préſentement, il y en a davantage. Deux régimens d'environ mille hommes chacun, arrivérent hier. Tout ce que vous me dites là, *reprit le Roi en me regardant fixement*, eſt-il bien vrai? Sire, je n'ai jamais rien déguiſé à Vôtre Majeſté. Je me garderois bien de commencer dans une affaire de cette importance. Mon rapport eſt ſincére. Je n'ai aucun attachement à M. le Comte. Si je dis du bien de lui, c'eſt que je ſuis témoin qu'il vous ſert bien. S'il faiſoit autrement, je le découvrirois à Vôtre Majeſté.

Après quelques autres diſcours, le Roi m'ordonna d'aller trouver M. le Cardinal à Roiaumont, & me promit qu'à mon retour, je trouverois la réponſe à la lettre que j'avois apportée. J'obeïs, & je vis Son Eminence.

Puy-

Puyſégur, *me dit-elle d'abord*, vous avez trouvé Sa Majeſté en colére contre M. le Comte. Aſſurez le que j'appaiſerai le Roi. On a fait de faux rapports. Mais je racommoderai tout. Avec le temps, M. le Comte connoîtra que je ſuis plus de ſes amis qu'il ne penſe. *Je pris congé de M. le Cardinal, & allai chercher la réponſe du Roi.* Et qui les avoit faits, ces faux rapports? Quelque creature de Richelieu; peut-être lui-même. On n'en peut pas douter. Et pourquoi Louïs envoioit-il Puyſégur au Cardinal? *Sa Majeſté*, conclut l'Officier, *me donna une lettre pour M. le Comte, & m'enjoignit de dire qu'elle avouoit s'être trop emportée contre lui en parlant à M. du Hallier. Mais que les choſes étant comme je les rapportois, elle confeſſoit avoir eu tort, & qu'elle prioit M. le Comte de continuër à la bien ſervir. Lors que j'arrivai à Compiegne, M. le Comte tenoit conſeil avec Mrs. de Brezé, de Chatillon, de la Valette, & du Hallier. Tous les Maréchaux de Camp y étoient encore. Dez que je parus dans la ſalle, M. le Comte outré de ce que M. du Hallier lui avoit dit, vint à moi la larme à l'œil, & me parla de la ſorte tout haut.* Hé bien, Puyſégur? Je ne ſuis plus bon qu'à jetter aux chiens. Le Roi a dit cent choſes contre moi à M. du Hallier. Vous ſavez la vérité de tout ce qui s'eſt paſſé depuis que vôtre régiment eſt arrivé. *Je répondis que je le ſavois fort bien; que j'avois tout rapporté ſincérement au Roi, & qu'il croioit le contraire de ce qu'on lui avoit premiérement raconté.* 1636.

Outre que ces particularitez ſont agreables

1636. bles & instructives, ne prouvent-elles pas évidemment que la négligence de Richelieu, ou de ceux qu'il emploioit, fut la seule cause du progrés des Espagnols? On laisse les places sans fortifications, & dépourvuës de tout. Le Comte de Soissons est envoié pour arrêter une armée de trente mille hommes, du moins. On ne lui en donne pas dix mille. Il n'a ni artillerie, ni poudre, ni méche, ni les choses necessaires à se retrancher avantageusement. Le Cardinal a-t'il ignoré tout cela? Supposons le, j'y consens. Une pareille négligence est-elle excusable dans un premier Ministre d'Etat? Si les Parisiens allarmez n'eussent ouvert libéralement leur bourse pour sauver leurs maisons & leurs biens, les Espagnols entroient sans aucune resistance dans la capitale du Roiaume. Certaines gens se plaignent de ce que cette Histoire est trop longue. On la pouroit faire plus courte, je l'avouë. Mais si je me contentois de marquer ce qui me semble plus certain & plus veritable, après avoir comparé ce qui se dit de part & d'autre, m'en croiroit-on sur ma parole? Combien de gens me reprocheroient, que j'en veux au Cardinal de Richelieu, & que je me déclare ennemi de la gloire de ma patrie? On m'objecteroit les lettres des Secretaires d'Etat & quelques autres piéces. Pour prévenir ces injustes reproches, puis-je mieux faire que de rapporter tout, & laisser à chacun la liberté de juger si mes reflexions sont justes, ou non? L'ouvrage en est plus long: mais il est aussi plus instructif.

La

Digitized by Google

La fidelité que je dois à l'Hiſtoire, dit un Pariſien Auteur de la vie du Maréchal de Guébriant, *ne me permet pas de diſſimuler que jamais la France ne fut dans une plus grande conſternation que l'an* 1636, *qu'on appelle encore vulgairement* l'année de Corbie, *à cauſe de la fraieur déja commencée par la perte de deux chateaux, que la priſe de cette ville acheva de répandre par tout le Roiaume. C'étoit la ſeconde campagne d'une guerre, dont nous avions cueilli les premiers fruits, & ſans autre profit que l'honneur d'une bataille gagnée: avantage qui put bien donner à nos ennemis quelqu'eſtime de nôtre courage. Mais ils eurent juſte ſujet de douter de nôtre prudence. Je rougis de dire qu'après une victoire qui nous ouvroit tous les Païs-Bas, où devoit être le theatre du reſte de la guerre, nous vimes les Eſpagnols dans le Roiaume; & l'effroi d'un grand nombre de Pariſiens qui ne connoiſſant pas les forces de leur ville, méditoient une lâche fuite, me fait encore plus de honte. L'épouvante ne fut pas plus grande à Rome, lors que Céſar paſſa le Rubicon, & prit les villes de Rimini & de Corfinium. On faiſoit courir dans Paris les mêmes faux bruits, de pluſieurs autres places conquiſes. L'armée ennemie fut d'abord de quarante mille hommes. Mais quand on commença de s'épouvanter, elle augmentoit chimériquement ſelon la fraieur de chacun. On croioit plus aux rodomontades des Eſpagnols, qu'on n'avoit de confiance aux forces effectives & naturelles de la France.* Je trouve ailleurs qu'un grand nombre de gens deménagérent. Celui-ci faiſoit du moins emporter ſes plus précieux meubles; celui-

1636.

Le progrès des Eſpagnols en Picardie jette l'épouvante dans Paris.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 38. Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. 1. Hiſtoire du Maréchal de Guébriant. L. I. Chap. 12. Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. XVII. Journal de Baſſompierre. Vie du P. Joſeph. Tom. II. Chap. 18. La vie du veritable P. Joſeph. II. partie. Mercure François. 1636. Grotii Epiſtolæ paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Venet. L. X.

1636. celui-là méditoit de se retirer à Orleans, d'autres encore plus timides pensérent à mettre la Loire entr'eux & les ennemis, en se réfugiant à Tours.

1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 438. 439.

Le grand nombre d'ordonnances politiques & militaires publiées chaque jour, & tous les autres préparatifs de guerre qui se faisoient avec une extréme diligence, augmentérent beaucoup la fraïeur. Il sembloit que Paris fût menacé d'un siége inévitable, & qu'on se défiât de pouvoir resister aux forces des ennemis, ailleurs que dans l'enceinte de ses murailles. Les auvents des boutiques furent abattus, & les soupiraux des caves fermez. Les atteliers cessérent; on enrolla les serviteurs & les apprentifs, & il ne resta qu'un de ceux-ci en chaque boutique. *Quelques uns*, dit l'Historien de Richelieu, *s'imaginérent qu'une grande partie de cette peur fut artificielle, & que la Cour étoit bien aise d'allarmer extraordinairement le peuple de Paris, afin d'en tirer promptement le grand secours d'argent & d'hommes auquel la crainte du danger le fit consentir. Mais quand on refléchira sur les mauvais effets que cette épouvante produisit, & sur la licence que les moindres artisans se donnérent de blâmer le gouvernement, & de déclamer contre le premier Ministre, on aura de la peine à se persuader que la Cour ait pris plaisir à effraïer les Parisiens. Quelques uns l'accusoient même de trahison, & se plaignoient hautement de ce que sous pretexte d'agrandir Paris du côté du faux-bourg S. Honoré, il en avoit fait abattre les rempars & les murs, afin d'exposer la ville qui restoit sans défenses & sans munitions, au pillage & à la merci des*

des Eſpagnols. L'Auteur indique viſiblement la harangue du Préſident de Meſmes, dont je parlerai incontinent. Mais il donne malignement une interpretation ridicule au reproche que le Magiſtat fit à Richelieu. On ne pretendoit pas accuſer le Cardinal d'intelligence avec les Eſpagnols: la calomnie auroit été groſſiére & impertinente. De Meſmes inſinua ſeulement que ſi Richelieu qui prévoioit fort bien la rupture prochaine entre les deux Couronnes, n'eût pas abattu les murailles & les rempars de Paris pour faire des jardins, & pour bâtir des monaſtéres, on n'auroit pas dans cette triſte conjoncture ſi grand ſujet de craindre pour la capitale du Roiaume. Quoiqu'il en ſoit du ſens véritable de ce reproche fait au Cardinal, le déchainement étoit encore ſi grand contre lui plus d'un mois après la priſe de Corbie, qu'il avouë de bonne foi à ſon ami la Valette, qu'il ſembloit alors qu'*il y eût benédiction à crier contre le gouvernement. Mais j'eſpere qu'il n'en ſera pas ainſi dans deux mois*, ajoute le Miniſtre un peu revenu de ſa premiere fraieur. 1636.

On croit communément que ſi immédiatement après leur conquête de Corbie, les Eſpagnols euſſent marché droit à Paris, ils y ſeroient entrez. Le Cardinal autant & plus conſterné que les autres, penſa d'abord à conduire Louïs & ſa Cour à Orleans, ou à Blois. Le ſejour d'une capitale ſouvent ſuſpecte aux Rois, & toûjours ennemie des Miniſtres, ne paroiſſoit pas ſur à un homme qui n'ignoroit pas combien il étoit univerſellement haï. *Mais*, dit fort bien un ſage Veni-

1636. tien, *les armées victorieuſes trouvent ordinairement des difficultez, & des ſujets de défiance, dont les vaincus mieux informez de la mauvaiſe ſituation de leurs affaires, ne s'apperçoivent pas.* Pendant que les Eſpagnols s'amuſent à ravager la Picardie, afin de donner occaſion au peuple de crier contre l'auteur de la guerre, Richelieu a le temps de ſe reconnoitre, & de prendre des meſures pour arrêter leurs progrès. Le voila maintenant tout un autre homme. Il ne parle plus que de diminuer les impots. On exhorte le peuple à prendre les armes, on lui en fournit même; on conſeille au Roi de donner le commandement des armées au Duc d'Orleans & aux Princes du ſang; on fait revenir les Seigneurs chaſſez de la Cour. *A l'allarme du paſſage de la Somme*, dit le Maréchal de Baſſompierre, *Mrs. d'Angouleme, de la Rochefoucaut, de Valançai, & les autres exilez, furent rappellez. Mais la haine & la colere contre moi continua de telle ſorte, que bien loin d'avoir pitié de mes longues miſéres, on voulut les acroitre par les inſultes & les railleries que j'eſſuiai, lorſque le peuple de Paris demandoit hautement ma liberté.* Le vieux Maréchal de la Force qui las d'obéir au Cardinal de la Valette, s'étoit retiré du ſervice depuis quelques mois ſous pretexte d'aller prendre du repos dans un âge fort avancé, fut celui que les Pariſiens ſouhaitérent plus ardemment de voir rentrer dans l'emploi. Ils ſe raſſûrent dez qu'on promet de lui donner le commandement des troupes qui ſe levent à leurs dépens.

Tous les Corps de la capitale, ou intimidez,

dez, ou empreſſez de donner au Roi des preuves effectives de leur attachement, & de leur fidélité, ſe taxérent chacun à l'entretien d'un certain nombre de ſoldats. Le Parlement promit pour deux mille cinq ou ſix cens hommes de pied ; la Chambre des Comptes pour ſept cens ; la Cour des Aides pour quatre cens, les Secretaires du Roi pour un pareil nombre ; le Chancelier, les deux Sur-Intendans des finances, & leurs Commis pour cinq cens chevaux. La ville de Paris offrit de bonne grace, ou autrement, ſix mille cinq cens hommes ; les gros bourgs & les petites villes du voiſinage quatre mille cinq cens ; les villes entre Paris & Blois dix mille cinq cens. Dans le grand nombre des riches monaſtéres fondez en France, ceux des Céleſtins & des Chartreux, furent les ſeuls qui ſignalérent d'abord leur zele. Chacun de ces deux Ordres offrit de l'argent pour la levée & la ſubſiſtance de quatre cens hommes. L'Univerſité de Paris en promit autant. *Le Lundi onziéme Août*, dit Baſſompierre, *le Parlement qui avoit le jour precedent promis au Roi d'entretenir à ſes dépens deux mille ſix cens hommes de pied, s'étant aſſemblé pour aviſer aux moiens de trouver l'argent neceſſaire, on propoſa d'envoier douze Conſeillers à l'Hôtel de ville, afin de donner ordre à la garde de Paris, & d'avoir l'œil à ce que les ſommes fournies au Roi fuſſent bien emploiées. A quoi le premier Préſident Le Jai s'oppoſa, & dit que la Compagnie n'étoit pas aſſemblée pour cela. Mais le Préſident de Meſmes obtint par une longue harangue qu'on en parleroit. Le premier Préſident ſortit alors. Le Préſident de* 1636.

1636. *Belliévre qui le vouloit ſuivre, eſt arrêté pour tenir le Parlement comme ſecond Préſident. On lui permet enfin de ſortir ſur la parole qu'il donne de ramener le premier Préſident. Ils reviennent l'un & l'autre. Mais l'heure à laquelle la ſeance devoit finir, étant ſonnée, les deliberations ſont remiſes au lendemain. Dez le jour même, le Roi envoia querir les Préſidens au Mortier, un Préſident & le Doien de chaque Chambre des Enquêtes. C'étoit pour défendre au Parlement de deliberer ſur l'affaire propoſée, & de ſe mêler d'autre choſe que du jugement des procès.*

Grotius rapporte dant une de ſes lettres au Chancelier Oxenſtiern que le Préſident de Meſmes, parla fortement contre Richelieu, qui élevoit ſes parens aux premiers emplois dont ils n'étoient pas capables; qui ne prenoit aucun ſoin de la bonne adminiſtration des finances; qui pour faire de ſpacieux jardins, & pour la conſtruction de quelques nouveaux monaſteres, avoit abattu les murailles & les remparts de la capitale, de maniére qu'elle demeuroit ſans defenſes, & ouverte aux ennemis déja fort avancez dans la Picardie; & qui tranſportoit à ſa citadelle du Havre de Grace des ſommes immenſes d'argent, & une quantité prodigieuſe de munitions & d'artillerie. Meſmes reprocha encore à Le Jai premier Préſident de ſacrifier le bien public à ſa fortune & à ſes interêts particuliers. *Mêlez vous uniquement des choſes de vôtre reſſort*, dit Louïs en preſence de ſon Miniſtre aux gens du Parlement mandez au Louvre; *je ſaurai bien gouverner mon Roiaume. Que ſi vous avez quelques avis à me*

à me donner, je les écouterai volontiers. Vous pouvez auſſi vous adreſſer à M. le Cardinal, il les recevra fort bien. Mais je vous défens de parler tumultuairement & d'une maniére ſeditieuſe des affaires d'Etat dans vos aſſemblées. Si on a envoié quelque choſe au Havre de Grace, ç'a été par mon ordre. Richelieu prit alors la parole, & dit que ſi Sa Majeſté ne l'avoit ſuffiſamment juſtifié, il rendroit ſi bon compte de toutes ſes actions, qu'aucune perſonne équitable n'y trouveroit rien à redire. Les Magiſtrats intimidez répondent de la maniére du monde la plus ſoumiſe, ſe retirent en tremblant, & le Préſident de Meſmes qui ſe ſouvient d'avoir été autrefois relegué, rampe comme les autres. Dans une tempête, où chacun ſe faiſoit un mérite de déclamer contre le Miniſtére, le Cardinal trouvoit encore des ſots qui lui donnoient publiquement de l'encens. Je ne ſai quel miſérable Sorboniſte avança qu'un homme ſi extraordinaire étoit une eſpece *de Divinité à laquelle il falloit ſacrifier.* Un autre de la même ſociété plus impertinent, & non moins impie, dit qu'on ne devoit pas le nommer *Richelieu*, mais *Riche-Dieu*, parce qu'il n'y avoit qu'*un Dieu qui pût donner de ſi ſages conſeils au Roi.* Pour dernier comble de l'extravagance dans un autre genre que celui de la flatterie, le Pape Urbain auſſi ſottement crédule à l'Aſtrologie Judiciaire que le Cardinal, fait avertir celui ci qu'un homme fort habile dans un art qui a toûjours trouvé des duppes parmi les Grans, aiant tiré la nativité de Richelieu, aſſure qu'il ne vivra pas encore un an, & que la 1636.

1636. paix ſera concluë dans trois. Ce ſavant Aſtrologue auroit bien rencontré, ſi le Duc d'Orleans eût été moins ſcrupuleux. Ne ſavoit-on rien à Rome de ce qui ſe tramoit alors en France contre le Cardinal ? Grotius qui raconte ce fait, inſinuë que le deſſein du Pontife, c'étoit de porter Richelieu à écouter les propoſitions de paix qui s'offriroient.

Chagrin de ſa diſgrace, Louïs regarda quelque temps ſon Miniſtre de ſi mauvais œil, que celui-ci entiérement découragé, voulut renoncer à ſon emploi. Son cher Capucin lui rendit alors le même bon office que le Cardinal de la Valette lui avoit rendu à la fameuſe journée *des Duppes*. Cela ſe voit, dit-on, dans les mémoires manuſcrits du P. Joſeph. L'Hiſtorien par les mains duquel ils ont paſſé, n'en dit pas davantage. Les Auteurs, ou plûtôt le ſeul & même Auteur des deux vies de cet intime confident de Richelieu, ajoute des circonſtances remarquables. Nous les donnerons ſur ſa bonne foi. *Le Cardinal*, dit-il, *ſentit plus qu'aucun autre les conſéquences de la perte de Corbie. Mais les ennemis n'en ſurent pas profiter. Paris eût été pris, s'ils euſſent pouſſé leur pointe, comme Jean de Wert le conſeilloit. La conſternation y fut ſi grande, que le Cardinal n'oſa paroître. Abattu de corps & d'eſprit, ſi le P. Joſeph auquel il ouvrit ſon cœur ne l'eût ſoutenu, il auroit abandonné le Miniſtére. Son confident l'arrêta, c'étoit un homme d'expédiens. Le P. Joſeph va parler au Sur-Intendant de Bullion, le prie de marcher par les ruës de Paris, d'écouter tranquillement les injures de la canaille, de ſa-*

luër

luër tout le monde avec un air assuré, & de 1636.
dire aux Parisiens que s'ils vouloient secourir promptement le Roi d'hommes & d'argent, Sa Majesté chasseroit les Espagnols, entreroit dans les Pais-Bas, & y mettroit tout à feu & à sang.

Bullion ne balança point là dessus. Sans envisager le danger auquel il s'expose, il monte à cheval, & marche par toute la ville, aiant seulement deux laquais à ses côtez. D'abord il n'entendit que des injures, & des imprécations contre lui & contre le Cardinal. On s'y étoit bien attendu. Mais les civilitez que le Sur-Intendant rendoit à ceux-là mêmes qui l'appelloient en face, voleur & boureau, *calmérent si bien les esprits & les rendirent si souples, que les menaces & les malédictions retombérent sur les Espagnols & sur les Allemans. Le Cardinal en fait autant le lendemain. Il se promène par tout en carosse, sans gardes & sans estaffiers; s'arrête dans toutes les places, & dans les endroits où il voit acourir le peuple. Aucun n'eut l'audace de lui perdre le respect. On est si content de le voir, & si édifié de sa constance & de ses bonnes promesses, que les personnes les plus envenimées qui se déchainoient auparavant contre son administration, sont les premières à lui donner des benédictions, & à faire des vœux pour sa prosperité & pour l'accomplissement de ses desseins.* Hé bien, *dit le P. Joseph quand le Cardinal fut de retour*, ne vous l'avois-je pas bien dit que vous n'êtes qu'une *poule mouillée*; qu'avec un peu de courage vous rassureriez le peuple de Paris, & que vous rétabliriez les affaires? Il n'y a pas de temps à perdre. Profitez des offres que les Pari-

1636. Parisiens vous font. *Le P. Joseph*, ajoute-t'on dans une note à la marge, *se servoit du mot de* poule mouillée, *quand dans un entretien particulier, il voioit le Cardinal irrésolu.*

Galas va joindre le Duc de Loraine dans la Franche-Comté.

L'effroi redoubla dans Paris, quand on apprit les ravages du Duc de Loraine en Bourgogne, & la marche de Galas pour le joindre, & pour penétrer plus avant dans la même province avec une armée de trente mille hommes; projet formé par le Comte Duc d'Olivarez dez le commencement de la campagne. *Selon ce que nous pouvons juger des desseins des Espagnols*, dit Richelieu dans une lettre du 23. Juillet à son ami la Valette, *& particuliérement par une depéche d'assez fraiche datte que M. de Grammont a interceptée, ils projettent de porter le Roi de Hongrie & Galas à entrer en France au mois d'Août. C'est à vous & à M. le Duc de Weymar de vous y opposer, & de rendre ce dessein inutile.* Comme dans un si grand desordre du Roiaume, Bernard n'étoit pas fort bien païé de ce que Louïs lui devoit donner par an en vertu de leur traité, on craignit que le Prince Saxon ne fût tenté de s'acommoder avec l'Empereur. *Nos affaires sont si mauvaises ici*, dit le P. Joseph au même la Valette dans leur jargon ordinaire, *que nous n'avons pas besoin qu'il en soit de même des vôtres. Albert* (la Valette) *fera un grand effort, & emploiera toute sa prudence & toute sa patience pour conserver Jonas* (Weymar). *Il n'en faut pas avoir moins que Salomon*, (la Valette) *pour cela. C'est un grand service qu'il rend à Honoré* (le Roi). *L'orage n'est pas petit. Nous avons besoin que chacun imite l'affection & le cou-*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 43. Memoires pour servir à l'Histoire du même. Lotichius Rerum Germanicarum Part. II. L. XXVII. Cap. I.

Digitized by Google

courage d'Albert (la Valette.) Et dans une autre lettre au même Cardinal. *Défendez nous des Allemans, & nous essaierons de nous parer de la Flandre.* 1636.

Le Roi de Hongrie & Galas demeurérent presque toûjours au delà du Rhin, jusques à ce que le temps leur parût propre à une irruption dans le Duché de Bourgogne. Quand ils virent les armées du Prince de Condé, du Duc Lutherien & du Cardinal son collégue, reduites à fort peu de gens par les pertes faites aux siéges de Dole & de Saverne, & par les détachemens envoiez au secours de la Picardie, ils resolurent que Galas iroit en Franche-Comté, joindre le Duc de Loraine, & que de là ils entreroient l'un & l'autre dans le Duché de Bourgogne. Le Roi de Hongrie tourna du côté de Ratisbone. Sa presence étoit nécessaire à la Diéte que l'Empereur son pere avoit convoquée pour lui procurer la dignité de Roi des Romains. Avant son depart, il publia un manifeste à peu près semblable à celui du Cardinal Infant dont j'ai parlé. Voici l'extrait qu'un Historien Alleman nous en donne. Que depuis son avénement à la Couronne Impériale, Ferdinand avoit tâché de vivre en paix & en bonne intelligence avec toutes les Puissances voisines de l'Allemagne, & particuliérement avec le Roi de France. Que la succession aux Etats de la Maison de Mantouë aiant causé quelque différend, l'Empereur avoit mieux aimé le terminer à l'amiable par un traité conclu à Ratisbone, que de poursuivre les avantages déja remportez par ses armes victorieuses.

1636. ſes. Que bien loin de répondre aux avances faites par Sa Majeſté Impériale, Louïs a tâché d'allumer une guerre civile dans l'Allemagne. Qu'il a continuellement aſſiſté le feu Roi de Suéde d'argent, d'hommes, & de toutes les autres choſes néceſſaires à l'exécution des vaſtes deſſeins de ce dangereux ennemi de la Maiſon d'Autriche. Que depuis la mort de Guſtave, le Roi de France a uſurpé à force ouverte, ou acheté des Suedois pluſieurs places du domaine de l'Empereur. Que contre les régles de la juſtice, il a dépouillé le Duc de Loraine de l'ancien patrimoine de ſes Ancêtres. Que Louïs ſacrifie les interêts de ſa Religion & le bien de ſes propres ſujets à ſes injuſtes projets. Qu'après tant de choſes commiſes contre les regles du droit divin & humain, l'Empereur & le Roi de Hongrie ſon fils, ne peuvent ſe diſpenſer plus long-temps de prendre les armes, afin d'arrêter le cours des violens conſeils donnez à Louïs. Qu'ils eſpérent l'un & l'autre que tous les François équitables approuveront leur reſolution, & que bien loin d'appuier le Miniſtre ſanguinaire, auteur de la guerre preſente, ils aideront Leurs Majeſtez Impériale & Hongroiſe dans leur bon deſſein, d'établir une paix ſolide & durable dans toute l'Europe. Que pour donner une preuve certaine de la ſincerité de leurs intentions, l'Empereur & ſon fils prénent ſous leur protection tous les François qui ne feront aucune reſiſtance, & déclarent que ceux-là ſeulement ſentiront les effets de l'indignation & de la colére de Leurs Majeſtez, qui

qui s'opiniatreront à ſoutenir le Miniſtre de Louïs, qui par ſes mauvais conſeils allume une guerre injuſte & ſanglante dans la Chretienté. 1636.

Dez que Richelieu s'apperçoit que les divers mouvemens de Galas tendent à joindre le Duc de Loraine, le Cardinal a promptement recours à ſon confrére la Valette, & au Duc Bernard de Saxe Weymar. C'étoit ſa ſeule reſſource pour ſauver la Bourgogne. Le Prince de Condé avoit ſi mal reüſſi au ſiége de Dole, que Richelieu qui n'eut jamais grande opinion de Son Alteſſe, n'oſoit ſe fier à elle. *Nous avons à craindre d'un autre côté*, dit-il à la Valette. *M. de Loraine veut entrer par la Bourgogne avec ſes troupes, & avec celles qui étoient dans le Comté. Galas, à mon avis, pouroit bien avoir paſſé le Rhin pour le repaſſer à Briſac, & s'aller joindre à lui. C'eſt, Monſeigneur, ce qu'on vous donne en partage & à M. le Duc de Weymar. Nous avons laiſſé à M. le Prince mille chevaux & trois mille hommes de pied. Il poura lever encore trois mille hommes & cinq cens chevaux, avec leſquels il s'oppoſera d'un côté, pendant que vous ferez puiſſamment tête de l'autre. Dez que vous approcherez des troupes de M. le Prince, on donnera ordre aux compétences. Nous ferons enſorte qu'il ſoit en un lieu, & qu'il vous laiſſe les troupes qu'il aura. Je ſai bien qu'on ne vous ſauroit propoſer une condition plus facheuſe, que d'aller en un endroit où* ce perſonnage *a du pouvoir. Mais la neceſſité nous y oblige. Vous & M. le Duc de Weymar êtes les ſeuls qui pouvez mettre ordre de ces côtez-là. Quoique nos affaires*

ſoient

1636. *ſoient en fort mauvaiſe ſituation, j'ai encore de bonnes eſpérances.* Y eut-il jamais une arrogance pareille à celle de ces Cardinaux ſoldats ? Il ne veulent pas obéïr au premier Prince du ſang. Avec quel mépris Richelieu parle-t'il de Condé ? *Ce perſonnage*, dit-il. Quelle inſolence ! *Je croi*, ajoute le Cardinal dans la lettre à ſon confrere, *que le plûtôt que vous pourez vous avancer vers la Bourgogne, ce ſera le meilleur. Car enfin, je ne doute pas que Galas n'aille paſſer à Briſac pour joindre M. de Loraine. Il eſt important que vous y ariviez avant lui.*

Le Roi explique plus au long ſes intentions à la Valette dans une depéche du 23. Août. *Mon Couſin, je ſuis fort content d'aprendre que la marche de mes armées d'Alſace, s'acommode entiérement avec l'état de mes affaires de ce côté-ci. Il eſt non ſeulement néceſſaire que vous avanciez vers la Loraine, comme vous avez déja prudemment fait, mais il faut encore que vous alliez droit en Bourgogne, afin d'aider mon Couſin le Prince de Condé à chaſſer les ennemis. Depuis la levée du ſiége de Dole ils y ont pris quelques avantages. Mais ils ne pouront les garder lorſque mes armées ſeront jointes. Je déſire donc que vous & mon Couſin le Duc de Weymar, y faſſiez marcher mes troupes le plus promptement qu'il ſera poſſible, en prenant vôtre chemin par la Franche-Comté, droit à Verdun ſur le Doux près de la Saone. C'eſt un bourg non fortifié; mais il le peut être aiſément. Les ennemis s'en ſont emparez. Je vous indique cette route, non pour vous obliger à la ſuivre. C'eſt ſeulement pour vous marquer le lieu où étoient les ennemis le*

20. *de ce mois. Je laiſſe à vôtre prudence de prendre tel autre poſte que vous jugerez à propos, ſelon leur marche, afin d'empêcher que ſi Galas ſe trouve dans le même chemin, il ne puiſſe incommoder, ou ſurprendre vos troupes. Je me remets entiérement à vôtre bonne conduite & à celle de mon Couſin le Duc de Weymar. Faites ce que vous croirez meilleur ſelon la connoiſſance que vous aurez des mouvemens des ennemis; tant par les eſpions & par les meſſages que vous devez envoier de toutes parts, que par les avis de mon Couſin le Prince de Condé, vers lequel vous depêcherez à tous momens; comme je lui mande de faire vers vous. Pour ce qui eſt des différends que vous pouriez avoir ſur le commandement, lorſque vous aurez joint mon Couſin le Prince de Condé, je m'aſſure que vous n'y trouverez aucune difficulté. J'y ai pourvû par un reglement dont je lui ai donné avis. C'eſt que chacun commandera dans ſes troupes. J'eſpére qu'agiſſant tous de concert, & n'aiant point d'autre penſée que de battre les ennemis, vous leur ferez connoître bien-tôt, qu'ils ne ſont puiſſans que lors qu'ils ne trouvent perſonne qui s'oppoſe à leurs efforts.* 1636.

Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette furent aſſez embaraſſez au commencement de leur marche. Ils ſe trouvoient entre Galas & le Duc de Loraine. Bernard paroiſſoit même incertain & chancelant; ſoit que ce fût une feinte pour ſe faire païer plus exactement; ſoit que le mauvais état de la France le dégoutât du ſervice de cette Couronne. La Valette avoit beſoin de toute ſon adreſſe pour le retenir. *Une choſe me dé-*

1636. *déplait*, dit le P. Joſeph à ce Cardinal dans leur jargon ; *c'eſt de voir Albert* (la Valette) *entre Renaut* (Galas) & *le Prat*, (le Duc de Loraine) *qui a, dit-on, beaucoup de monde en Franche-Comté. Si Albert pouvoit charger à part le Brun* (le Duc de Loraine) *ou Renaut, ce ſeroit une bonne action. Je crains ſeulement qu'il ne ſe trouve enfermé. Il fera bien d'étendre ſa prevoiance ſur ces quartiers-là. Pluſieurs choſes y manquent. On fait de grandes levées par tout. Elles pouront ſervir à renforcer Salomon* (la Valette) *le mieux qu'il ſera poſſible. Mais entre-ci & trois ſemaines il doit prendre garde à lui. On fera toucher aſſurément de l'argent à du Moulin* (Weymar.) *Salomon rend un ſignalé ſervice en toutes façons. Je le puis aſſurer en verité qu'il eſt toute la conſolation, & tout l'eſpoir de Conſtantin* (Richelieu). *On ne peut exprimer combien ſes ſoins à conſerver Jonas* (Weymar) *méritent.* Le Capucin avoit ſi bonne opinion de ſon habileté dans l'Art militaire, qu'il ſe croioit capable de donner des avis à celui qu'il eſtimoit le plus grand Capitaine du temps, *à ce Général des Generaux*, dont la prudence & la valeur étoient la ſeule *reſſource* du premier Miniſtre.

Tout le bien, ou tout le mal des affaires, à mon avis, écrit le P. Joſeph dans une autre lettre à la Valette, *ſera du côté d'Albert* (la Valette). *Il le faut fortifier le plus qu'on poura; car enfin, il doit porter le principal effort. Ce ſeroit un grand bonheur à Salomon*, (la Valette) *de pouvoir charger quelque partie des ennemis avant qu'ils ſe joignent, & qu'ils avancent davantage. Le Pré* (Richelieu) *eſpere qu'Al-*

qu'Albert soutiendra la foiblesse du Cormier, (le Prince de Condé) & *que les mauvaises humeurs de celui-ci n'empecheront pas 65.* (la Valette) *de bien agir. Ils sont réglez dans leurs commandemens. Louis* (le P. Joseph) *craint toûjours que Jonas* (Weymar) *connoissant le besoin qu'on a de lui, ne se rende trop difficile. Je desespérerois de lui, si je ne connoissois l'adresse de Salomon, & les soins qu'il se donne. Je le supplie encore de les redoubler & de faire savoir à Cosme* (le P. Joseph) *tout ce qu'il croit néeessaire à bien conserver du Moulin,* (le Duc de Weymar). *Je vous assure que Cosme n'oubliera rien de sa part.* Enfin dans une troisiéme lettre, où nous voions qu'on avoit permis à la Valette de donner bataille aux ennemis, s'il en trouvoit une occasion favorable & avantageuse, le Capucin toûjours rempli de ses idées guerriéres, dit au même Cardinal. *La seule action peut conserver nos gens en vigueur. Plus vous attendrez, & plus il viendra de renfort à Galas. Il faut encore emploier M. le Duc de Weymar, avant que la pensée d'une paix prochaine, ou quelqu'autre reflexion le porte à des resolutions qui ne seroient utiles ni à nous, ni à lui. Six cent mille livres ont été fournies effectivement à son Agent. Il témoigna pretendre davantage. Mais nous ne pouvons, ni ne devons l'acorder. Cependant il ne faut pas rompre. On doit même le ménager de la part d'Albert* (la Valette) & *de Constantin,* (Richelieu) *le mieux qu'il sera possible.* Je trouve que le Colonel Rantzau qui secourut si à propos S. Jean de Losne assiégé, comme je le rapporterai, fut aussi tenté de quitter le service de France. Ne demandoit- 1636.

1636. doit-il point un rang ſupérieur à celui de Maréchal de Camp ? *Conſtantin* (Richelieu) *écrit à George* (Rantzau) *pour le retenir*, ajoute le P. Joſeph dans la même lettre, & *lui envoie deux mille écus de ſa penſion. Albert* (la Valette) *fera ce qu'il poura pour remettre George en bonne humeur. Celui-ci ne trouvera de long-temps une ſi belle occaſion d'aquerir de la gloire, que le poſte où il eſt.*

Irruption des Impériaux dans le Duché de Bourgogne.

Le foible Cormier, puis qu'il plait à ces Meſſieurs de déſigner ainſi le Prince de Condé, témoigna une extréme lacheté. Il fut la duppe des deux Cardinaux *Conſtantin* & *Albert*, dans une conjoncture où il pouvoit ſe faire craindre, & obliger le Miniſtre à le ménager du moins autant que le Comte de Soiſſons. Mais il eſſuioit tranquillement les plus ſenſibles affronts, dez qu'on le leurroit de la moindre eſpérance d'obtenir de quoi contenter ſon avarice. Il s'étoit flatté que le Duc Bernard & la Valette viendroient le joindre, & qu'à la tête de leurs troupes & de celles qu'on lui avoit laiſſées, il repouſſeroit le Duc de Loraine. *Nous avons été ſi malheureux*, dit-il dans une lettre du 25. Août au Cardinal de la Valette, datée de Dijon, *qu'il a fallu lever le ſiége de Dole, & les beſoins du Roi ſont tels, qu'il mande preſque toute mon armée. Le Duc Charles eſt dans cette province, qui brule tout, & je ne puis tenir la campagne. Il ſe faut contenter de garder les villes, & la lacheté du peuple lui donne occaſion d'en otrapper tous les jours de petites. J'ai dépeché vers le Roi pour le ſupplier très-humblement de vous commander de venir au moins pour quinze jours* avec

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 43. & 44. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mercure François. 1636. Grotius Epiſt. paſſim. 1636. Nani Hiſtoria Veneta. L. X.

avec M. le Duc de Weymar & vôtre armée. En ce temps-là, je puis reprendre tout ce que les ennemis ont occupé, entrer dans le Comté vers Saint-Amour, piller le païs, repouſſer le Duc Charles, ou le combattre, garantir cette province, & empêcher que les ennemis n'y prénent des quartiers d'hiver. Si le Roi vous l'ordonne, je vous prie d'uſer de diligence, & de venir avec M. de Weymar, droit entre Langres & Dijon à Fontaine-Françoiſe. J'irai vous y joindre avec ce qui me reſte de troupes. Bernard & la Valette eurent ordre d'aller en Bourgogne. Mais Condé n'eut pas le commandement général de l'armée, dans ſon propre gouvernement. Un autre que lui auroit-il jamais ſouffert un pareil affront ? Sa patience, ou plûtôt ſa baſſeſſe, étoit à l'épreuve de tout. 1636. 1636. *Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. L. II. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 459.*

Le Roi me demande, écrit-il au Cardinal de la Valette, *qu'il veut que vous veniez avec M. de Weymar, & que nous nous joignions avec les forces que j'ai pour reprendre Verdun ſur le Doux, & pour chaſſer le Duc Charles de nôtre frontiére. Je mets toutes choſes à part pour le bien du ſervice du Roi. Chacun commandera ſon corps d'armée, puiſque Sa Majeſté l'ordonne ainſi. Nous tiendrons pourtant nos conſeils enſemble, & nous conviendrons de ce que chacun devra faire avec ſes gens.* Le Prince n'obtint pas même ce qu'on avoit fait ſemblant de lui acorder. Richelieu trouva moien d'exécuter le projet, de lui ôter ſes troupes & de le faire conſentir à demeurer dans Dijon. Si Des-Noiers avoit eu plus d'eſprit, je croirois qu'il ſe moque de Condé, & qu'il lui inſulte mêmes dans une lettre

1636. du 30. Août. *Je n'ai pas manqué*, dit le Secretaire d'Etat à Son Alteſſe, *de rapporter fidelement au Roi l'article de vôtre lettre, qui regarde vôtre acommodement, en conſidération de l'état des affaires. Il l'a bien pris, & dans le ſens qu'il vous a plu me marquer. Son Eminence n'y a pas fait moins de reflexion. Elle a loué au Roi en ma preſence cette reſolution & vôtre affection.* Condé ſeroit peut-être excuſable, s'il avoit ſeulement cedé quelque choſe de l'honneur du à ſa naiſſance & à ſon rang, par déference à la volonté du Roi. Mais il prétendoit faire encore ſa cour à Richelieu, en proſtituant les plus beaux droits de ſa qualité de premier Prince du ſang, à la ridicule & chimérique dignité de Cardinal. *Pour les commandemens*, dit-il à la Valette, *j'obéirai aux ordres du Roi. Je prefére le bien de l'Etat, & le contentement de M. le Cardinal, à toutes choſes en ce temps-ci.* Cela n'eſt preſque rien en comparaiſon de ce qui ſe lit dans deux autres lettres au même la Valette. *Mes troupes ſeront demain au ſoir 17. Septembre à Fontaine-Françoiſe. Elles y recevront vos ordres. Le Sieur Des-Coutures ira vous trouver pour cet effet.* Et ailleurs. *Vous & M. de Weymar ſerez obéis en Bourgogne, comme dans vôtre propre logis. Ordonnez ce qu'il vous plaira. Si vous entrez dans la province, j'aurai l'honneur de vous y voir, & de vous ſervir en tout ce que vous deſirerez, & en tout ce que je pourai. Mes troupes ſont à vous auſſi bien que les autres, commandez ce que vous jugerez à propos. Elles demeureront en corps, ou non, comme il vous ſemblera bon.* Telle étoit la baſſe complaiſance

sance de Condé pour deux Cardinaux qui 1636.
le mépriſoient dans le fonds de leur cœur. N'en eut-il point honte dans la ſuite? Je ne ſai quelle maladie dont il parle dans ſa lettre du 21. Septembre à la Valette, put bien être une maladie *de commande* pour couvrir ſon honneur en quelque maniére.

Le Prince vid à Langres Weymar & le Cardinal. Dans une conférence, ils prirent du moins par bienſeance avec lui quelques meſures afin de ſauver la Bourgogne. Soit que l'armée Françoiſe fût trop foible pour en repouſſer une de trente mille hommes & plus ; ſoit que le Duc de Loraine & Galas euſſent trop bien concerté leur projet, Weymar & la Valette ne purent empécher la jonction des troupes Imperiales & Loraines. Les voila qui s'avancent vers Dijon à la fin d'Octobre. *Les ennemis marchent*, écrivit le Prince à la Valette le 29. du même mois. *Ils vont droit à Ciſteaux. Cela regarde Beaune, ou S. Jean de Loſne.* Après avoir pillé ce riche & grand monaſtere, le Général de l'Empereur s'approche de Dijon. Si nous en croions Des-Noiers la Cour ne s'allarma point pour la capitale du Duché de Bourgogne. *Nous craindrions Galas ſi près de Dijon*, dit le Secretaire d'Etat au Cardinal de la Valette, *ſi nous ne ſavions que Vôtre Eminence côtoie ſon armée & la tient en échec.* Il parloit ſelon les ſentimens de Richelieu. *M. le Prince*, dit celui-ci à ſon confrere, *écrit ici des lettres fort obligeantes & fort avantageuſes pour vous. Je croi que ſes troupes & celles que Vaubecour amene de Champagne, vous auront joint maintenant. Vous ſerez ainſi*

1636. *en état de reſiſter aux deſſeins de Galas. Quoique vous n'aiez que des forces médiocres, j'ai plus d'eſpérance en vôtre conduite, & en celle de M. le Duc Bernard, qu'en toutes les grandes armées que nous avons ici. Elles paſſent trente-cinq mille hommes de pied & douze mille chevaux.* Le premier Miniſtre parloit de la ſorte, parce qu'il ſe défioit étrangement du Duc d'Orleans & du Comte de Soiſſons. Par une politique dont il penſa être la duppe, & qui le mit en grand danger de perdre la vie, Il avoit confié le commandement de l'armée de Picardie, à deux Princes qui jurérent ſa perte. Les eſpérances de Richelieu ne furent point trompées au regard de Weymar & de la Valette. Les Imperiaux n'aiant oſé attaquer Dijon, ſe contentérent de prendre Mirebeau, & le Duc de Loraine alla mettre le ſiége devant S. Jean de Loſne. *Le Pré*, (Richelieu) *dans ſes ennuis*, dit le Capucin Joſeph au Cardinal de la Valette, *ſe conſole quand il penſe à la fermeté, au courage & à la bonne conduite de Salomon* (la Valette). *Nous ſommes certains qu'il fera tout ce qui eſt poſſible.*

Le Duc d'Epernon s'applique à maintenir la Guienne, & à la defendre contre les efforts des Eſpagnols.

Ils redoubloient chaque jour, ces *ennuis* du premier Miniſtre. Peut-être qu'il y auroit ſuccombé à la fin, ſi le Comte Duc d'Olivarez eût été mieux ſervi dans l'exécution des projets qu'il forma cette année. Non content de faire attaquer la France par la Picardie & par la Bourgogne, il envoia l'Amirante de Caſtille & le Marquis de Valparaiſo Vice-Roi de Navarre avec un corps de troupes ſur la frontiére de Guienne, du côté

côté de Baïonne. Les places de France y étoient encore moins bien pourvuës que dans les autres provinces, & il y avoit dans la Guienne un plus grand nombre de mécontens qu'ailleurs. Le Duc d'Epernon Gouverneur n'appaisa point si bien les seditions emues l'année precedente à Bourdeaux, & en d'autres villes, qu'il n'y restât encore un fort méchant levain, qui se répandit celle-ci dans le Poitou, dans la Saintonge, & dans l'Angoumois. Le Marquis d'Issoudun frere de l'infortuné Chalais, se mit à la tête des païsans soulevez à cause de l'augmentation des impots, & donna de l'inquietude à la Cour. *Chacun loue vos soins & la peine que vous prenez*, dit Des-Noïers écrivant au Comte de Jonsac. *Dans une facheuse conjoncture, vous empéchez par vôtre bonne conduite le progrés des mecontentemens, qui produiroient de mauvais effets, si on n'y pourvoioit de bonne heure. Le Vice-Seneschal d'Angoumois s'en va dans vos quartiers, afin de reconnoître la maladie qui travaille ces esprits, & de tâcher conjointement avec ceux qui commandent, d'y apporter les remédes convenables. Il arive souvent qu'après de grandes agitations, les gens se calment d'eux mêmes, quand ils ne trouvent plus d'opposition. Semblables aux flots de la mer, ils ne laissent que du bruit & de l'écume pour marque de leur colére.* Il n'en fut pas tout-à-fait de même. Ceux-ci qu'on appelloit *Croquans*, aussi bien que les mécontens de Guienne qui donnérent l'année derniére tant de peine au Duc d'Epernon, s'avancérent jusques à Blanc en Berri. Ils feroient allez plus loin, si le même Seigneur

1636.

Memoires pour servir à l'histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Vie du Duc d'Epernon. L. XI. Journal de Bassompierre. Tom. II. Nani Historia Veneta. L. X. 1636.

1636. qui avoit de grans biens & beaucoup de credit en Saintonge & en Angoumois, ne s'étoit emploié pour arrêter ces desordres. Tels furent les travers ordinaires d'Epernon. En se piquant de fidelité au regard du Souverain, ou plûtôt en ne pouvant souffrir qu'un autre que lui se soulevât contre le Gouvernement & le Ministére, il travailla fortement à mettre son irréconciliable ennemi en état de l'abaisser, & de ruïner même sa puissante maison.

Le Duc fut si dangereusement malade à la fin de l'année precédente, qu'on desespera de sa santé. Il en rechappa pourtant. Quelques uns surpris de la force de son temperament dans une vieillesse si avancée, dirent assez plaisamment *qu'il avoit passé l'âge de mourir*. Si nous en croions son Historien, ou plûtôt son Panégyriste, *les étrangers remplis depuis soixante-huit ou dix ans du grand nom d'Epernon, le voiant tantôt à la prise des villes, tantôt au commandement des armées, tantôt triomphant, tantôt abattu, mais toûjours dans quelqu'occasion illustre & éclatante, s'imaginoient qu'il étoit le petit-fils de celui que la faveur d'Henri III. avoit élevé. On ne pouvoit croire que la vie de deux hommes pût fournir tant d'actions importantes.* Quelque temps après sa convalescence, il en fit une qui mérite d'être louée autant & plus que toutes les autres de sa vie ; si pourtant la vanité & l'envie de se distinguer même des personnes d'un rang supérieur au sien, n'y a pas eu plus de part que l'amour de la justice & du bien public. L'Auteur de l'Histoire d'Epernon la raconte avec beaucoup

de

de dignité. *Pour ſubvenir aux dépenſes néceſſaires dans un temps difficile*, dit-il, *les ſeuls moiens ordinaires, ou extraordinaires, ſe trouvant trop foibles, le Roi fut obligé de fermer ſon* * *Epargne à toutes les autres dépenſes qui ne regardoient pas directement la guerre. De maniére que les Grans Seigneurs ne purent être paiez de leurs penſions, ou des apointemens attribuez à leurs charges. Une partie de ces dépenſes fut rejettée ſur le peuple. Du moins on commença d'y impoſer les apointemens des Gouverneurs, & de les faire lever par les Commiſſaires de la taille. Bullion, Sur-Intendant des finances, ami particulier du Duc, lui offrit une pareille impoſition pour ſes apointemens. On vouloit même lui faire toucher ſur cette nature de fonds pluſieurs arrérages qui lui étoient dus. Mais le Duc rejetta la propoſition avec une généroſité qui ne ſauroit être aſſez louée.* 1636.

* *On appelloit ainſi le Threſor Roial.*

Il y a plus de ſoixante ans, *dit-il*, que je ſers les Rois ſans toucher les apointemens dont ils m'ont jugé digne, d'ailleurs que des deniers de leur Epargne. A Dieu ne plaiſe qu'à la fin de ma vie, je tire ma ſubſiſtance aux dépens du pauvre peuple, qui meurt tous les jours ſous mes yeux de faim & de miſére. Je ſuis dans mon gouvernement pour ſervir le Roi, & pour commander au peuple. C'eſt à celui que je ſers de me récompenſer, & non pas à ceux qui me doivent obeïr. J'aime mieux être réduit au ſimple revenu de mes terres, que de voir mon nom dans les impoſitions, & les pauvres taxez pour la dépenſe de ma table. *Afin de lui rendre la choſe moins odieuſe, ceux qui*

1636. *avoient ſoin de ſes affaires à la Cour, lui alléguérent l'exemple des Princes & de tous les Grands du Roiaume qui ne touchoient plus rien que par ce moien. Cela ne l'ébranla pas.* Je ne blame perſonne, *repondit-il*; mais je ne me crois pas obligé de ſuivre aveuglément les exemples d'autrui. J'aime mieux faire ſeul ce que j'eſtime juſte, que d'agir contre les lumiéres de ma conſcience, en imitant les autres. *Nous le vimes depuis ſi conſtant & ſi ferme dans ce noble & genéreux ſentiment, qu'il ne toucha plus rien de ſes apointemens; non pas même ceux de l'année precedente. De maniére qu'à ſa mort, il lui étoit du ſept années d'arrérages qui montoient à plus de cinq cent mille livres.*

La modération d'Epernon dans une autre rencontre me paroit d'autant plus eſtimable, qu'il pouvoit trouver une occaſion de ſe venger avec éclat des Magiſtrats de Bourdeaux qui l'avoient plus d'une fois cruellement chagriné. Le vieillard n'étoit pas inſenſible au plaiſir malin que cauſe la vengeance. *Une commiſſion expreſſe*, raconte encore ſon Hiſtorien, *lui fut envoiée de la part du Roi pour l'enregitrement de* l'Edit de Cruë, *nouvellement donné par Sa Majeſté d'un Préſident & de douze Conſeillers au Parlement de Bourdeaux. Cette affaire ne pouvoit paſſer qu'en ſurmontant de grandes difficultez. Tous les autres Parlemens de France étoient chargez de pareilles augmentations, à proportion de leur reſſort. Comme c'étoit une cauſe commune entre tant de Magiſtrats, il y avoit auſſi une grande correſpondance entr'eux pour s'y oppoſer. Le Roi aiant prévû tous ces obſtacles de la part du Parlement*

lement de Bourdeaux, il reſolut de donner au Duc les plus puiſſans moiens pour les ſurmonter. Sa Majeſté & ceux de ſon Conſeil, ne doutoient point qu'il ne fût bien aiſe de les mettre en exécution à la rigueur. Bien informez qu'il y avoit toûjours quelque choſe à demêler entre le Parlement & le Gouverneur de la province, ils vouloient profiter de cette diviſion. Le Duc en uſa tout autrement qu'on n'avoit penſé à la Cour. Content d'avertir les Magiſtrats de ce qu'il poura faire, en cas que le Roi ne ſoit pas obeï, il les exhorte à éviter par leur prudence des extremitez, auxquelles il vouloit ſe diſpenſer de venir, autant qu'il le pouroit ſans manquer à ſon devoir. Dans des interêts comme ceux-là, *dit-il à ces Meſſieurs*, mes paſſions particuliéres n'agiront point. On ne me reprochera pas d'uſer, ou d'abuſer du nom du Roi pour ſatisfaire à mon reſſentiment. *Avec des ménagemens ſi prudens il gagne quelques eſprits qu'une conduite violente auroit pu porter à des reſolutions facheuſes, tire un ſecours conſidérable pour les affaires de Sa Majeſté, & obtient le conſentement de la Compagnie, dont il paroit ménager les interêts comme les ſiens propres.* 1636.

Le même Auteur narre ſi bien, & donne un détail ſi net & ſi particulier de tout ce qu'Epernon fit pour la défenſe de la Guienne, qu'il ſuffit de tranſcrire ici ſon recit. Les circonſtances qu'il rapporte, ne ſe trouvent pas ailleurs, & ceux qui diſent quelque choſe de cet evénement, ont presque tout pris de lui. *Le Duc*, ajoute-t'il, *fut averti des deſſeins des Eſpagnols ſur diverſes frontiéres du Roiaume, & principalement ſur celles de*

1636. *la Guienne. Pour en être plus certain, il eut ſoin d'envoier des perſonnes fidéles, afin de lui rapporter éxactement ce qui ſe paſſoit chez nos voiſins. Il apprit par ſes eſpions que toutes les frontiéres d'Aragon, de Biſcaïe, de Guipuſcoa, & les autres voiſines, avoient ordre de ſe munir d'armes, & de fournir un certain nombre de ſoldats dans un temps fixé. On projettoit de joindre à ces milices, pluſieurs autres troupes réglées : Et toutes enſemble devoient former un corps conſidérable. Le Duc ſavoit non ſeulement le nombre d'hommes, mais encore le nom des principaux Officiers deſtinez à les commander. Il ne manqua pas d'envoier à la Cour les avis tels qu'il les avoit reçus. Mais nos Miniſtres occupez d'autres affaires plus proches & plus preſſantes, ne ſe mettent pas en peine de prévenir un mal à deux cens lieuës de Paris. On ſe contente d'écrire au Duc de faire fortifier Baïonne, place plus particuliérement menacée, aux dépens des habitans. Pour le ſurplus, on lui mande de pourvoir par ſa prudence & par ſon credit, à tout ce qui regarde le ſervice du Roi dans l'étenduë de ſon gouvernement.*

Des ordres ſi généraux étoient autrefois les plus amples que les Romains donnaſſent à leurs Conſuls dans le plus grand danger des affaires publiques. Mais de nôtre temps, ce ſont les plus limitez qui ſe puiſſent préſcrire à ceux qui ont les interêts du Roi à ménager. Il y avoit déja des réglemens établis qu'on n'auroit oſé violer ſans crime. Tels ſont ceux de ne faire aucune levée de gens de guerre, ou de deniers, ſans lettres patentes du Conſeil; de ne conduire point d'artillerie, ni de tirer des arſe-

naux

naux les munitions néceſſaires, ſans un commandement exprés. De maniére que toute la puiſſance du Roi réſidant dans la perſonne de ſes principaux Miniſtres, aucun Gouverneur ne pouvoit uſer de la ſienne ſans péril. Le Duc perſuadé que dans les mauvaiſes diſpoſitions, où ces Meſſieurs étoient à ſon égard, ils ne ſeroient pas fâchez de le faire tomber dans quelque faute, qui attirât ſur lui l'indignation de Sa Majeſté, n'étoit pas facile à ſurprendre de ce côté-là. Il ſe ſouvenoit trop bien des malheurs, où pour des choſes auſſi legéres, il avoit vû ſuccomber des perſonnes * *de grande condition, & d'un rare mérite. On écrit donc encore au Roi: on demande des ordres plus précis ſur les beſoins repreſentez à Sa Majeſté. Après pluſieurs inſtances, un ordre de la Cour vient, d'envoier un Ingenieur à Baïonne, afin fortifier la ville, autant que quarante mille livres ſe pouront étendre. La moitié ſe devoit prendre ſur le fonds du Roi, & le reſte ſur les habitans. Le Duc ne pouvant rien obtenir davantage, fait ce qui lui eſt ordonné. On commence quelques travaux. Mais le fonds venant à manquer, ils demeurent imparfaits. De maniere que la place eſt plus foible que ſi on n'y eût point travaillé.* 1636.

* Le Maréchal de Marillac.

Telle fut l'admirable prévoiance de Richelieu, au regard de toutes les places frontiéres que les Eſpagnols & les Allemans menacérent cette année. Elle auroit été fatale à la France, s'ils euſſent ſu profiter de leurs grans avantages. Après cela, j'avouerai ſans peine que le Cardinal a été le plus heureux Miniſtre d'Etat, puis qu'il s'eſt tiré par l'imprudence de ſes ennemis, des étranges

1636. embaras où la sienne l'avoit jetté. Mais je ne le regarderai point comme le plus parfait modele que les Politiques, je ne dis pas Chrétiens & religieux, tels que le fameux Voiture nous represente le Comte Duc d'Olivarez, mais imbus des maximes de Machiavel, se puissent proposer.

Les Espagnols penetrent dans la Guienne, & y jettent l'épouvante.

Olivarez informé du mauvais état de Baïonne fait envoier vers la fin de Septembre, l'Amirante de Castille avec ordre d'assembler un corps d'armée de six mille hommes de pied & de deux mille chevaux, de tirer de la citadelle de Pampelune quatorze piéces de canon, & de se fournir de tous les instrumens propres à remuer la terre. *Les Espagnols*, dit l'Historien d'Epernon, *devoient venir par le pais de Labourt, qui est celui des Basques. Ils savoient que le Duc n'avoit nulles troupes pour jetter dans cet endroit. Et quand il en auroit eu, il n'auroit osé le faire sans le consentement des habitans, de peur que ces gens prompts & impatiens ne s'allarmassent du soin qu'on prendroit de les conserver, & ne resolussent de se perdre, plûtôt que de souffrir un corps d'armée chez eux. Avant l'entrée de l'ennemi, ils mépriſoient tellement ses forces qu'ils ne vouloient pas qu'on pensât à leur defense : présomptueuse sécurité qui ne donnoit pas peu d'inquiétude au Duc. Il connoissoit de longue main l'humeur des Basques aussi hardis quand le peril est éloigné d'eux, que timides lors qu'il les menace de près. Ne pouvant donc se reposer sur la foi des habitans, & pressé d'ailleurs par les avis qui viennent de toutes parts, que les ennemis sont prêts d'entrer dans le pais, le Duc part de Bourdeaux le 6. Octobre,*

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 460. Grotii Epistola passim.

1636.

bre, ſe rend à Nerac le 10, & arive le 16. à Baïonne, diligence qui excédoit tellement les forces d'un homme de ſon âge, qu'en entrant dans cette derniére ville, il fut ſurpris d'une maladie douloureuſe & violente. Quoi qu'il ne fût ſuivi que de ſa compagnie de gendarmes, de ſes gardes, & de cent ou ſix vingt Gentilſhommes volontaires, il ne laiſſa pas d'expoſer hardiment ſa perſonne pour la ſeureté de cette frontiére; ſe promettant de ſauver du moins Baïonne, d'où dépendoit la conſervation de tout le païs. A peine y eſt-il arivé, que les avis des préparatifs des ennemis viennent en foule. L'Amirante de Caſtille ſuivit de ſi près les couriers, qu'il n'y eût preſque point d'intervalle entre l'effet & les menaces. Quoi que preſſé de ſon mal, Epernon ne voulut pas qu'on lui cachât rien dans une affaire de cette importance. Il pourvût à toutes choſes, comme s'il eût été en pleine ſanté. Si ſes ordres avoient été plus ponctuellement exécutez, les ennemis n'auroient pas trouvé la facilité qu'ils eurent d'abord. Un petit païs ouvert de toutes parts, leur eût coûté plus de peine & plus de ſang. Mais ce que le Duc avoit prudemment préſcrit, fut fort mal obſervé. Les Baſques s'enfuirent à la premiére vuë de l'ennemi, ſans qu'on pût jamais les obliger à faire ferme en aucun lieu. 1636.

Cet Auteur voudroit-il rejetter la faute de tout ceci ſur le Comte de Grammont Gouverneur de Baïonne? Quoi qu'il en ſoit, *avant que de s'avancer vers la frontiére*, ajoute-t'il, *Epernon prevoiant ce qu'une armée étrangére lui cauſeroit de peine & de travail, ſupplia le Roi de lui envoier le Duc de la Valette*

1636. *ſon fils, pourvû en ſurvivance du gouvernement de Guienne. Il arive près de lui à Baionne le jour même que les ennemis entrent dans le païs. Dez le lendemain, il monte à cheval avec pluſieurs perſonnes de condition pour reconnoitre la contenance des ennemis. Mais ſa preſence, ſes exhortations, ſes exemples, ne purent rien ſur nos communes. L'effroi du premier jour les avoit ſi fort abattuës, qu'il fut impoſſible de les relever au ſecond. Tout ce que la Valette pouvoit faire de mieux dans une ſi grande conſternation, c'étoit une retraite ſans deſordre. Et cela ne fut point praticable ſans grand peril. La Valette s'engagea ſi avant pour conſerver tout ce qu'il y avoit d'honneur à menager en cette occaſion, qu'il courut ſouvent riſque de perdre la vie. Et certainement, il fit plus qu'il ne devoit. S'étant à la fin retiré le dernier, il commande à la Roche Capitaine des gardes de ſon pere & des ſiens, de s'arrêter ſur le pont qui ſépare le bourg de Siboure de celui de S. Jean de Luz, & de reſiſter quelque temps aux ennemis qui lui marchoient ſur les talons. Cet ordre ne ſe pouvoit executer ſans grand danger. Mais la Valette étoit perſuadé que celui qui les recevoit, ne dementiroit pas ſes actions paſſées. Avec quarante mouſquetaires, la Roche arrête une armée victorieuſe; tue plus de deux cens hommes ſur la place, & parmi ceux-là huit ou dix de leurs meilleurs Officiers, donne le temps à nôtre infanterie de ſe mettre en lieu de ſeureté, fait eſtimer également ſa conduite, & ſa valeur, léve le pont qui eſt ſur le milieu de la riviére, & ſe retire preſque ſans perte à la troupe du Duc de la Valette qui le ſoutenoit. Les troupes Eſpagnoles ſe ſaiſirent ainſi du païs de Labourt.* Dez

Dez que les nôtres ont abandonné S. Jean de Luz, les ennemis y entrent, & ſe preſentent le même jour devant Socoa. C'eſt un petit angle de terre ſur le bord de la mer, aſſez commode & propre à être fortifié. Mais les gens du pais ne l'avoient jamais voulu ſouffrir. Cependant, la ſituation du lieu eſt ſi avantageuſe, qu'on n'avoit pas fait difficulté d'y jetter deux cens hommes de guerre. Comme ils eurent le temps d'y faire quelques ouvrages avant l'entrée de l'ennemi, ils promirent de s'y défendre. Leur reſolution ne fut pas de longue durée. La crainte des peuples paſſoit dans le cœur des ſoldats, & quelques Gentilshommes qui avoient temoigné du courage ailleurs, en manquérent à Socoa. Contre le ſentiment des deux Ducs pere & fils, la place eſt renduë ſans aucune reſiſtance, & les ennemis s'y fortifient ſur l'heure. Les gens étoient ils auſſi lâches, ou bien auſſi mécontens de Richelieu & de ſon gouvernement en Gaſcogne, qu'en Picardie ? Quoiqu'il en ſoit, l'épouvante fut égale dans ces deux provinces. Les habitans de Baïonne qui n'eſt qu'à trois lieuës de Socoa, ne parurent pas moins conſternez que ceux d'Amiens après la priſe de Corbie. 1636.

Comme toutes les paſſions des peuples ſont extrémes, pourſuit le même Auteur, *les Baïonnois paſſérent en un moment d'une entiére confiance à une peur demeſurée. Sans la préſence du Duc d'Epernon, leur ville étoit en grand danger de ſe perdre. Mais ſi la France lui eſt obligée d'avoir produit un ſi bon effet, elle n'eſt gueres moins redevable à la gravité & à la circonſpection des Eſpagnols. En voulant être trop*

[1636. *trop prudens, ils firent la faute que commettent ordinairement ceux qui croient que leurs ennemis ſont préparez contre toutes ſortes d'accidens. Prevenus de cette penſée, ils ne ſe preſentent pas devant Baïonne dépourvuë de toutes choſes, & donnent au Duc d'Epernon le temps de ranimer les habitans, qui paſſant du déſeſpoir de ſe pouvoir conſerver à l'eſpérance de ſe défendre avec avantage, ſe mettent en état de repouſſer tous les efforts des ennemis. Content de les voir dans une ſi bonne diſpoſition, il fait la revuë de tout ce qu'il y a d'hommes capables de porter les armes. On n'en trouva que neuf cens. Le Duc les encouragea ſi bien par la conſidération de leur devoir & de leur interêt, qu'ils lui jurérent tous de mourir avec lui pour la défenſe de leur ville. Ceux qui ne pouvoient pas ſe battre, furent emploiez aux fortifications. Les femmes ne s'y épargnérent pas plus que les hommes, & la diligence fut ſi grande, que ce qui reſtoit, s'acheva en moins de jours, qu'il n'eût fallu de mois avant l'entrée des ennemis. Après cela, on vint à la viſite des grains qui étoient dans la ville. Vertamont Intendant de Juſtice en prit le ſoin. Et voici le plus grand défaut. Il étoit tel qu'en trois jours on auroit infailliblement perdu la place, ſi elle eût été promptement inveſtie. Il y avoit fort peu de blé, & point du tout de farine. Tous les moulins étoient hors de la ville, & les plus proches à une lieue.*

Epernon ordonna les nouvelles fortifications, pourvut le mieux qu'il put à la ſeureté des habitans, leur prêta même de l'argent dans l'extréme beſoin où ils ſe trouvoient, & alla viſiter les autres villes frontiéres

tiéres qui n'eurent pas peu à craindre. Un Hiſtorien étranger remarque fort à propos que le pere & le fils reparérent par leur bourſe & par leur credit l'enorme négligence de Richelieu. Les Eſpagnols tenterent de prendre S. Jean de Pié-de-Port ſitué ſur la cime d'une montagne. Mais le Marquis de Poïanne donna de ſi bons ordres par tout, qu'ils abandonnérent leur deſſein, après avoir perdu beaucoup de monde inutilement. *Les ennemis*, dit enfin l'Auteur de la vie d'Epernon, *apprirent le mauvais état de Baionne, après qu'elle fut pourvuë de tout ce qui lui manquoit, & s'apperçurent de leur faute, lors qu'ils n'y pouvoient pas remédier.* Je ne me repens point, *diſoit l'Amirante de Caſtille.* Si j'avois à recommencer, je ne ferois pas autrement. Une ville eſt-elle ſans défenſe quand le Duc d'Epernon s'eſt enfermé dedans ? *Quelqu'avantageux que fuſſent les témoignages que les ennemis rendoient à ſa vertu, il ne s'endormoit point au bruit de leurs louanges. Averti que deſeſperant de pouvoir deſormais rien entreprendre ſur Baionne, ils avoient deſſein de paſſer la riviére d'Adour, d'attaquer Dacqs, & de couper par ce moien le chemin au ſecours qui ſe pouroit envoier à Baionne, Epernon part avec ſon fils la Valette, compagnon de toutes ſes peines & de tous ſes ſoins dans ce voiage, afin d'aſſurer auſſi cette autre place. On y pourvut de telle ſorte, qu'en ſix jours elle fut hors de ſurpriſe. Après avoir auſſi remedié aux choſes les plus preſſées, partie à leurs dépens, partie par leur crédit & par leur adreſſe, ils depéchent un Gentilhomme au Roi pour* 1636.

lui

1636. *lui donner avis de ce qu'ils ont fait pour ſon ſervice, & recevoir ſes commandemens ſur ce qui ſe doit faire à l'avenir. De Dacqs, ils allérent au Mont de Marſan, & y firent quelque ſejour, afin d'aſſurer la place, & de s'éclaircir d'un avis qui leur fut donné, que les Eſpagnols étoient reſolus à paſſer la riviére pour une entrepriſe conſidérable. La Roche Capitaine des gardes du pere & du fils va reconnoitre de plus près les deſſeins des ennemis, & juge par les travaux commencez à Socoa, qu'ils n'ont pas deſſein de porter leurs conquétes plus avant.*

Intrigue contre le Cardinal de Richelieu.

Si nous en croions Montreſor, le Duc d'Orleans & le Comte de Soiſſons aſſurérent plus d'une fois, que le Duc de la Valette avant ſon départ de l'armée de Picardie pour la Guienne, s'étoit engagé dans la ville de Peronne à les ſervir de ſa perſonne & de ſon credit, pour l'exécution du complot formé entr'eux contre Richelieu, & à diſpoſer le Duc d'Epernon à les aider de tout ſon pouvoir. L'intrigue dont je dois parler maintenant, eſt la plus dangereuſe, & la mieux concertée que les ennemis du Cardinal euſſent encore liée. Montreſor ſe fait un mérite d'en avoir été le principal auteur avec Saint Ibal ſon couſin. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la rélation que le premier en a lui même écrite. Elle eſt naïve & inſtructive. *Je m'étois propoſé*, dit-il, *des choſes plus utiles & plus glorieuſes que des intrigues de Cour, qui n'ont pour fin & pour objet que des interêts particuliers. Perſuadé que la grandeur & la ſeureté de Monſieur, ne ſe pouvoient trouver que dans l'a-*

Mémoires de Montreſor. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 442. 443.

l'abaiſſement, ou pour m'expliquer mieux, & 1636.
ſelon mes intentions, dans la ruine entiére du Cardinal, je m'appliquai à chercher les moiens d'en venir à bout. Mais comme toute l'autorité lui avoit été miſe entre les mains, & qu'il étoit en ſon pouvoir de répandre les graces & les bienfaits ſur ceux qui s'atachoient à lui, & d'intimider par ſa ſevérité la plus grande partie des gens capables de travailler à ſa perte, j'appercevois beaucoup plus de difficulté à faire reüſſir les projets formez contre lui, que de raiſons d'en eſpérer un bon ſuccès. Je conſidérois en même temps les diſgraces paſſées de Son Alteſſe Roiale, les perſonnes de qualité qui s'étoient perduës pour la ſervir, parce qu'elle les avoit abandonnées, & les autres ſi maltraitées qu'il y avoit un dégoût preſqu'univerſel de prendre le moindre engagement avec Monſieur. Reflétchiſſant d'ailleurs ſur la ſituation preſente des affaires, je voiois Richelieu univerſellement haï à cauſe de ſes violences, & le monde convaincu que le Cardinal aiant commencé la guerre pour contenter ſon ambition demeſurée, il la continueroit par le même motif, & que les charges & les dignitez ne ſeroient conferées qu'à ſes plus proches parens. Je conſidérois encore qu'en toutes les occaſions, il feroit ſentir ſa dureté au régard du peuple, & qu'il ſe ſoucieroit encore moins de ſacrifier la Nobleſſe à la conſervation de ſa prodigieuſe fortune.

Dans cette diverſité de penſées, mon eſprit ſe trouvoit fort partagé. Cependant je me determinai à ſuivre cette maxime, qu'il ne faut pas demeurer inutile, ni regarder les bras croiſez la ruïne de ſa patrie & celle de ſon maître, ſans tenter les moiens de les en garantir. La con-

1636. *condition des Princes eſt tout-à-fait différente de celle des particuliers. La naiſſance des uns leur donne cet avantage avec une infinité d'autres, qu'ils regagnent fort aiſement leur réputation perduë, dez qu'ils ſe veulent faire valoir: au lieu que les autres ne ſe relévent preſque jamais des fautes qu'ils commettent. Je crus ainſi que Monſieur ſe pouroit remettre en credit, & que ſes fautes precedentes ſe rejetteroient en partie ſur ceux qu'il avoit emploiez à ſon ſervice. Chacun ſavoit qu'ils avoient préferé leurs interêts à la gloire de leur maître, qui conſiſtoit à mériter l'eſtime du public. Je me flattois qu'en ſe confiant deſormais à des ſerviteurs moins intereſſez, Son Alteſſe Roiale éviteroit un malheur qui avoit attiré tous les autres. Et pourquoi aurois-je deſeſperé de voir la reputation de Monſieur rétablie, & de procurer par ſon moien une revolution favorable aux gens de bien qui le combleroient de benédictions? Quand Dieu a voulu punir des Miniſtres arrogans, ou ſoulager les innocens opprimez, n'a-t'il pas ſouvent permis quelque choſe de ſemblable à ce que je méditois?*

Le moien le plus ſur d'attaquer la fortune de Richelieu, c'étoit, à mon avis, de former une liaiſon ſi étroite entre M. le Duc d'Orleans & M. le Comte de Soiſſons, & de les unir tellement d'interêts, que les artifices du Cardinal ne puſſent les diviſer dans la ſuite. Cette liaiſon des deux Princes pouvoit avec le temps attirer à eux les autres mécontens, irritez des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits. La Maiſon de Guiſe abattuë par les violences qu'on ne ceſſoit point d'exercer contr'elle, ne pouvoit plus recouvrer ſon ancien éclat, que par des voies

voies extraordinaires. L'abaiſſement du premier Miniſtre ennemi déclaré de celle de Vendôme, étoit le ſeul moien de la relever. Les Ducs d'Epernon, de Bouillon, & de Retz, avoient reçu chacun en particulier des injures conſidérables en leurs perſonnes & en leurs biens. La perte de Metz, & la violence du mariage forcé de M. le Duc de la Valette, pour obtenir la liberté de M. ſon pere, ne les laiſſoient pas l'un & l'autre ſans reſſentiment. Le Duc de Bouillon connoiſſoit fort bien qu'il étoit ſuſpect, ou du moins que le Cardinal manquoit entiérement de bonne volonté pour lui. La charge de Général des galeres avoit été otée ſans récompenſe au Duc de Retz, pour la donner à Poncourlai neveu de Richelieu, & frere de la Combalet. Rien n'acommodoit mieux un Miniſtre revétu ſous un autre nom de la dignité d'Amiral. *Enfin preſque tous les Grans Seigneurs du Roiaume, & les autres perſonnes de qualité, n'avoient pas de moindres ſujets de mécontentement.* 1636.

Saint Ibal mon couſin germain, homme de grans deſſeins, & ennemi de la tirannie, étoit auprès de M. le Comte, & ne deſiroit pas moins que moi, de detruire celle du Cardinal. Nous eumes pluſieurs conférences, & nous convinſmes de preſſentir ce que nous pouvions attendre des deux Princes qui avoient confiance en nous, & cependant de leur ménager le plus grand nombre de ſerviteurs qu'il nous ſeroit poſſible, ſans découvrir à quelle fin nous formions de ſi grandes intelligences. M. le Duc d'Orleans témoigna le premier vouloir une liaiſon que j'avois ardemment ſouhaitée. S. Ibal s'en prévalut auprès de M. le Comte, qui ſe diſpoſa

1636. *ſans peine à répondre comme il le devoit, aux avances de Son Alteſſe Roiale. On entre ainſi dans un commerce ſi ſecret, que jamais le Cardinal ne le peut penetrer, & les choſes vont ſi loin, que le Roi dont l'averſion naturelle contre M. le Comte, étoit confirmée par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de Sa Majeſté, & le Cardinal jaloux de l'eſtime que M. le Comte avoit acquiſe à la Cour & dans l'armée qu'il commandoit en Picardie, crurent qu'ils devoient ſe ſervir de M. le Duc d'Orleans pour nuire à M. le Comte de Soiſſons, en donnant à Son Alteſſe Roiale le commandement au deſſus de lui. C'étoit juſtement ce que nous pouvions demander.*

Richelieu, cet excellent Politique, pourſuit Montreſor, *fit convoquer l'arriereban, & tira un ſecours conſidérable de Paris & de quelques provinces, pour reprendre Corbie place importante par ſa ſituation. Monſieur fut déclaré Général de la nouvelle armée qui joignit celle de M. le Comte. Chavigni eut ordre de ne quitter point Son Alteſſe Roiale, & de travailler ſur les mémoires dreſſez par le Cardinal, à diviſer les deux Princes. Pour prévenir cet inconvénient, je partis de Paris avec Monſieur, quoique j'euſſe la fiévre, & de ſi grandes incommoditez, que je n'étois pas reconnoiſſable. J'oſerai dire que je n'expoſai pas inutilement ma vie dans cette occaſion, & que je detournai Son Alteſſe Roiale de ſuivre les conſeils qu'on lui donnoit contre M. le Comte. Ils convinrent à Peronne de la maniére dont ils s'y prendroient pour perdre Richelieu. L'entrepriſe n'étoit pas difficile s'ils ſe fuſſent bien ſervis de la conjoncture. Les ſentimens ſe trouvérent*

vérent partagez dans les premieres conferences. 1636.

Les uns étoient d'avis que par des intrigues de cabinet on insinuât au Roi que le malheur de la guerre venoit uniquement de l'ambition de Richelieu. Que pour se rendre nécessaire, il engageoit Sa Majesté dans des affaires qu'il se croioit seul capable de bien demêler. Que la guerre étrangére pouvoit avoir des suites considérables, & selon les evénemens des conséquences fort dangereuses. Qu'il étoit à craindre qu'elle ne causât des factions, qui porteroient les Princes & les Grans Seigneurs à former un parti capable d'allumer une guerre civile & de ruïner le Roiaume. On ajoutoit qu'il falloit s'assurer de ceux qui avoient le principal commandement dans l'armée, & des Gouverneurs des places & des provinces interessez à souhaiter la fin du Ministére de Richelieu. L'autre avis paroissoit plus court & plus décisif. L'Etat & l'autorité du Roi ne se mettoient point en compromis. On proposoit de se rendre maîtres de la personne du Cardinal. Les guerres civiles & étrangeres se trouvoient ainsi terminées dans une heure. Ces Messieurs n'oserent dire d'abord qu'il falloit assassiner Richelieu. On eu vouloit venir là. Mais une action si violente & si noire auroit d'abord effraïé la conscience timide & scrupuleuse de Gaston. Il ne fut jamais capable de se déterminer à être l'auteur, ou le complice d'un assassinat; délicatesse certainement louable dans un Prince injustement persecuté par un Prêtre scelérat. Achevons de rapporter le recit de Montresor. *Ce dernier projet*, dit-il, *fut concerté entre Son Altesse Roiale, M. le Comte*

1636. *& quatre autres personnes seulement. Trois en eurent connoissance par celui-ci, & une seule de la part de Monsieur qui ne s'en ouvrit à aucun autre.* Le même Gentilhomme rapporte que le Duc de la Valette & Blérancourt Gouverneur de Peronne s'engagérent aux deux Princes. Ce dernier, cadet de la maison des Potiers de Tresmes, offrit nettement sa place. *Je n'ai point vu d'homme*, ajoute Montresor, *agir dans toutes les occasions avec plus d'aigreur, ni aussi avec plus de franchise contre Richelieu.*

Disgrace du Duc de S. Simon.

L'irruption des Espagnols dans la Guienne fut le prétexte que le Roi prit de reléguer le Duc de Saint Simon premier Ecuier de Sa Majesté, que le Maréchal de Bassompierre nomme assez plaisamment *un phantôme de Favori*, dans son gouvernement de Blaïe. Le Cardinal dit que S. Simon s'appercevant qu'on le regardoit de mauvais œil à la Cour, depuis l'élevation de S. Léger Gouverneur du Catelet son oncle, demanda lui même au Roi la permission de se retirer à Blaïe, & que Sa Majesté l'accorda dans le dessein de lui commander ensuite d'y demeurer jusques à nouvel ordre. Cette disgrace est amplement expliquée dans un mémoire envoié par Richelieu à son ami le Cardinal de la Valette. *Durant la vie de M. de Montmorenci*, dit-on, *la conduite de M. le Premier fut assez mauvaise. L'autre le portoit à tout ce qu'il vouloit.* Mal faire, dans le dictionnaire du premier Ministre, c'est ne se devouër pas aveuglément à ses passions. S. Simon avoit épousé une proche parente du Duc de Montmorenci. Etoit-il blamable de s'attacher

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotius Epistolâ. 676.

cher davantage aux interêts d'un des premiers Seigneurs de France son allié, qu'à ceux de Richelieu ? Après la mort tragique du Duc, S. Simon menagea plus le Cardinal, qui témoigne ici son ingratitude ordinaire. Il devoit se souvenir du bon office que S. Simon lui rendit à la *journée des Duppes*. Suivons le recit du Cardinal dans son mémoire. *M. le Premier*, ajoute-t'il, *s'est conduit avec plus de regularité, jusques à ce que possedé par quelques personnes obscures, il a repris un mauvais chemin. On s'en est particuliérement apperçû après l'infame lacheté de S. Léger Gouverneur du Catelet.* Je suis assuré, *disoit-il ouvertement au commencement du siége*, que mon oncle ne capitulera point. S'il le fait, je serai le premier à le condamner. *Dez que la place est misérablement renduë, on change de langage : on entreprend de soutenir que S. Léger a fait le devoir d'un homme de bien. Cela facha le Roi. La resolution aiant été prise dans le conseil tenu depuis à Chaliot, de faire arrêter le Gouverneur du Catelet, M. le Premier qui se trouva dans la maison, découvrit le dessein du Roi, écrivit de Chaliot même, & depêcha un courier à son frere, afin qu'il avertit leur oncle de se sauver. La chose reüssit si bien, que S. Léger reçut l'avis deux heures avant l'arivée de celui qui étoit allé l'arrêter à Ham.* 1636.

Cet article étant verifié par l'information des Maitres de poste qui fournirent des chevaux au courier de M. de S. Simon, des postillons qui le menérent, & des hôtelliers qui le logérent, Sa Majesté vouloit faire juger cet incident avec le procès de S. Léger qui fut condamné à être tiré à quatre che-

1636. *chevaux. Mais le Cardinal de Richelieu repreſenta au Roi qu'il valloit mieux égargner M. le Premier, parce que la peine qui tomberoit ſur lui, ſeroit trop rude.* Grande humanité dans un Evêque! Pour une action nullement condamnable, il ne veut pas faire couper la tête à un Seigneur, qui dans la diſgrace de Richelieu demeura preſque ſon ſeul ami, & aux bons offices duquel le Cardinal étoit redevable en partie de la conſervation de ſa fortune. *Depuis*, dit-on encore dans le mémoire, *M. le Premier témoignant toûjours beaucoup de mécontentement & de dégoût, le Roi eut la bonté de lui conſeiller de s'en aller à l'armée. Après y avoir demeuré quinze jours, il eſt revenu trouver Sa Majeſté à Roïe, & ſur le bruit de l'entrée des Eſpagnols dans la Guienne, il a demandé permiſſion d'aller à Blaïe. Le Roi indigné du chagrin de M. de S. Simon & de ſon peu d'affection au bien des affaires de Sa Majeſté, qui lui ſont moins cheres que les interêts d'un homme coupable d'une action inexcuſable, mande à M. le Premier de demeurer là. On a fait connoitre encore à ſes parens, que Sa Majeſté deſire qu'ils ſe tiennent chez eux, ſans venir à la Cour.*

On crut que Chavigni Secretaire d'Etat ſuccéderoit à S. Simon auprès de Louïs, & que Richelieu qui vouloit que les Favoris dépendiſſent abſolument de lui, perſuadoit au Roi de prendre le Secretaire d'Etat creature du premier Miniſtre. Voici ce que Chavigni écrit moitié en chiffre, moitié en jargon, au Cardinal de la Valette dans une lettre dattée de Peronne le 27. Septembre. *J'ai grand ſujet d'être mécontent de M. de S. Simon. Lorſque le*

le Roi étoit en mauvaise humeur, ce Seigneur voulut insinuer à M. le Cardinal que je n'étois pas propre à traiter ses affaires auprès de Sa Majesté. Le dessein de M. le Premier, c'étoit de m'exclure & de s'introduire lui même. Il a fait tout ce qu'il a pû afin de mettre la division entre Messieurs Bouthillier & de Bullion. Ses faux rapports ont été vérifiez. Après cela, je me suis bien gardé de le défendre, & il est tombé. On l'envoie à Blaïe sous prétexte des bruits qui courent que les Espagnols se préparent à entrer dans la Guienne. Le Roi ne lui a pas encore prononcé de demeurer là jusques à nouvel ordre. Mais à son arivée, il recevra un courier qui lui portera les intentions de Sa Majesté. Je ne vois personne pour succeder à M. le Premier. On empechera autant qu'il sera possible, que quelqu'un ne remplisse la place. Je suis toûjours bien auprès du Roi, de Son Eminence & de Monsieur. Chez les creatures de Richelieu, la faveur du Ministre alloit devant celle de l'Heritier presomptif de la Couronne : que dis je ? devant celle du Roi même. Si ces Messieurs le nomment le premier, ce n'est que par bienseance. Les derniéres paroles de cet endroit de la lettre de Chavigni, ne donnent-elles point à penser qu'il concevoit quelqu'espérance de succéder à S. Simon ? 1636.

Une autre lettre du Secretaire d'Etat au même la Valette, marque ainsi la disposition de Louïs après l'exil de son Favori. *J'acompagne le Roi jusques à Chantilli*, dit Chavigni. *Monseigneur le Cardinal m'ordonne de ne m'éloigner guéres de Sa Majesté. La bonne humeur où nous la voions maintenant, prouve que M. de S. Simon n'agissoit plus bien.*

Il

1636. *Il a reçû ordre de demeurer dans ſon gouvernement. Quand je vous conterai le détail de tout ceci, vous en ſerez ſurpris. Le Roi ne jette les yeux ſur perſonne. Apparemment il ne prendra plus de Favori. Il aime toûjours Mademoiſelle de la Faïette qui ne fait ni bien, ni mal. Cependant, il parle ſouvent à Mademoiſelle de Hautefort.* Celle-ci étoit-elle plus ſuſpecte que l'autre à Richelieu & à ſes creatures? Quoiqu'il en ſoit, nous devons rendre juſtice à S. Simon. Tout ce que nous ſavons des raiſons de ſa diſgrace, vient de ſes ennemis. Si une perſonne deſintereſſée, ou quelqu'un de ſes amis, nous les avoit expliquées, nous pourions juger plus ſurement de cette affaire. Je trouverai de quoi le diſculper, en ajoutant ici mes conjectures. On ne le blamera jamais d'avoir empéché que ſon oncle ne fût ſacrifié à la réputation du Cardinal. Ce que Richelieu & Chavigni diſent de la mauvaiſe conduite du Favori diſgracié, qu'ils decouvrirent ſeulement après la priſe du Catelet, ſuppoſe à mon avis, qu'afin de juſtifier ſon oncle, le premier Ecuïer remontra librement au Roi, que S. Léger n'étoit pas coupable de n'avoir pu conſerver une place dépourvuë de tout par la négligence du Cardinal. Après le départ de S. Simon, le Roi ne fut plus de ſi mauvaiſe humeur. En faut-il davantage pour prouver que le Favori de Louïs lui inſinuoit que la nonchalance de Richelieu & de ſes confidens, étoit la cauſe principale du progrès des Eſpagnols dans la Picardie?

FIN.

Digitized by Google